



Bureau européen d'appui en matière d'asile

EASO

Rapport d'information sur les pays d'origine

Afghanistan
Individus ciblés par
les normes sociétales et juridiques



Décembre 2017

L'APPUI EST NOTRE MISSION



Bureau européen d'appui en matière d'asile

EASO

Rapport d'information sur les pays d'origine

Afghanistan

Individus ciblés par les normes
sociétales et juridiques

Décembre 2017

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Numéro gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

D'autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://europa.eu>).

ISBN 978-92-9494-850-2
doi: 10.2847/12628

© Bureau européen d'appui en matière d'asile 2017

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source, sauf indication contraire. S'agissant du matériel de parties tierces reproduit dans la présente publication, il est fait référence aux mentions de copyright des différentes parties tierces.

Photo de couverture: © Fresque de Farkhunda Malikzada par ArtLords à l'occasion du deuxième anniversaire de son assassinat, 2017; photographie d'Ali M. Latifi, 2017.

L'EASO et les personnes agissant pour son compte ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le présent document.

Remerciements

Les services suivants ont révisé le présent rapport:

Agence suédoise de la migration, Lifos – Centre d'analyse et d'information sur les pays d'origine

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)

Par ailleurs, le contenu du présent rapport a été examiné par:

Neamat Nojumi, professeur à l'École d'analyse et de résolution des conflits de l'université George Mason, qui cumule plus de 20 années d'expérience dans les domaines de la démocratisation, de l'analyse des conflits et de la mise en place d'un appareil d'État en Asie centrale et du Sud-Ouest. Il est l'auteur de nombreux livres et études sur les questions relatives au conflit et à la gouvernance en Afghanistan, notamment de *The Rise of the Taliban in Afghanistan: Mass Mobilization, Civil War, and the Future of the Region* (La progression des talibans en Afghanistan: la mobilisation de masse, la guerre civile et l'avenir de la région) (2002);

la mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), unité des droits de l'homme.

Il convient de noter que la relecture du présent rapport par les services, les experts ou les organisations susmentionnés contribue à la qualité générale du rapport, mais n'implique pas nécessairement qu'ils sanctionnent officiellement le rapport final, dont la responsabilité incombe pleinement à l'EASO.

Contenu

Remerciements	3
Contenu	4
Avertissement	7
Glossaire et abréviations	8
Introduction.....	13
Carte d'Afghanistan.....	15
1. Vue d'ensemble du cadre social et juridique concernant la répression des délits	16
1.1 Pluralisme juridique	16
1.2 Délits <i>hudud</i>	17
1.3 Les délits <i>qisas</i>	19
1.4 Les délits <i>ta'azir</i> et le code pénal de 1976.....	19
1.4.1 Châtiments corporels et peine capitale par le gouvernement.....	22
1.4.2 Le nouveau code pénal	23
1.5 Droit coutumier.....	23
1.6 Châtiments extrajudiciaires par les insurgés	25
2. Traitement des personnes perçues comme transgressant l'islam	25
2.1 Dispositions légales relatives à l'apostasie, la conversion et le blasphème	25
2.2 Poursuites par l'État en cas d'apostasie et de blasphème.....	27
2.3 Façon dont la société traite et considère les convertis au christianisme	28
2.4 Façon dont la société traite et considère les blasphémateurs, les athées ou les laïques	30
2.5 Situation des baha'i.....	31
2.6 Situation des hindous et des sikhs	32
2.7 Façon dont les talibans perçoivent et traitent ceux qu'ils considèrent être des «apostats».....	32
2.8 Façon dont l'EI dans la province du Khorasan considère et traite les «apostats».....	33
2.9 Éviter d'être pris pour cible et solliciter une assistance	34
2.10 Délits moraux dans l'islam	36
3. Ciblage à caractère sexiste par la société	37
3.1 Position des femmes dans la société	37
3.2 Codes vestimentaires et normes comportementales.....	38
3.3 Les femmes dans la sphère publique	41
3.3.1 Les femmes en politique.....	41
3.3.2 Les femmes dans les forces de maintien de l'ordre et de sécurité	42
3.3.3 Les femmes dans le journalisme.....	43
3.4 Pratiques traditionnelles dangereuses	44
3.5 Violence domestique, agressions sexuelles et physiques et viol.....	47
3.6 Délits moraux et adultère	49
3.6.1 Cadres juridique et coutumier relatif au délit de <i>zina</i>	49
3.6.2 Examens médicaux en cas de délits moraux	51
3.6.3 Arrestations	52
3.6.4 Peines infligées par les tribunaux de l'État.....	52
3.6.5 Peines infligées pour des délits moraux dans des régions rurales échappant au contrôle du gouvernement.....	53
3.6.6 Couples et hommes pris pour cibles en cas de <i>zina</i>	56
3.7 Crimes d'honneur.....	57
3.8 Fuir la violence, solliciter une protection et accéder à la justice	60
3.8.1 Loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVAW).....	60
3.8.2 Médiation	62
3.8.3 Divorce	63

3.8.4 S'enfuir et s'échapper	65
3.8.5 Refuges et organismes d'aide aux victimes	67
3.8.6 Capacité à vivre seule en tant que femme célibataire	68
4. Orientation sexuelle et identité de genre	70
4.1 Position juridique et traitement de la part des autorités et des groupes armés	70
4.2 Mentalités et traitement par la société	72
4.2.1 Identités de genre.....	74
4.2.2 Organisations de soutien	75
5. Maltraitance et exploitation sexuelle des enfants	75
5.1 <i>Bacha bazi</i>	76
5.1.1 Efforts du gouvernement et criminalisation.....	77
5.1.2 Traitement par les insurgés	78
5.1.3 Echappatoire et soutien aux victimes.....	79
6. Conflits fonciers	80
6.1 Propension à la violence	82
6.2 Conflits fonciers entre groupes nomades et groupes sédentaires	84
6.3 Conséquences des conflits fonciers sur les femmes et les filles	85
6.4 Résolution des conflits fonciers	86
6.4.1 Mécanismes officiels.....	86
6.4.2 Mécanismes coutumiers et traditionnels	88
6.4.3 Mécanismes d'appel et application des décisions prises par les <i>jirgas</i> et les <i>chouras</i>	90
6.4.4 Accès aux mécanismes de résolution des conflits fonciers	92
6.4.5 Intervention des talibans dans les conflits fonciers	93
7. Vendettas et meurtres commis par vengeance	94
7.1 Caractéristiques	94
7.2 Le <i>pachtounwali</i> et les vendettas	95
7.3 Durée et propension à la violence	96
7.4 Liens avec le conflit généralisé, les litiges fonciers, les conflits personnels et des motivations imbriquées	97
7.5 Les vendettas et les femmes.....	98
7.6 Cibles des meurtres.....	99
7.7 Résolution des vendettas et échappatoires.....	99
7.7.1 Demande de pardon et réconciliation en vertu du <i>pachtounwali</i>	99
7.7.2 Résolution des vendettas et compensation dans le système coutumier	100
7.7.3 Poursuites par l'État.....	103
7.7.4 S'éloigner ou déménager dans un grand centre urbain comme Kaboul pour échapper à la vendetta	103
8. Ciblage des réfugiés afghans de retour dans leur pays pour cause d'«occidentalisation» à la suite d'un séjour en Europe ou dans des pays occidentaux.....	104
8.1 Ciblage par l'État	105
8.2 Ciblage par les insurgés antigouvernementaux.....	105
8.3 Réussite et échec, fierté et honte de la migration.....	109
8.4 La dette de la migration	110
8.5 Jalousie, convoitise et richesse perçue	112
8.6 Attitudes envers les migrants occidentalisés parmi les communautés d'accueil.....	112
8.7 Apparences, réputation, suspicion et rumeurs au retour d'Occident	114
8.8 Adaptation aux normes locales.....	116
8.9 Mariage, emploi et conditions de logement.....	118
8.10 Femmes et filles afghanes «occidentalisées»	119
8.11 Protection et garanties.....	120

Annexe I: bibliographie.....	122
Annexe II: Termes de référence	165

Avertissement

Le présent rapport a été rédigé conformément à la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'information sur les pays d'origine (2012)⁽¹⁾. Le rapport se fonde sur des sources d'information soigneusement sélectionnées. Toutes les sources utilisées sont référencées. Toutes les informations présentées, exception faite des faits incontestables ou évidents, ont fait l'objet de vérifications par recoupement dans la mesure du possible, sauf indication contraire.

Les informations que contient le présent rapport ont fait l'objet de recherches, d'évaluations et d'analyses approfondies. Ce document ne prétend toutefois pas être exhaustif. Le fait que certains événements, personnes ou organisations ne soient pas mentionnés dans le présent rapport ne signifie pas que ces événements ne se sont pas produits ou que les personnes ou organisations concernées n'existent pas.

Par ailleurs, le présent document ne permet pas de se prononcer sur l'issue ou le bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile. La terminologie utilisée ne doit pas être considérée comme révélatrice d'une position juridique particulière.

Des termes tels que «réfugié», «risque» et toute autre terminologie similaire sont utilisés de façon générique et non au sens de la définition juridique figurant dans l'acquis de l'Union en matière d'asile et dans la Convention de Genève.

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom ne peut être tenu pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

Il est à noter que la numérotation des pages peut varier entre la version PDF téléchargeable et la version imprimée en raison des spécifications de formatage.

Le public visé se compose des agents chargés du traitement des dossiers d'asile, des chercheurs en matière d'informations sur les pays d'origine, des responsables politiques et des instances décisionnelles.

La rédaction du présent rapport a été achevée le 30 novembre 2017. Aucun événement survenu après cette date n'est mentionné dans le présent rapport. La section «Méthodologie» de l'introduction contient davantage d'informations sur la période couverte par le présent document.

⁽¹⁾ La méthodologie de l'EASO repose en grande partie sur les lignes directrices communes à l'UE pour le traitement de l'information sur le(s) pays d'origine (COI), 2008, et peut être téléchargée sur le site web de l'EASO: <http://www.easo.europa.eu>.

Glossaire et abréviations

Apostasie	Le fait de quitter l'islam; un délit <i>hudud</i> passible de la peine de mort
Arbaki	Police tribale; police locale afghane
AUAF	Université américaine d'Afghanistan
<i>baad, bad, ba'ad, badaal</i>	La pratique consistant à échanger des femmes/filles pour résoudre un différend; échange de filles entre familles pour les marier et ainsi éviter de payer une dot
<i>bacha bazi</i>	Garçons danseurs: jeunes garçons qui dansent et qui sont bien souvent abusés sexuellement; cette pratique est fréquemment associée aux hommes de pouvoir
<i>bacha bereesh</i>	Fait référence aux «garçons imberbes» dans le cadre du <i>bacha bazi</i>
<i>bacha posh</i>	La pratique consistant à habiller une fille avec des vêtements masculins pour qu'elle se comporte comme un garçon jusqu'à la puberté
<i>badal</i>	Le concept de revanche ou vengeance dans le <i>pachtounwali</i>
Badam Bagh	Une prison pour femmes à Kaboul
<i>burka</i>	Vêtement porté par de nombreuses femmes afghanes en public, qui couvre entièrement le visage et le corps
CAF	Centres d'accompagnement familial; soutenus par l'ONG «Femmes pour les femmes afghanes» (WAW), ils offrent des services de conseil et de médiation ainsi que des conseils juridiques
CAIDH	Commission afghane indépendante des droits de l'homme (url)
CPF	Centres de protection familiale; soutenus par les Nations unies et le ministère de la santé; l'accès aux centres se fait sur recommandation; les CPF aident les personnes qui ont survécu à des violences sexistes, auxquelles ils apportent une aide à la santé, une aide médicale, un soutien psychosocial et des conseils juridiques
CPAN	Réseau d'action pour la protection des enfants; un réseau d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui a pour mandat de suivre les questions liées à la protection des enfants et de fournir des services aux enfants nécessitant une protection
Département Huquq	Un département qui tente de résoudre les questions familiales ou les affaires civiles grâce à la médiation en vertu du code de procédure civile avant la saisine d'un tribunal; il existe des départements provinciaux dans l'ensemble des 34 provinces

<i>diyat</i>	Lié au <i>qisas</i> ; représailles d'une même nature ou <i>diyat mughallazah</i> (supérieur au montant normal de la compensation <i>diyat</i>)
Émirat islamique d'Afghanistan	L'Émirat islamique d'Afghanistan était l'État d'Afghanistan entre 1996 et 2001, sous le régime des talibans. Les talibans utilisent toujours cette appellation
EVAW	Loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (<i>Elimination of Violence Against Women</i>); elle érige en infractions 22 formes de violence sexiste et a été instaurée par décret présidentiel en 2009
<i>fatwa</i>	Un jugement ou un avis rendu par le chef de la communauté religieuse dans l'islam
Hanafi	Jurisprudence sunnite en usage en Afghanistan; l'une des quatre écoles de jurisprudence sunnite
Hazara	Un groupe ethnique composé principalement de chiites
<i>hudud, hadd</i>	Crimes contre Dieu énumérés dans le <i>Quran</i> , parfois passibles de la peine de mort
<i>Iranigak</i>	Terme utilisé en société pour qualifier les personnes considérées comme étant « iraniennes »
ISK ou ISKP	État islamique de la province du Khorasan; affiliés de l'EIIL basés au Pakistan et en Afghanistan
Jat	Un groupe minoritaire en partie nomade, en partie sédentaire, auquel appartiennent les <i>Jogi</i> et les <i>Chori Frosh</i>
<i>jirga</i>	Un conseil ou une assemblée d'anciens de la tribu ayant pour mission de régler les différends; <i>jirgamar</i> fait référence aux anciens chargés de résoudre les litiges
<i>kafir, kufr</i>	Un « non-croyant » dans l'islam; désigne les personnes jugées anti-islamiques
<i>khun</i>	Une unité de la compensation du « prix du sang »; utilisée pour le calcul de la compensation dans le <i>pachtounwali</i>
<i>khunbaha</i>	Dans le <i>pachtounwali</i> , le terme faisant référence au « prix du sang » ou à la compensation
Kuchi	Pashtouns nomades
<i>levat</i>	Sodomie
<i>mahram</i>	Un tuteur de sexe masculin qui est un proche

<i>mahr</i>	Une somme d'argent promise par le jeune marié à sa femme, qui sert généralement d'assurance à la femme si son mari demande le divorce, ou s'il décède
<i>maraka</i>	Un spécialiste de la résolution des conflits du <i>jirga</i> ; membre du <i>jirga</i>
MoWA	Ministère afghan des questions féminines (url)
<i>mollah</i>	Dignitaire religieux (enseignants et prédicateurs) ayant étudié dans une madrassa. En Afghanistan, ils sont très présents en dehors des villes et sont généralement la seule autorité religieuse dans un village. Les mollahs savent souvent lire l'arabe et le Coran
<i>murtadd</i>	Apostats; personnes qui quittent l'islam ou y renoncent
<i>mushrikeen</i>	Un terme utilisé par les adeptes musulmans de l'idéologie <i>takfiri</i> pour désigner ceux qui vénèrent plusieurs dieux
<i>nagha</i>	Amendes versées à titre de compensation
<i>namoos, namus</i>	Honneur social d'une famille ou d'un ménage; le concept de la chasteté des femmes dans le <i>pachtounwali</i> ; il est du devoir des hommes pachtouns de protéger le <i>Namus</i>
<i>nanawatai</i>	Le fait de demander pardon dans le <i>pachtounwali</i> ; <i>nanatawai</i> signifie que l'agresseur reconnaît sa culpabilité et paie le prix du sang (<i>khunbaha</i>), ou une compensation quelconque
<i>narkh</i>	Code de châtiments dans le <i>pachtounwali</i>
<i>lettres de nuit</i>	Également appelées <i>Shabnameh</i> ; lettres de menace distribuées à la faveur de la nuit
GUN	Gouvernement d'union nationale; un gouvernement de coalition formé après les élections de 2014, avec Ashraf Ghani comme président et Abdullah Abdullah comme chef de l'exécutif
<i>Pachtounwali</i>	Les codes de conduite et de comportement coutumiers, sociaux et juridiques idéalisés des Pashtouns; l'honneur (<i>nang</i>) et la honte, ainsi que l'hospitalité (<i>melmastiya</i>) et la dignité (<i>ghairat</i>), sont des notions essentielles
PDPA	Parti démocratique populaire afghan; parti communiste au pouvoir en Afghanistan de 1978 à 1992
<i>pardah</i>	La pratique sociale et religieuse de ségrégation physique entre les sexes dans certaines cultures musulmanes
<i>qisas</i>	Le <i>qisas</i> est un système de justice rétributive en vertu duquel la victime peut infliger un châtiment de même nature à l'auteur du méfait, ou demander le paiement du <i>diyat</i> (prix du sang)

<i>rafida</i>		Un terme utilisé par les adeptes musulmans de l'idéologie <i>takfiri</i> pour désigner «ceux qui vénèrent plusieurs dieux»
rapatrié		Une personne de retour dans son pays d'origine, qu'elle a quitté volontairement ou dont elle a été éloignée
RFA		Réseau des femmes afghanes, un réseau sans but lucratif d'organisations de défense des femmes en Afghanistan (url)
<i>charia</i>		La loi religieuse de l'islam; droit canonique islamique
<i>choura</i>		Un conseil de décision communautaire; généralement constitué pour résoudre les litiges de façon extrajudiciaire; composé d'un groupe de personnes ayant autorité dans la communauté (anciens) qui discutent et trouvent des solutions aux problèmes
<i>shura-e-gozara</i>		Choura de quartier dans les zones urbaines
<i>spingiri</i>		Anciens de la tribu surnommés les «barbes blanches» ou <i>Makara</i>
<i>swara</i>		En pachtou, la pratique consistant à offrir des filles pour régler des différends; liée au <i>pachtounwali</i>
<i>ta'azir, tazeeri</i>	<i>ta'zeeri,</i>	Délits qui ne remplissent pas les critères établis pour l'application des peines <i>hudud</i> ; le code civil pénal de 1976 contient des dispositions relatives aux délits <i>ta'azir</i>
<i>takfir</i>		Terme utilisé pour qualifier les autres, notamment les autres musulmans, de «non-croyants»
<i>takhm</i>		Le dernier réexamen par une <i>jirga</i> , après que le deuxième et le troisième recours (appels) ont été épuisés. Le <i>takhm</i> ne peut pas être refusé; en cas de refus, la tribu inflige une sanction
Taliban		Mouvement insurrectionnel islamique armé en Afghanistan. Le mouvement est né dans les communautés de réfugiés afghans du Pakistan et de Kandahar, à l'époque des moudjahidines (années 1980 et 1990), a pris le contrôle de Kaboul en 1996 et contrôlait la majeure partie du pays en 2001. Voir également: Émirat islamique d'Afghanistan
<i>tazkera</i>		Carte d'identité nationale en Afghanistan
<i>tchador</i>		Vêtement originaire d'Iran, qui couvre entièrement le corps et la tête et laisse le visage apparent; surtout porté dans la province de Hérât
<i>Tribunal fantoche</i>		Un tribunal échappant au contrôle des autorités judiciaires officielles, qui ne suit pas les procédures juridiques officielles
<i>turboor</i>		Rivalité entre pairs ou cousins; <i>Turboori</i> fait référence à la rivalité entre cousins ou pairs, en particulier entre cousins pachtouans

<i>Ouléma</i>	Érudits islamiques ou religieux; conseil religieux
MANUA	Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (url)
UIF	Unités d'intervention familiale; bureaux de l'ANP chargés de traiter les délits commis à l'encontre des femmes et des enfants, notamment la violence domestique
<i>walwar</i>	Prix de la mariée; une somme d'argent que le futur marié verse à la famille de la mariée
WAW	Femmes pour les femmes afghanes (url)
<i>zina</i>	Le délit d'adultère; considéré comme profondément honteux et portant atteinte à l'honneur
<i>zorabad</i>	Peut se traduire littéralement par «territoire pris par la force». Ce terme fait référence aux zones où les populations ont accaparé des terres publiques et gouvernementales pour les vendre à d'autres ou pour y construire leurs maisons sans permission officielle

Introduction

Le présent rapport a été rédigé par la division COI de l'unité «Information et analyse» de l'EASO.

Termes de référence

Cette publication vise à fournir des informations pertinentes pour l'évaluation de la détermination du statut de protection internationale (DSP, y compris le statut de réfugié et la protection subsidiaire).

Les termes de référence du présent rapport ont été définis sur la base des besoins en informations relevés par des experts politiques des pays de l'UE+ ⁽²⁾ et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, dans le cadre d'un exercice pilote du « Country Guidance Network » visant à élaborer une « Country Guidance Note » pour l'Afghanistan. Le présent rapport a été rédigé en vue de l'élaboration d'un chapitre consacré à l'application du statut de réfugié et de la protection subsidiaire (a et b). Les termes de référence du présent rapport figurent à [l'annexe 2](#)

Le présent rapport couvre des sujets relatifs aux individus ciblés par les normes sociétales et juridiques en Afghanistan. Il a été rédigé parallèlement à un rapport sur les individus ciblés par les acteurs armés directement liés au conflit, intitulé EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽³⁾.

Les termes de référence du présent rapport est présenté à [l'Annexe II : Termes de Référence](#).

Méthodologie

Le présent rapport est le résultat d'une analyse documentaire de sources publiques spécialisées, en version électronique et imprimée. L'analyse principale a été achevée le 30 novembre 2017. Par ailleurs, les chercheurs d'EASO ont mené des entretiens approfondis avec les sources suivantes:

- Abubakar Siddique, correspondant principal spécialisé dans la couverture de l'Afghanistan et du Pakistan, et rédacteur en chef du site web «Gandhara» de RFE/RL. En plus de ses reportages, Abubakar Siddique est régulièrement invité par d'importants groupes de réflexion occidentaux à traiter différents sujets; il a également rédigé des articles, des chapitres et des documents de recherche pour toute une série de publications. Abubakar Siddique s'est appuyé sur ses compétences uniques pour rédiger un livre, *The Pashtun Question: The Unresolved Key to the Future of Pakistan and Afghanistan* (La question pachtoune: une question non résolue déterminante pour l'avenir du Pakistan et de l'Afghanistan) (2014);
- D^r Liza Schuster, sociologue à la City University de Londres; elle a mené des recherches sur le terrain en Afghanistan, elle étudie les incidences de l'expulsion sur les rapatriés afghans et elle a publié plusieurs études théoriques sur le sujet;

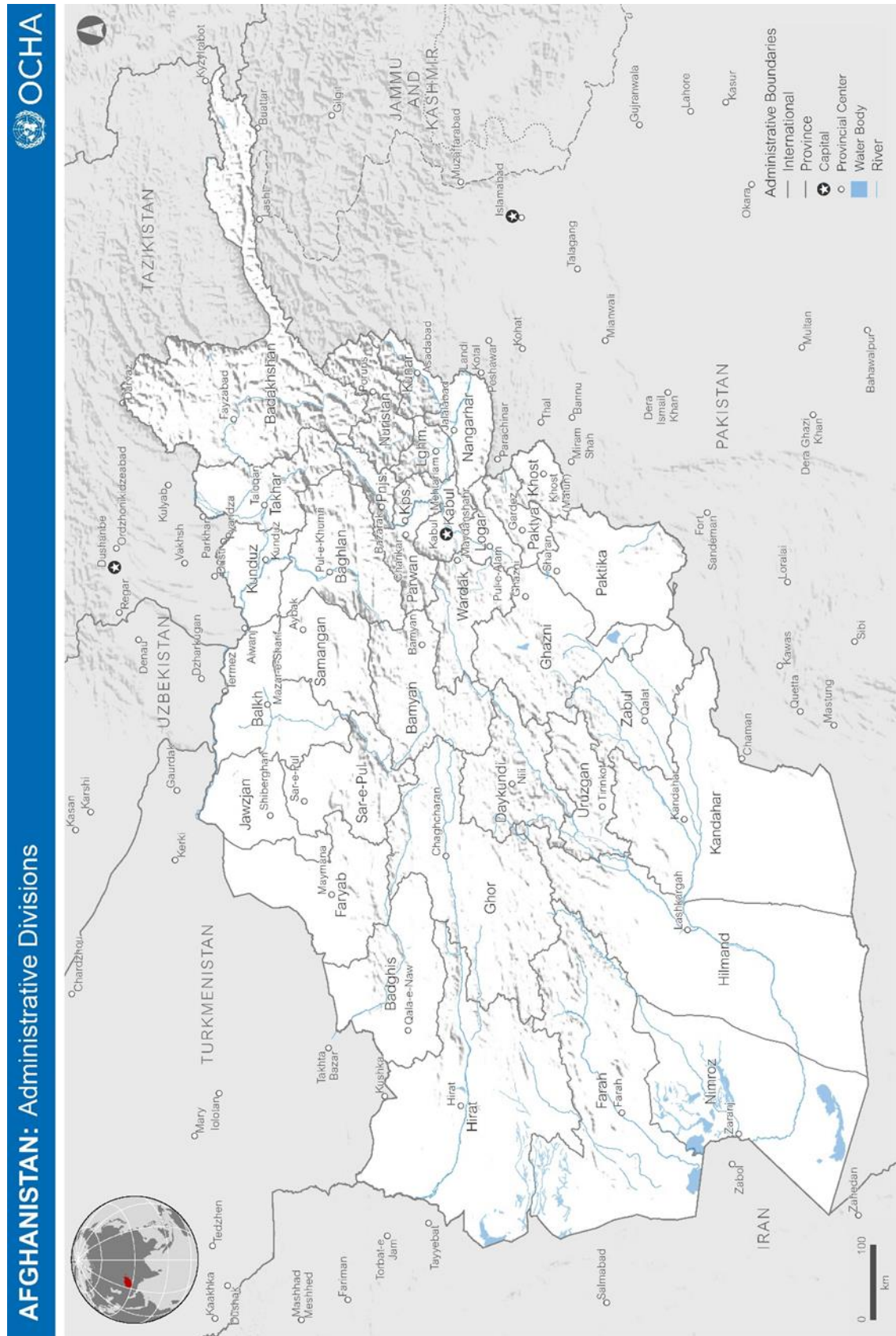
⁽²⁾ Ensemble des États membres de l'UE plus Norvège et Suisse.

⁽³⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

- une haute représentante basée en Afghanistan de l'organisation non gouvernementale «Femmes pour les femmes afghanes» (WAW), qui est présente dans 13 provinces et qui fournit des services, des conseils et de l'aide aux femmes victimes de violence sexiste;
- Masood Ahmadi, directeur national du programme pour l'Afghanistan d'aide au retour, à la réintégration et à la réinstallation de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Afghanistan;
- un conseiller juridique du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), qui travaille sur la question des différends fonciers impliquant des populations déplacées et des rapatriés en Afghanistan. Le NRC est une organisation humanitaire indépendante qui fournit de l'aide sur le terrain, surveille et produit des rapports sur les personnes déplacées, notamment en Afghanistan;
- Ali M. Latifi, journaliste basé à Kaboul, qui s'intéresse à la situation des rapatriés et des réfugiés afghans depuis 2013, notamment en Grèce et en Turquie;
- un responsable de programmes qui était basé à Kaboul jusqu'en 2015 et qui retourne fréquemment dans le pays; il s'occupe des rapatriés pour plusieurs ONG internationales en Afghanistan. La personne de contact a souhaité rester anonyme pour des raisons de sécurité;
- Ahmad Waheed, chercheur indépendant spécialiste de l'Afghanistan et ancien analyste pour le programme de l'US Naval Postgraduate School portant sur la culture et les conflits en Afghanistan, au Pakistan et dans les régions d'Asie centrale et d'Asie du Sud. Le programme fournit des informations et des analyses sur la culture et les conflits à un large éventail de publics, tels que le personnel militaire, les diplomates, les universitaires et le grand public.

Pour s'assurer que les coauteurs ont respecté la méthodologie d'EASO relative aux rapports COI, des spécialistes en COI des services mentionnés comme réviseurs dans le chapitre [Remerciements](#) ont procédé à une relecture du document. La mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) et le D^r Neamat Nojumi, spécialiste de l'Asie centrale et du Sud-Ouest et analyste principal des politiques en Afghanistan, ont également relu le rapport. Tous les commentaires formulés par les réviseurs ont été pris en considération et la plupart d'entre eux ont été intégrés dans la version finale du présent rapport. L'EASO a effectué le dernier contrôle de qualité et a rédigé le texte. Ce processus de qualité a conduit à l'insertion d'informations complémentaires, en réponse aux observations formulées lors des relectures respectives.

Carte d'Afghanistan



Carte 1: Afghanistan: Divisions administratives, source: UN OCHA © Nations unies

1. Vue d'ensemble du cadre social et juridique concernant la répression des délits

1.1 Pluralisme juridique

Le cadre social et juridique afghan est caractérisé par un pluralisme juridique, en vertu duquel de multiples sources de droit, qu'elles soient codifiées ou tacites, ainsi que des institutions formelles et informelles gouvernent la société et ses normes ⁽⁴⁾. La société afghane, extrêmement diversifiée, inclut des segments urbains, ruraux et tribaux, qui disposent chacun de normes et de mécanismes destinés à résoudre les conflits; cependant, deux systèmes dominants sont utilisés par les Afghans pour rendre justice: le système étatique et les systèmes non étatiques ⁽⁵⁾.

L'islam est la religion d'État en Afghanistan ⁽⁶⁾. L'article 130 de la Constitution afghane dispose que

Dans les affaires qu'ils jugent, les tribunaux appliquent les dispositions de la présente Constitution et des autres lois. S'il n'existe aucune disposition de la Constitution ou des autres lois applicable dans une affaire, le tribunal, en application de la jurisprudence hanafite, et dans les limites fixées par la présente Constitution, la règle de manière à rendre la justice de la meilleure manière.⁽⁷⁾

Dans sa relecture du présent rapport, le D^r Neamat Nojumi, professeur à l'université George Mason qui cumule plus de 20 années d'expérience dans les domaines de l'analyse des conflits et de la mise en place d'un appareil d'État en Asie centrale et qui est l'auteur de nombreux livres et études sur la gouvernance et la sécurité en Afghanistan, a expliqué que les lois afghanes sont structurées en trois niveaux interdépendants: la Constitution et les lois ordinaires adoptées par le Parlement, les lois de la *charia* adoptées sur la base de volumes juridiques déterminés par le ministère de la justice, et le droit coutumier. Il a expliqué que l'application des lois obéit à une structure et une approche hiérarchiques; la Constitution place les lois ordinaires au-dessus de la *charia* et du droit coutumier. Dans la pratique, les juges sont tenus d'appliquer les lois ordinaires, à moins que cela ne suffise pas, auquel cas le juge peut appliquer la version autorisée de la *charia*, et si cela n'est pas suffisant, un juge peut appliquer des principes coutumiers, tant qu'ils ne sont pas en contradiction avec le système juridique, ou qu'ils ne violent pas les droits fondamentaux des citoyens ⁽⁸⁾. Cependant, bien que les dispositions de l'article 130 aient été comprises par les observateurs comme uniquement applicables aux affaires civiles, le département d'État des États-Unis précise que de nombreux magistrats les appliquent également dans le cadre d'affaires pénales ⁽⁹⁾.

D'après un livre de 2012 sur le droit pénal en Afghanistan publié dans le cadre du projet de l'université de Stanford sur la formation juridique en Afghanistan (ALEP), l'école hanafite de la loi islamique prévoit trois types de délits: les délits *hudud*, *qisas*, et *ta'azir* ⁽¹⁰⁾. L'article 1^{er}

⁽⁴⁾ ALEP, Stanford University, An Introduction to the Law of Afghanistan, 2011 ([url](#)), p.3; Nojumi, N., The merits of non-state justice: An effective mechanism for a stable Afghanistan, 5 November 2014 ([url](#)).

⁽⁵⁾ Nojumi, N., The merits of non-state justice: An effective mechanism for a stable Afghanistan, 5 November 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 1.

⁽⁷⁾ Afghanistan, Constitution of Afghanistan, 26 January 2004 ([url](#)).

⁽⁸⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁹⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.9.

⁽¹⁰⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 11.

du code pénal afghan de 1976 dispose que le code pénal se limite à réglementer les délits et les peines «*Ta'zeeri*», tandis que les délits *hudud* et *qisas/diyat* (prix du sang) doivent être punis conformément à la loi islamique, avec la jurisprudence hanafite ⁽¹¹⁾. S'agissant des questions non régies par la Constitution ou le code pénal, les tribunaux s'appuient sur des principes islamiques reposant sur l'interprétation hanafite sunnite de la *charia* et des lois *hudud* ⁽¹²⁾.

1.2 Délits *hudud*

Selon la loi islamique, les délits *hudud* sont les délits les plus graves, car ils offensent Dieu; ces délits et les peines dont ils sont assortis sont spécifiquement mentionnés dans le *Quran*. Les sources précisent la nature des délits et peines *hudud*:

- vol de biens (amputation de la main);
- adultère; également appelé *zina*, relations sexuelles illicites (100 coups de fouet, exil, ou peine de mort);
- diffamation, en particulier fausses accusations de relations sexuelles illicites (80 coups de fouet);
- consommation d'alcool ou de stupéfiants (80 coups de fouet);
- apostasie (repentance dans les 3 jours ou peine de mort, bannissement, emprisonnement);
- vol de grand chemin (crucifixion, peine de mort, amputation d'un pied ou d'une main, exil) ⁽¹³⁾.

D'après ALEP, la répression des délits *hudud* est «remarquablement inflexible»; toutefois, le degré de preuve pour la plupart des délits *hudud* est très élevé et des «témoins doivent corroborer les affirmations avant que la culpabilité puisse être établie» ⁽¹⁴⁾. Si les degrés de preuve pour les délits *hudud* ne sont pas remplis, les délits sont punis en tant que délits *ta'azir* ⁽¹⁵⁾.

La Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF) déclare que, en Afghanistan, les chefs religieux et les magistrats soutenus par l'État sont «autorisés à interpréter et à appliquer» des jugements au titre de ces principes islamiques, ce qui a conduit à des jugements «arbitraires et abusifs» et à de lourdes peines, y compris à l'application de la peine de mort ⁽¹⁶⁾. Neamat Nojumi a, toutefois, souligné que le système juridique officiel afghan est lié par les dispositions les plus laïques de la Constitution et qu'il n'adhère pas à «l'ensemble du *hudud*», comme c'est le cas en Arabie saoudite ou en Iran. Il a noté que les peines *hudud* ne sont pas applicables dans le cadre du système et des pratiques juridiques officiels, mais que les talibans et les groupes insurgés les respectent et les appliquent ⁽¹⁷⁾. Les groupes islamistes en Afghanistan appliquent une forme littérale de la *charia*, l'accent étant

⁽¹¹⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽¹²⁾ USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2; Afshar, MKR., The Case of an Afghan Apostate – The Right to a Fair Trial, 2006 ([url](#)), pp. 594-598.

⁽¹³⁾ Oxford Dictionary of Islam, Hadd, n.d. ([url](#)); ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 87-100.

⁽¹⁴⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 87-88.

⁽¹⁵⁾ DPW, Cornell University Law School, Death Penalty Database – Afghanistan, 11 December 2012 ([url](#)).

⁽¹⁶⁾ USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2.

⁽¹⁷⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

mis sur l'application des sanctions *hudud* ⁽¹⁸⁾. Des renseignements complémentaires sur les interprétations des groupes insurgés et les applications de la justice sont fournis dans le présent rapport.

Cependant, des cas de poursuites pénales fondées sur des interprétations de la loi islamique et du code pénal par des tribunaux d'État ont été signalés, parfois contre des femmes qui s'enfuient et sont accusées d'adultère ⁽¹⁹⁾. Pour plus de renseignements sur le traitement par l'État des personnes accusées de délits moraux, et sur la violence sexiste, voir le Chapitre 3 [Ciblage à caractère sexiste par la société](#).

⁽¹⁸⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁹⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.9.

1.3 Les délits *qisas*

Dans la loi islamique afghane, les délits *qisas* sont les délits qui portent atteinte à l'«intégrité physique d'une autre personne», comme les homicides et les lésions corporelles. Les homicides sont les crimes non *hudud* les plus graves. Le *qisas* est un système d'«égalité en matière de représailles», en vertu duquel la victime est autorisée à infliger le même châtement à la personne qui s'est rendue coupable d'une transgression *qisas* à son égard. Les peines ne sont pas spécifiquement prescrites par le *Quran*; par conséquent, selon ALEP, les victimes peuvent généralement demander le paiement du *diyat* (le prix du sang) à titre de compensation. D'après ALEP, cela «place les victimes et leurs familles dans une position privilégiée, qui leur permet de décider de la sanction»; elles peuvent décider de demander une compensation, d'infliger le même châtement à l'auteur du méfait en vertu de la justice rétributive, ou de pardonner à l'agresseur ⁽²⁰⁾. Une explication détaillée des catégories de délits *qisas* et de la manière dont l'école hanafite les traite est disponible dans le livre d'ALEP sur le droit pénal afghan ⁽²¹⁾.

ALEP fournit des exemples de délits et de peines *qisas*, qui incluent:

- l'homicide volontaire [châtiment d'une même nature ou *diyat mughallazah* (montant supérieur au montant normal de la compensation *diyat*)];
- l'homicide involontaire (compensation pécuniaire);
- les préjudices corporels et les mutilations volontaires ou involontaires (représailles sous certaines conditions, ou compensation) ⁽²²⁾.

Pour les Pashtouns, la vengeance rétributive (*badal*) impliquant la mort de l'auteur du méfait (*qisas*) est un concept synonyme de justice dans le *pachtounwali*, qui donne parfois lieu à des vendettas ⁽²³⁾. Pour plus d'informations sur la vengeance et les vendettas, voir le [chapitre 7](#).

Pour plus d'informations sur la résolution des différends grâce aux mécanismes coutumiers et non étatiques, voir les chapitres [1.5](#) et [6.4](#).

1.4 Les délits *ta'azir* et le code pénal de 1976

ALEP explique que, dans la loi islamique afghane, les délits *ta'azir* sont les délits qui ne sont pas couverts par les infractions *hudud* ou *qisas* et les peines sont établies par l'État à la discrétion des juges. Le code pénal s'applique uniquement aux délits *ta'azir*. À titre d'exemple, ALEP explique que, dans le cas d'un homicide, les dispositions du code pénal «s'appliquent uniquement si l'acte délictueux ne relève pas du *qisas*, soit parce qu'il est annulé, soit parce que ses éléments (en vertu de la jurisprudence hanafite) ne sont pas présents» ⁽²⁴⁾. Les peines *ta'azir* ne remplacent pas les peines *hudud* ou *qisas*, mais elles peuvent faire office de sanction de substitution si les conditions ne sont pas remplies, ou de sanction supplémentaire; les juges peuvent également infliger plusieurs peines pour un même délit ⁽²⁵⁾. Les délits *ta'azir* sont classés en fonction du degré de gravité: félonies (passibles de la peine de mort ou d'une peine

⁽²⁰⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 100-101.

⁽²¹⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 100-104.

⁽²²⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp.100-104.

⁽²³⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 48.

⁽²⁴⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 101.

⁽²⁵⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 104.

allant de 5 ans d'emprisonnement à la réclusion à vie), actes délictueux (passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans ou d'une amende), et obscénités (passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de trois mois ou d'une amende) ⁽²⁶⁾.

Les félonies visées par le code pénal de 1976 incluent notamment les délits tels que:

- le vol (article 447);
- le meurtre (article 395);
- l'utilisation d'explosifs pour mettre en danger la vie de tiers (article 363) ⁽²⁷⁾.

Les sanctions *ta'azir* peuvent inclure:

- des admonitions et des réprimandes;
- des amendes ou la saisie de biens;
- l'emprisonnement;
- la flagellation;
- la mort ⁽²⁸⁾.

ALEP souligne qu'une grande partie du droit pénal afghan fait l'objet d'un «exercice de considérations politiques» et d'une «application discrétionnaire», comme dans le cas des délits *ta'azir* ⁽²⁹⁾. S'agissant de la peine de mort, d'après le réseau d'analystes de l'Afghanistan (AAN), les décisions d'exécution doivent passer par toutes les instances judiciaires et être signées par le président. AAN affirme que, bien qu'elle soit légale au regard du code pénal et de la loi islamique, dans la pratique, l'application de la peine de mort est «ad hoc» ⁽³⁰⁾. Human Rights Watch déclare que la législation afghane ne prévoit la peine capitale que pour très peu de délits, mais l'organisation a rapporté une affaire de 2014 dans laquelle 5 hommes ont été pendus pour vol et relations sexuelles extraconjugales (*zina*) à la suite d'un procès inique pour viol en réunion ⁽³¹⁾. Amnesty International (AI) signale que les procès de nombreuses personnes condamnées à mort ne respectaient pas les conditions d'un procès équitable ⁽³²⁾.

ALEP fournit une explication détaillée de la manière dont les différents types de délits sont traités en vertu du code pénal afghan de 1976 ⁽³³⁾. La base de données de la faculté de droit de l'université Cornell sur la peine de mort dans le monde (DPW) fournit un résumé des délits et infractions passibles de la peine de mort au regard de la législation afghane; ceux-ci incluent le meurtre, le meurtre avec préméditation, les actes de terrorisme, la trahison, l'espionnage ainsi que d'autres infractions pouvant entraîner la peine de mort ⁽³⁴⁾. Les personnes qui ont été condamnées à mort en 2016 ont notamment été reconnues coupables de meurtre, de viol et de terrorisme entraînant des massacres ⁽³⁵⁾.

⁽²⁶⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 33.

⁽²⁷⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 33.

⁽²⁸⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 104.

⁽²⁹⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 87-88.

⁽³⁰⁾ Bjelica, J. and Qaane, E., Afghanistan's latest executions: Responding to calls for capital punishment, AAN, 11 May 2016 ([url](#)).

⁽³¹⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: Delay executions in rape case, 7 October 2014 ([url](#)).

⁽³²⁾ AI, Amnesty International Report 2016/2017 – Afghanistan, 22 February 2017 ([url](#)).

⁽³³⁾ ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), pp. 105-151. Cette source fournit une explication détaillée de la manière dont les différents types de délits sont traités en vertu du code pénal afghan de 1976.

⁽³⁴⁾ DPW, Cornell University Law School, Death Penalty Database – Afghanistan, 11 December 2012 ([url](#)).

⁽³⁵⁾ AI, Amnesty International Report 2016/2017 – Afghanistan, 22 February 2017 ([url](#)).

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire de l'État, voir EASO, *Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City* (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽³⁶⁾.

⁽³⁶⁾ EASO, *Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City*, August 2017 ([url](#)).

1.4.1 Châtiments corporels et peine capitale par le gouvernement

La législation afghane autorise l'État à imposer des châtiments corporels ⁽³⁷⁾, l'incorporation de la loi islamique et du droit civil permettant à chaque juge et tribunal de déterminer les sanctions applicables au titre de l'un ou l'autre code ⁽³⁸⁾. Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) explique que le droit civil prédomine dans les zones urbaines, tandis que la *charia* tend à l'emporter dans les zones rurales; d'après l'article, les juges qui infligent des châtiments corporels «ne sont absolument pas rares» ⁽³⁹⁾. En 2015, Human Rights Watch a fait observer que les tribunaux régionaux afghans infligeaient «régulièrement» des châtiments corporels aux personnes ayant commis l'adultère, notant que certains juges de district conservaient un fouet dans leur bureau ⁽⁴⁰⁾.

Les groupes d'insurgés ont pour habitude d'infliger de sévères châtiments corporels ⁽⁴¹⁾. Cependant, plus généralement, le Comité des Nations unies contre la torture signale que, en Afghanistan, «l'acceptation et la légitimation de la torture sont généralisées» dans la société, ce qui crée les conditions pour un «climat général d'impunité» à l'égard de tels actes ⁽⁴²⁾.

En Afghanistan, la peine capitale est rarement infligée par le gouvernement ⁽⁴³⁾. Dans un article de mai 2016, AAN a indiqué que 600 personnes condamnées à mort pour des «délits ordinaires» attendaient que le président valide leur exécution ⁽⁴⁴⁾. Selon Amnesty International (AI), quelque 100 personnes ont été condamnées à mort en 2016 ⁽⁴⁵⁾. AAN souligne que 15 exécutions ont eu lieu en Afghanistan en 2007, 18 en 2008; deux condamnations à mort ont été prononcées en 2011, 14 en 2012, deux en 2013, six en 2014 et une en 2015 ⁽⁴⁶⁾. En mai 2016, le gouvernement a pendu 6 hommes membres des talibans impliqués dans des attentats et condamnés pour terrorisme; ils ont été pendus à la prison Pol-e Charkhi de Kaboul ⁽⁴⁷⁾. En juin 2017, le président Ghani a déclaré publiquement qu'il ordonnerait l'exécution de 11 insurgés condamnés à mort, pour «venger» l'attentat suicide au camion piégé de juin 2017, qui a fait 80 morts et presque 500 blessés ⁽⁴⁸⁾. En novembre 2017, 5 personnes ont été exécutées à la prison Pol-e Charkhi, notamment un ancien membre du conseil provincial d'Hérat, pour avoir kidnappé et tué un homme en 2016. Les recours ont été épuisés et le président Ghani a approuvé les exécutions ⁽⁴⁹⁾.

Pour plus d'informations sur la justice étatique et les acteurs impliqués dans le conflit, veuillez consulter EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽⁵⁰⁾, et EASO Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul

⁽³⁷⁾ BBC News, Afghan judge whips man for drinking alcohol, 1 June 2011 ([url](#)).

⁽³⁸⁾ RFE/RL, Afghan lashing highlights use of Shari'a law, 12 April 2012 ([url](#)).

⁽³⁹⁾ RFE/RL, Afghan lashing highlights use of Shari'a law, 12 April 2012 ([url](#)).

⁽⁴⁰⁾ Human Rights Watch, Dispatches: A court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽⁴¹⁾ AI, Abhorrent punishment of 100 lashes for 'adultery' must be investigated, 2 September 2015 ([url](#)); BBC News, Afghan judge whips man for drinking alcohol, 1 June 2011 ([url](#)); Human Rights Watch, Dispatches: A court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽⁴²⁾ UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)), para. 7.

⁽⁴³⁾ BBC News, Afghan executions: five handed for Paghman gang-rape, 8 October 2014 ([url](#)); RFE/RL, Afghanistan executes five convicted of murder, kidnapping in Herat, 30 November 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁴⁾ Bjelica, J. and Qaane, E., Afghanistan's latest executions, AAN, 11 May 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁾ AI, Amnesty International Report 2016/2017 – Afghanistan, 22 February 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁶⁾ Bjelica, J. and Qaane, E., Afghanistan's latest executions, AAN, 11 May 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁷⁾ Bjelica, J. and Qaane, E., Afghanistan's latest executions, AAN, 11 May 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁸⁾ Reuters, Taliban warns against retaliation over Kabul attack, 1 June 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁹⁾ RFE/RL, Afghanistan executes five convicted of murder, kidnapping in Herat, 30 November 2017 ([url](#)).

⁽⁵¹⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif et Hérât) ⁽⁵¹⁾.

1.4.2 Le nouveau code pénal

En mars 2017, le président Ashraf Ghani a approuvé un nouveau projet de code pénal visant à réviser et moderniser le code s'agissant de certaines infractions. Les Nations unies soulignent que certaines infractions seront rayées du code pénal, assurant ainsi la conformité du droit avec les conventions et traités internationaux ⁽⁵²⁾. En 2017, sans fournir d'informations particulières, le gouvernement a déclaré que les modifications du code pénal réduiront de 74 % le nombre de délits passibles de la peine de mort ⁽⁵³⁾. D'après le rapport des Nations unies de juin 2017, la loi a été approuvée par le président en mars 2017 ⁽⁵⁴⁾ et adoptée le 15 mai 2017 ⁽⁵⁵⁾. Toutefois, l'application de la loi est retardée de 9 mois (jusqu'en février 2018) pour pouvoir former les fonctionnaires et informer le public ⁽⁵⁶⁾.

La loi ainsi modifiée contiendrait des dispositions contre les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le harcèlement sexuel et le *bacha bazi* ⁽⁵⁷⁾. De plus amples informations sur les dispositions envisagées sont mentionnées dans les parties concernées du présent rapport; cependant, la loi doit encore entrer en vigueur.

1.5 Droit coutumier

Les interprétations locales et coutumières des lois islamiques sont liées et combinées dans les processus de résolution traditionnelle des litiges ⁽⁵⁸⁾. Les coutumes et le droit coutumier continuent également de jouer un rôle utile et important dans la société afghane; les coutumes sont respectées par les membres de la famille, tandis que le droit coutumier englobe des principes normatifs adoptés par une communauté, et ces traditions diffèrent d'un groupe à l'autre. Par exemple, les codes sociaux des Tadjiks, des Hazaras, des Ouzbeks et des Turkmènes en matière de mariage, d'héritage et d'apparitions publiques ne sont pas les mêmes que ceux des Pashtouns, bien que certains problèmes soient communs à tous les groupes, comme la discrimination liée au sexe et les vendettas ⁽⁵⁹⁾. Des sources notent que les mécanismes coutumiers et informels de résolution des litiges sont des systèmes complexes, qui ne sont pas monolithiques et qui supposent l'implication de nombreux acteurs de la justice, des *jirgas* aux *chouras* en passant par les érudits religieux, les juristes, les

⁽⁵¹⁾ EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

⁽⁵²⁾ UNODC, New Penal Code adopted in Afghanistan, 4 March 2017 ([url](#)).

⁽⁵³⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), p. 8.

⁽⁵⁴⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), para. 29.

⁽⁵⁵⁾ ILO, Afghanistan (9) > General provisions, Penal Code 2017, n.d. ([url](#)).

⁽⁵⁶⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), para. 29.

⁽⁵⁷⁾ ILO, Afghanistan (9) > General provisions, Penal Code 2017, n.d. ([url](#)).

⁽⁵⁸⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.5; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 45-46.

⁽⁵⁹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

membres de la communauté, les ONG et les institutions nationales ⁽⁶⁰⁾. Neamat Nojumi a souligné que la diversité de la justice non étatique est principalement due à la segmentation de la population en secteurs urbains, ruraux et tribaux, les principes de l'application du droit étant fondés sur des normes acceptées dans chaque contexte. Il a expliqué que dans les centres urbains ou au centre des zones rurales, les personnes ont souvent la possibilité de recourir à des mécanismes étatiques et non étatiques, tandis que dans les périphéries des villes et des zones rurales, l'accès à la justice étatique est limité. Dans la ceinture tribale de l'Afghanistan, principalement à la frontière avec le Pakistan et en partie avec l'Iran, la justice non étatique constitue le système juridique dominant. Dans ces localités, les communautés tribales afghanes peuvent compter sur la présence d'une génération forte d'un «savoir traditionnel» (*Jirgamar*), dont la profession est le règlement des litiges ⁽⁶¹⁾. Nojumi a fait remarquer, à la lumière de ses recherches sur les expériences des Afghans en matière de gouvernance locale, que la justice non étatique est largement comprise par la population et que des mécanismes tels que les *jirgas* et le *choura* sont considérés comme des moyens abordables et fonctionnels de résoudre des litiges plus efficacement qu'au travers des institutions publiques, en raison de la confiance que la société accorde aux arbitres. Par ailleurs, Nojumi note, dans un article de 2014 sur le sujet, que les systèmes non étatiques ont pour objectif de rétablir l'harmonie et de prévenir les perturbations dans la communauté et dans les relations. Il souligne que les normes et coutumes traditionnelles dans une famille peuvent s'appliquer ou ne pas s'appliquer à d'autres familles, notant que des pratiques négatives telles que les crimes d'honneur et la vengeance sont généralement planifiées et exécutées en secret, sans faire participer l'ensemble de la communauté; en revanche, le droit coutumier est censé être un processus consultatif ⁽⁶²⁾.

L'idée est largement répandue parmi les Afghans que le droit coutumier est conforme à la *charia* islamique; cependant, dans la pratique, les deux se contredisent parfois ⁽⁶³⁾, et certaines pratiques contreviennent aux lois nationales officielles ⁽⁶⁴⁾. Neamat Nojumi a souligné que, bien que populaires, de nombreux aspects du droit coutumier sont en contradiction avec la *charia* et vice versa, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes, qui sont négligés ou niés ⁽⁶⁵⁾. De même, le département d'État des États-Unis écrit que, dans les zones rurales, les aînés locaux et les mécanismes judiciaires non étatiques sont les premiers moyens utilisés pour trancher les litiges d'ordre civil et pénal, y compris pour infliger des peines en dehors du système judiciaire officiel ⁽⁶⁶⁾.

Pour plus d'informations sur la résolution des litiges à travers des mécanismes non étatiques tels que le *jirga* et le *choura*, veuillez consulter le [chapitre 6.4](#).

⁽⁶⁰⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p.129; Wardak, A., A decade and a half of rebuilding Afghanistan's justice system: an overview, 2016 ([url](#)), pp. 6-7. Pour des informations détaillées sur les procédures des *jirgas/chouras*, notamment en ce qui concerne les litiges fonciers, veuillez consulter Afghanistan, (MEC) Independent Joint Anti-Corruption Monitoring and Evaluation Committee, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 36-38; UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), pp. 27, 37-38; ALEP, An Introduction to the Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), pp. 31-35.

⁽⁶¹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁶²⁾ Nojumi, N., The merits of non-state justice: An effective mechanism for a stable Afghanistan, 5 November 2014 ([url](#)).

⁽⁶³⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.5; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 45-46.

⁽⁶⁴⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 45-46.

⁽⁶⁵⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁶⁶⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 12.

1.6 Châtiments extrajudiciaires par les insurgés

Les insurgés, dans les zones qu'ils contrôlent, imposent des châtiments au travers de systèmes judiciaires parallèles, sur la base d'une interprétation stricte de la *charia* ⁽⁶⁷⁾. Ces tribunaux non étatiques sont souvent dépeints comme des «*tribunaux fantoches*» ⁽⁶⁸⁾. La MANUA considère que ces châtiments impliquant des «*exécutions publiques par lapidation, tirs, coups, flagellation et amputation, sont illégaux au regard des lois afghanes, constituent des actes criminels et peuvent s'apparenter à des crimes de guerre*» ⁽⁶⁹⁾.

Toutefois, la transgression des codes moraux ne concerne pas exclusivement les affaires liées au genre. Par exemple, en mai 2017 à Samangan, des insurgés ont enlevé un garçon de 14 ans, parce qu'il dansait d'une manière jugée «*immorale*» dans une vidéo de mariage postée sur les réseaux sociaux ⁽⁷⁰⁾. En 2016-2017, les talibans ont condamné et puni des civils pour des délits ordinaires. Ils ont notamment:

- exécuté un homme et son fils, accusés de meurtre dans la province du Jawzjan ⁽⁷¹⁾;
- exécuté une femme accusée d'avoir tué son mari dans la province du Jawzjan ⁽⁷²⁾;
- exécuté deux hommes dans la province du Farah après les avoir déclarés coupables d'enlèvement ⁽⁷³⁾;
- amputé un garçon de 15 ans, accusé de cambriolage à Hérât, de sa main droite et de son pied gauche ⁽⁷⁴⁾;
- fouetté un jeune homme handicapé accusé de viol dans la province du Badakhshan ⁽⁷⁵⁾.

D'après un rapport sur les talibans rédigé par Antonio Giustozzi et publié par LandInfo (Norvège), les talibans maintiennent ce système judiciaire parallèle au moins en partie pour montrer qu'ils jouent le rôle de gouvernement parallèle ⁽⁷⁶⁾. Fatigués des longues périodes d'attente, de la corruption et des pots-de-vin, de nombreux Afghans se tournent volontairement vers les tribunaux talibans pour régler leurs différends ⁽⁷⁷⁾.

2. Traitement des personnes perçues comme transgressant l'islam

2.1 Dispositions légales relatives à l'apostasie, la conversion et le blasphème

D'après le rapport 2016 sur la liberté religieuse internationale du département d'État des États-Unis, la Constitution afghane précise que l'islam est la religion de l'État, bien que les

⁽⁶⁷⁾ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2016 - Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 12.

⁽⁶⁸⁾ Pajhwok Afghan News, 10 kangaroo court incidents happen in north this year, 30 October 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Midyear Report 2017, July 2017 ([url](#)), p. 44.

⁽⁷⁰⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Midyear Report 2017, July 2017 ([url](#)), p. 43.

⁽⁷¹⁾ Pajhwok Afghan News, Taliban execute three persons in Jawzjan, 29 March 2016 ([url](#)).

⁽⁷²⁾ Broadly (Vice News), The Taliban is publicly executing women again, 16 May 2016 ([url](#)); New York Times (The), Taliban publicly execute two women in Northern Afghanistan, 7 May 2016 ([url](#)).

⁽⁷³⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Midyear Report 2017, July 2017 ([url](#)), p. 44

⁽⁷⁴⁾ DW, The disturbing trend of Taliban justice in Afghanistan, 15 March 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁾ Pajhwok Afghan News, Badakhshan: Taliban lash disabled man on rape charges, 21 August 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁶⁾ Giustozzi, A., Afghanistan: Taliban's Intelligence and intimidation campaign, 23 August 2017 ([url](#)), p. 17.

⁽⁷⁷⁾ New York Times (The), Taliban Justice Gains Favor as Official Afghan Courts Fail, 31 January 2015 ([url](#)).

membres d'autres confessions soient libres de pratiquer leur religion dans les «limites de la législation» (78). Ni le code pénal de 1976 ni la Constitution afghane ne traitent explicitement des questions d'apostasie, de blasphème ou de conversion (79). La conversion de l'islam à une autre religion, y compris la conversion à l'athéisme (80), est considérée comme une apostasie en vertu de la loi islamique (81).

La loi islamique prévoit que les individus qui se convertissent ont trois jours pour abjurer, à défaut de quoi ils sont condamnés pour apostasie (82). Cependant, le processus d'abjuration dans le cadre de la *charia* n'est pas clair (83). D'après la base de données de la faculté de droit de l'université Cornell sur la peine de mort dans le monde (DPW), l'abjuration «ne supprime pas vraiment la peine encourue par "l'apostat"» (84).

L'école hanafite précise que l'apostasie est passible de la peine de mort, d'une peine d'emprisonnement ou de la confiscation de biens (85). D'après certaines interprétations de la loi islamique en Afghanistan, la conversion à une autre religion que l'islam est passible de la peine de mort (86) (décapitation pour les hommes, réclusion à vie pour les femmes), à moins qu'ils ne se repentent ou qu'un juge ne prenne, à sa discrétion, une décision concernant une peine moins sévère (87). ALEP explique que d'autres peines ont été appliquées: annulation du mariage, levée de la tutelle sur sa(ses) propre(s) fille(s), perte d'un bien hérité, incapacité à léguer des biens à ses propres enfants. Les enfants d'apostats sont encore considérés comme musulmans, à moins qu'ils n'atteignent l'âge adulte sans se reconvertir à l'islam, auquel cas ils risquent également la peine de mort (88). Aucun exemple d'incident appuyé par des informations probantes n'a pu être trouvé.

Le blasphème est passible de la peine de mort (89) ou d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 20 ans (90). À l'instar des apostats, les blasphémateurs ont trois jours pour se rétracter, à défaut de quoi ils encourrent la peine de mort (91). Une loi de 2004 interdit les écrits et les publications qui sont considérés comme offensants pour l'islam ou d'autres confessions (92).

Pour plus d'informations sur les menaces qui pèsent sur les journalistes et sur d'autres personnes visées par les groupes armés, veuillez consulter EASO Rapport d'information sur

(78) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 1.

(79) USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2; DPW, Cornell University Law School, Death Penalty Database – Afghanistan, 11 December 2012 ([url](#)).

(80) ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 95.

(81) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 1; ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 98.

(82) USDOS, International Religious Freedom Report for 2015 - Afghanistan, 10 August 2016 ([url](#)), p. 3; ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 98.

(83) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4.

(84) DPW, Cornell University Law School, Death Penalty Database – Afghanistan, 11 December 2012 ([url](#)).

(85) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)).

(86) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 3; IHEU, Freedom of Thought Report 2015 ([url](#)), p. 285.

(87) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 3.

(88) ALEP, Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p. 98.

(89) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4.

(90) RFE/RL, Afghan 'blasphemy' case an early test for new government, 24 October 2014 ([url](#)).

(91) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4.

(92) USCIRF, 2017 Annual Report – Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2; USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4.

les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽⁹³⁾.

2.2 Poursuites par l'État en cas d'apostasie et de blasphème

L'apostasie est une « infraction grave », d'après la Bibliothèque du Congrès américain, et bien qu'elle ferait rarement l'objet de poursuites, cela a été le cas ces dernières années ⁽⁹⁴⁾. Par exemple, selon la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF), dans deux affaires en 2010-2011, des personnes non musulmanes qui étaient jugées pour apostasie risquaient d'être condamnées à mort ⁽⁹⁵⁾. En 2012-2013, l'USCIRF a annoncé qu'elles avaient finalement été libérées et qu'elles avaient quitté le pays après avoir subi des pressions diplomatiques du fait de leurs convictions ⁽⁹⁶⁾. En 2014-2016, des cas de poursuites pour apostasie ou blasphème par le gouvernement ont été signalés ⁽⁹⁷⁾, ou d'agressions physiques, de rétentions, d'arrestations ou de poursuites pour blasphème ou apostasie ⁽⁹⁸⁾. Le gouvernement afghan a déclaré, dans un rapport présenté en mai 2016 au Comité des Nations unies contre la torture (UNCAT), que « jusqu'à présent, aucune peine capitale n'a été infligée ou appliquée » pour des cas d'apostasie ou de blasphème ⁽⁹⁹⁾. D'après DPW, en dépit du manque de clarté des dispositions de la législation, dans plusieurs cas très médiatisés, des personnes accusées d'apostasie sont menacées de la peine de mort ⁽¹⁰⁰⁾.

En 2014, les autorités afghanes ont arrêté le propriétaire et le rédacteur d'un journal pour cause de blasphème et ont fermé les bureaux du quotidien, après que le journal a publié un article remettant en cause l'existence de Dieu et critiquant la foi islamique ⁽¹⁰¹⁾. L'article a déclenché des manifestations au cours desquelles les manifestants ont réclamé la peine de mort et a suscité une condamnation publique de la part du gouvernement ⁽¹⁰²⁾. En 2013, une personne reconnue coupable de blasphème a été condamnée à une peine de 20 ans d'emprisonnement; en 2017, cette personne se trouvait encore en prison ⁽¹⁰³⁾. Par le passé, deux personnes accusées de blasphème ont été condamnées à 20 ans de prison pour une traduction non autorisée en persan du *Quran* ⁽¹⁰⁴⁾ et un étudiant en journalisme a été condamné pour avoir téléchargé et diffusé des informations sur les droits des femmes ⁽¹⁰⁵⁾.

⁽⁹⁵⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

⁽⁹⁴⁾ US, Library of Congress, Laws Criminalizing Apostasy in Selected Jurisdictions, May 2014 ([url](#)), p. 3.

⁽⁹⁵⁾ USCIRF, 2011 Annual Report - Afghanistan, May 2011 ([url](#)), p. 219; Times (The), Afghan to hang for being Christian, 6 February 2011 ([url](#)); Christian Today, Afghan Christian released from prison and safely out of the country, 23 April 2011 ([url](#)).

⁽⁹⁶⁾ USCIRF, 2013 Annual Report - Afghanistan, 30 April 2013 ([url](#)), p. 4.

⁽⁹⁷⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2015, 10 August 2016 ([url](#)), pp. 1, 5; USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 1.

⁽⁹⁸⁾ USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2.

⁽⁹⁹⁾ Afghanistan, Consideration of reports submitted by States parties under Article 19 of the Convention pursuant to the optional reporting procedure, 13 May 2016 ([url](#)).

⁽¹⁰⁰⁾ DPW, Cornell University Law School, Death Penalty Database – Afghanistan, 11 December 2012 ([url](#)).

⁽¹⁰¹⁾ RFE/RL, Afghan 'blasphemy' case an early test for new government, 24 October 2014 ([url](#)).

⁽¹⁰²⁾ RFE/RL, Afghan 'blasphemy' case an early test for new government, 24 October 2014 ([url](#)); Kabul Times, Govt ready to take serious steps regarding blasphemous article published in Afghanistan Express Daily: CM, 20 October 2014 ([url](#)); Global Post, An author questioned God in Afghanistan's press – Here's what happened next, 27 October 2014 ([url](#)).

⁽¹⁰³⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 7; USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2.

⁽¹⁰⁴⁾ BBC News, Jail upheld in Afghan Koran case, 16 February 2009 ([url](#)); Human Rights Watch, Afghanistan: 20-year sentence for journalist upheld, 10 March 2009 ([url](#)).

⁽¹⁰⁵⁾ Guardian (The), Afghan court revokes death sentence for student journalist, 21 October 2008 ([url](#)).

Dans sa relecture du présent rapport, Neamat Nojumi a précisé que, dans tous les cas susmentionnés, les accusés n'avaient pas d'avocat pour les défendre et qu'ils étaient privés des protections juridiques prévues par la législation afghane. Les personnes ciblées ont généralement une compréhension limitée des principes et pratiques juridiques et, en l'absence d'un avocat de la défense, elles écoupent souvent de lourdes peines ⁽¹⁰⁶⁾.

Pour plus d'informations sur l'application de la peine capitale par l'État, veuillez consulter le [chapitre 1.4](#).

2.3 Façon dont la société traite et considère les convertis au christianisme

D'après le département d'État des États-Unis, les chrétiens et d'autres minorités confessionnelles (sikhs, hindous, baha'i) représentent moins de 0,3 % de la population ⁽¹⁰⁷⁾.

Une enquête réalisée en 2013 sur les attitudes des musulmans par le Pew Research Center, un organisme de recherche indépendant basé aux États-Unis, a révélé que, en Afghanistan, la quasi-totalité des personnes interrogées (99 %) est favorable à l'idée selon laquelle la *charia* doit devenir la loi officielle du pays ⁽¹⁰⁸⁾. Par ailleurs, 79 % des personnes qui souhaitent que la loi islamique devienne la loi officielle de l'État (99 %) approuvent l'exécution des apostats ⁽¹⁰⁹⁾. Les convertis afghans au christianisme et les prosélytes de la foi chrétienne s'attirent l'hostilité de la société ⁽¹¹⁰⁾. D'après différentes sources, ils sont considérés comme des individus immoraux, ou comme des suppôts de l'Occident ⁽¹¹¹⁾. En Afghanistan, l'identité sociale se fonde sur un lien étroit entre l'identité religieuse et l'identité nationale, ce qui signifie que les convertis au christianisme peuvent être perçus comme trahissant leur patrimoine islamique et afghan ⁽¹¹²⁾. Les Afghans qui se convertissent au christianisme ne peuvent pas parler ouvertement de leur conversion, y compris à leur propre famille ⁽¹¹³⁾. En 2014, la BBC a réalisé un reportage sur des convertis afghans, qui a montré que, s'il est rendu public qu'un musulman a quitté l'islam, le danger est que cette personne n'inspire «aucune compassion» et que sa famille la répudie parce qu'elle a fait acte d'apostasie ⁽¹¹⁴⁾.

D'après un article du *New York Times* de 2014 sur un converti au christianisme vivant dans la clandestinité à Kaboul, seuls quelques convertis se sont affichés au grand jour au cours de la dernière décennie; l'État les a menacés d'expulsion s'ils n'abjuraient pas ⁽¹¹⁵⁾. Le *New York Times* a également souligné l'essor récent des églises afghanes en Inde ⁽¹¹⁶⁾.

⁽¹⁰⁶⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁰⁷⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 – Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽¹⁰⁸⁾ Pew Research Center, The World's Muslims: Religion, Politics and Society, 30 April 2013 ([url](#)), p. 46.

⁽¹⁰⁹⁾ Pew Research Center, The World's Muslims: Religion, Politics and Society, 30 April 2013 ([url](#)), p. 55.

⁽¹¹⁰⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4; Norway, LandInfo, Afghanistan: Ateister, 26 August 2014 ([url](#)), p. 2-4.

⁽¹¹¹⁾ AFP, Afghan Christians live in fear and hiding, 31 January 2011 ([url](#)).

⁽¹¹²⁾ AFP, Afghan Christians live in fear and hiding, 31 January 2011 ([url](#)).

⁽¹¹³⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 8-9.

⁽¹¹⁴⁾ BBC News, Controversy of apostasy in Afghanistan, 14 January 2014 ([url](#)).

⁽¹¹⁵⁾ New York Times (The), A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 ([url](#)).

⁽¹¹⁶⁾ New York Times (The), A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 ([url](#)); New York Times (The), An Afghan church grows in Delhi, 22 July 2013 ([url](#)).

Le rapport d'un séminaire tenu en langue allemande par Thomas Ruttig et Michael Daxner, spécialistes de l'Afghanistan, rédigé en avril 2016 par ACCORD, indique un nombre croissant de convertis afghans au christianisme, généralement à travers des groupes évangéliques; il s'agit aussi d'Afghans instruits qui choisissent délibérément de quitter l'islam⁽¹¹⁷⁾. Parfois, ces Afghans qui se convertissent au christianisme appartiennent à des groupes défavorisés: enfants des rues ou familles extrêmement pauvres⁽¹¹⁸⁾. Les membres de la communauté chrétienne, qui s'étaient généralement convertis alors qu'ils étaient à l'étranger, pratiquaient seuls ou en privé dans de petites congrégations par peur de mauvais traitements, la société voyant d'un mauvais œil le prosélytisme chrétien⁽¹¹⁹⁾. Dans un article de 2014, le *New York Times* a relaté l'histoire d'un converti afghan au christianisme vivant dans la clandestinité dans un sous-sol à Kaboul et dont le beau-frère vivant au Pakistan s'est rendu à Kaboul pour le tuer, car il voyait en lui un «apostat»; apparemment, le beau-frère aurait également menacé de tuer son fils, parce qu'il est le fils d'un non-musulman⁽¹²⁰⁾.

Il n'y a pas d'églises chrétiennes publiques en Afghanistan⁽¹²¹⁾, exception faite de la chapelle catholique de l'ambassade italienne à Kaboul⁽¹²²⁾. D'après Reuters, seuls des étrangers participent aux messes qui y sont célébrées⁽¹²³⁾. Y participaient également les Petites Sœurs de Jésus, un petit groupe de religieuses catholiques basé à Kaboul depuis 60 ans, mais qui a quitté l'Afghanistan en 2017, lorsque les deux dernières sœurs sont parties⁽¹²⁴⁾. Les chrétiens afghans pratiquent leur foi en privé dans de petites églises souterraines ou à leur domicile⁽¹²⁵⁾.

D'après différentes sources, certains groupes de la population afghane ont pour coutume de se tatouer⁽¹²⁶⁾, bien que les tatouages permanents soient «généralement considérés comme contraires à l'islam» et interdits par la loi islamique, d'après un rapport sur le sujet par Lifos, le service suédois d'information sur les pays d'origine de l'Office national de la migration⁽¹²⁷⁾. Lifos a constaté que les Afghans portant des tatouages de style occidental couvrent leurs tatouages en public par peur des réactions de la société ou des insurgés, bien que ce type de tatouages soit de plus en plus populaire auprès de la jeunesse urbaine⁽¹²⁸⁾. Faute de temps, aucune information sur les poursuites pénales ou les réactions publiques vis-à-vis des Afghans portant des tatouages de style occidental ou des symboles chrétiens tatoués n'a pu être trouvée.

(117) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 8-9.

(118) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 8-9.

(119) USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), pp. 14-15; New York Times (The), A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 ([url](#)).

(120) New York Times (The), A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 ([url](#)).

(121) US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 7 November 2017 ([url](#)), p. 16.

(122) USCIRF, Annual Report 2017 – Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)).

(123) Reuters, In Afghanistan, Catholic priest hopes for Pope sympathetic to Islam, 13 March 2013 ([url](#)).

(124) ItalyEurope24, After 60 years serving the needy, nuns leave Kabul, 28 March 2017 ([url](#)); AsiaNews.it, Fr. Moretti: The Little Sisters of Jesus, for 60 years, Afghan among Afghans, 21 March 2017 ([url](#)).

(125) New York Times (The), A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 ([url](#)); US, CRS, Afghanistan: post-Taliban governance, security, and U.S. policy, 7 November 2017 ([url](#)), p. 16.

(126) Sweden, Lifos, Tatueringar i Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)), p.4; WFP, WFP provides nutritional support for Kuchi women in Southern Afghanistan, 31 January 2013 ([url](#)).

(127) Sweden, Lifos, Tatueringar i Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)), p.4.

(128) Sweden, Lifos, Tatueringar i Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)), p.4.

La première dame d'Afghanistan, Rula Ghani, qui est d'origine libanaise chrétienne, est une personnalité importante ⁽¹²⁹⁾. D'après le quotidien *The Guardian*, des religieux conservateurs et des personnalités politiques qui lui reprochaient d'être chrétienne l'ont attaquée verbalement ⁽¹³⁰⁾. Ces personnes l'auraient qualifiée de «menace potentielle pour les valeurs islamiques» ⁽¹³¹⁾.

2.4 Façon dont la société traite et considère les blasphémateurs, les athées ou les laïques

De nombreuses sources expliquent que la société ne tolère généralement pas les violations apparentes des préceptes de l'islam. L'Union internationale humaniste et laïque (UIHL), une ONG reconnue par les Nations unies, qui rédige chaque année un rapport sur la discrimination contre les non-religieux et les athées, a écrit dans son rapport de 2016 qu'en Afghanistan, les personnes accusées de blasphème ou de diffamation de la religion peuvent être la cible de violences ⁽¹³²⁾. Le rapport de 2015 sur la liberté religieuse internationale du département d'État des États-Unis indique que plusieurs exécutions sommaires ont eu lieu en 2015 en Afghanistan pour «infractions religieuses présumées» ⁽¹³³⁾. D'après la BBC, les individus considérés comme étant des «apostats» risquent d'être battus à mort par des personnes ordinaires avant même d'avoir comparu devant un tribunal ⁽¹³⁴⁾. LandInfo, le service indépendant d'information sur les pays d'origine de la Norvège, explique, par ailleurs, que la société afghane est peu tolérante à l'égard des critiques visant les convictions religieuses qui sont considérées comme contraires à l'islam et l'expression de ces opinions, si elle est publique, peut donner lieu à de vives réactions ⁽¹³⁵⁾. Un exemple significatif de violence populaire en réaction à une transgression présumée de l'islam a eu lieu en mars 2015, lorsqu'une jeune femme appelée Farkhunda Malikzada a été assassinée à Kaboul par un groupe d'hommes en colère après avoir été accusée à tort d'avoir brûlé le *Quran*. La foule l'a lapidée, l'a écrasée et a incendié son corps sans que la police ou le public qui assistaient à la scène ne lèvent le petit doigt ⁽¹³⁶⁾. Douze hommes ont été reconnus coupables et condamnés à purger une peine de 16 à 20 ans de prison; 7 officiers de police impliqués dans l'attaque ont écopé d'une peine d'emprisonnement avec sursis de 2 ans et ont échappé à la prison ⁽¹³⁷⁾.

L'UIHL souligne que «s'arroger ou défendre le droit de critiquer, d'abandonner, ou de renoncer à l'islam est considéré comme un tabou, même par les nombreux Afghans qui adhèrent à des valeurs largement démocratiques» ⁽¹³⁸⁾. Les groupes tels que les athées, les laïques ou les convertis, dont les opinions peuvent être considérées comme dévoyées du chemin de l'islam, doivent s'autocensurer et ne peuvent pas exprimer publiquement leurs opinions personnelles ou leur relation à l'islam ⁽¹³⁹⁾ au risque de s'exposer à des sanctions ou

⁽¹²⁹⁾ Guardian (The), Rula Ghani, the woman making waves as Afghanistan's new first lady, 6 November 2014 ([url](#)); Diplomat (The), Rula Ghani, Afghanistan's unusually prominent first lady, 7 December 2014 ([url](#))

⁽¹³⁰⁾ Guardian (The), Rula Ghani, the woman making waves as Afghanistan's new first lady, 6 November 2014 ([url](#))

⁽¹³¹⁾ Diplomat (The), Rula Ghani, Afghanistan's unusually prominent first lady, 7 December 2014 ([url](#))

⁽¹³²⁾ IHEU, Freedom of Thought Report 2016 – Afghanistan, 1 November 2016 ([url](#)).

⁽¹³³⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2015 - Afghanistan, 10 August 2016 ([url](#)), pp. 11-12.

⁽¹³⁴⁾ BBC News, Controversy of apostasy in Afghanistan, 14 January 2014 ([url](#)).

⁽¹³⁵⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Ateister, 26 August 2014 ([url](#)), p. 2-4.

⁽¹³⁶⁾ FP, A year later, still no justice for Farkhunda, 1 April 2016 ([url](#)); BBC News, Documentary: Farkhunda – the making of a martyr [Online Video], 12 August 2015 ([url](#)).

⁽¹³⁷⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 7; See also, FP, A year later, still no justice for Farkhunda, 1 April 2016 ([url](#)).

⁽¹³⁸⁾ IHEU, Freedom of Thought Report 2016 – Afghanistan, 1 November 2016 ([url](#)).

⁽¹³⁹⁾ IHEU, Freedom of Thought Report 2015 – Afghanistan, 10 December 2015 ([url](#)), p. 284.

des violences ⁽¹⁴⁰⁾. De même, ces groupes doivent également sembler musulmans en apparence et adopter les comportements culturels et religieux que leur environnement local attend d'eux, sans que cela ne reflète leurs convictions intimes ⁽¹⁴¹⁾.

S'agissant de la question de savoir s'il existe une communauté organisée que les Afghans peuvent rejoindre, le codirecteur du réseau d'analystes de l'Afghanistan (AAN), Thomas Ruttig, a expliqué, lors d'un séminaire ACCORD tenu en 2016 en langue allemande, qu'il n'existe pas de «mouvement athée» en Afghanistan ⁽¹⁴²⁾. Plusieurs pages Facebook de groupes se qualifiant eux-mêmes d'organisations athées afghanes ont été trouvées dans le cadre des recherches menées pour le présent rapport, mais aucune information sur leurs activités (notamment s'ils sont basés en Afghanistan) n'a pu être trouvée ⁽¹⁴³⁾.

D'autres sources ont souligné qu'entre 1978 et 1992, le gouvernement communiste du parti démocratique populaire afghan (PDPA) a fait pression pour que des valeurs laïques et des réformes soient adoptées en Afghanistan ⁽¹⁴⁴⁾ et s'est aligné sur l'Union soviétique «athée» ⁽¹⁴⁵⁾. Le programme du gouvernement PDPA, qui a été imposé dans un contexte de «vaste répression» ⁽¹⁴⁶⁾, a conduit à l'assassinat et à la torture de milliers de personnes ⁽¹⁴⁷⁾. En relisant le présent rapport, Neamat Nojumi a souligné que d'anciens membres et dirigeants du PDPA vivent librement en Afghanistan; ils sont présents dans la plupart des organes du gouvernement et ont été élus à des charges politiques ⁽¹⁴⁸⁾. Par exemple, d'anciens membres du PDPA, comme le vice-président Abdul Rashid Dostum, font encore partie du gouvernement actuel ⁽¹⁴⁹⁾.

2.5 Situation des baha'i

Des sources indiquent que, en 2007, la direction générale des fatwas et des comptes, qui relève de la Cour suprême, a lancé une *fatwa* déclarant que la confession baha'i est une forme de blasphème ⁽¹⁵⁰⁾. En vertu de cette décision, les pratiquants baha'i et les convertis à la foi baha'i sont considérés comme des «infidèles» ou des «apostats» ⁽¹⁵¹⁾; toutefois, en 2016, aucun cas de pratiquants baha'i accusés de l'un ou l'autre délit n'a été signalé ⁽¹⁵²⁾.

⁽¹⁴⁰⁾ IHEU, Freedom of Thought Report 2015 – Afghanistan, 10 December 2015 ([url](#)), p. 284; Norway, LandInfo, Afghanistan: Situasjonen for kristne og konvertitter, 4 September 2013 ([url](#)), p.9; Norway, LandInfo, Afghanistan: Ateister, 26 August 2014 ([url](#)), p. 2-4.

⁽¹⁴¹⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Situasjonen for kristne og konvertitter, 4 September 2013 ([url](#)), p.9.

⁽¹⁴²⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengespraches mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 9.

⁽¹⁴³⁾ Afghan Atheists Organization [Facebook], posted on: 7 September 2017 ([url](#)); Afghan Atheists [Facebook], posted on: 28 September 2017 ([url](#)).

⁽¹⁴⁴⁾ Al, Women in Afghanistan: Pawns in men's power struggles, 1 November 1999 ([url](#)); Barfield, T., Afghanistan: A Cultural and Political History, 2012, pp. 228-229.

⁽¹⁴⁵⁾ Barfield, T., Afghanistan: A Cultural and Political History, 2012, pp. 228.

⁽¹⁴⁶⁾ Al, Women in Afghanistan: Pawns in men's power struggles, 1 November 1999 ([url](#)).

⁽¹⁴⁷⁾ BBC News, Kabul's prison of death, 27 February 2006 ([url](#)); BBC News, Afghanistan's turbulent history, 21 November 2008 ([url](#)); Human Rights Watch, Backgrounder on Afghanistan, 23 October 2001 ([url](#)), p. 1-2.

⁽¹⁴⁸⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁴⁹⁾ Riedel, B., The warlord who defines Afghanistan, 27 July 2014 ([url](#)).

⁽¹⁵⁰⁾ USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2; USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4.

⁽¹⁵¹⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 4; USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 2.

⁽¹⁵²⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 7.

2.6 Situation des hindous et des sikhs

On estime à quelque 900 personnes le nombre d'hindous et de sikhs en Afghanistan ⁽¹⁵³⁾. D'après Reuters, il reste moins de 220 familles hindoues et sikhes en Afghanistan; un grand nombre de ces familles ont quitté le pays ou se sont installées à Kaboul, Ghazni et Nangarhar ⁽¹⁵⁴⁾. Des membres des communautés minoritaires, telles que les hindous et les sikhs, siègent parfois au gouvernement ⁽¹⁵⁵⁾; en vertu de la Constitution, ils sont reconnus et protégés au même titre que les musulmans ⁽¹⁵⁶⁾. Un siège des 249 sièges de la Chambre basse du Wolesi Jirga leur est attribué ⁽¹⁵⁷⁾. Cependant, des sources indiquent également que les hindous et les sikhs font l'objet de discrimination sociétale ⁽¹⁵⁸⁾ et de harcèlement; d'autres ont signalé des cas de violence sociétale ⁽¹⁵⁹⁾, d'écoliers victimes de harcèlement et de personnes endeuillées harcelées lors de cérémonies d'incinération ⁽¹⁶⁰⁾, qui ont nécessité une intervention policière ⁽¹⁶¹⁾. En 2012, une foule de musulmans aurait attaqué un cortège funèbre hindou ⁽¹⁶²⁾. Dans un article publié en 2017 par *The National*, le quotidien émirati, une famille sikhe afghane établie aux Émirats arabes unis explique qu'elle doit célébrer le Diwali de façon discrète, parce que les «grandes célébrations» de leur foi pourraient être dangereuses ⁽¹⁶³⁾.

Pour plus d'informations sur le traitement des chiites, des hazaras et des groupes minoritaires par les insurgés, veuillez consulter EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽¹⁶⁴⁾.

2.7 Façon dont les talibans perçoivent et traitent ceux qu'ils considèrent être des «apostats»

Les talibans contrôlent et punissent les populations dans les régions sous leur contrôle; ils ont menacé ou tué des mollahs, des religieux et des chefs religieux qui prêchaient contre eux ou transgressaient leurs interprétations de l'islam ⁽¹⁶⁵⁾. Par exemple, en 2013, les talibans ont tué un religieux dans la province de Kunar et ont laissé une note sur son corps précisant qu'il avait été tué pour avoir célébré une cérémonie funéraire pour des «apostats» décédés, c'est-à-dire des membres des forces de sécurité du gouvernement afghan ⁽¹⁶⁶⁾. En 2017, le *New York*

⁽¹⁵³⁾ USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽¹⁵⁴⁾ Reuters, Afghanistan's dwindling Sikh, Hindu communities flee new abuses, 23 June 2016 ([url](#)).

⁽¹⁵⁵⁾ US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban governance, security, and U.S. policy, 7 November 2017 ([url](#)), p. 16.

⁽¹⁵⁶⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁵⁷⁾ Huffpost, The few remaining Hindus and Sikhs in Afghanistan fight for one seat in its Parliament, 24 September 2016 ([url](#)).

⁽¹⁵⁸⁾ US, CRS, Afghanistan: post-Taliban governance, security, and U.S. policy, 7 November 2017 ([url](#)), p. 16.

⁽¹⁵⁹⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), pp. 14-15. See also: UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Hindus and Sikhs, February 2017 ([url](#)).

⁽¹⁶⁰⁾ Al Jazeera, The decline of Afghanistan's Hindu and Sikh communities, 1 January 2017 ([url](#)); USCIRF, 2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽¹⁶¹⁾ Reuters, Afghanistan's dwindling Sikh, Hindu communities flee new abuses, 23 June 2016 ([url](#)).

⁽¹⁶²⁾ National (The), Afghan Hindus and Sikhs celebrate Diwali without 'pomp and splendour' amid fear, 19 October 2017 ([url](#)).

⁽¹⁶³⁾ National (The), Afghan Hindus and Sikhs celebrate Diwali without 'pomp and splendour' amid fear, 19 October 2017 ([url](#)).

⁽¹⁶⁴⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

⁽¹⁶⁵⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), pp. 1-2, 13-14.

⁽¹⁶⁶⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2013 - Afghanistan, 28 July 2014 ([url](#)), p.9.

Times révélait que, d'après les autorités, des érudits islamiques (*oulémas*) ayant des vues plus libérales ou contestant l'idéologie des talibans étaient de plus en plus pris pour cible par les talibans depuis 2015 ⁽¹⁶⁷⁾. D'après BBC News, l'augmentation des incidents ciblant ces oulémas est imputable au changement d'attitude imprimé par Hibatullah Akhundzada, chef des talibans depuis 2016, tenant de la ligne dure, et personnalité éminente des tribunaux talibans ⁽¹⁶⁸⁾. Le *New York Times* souligne que, dans la province du Badakhshan, le département des affaires religieuses a signalé la mort de 20 *oulémas* pendant la seule année 2017, contre 110 au cours des 16 dernières années ⁽¹⁶⁹⁾. Autre exemple: celui d'un érudit islamique tué à Kandahar en mai 2017, parce que les talibans affirmaient qu'il avait déclaré que «la guerre sainte actuellement en cours en Afghanistan était illégitime» ⁽¹⁷⁰⁾.

En 2010 et 2011, les talibans ont tué des missionnaires chrétiens et des étrangers qu'ils soupçonnaient de vouloir convertir des Afghans au christianisme ⁽¹⁷¹⁾. Plus récemment, en 2014, un pasteur sud-africain et ses deux enfants ont trouvé la mort dans un attentat suicide orchestré par les talibans; la famille du pasteur a déclaré qu'il ne cherchait pas à convertir les Afghans, tandis que les talibans ont affirmé qu'il dirigeait un «groupe secret de missionnaires chrétiens» ⁽¹⁷²⁾. Faute de temps, il n'a pas été possible de trouver des exemples à partir de 2014.

2.8 Façon dont l'EI dans la province du Khorasan considère et traite les «apostats»

L'État islamique (EI) promeut l'idéologie *takfiri*, qui met l'accent sur les personnes considérées comme «portant atteinte à l'islam» ⁽¹⁷³⁾. Le *takfir* est une déchéance du statut de musulman, celui-ci devenant incroyant (*kafir*), et sanctionne la violence à l'égard des dirigeants musulmans qui «ne sont pas suffisamment religieux» ⁽¹⁷⁴⁾. D'après l'EI, les gouvernements musulmans qui coopèrent avec les États-Unis sont des *murtadd*, c'est-à-dire des apostats trahissant l'islam, qui sont considérés comme des cibles légitimes d'actes de violence; sont visés les alliés musulmans de l'Occident, mais aussi les personnes qui pratiquent des formes «impures» de l'islam, notamment les non-sunnites ⁽¹⁷⁵⁾, les sunnites qui pratiquent le soufisme ou les écoles mystiques de l'islam ⁽¹⁷⁶⁾. Les fondateurs de l'EI en Afghanistan, connu sous le nom d'«État islamique de la province du Khorasan» (ISKP), embrassent l'idéologie *takfiri* de ceux qu'ils considèrent être des apostats et ils estiment qu'il est légitime d'assassiner ceux qui collaborent avec des gouvernements *murtadd* (apostats) ⁽¹⁷⁷⁾.

Des sources indiquent que l'ISKP a mené des attaques contre ceux qu'il estime être des «apostats», par exemple:

⁽¹⁶⁷⁾ New York Times (The), Taliban target: scholars of Islam, 28 May 2017 ([url](#)).

⁽¹⁶⁸⁾ BBC News, Profile: New Taliban chief Mawlawi Hibatullah Akhunzada, 26 May 2016 ([url](#)).

⁽¹⁶⁹⁾ New York Times (The), Taliban target: scholars of Islam, 28 May 2017 ([url](#)).

⁽¹⁷⁰⁾ New York Times (The), Taliban target: scholars of Islam, 28 May 2017 ([url](#)).

⁽¹⁷¹⁾ VOA, Taliban claims responsibility for killing 'Christian missionaries', 6 August 2010 ([url](#)); AFP, Afghan Christians live in fear and hiding, 31 January 2011 ([url](#)).

⁽¹⁷²⁾ Christian Today, Church mourns pastor and children killed by Taliban suicide bombing in Afghanistan, 1 December 2014 ([url](#)).

⁽¹⁷³⁾ RFE/RL, IS's looming death could be hiding bad news, 26 December 2016 ([url](#)).

⁽¹⁷⁴⁾ Oxford Dictionary of Islam, Takfir, Oxford Islamic Studies Online, n.d., ([url](#)).

⁽¹⁷⁵⁾ RFE/RL, IS's looming death could be hiding bad news, 26 December 2016 ([url](#)).

⁽¹⁷⁶⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁷⁷⁾ Osman, B., Messages in chalk: 'Islamic State' haunting Afghanistan?, 17 November 2014 ([url](#)), p. 3, 7, 8.

- les personnes travaillant avec le gouvernement ou des organes législatifs; par exemple, à Kaboul, en 2016, un membre du conseil provincial considéré comme étant un «apostat» a été blessé dans une attaque ⁽¹⁷⁸⁾;
- les personnes travaillant pour ou soutenant le gouvernement, notamment les enseignants ou les médecins, que le groupe peut considérer comme étant des apostats ⁽¹⁷⁹⁾; les juges et le personnel des services judiciaires qui ont été qualifiés d'apostats, par exemple ceux qui ont été visés lors de l'attentat contre la Cour suprême en 2017 ⁽¹⁸⁰⁾;
- les chiites hazaras et les personnes qui «contestent le droit de les tuer» sont également considérés comme étant des apostats ⁽¹⁸¹⁾; dans sa relecture du présent rapport, la MANUA a indiqué que l'ISKP appelle plutôt les chiites *rafida* ou *mushrikeen* (ceux qui servent plusieurs dieux) ou hérétiques ⁽¹⁸²⁾;
- les talibans ⁽¹⁸³⁾; l'ISKP considère que les talibans observent des coutumes et traditions tribales qui sont contraires à la *charia* islamique; les points de vue extrémistes des deux groupes sont antinomiques, les talibans étant principalement nationalistes tandis que l'EI se veut panislamique ⁽¹⁸⁴⁾. L'EI qualifie les talibans de groupe «apostat» ⁽¹⁸⁵⁾;
- ceux qu'ils estiment travailler pour les talibans ⁽¹⁸⁶⁾. En 2015, des sources d'informations ont indiqué que l'ISKP dans la province de Nangarhar a publié une vidéo sur les réseaux sociaux montrant l'exécution de 10 hommes qualifiés d'«apostats» parce qu'ils aidaient les talibans présents dans la province, ou parce qu'ils partageaient les vues du gouvernement. On leur a bandé les yeux et ils ont été forcés de s'agenouiller sur des explosifs qui ont ensuite été déclenchés ⁽¹⁸⁷⁾.

Pour plus d'informations sur les autres personnes visées par des éléments hostiles au gouvernement, veuillez consulter EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽¹⁸⁸⁾.

2.9 Éviter d'être pris pour cible et solliciter une assistance

L'Union internationale humaniste et laïque (UIHL), une ONG reconnue par les Nations unies qui rédige chaque année un rapport sur la discrimination contre les non-religieux et les athées, écrit dans son rapport 2016 que, en Afghanistan, seuls quelques d'incidents dirigés contre des non-croyants et des apostats sont signalés, car, généralement, «de nombreux convertis et

⁽¹⁷⁸⁾ Osman, B., With an active cell in Kabul, ISKP tries to bring sectarianism to the Afghan war, 19 October 2016 ([url](#)).

⁽¹⁷⁹⁾ Osman, B., ISKP's battle for minds, 12 December 2016 ([url](#)).

⁽¹⁸⁰⁾ LWJ, Islamic State claims suicide attack outside Afghanistan's Supreme Court, 8 February 2017 ([url](#)).

⁽¹⁸¹⁾ Osman, B., With an active cell in Kabul, AAN, 19 October 2016 ([url](#)).

⁽¹⁸²⁾ UNAMA, email, 2 October 2017. La MANUA a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽¹⁸³⁾ Osman, B., ISKP's battle for minds, 12 December 2016 ([url](#)).

⁽¹⁸⁴⁾ Diplomat (The), Revealed: Why ISIS hates the Taliban, 29 January 2016 ([url](#)); LWJ, The Islamic State's obsession with al Qaeda and the Taliban, 20 January 2016 ([url](#)).

⁽¹⁸⁵⁾ LWJ, Taliban and Islamic State clash in eastern Afghanistan, 1 May 2017 ([url](#)).

⁽¹⁸⁶⁾ Osman, B., With an active cell in Kabul, AAN, 19 October 2016 ([url](#)).

⁽¹⁸⁷⁾ KP, ISIS release horrific execution video, claiming to be filmed in Afghanistan, 10 August 2015 ([url](#)); RFE/RL, Why the Taliban criticized an IS video as 'horrific' and 'un-Islamic', 13 August 2015 ([url](#)); RFE/RL, Taliban condemns IS video of Afghan prisoners being blown up, 12 August 2015 ([url](#)).

⁽¹⁹²⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

dissidents de l'islam ont simplement trop peur de s'exprimer» (189). Des sources indiquent que, en Afghanistan, les convertis au christianisme doivent dissimuler leurs croyances religieuses (190). D'après Thomas Ruttig, le cofondateur du réseau d'analystes de l'Afghanistan (AAN), un organisme de recherche indépendant, pour qu'un converti soit suspecté de s'être converti au christianisme ou d'avoir renoncé à ses croyances, des éléments déclencheurs concrets doivent être observés: la personne tient des propos inappropriés au cours d'une discussion enflammée, ou elle exprime publiquement un signe ou une action clairement chrétiens. Thomas Ruttig précise que les chrétiens ont tendance, par conséquent, à réciter leurs prières en petits groupes dans des lieux spécifiques. Selon lui, il est possible que ces lieux soient surveillés par les services secrets (191). Aucune information corroborant cette affirmation n'a pu être trouvée.

S'agissant de la possibilité d'être démasqué, Thomas Ruttig a expliqué, lors du séminaire ACCORD tenu en 2016, qu'une personne ayant renoncé à l'islam, ou ne souhaitant plus prendre part à la vie culturelle/religieuse, continue cependant de célébrer les rites religieux traditionnels pour se «camoufler». Il a indiqué qu'il est assez facile pour un musulman de dissimuler le fait qu'il a renoncé à sa foi, de nombreux musulmans ne se rendant pas régulièrement à la mosquée; une personne ne fréquentant pas la mosquée ne serait donc pas automatiquement suspectée de s'être convertie au christianisme. Il a, cependant, précisé qu'il ne connaissait pas de cas où la conversion d'une personne avait été tolérée après avoir été mise au jour, les principaux problèmes provenant de la famille et du voisinage (192).

Un sondage réalisé en 2012 sur les attitudes des musulmans par le Pew Research Center auprès de 1 509 musulmans afghans à l'intérieur du pays a révélé que quelque 61 % des personnes interrogées se rendent à la mosquée au moins une fois par semaine, que 88 % prient cinq fois par jour et que 93 % respectent le jeûne du ramadan (193). Thomas Ruttig a expliqué qu'il existe quelques athées en Afghanistan, mais que même les laïques convaincus se rendent parfois à la mosquée et qu'ils doivent observer certaines coutumes islamiques. La laïcité est «tolérée» tant que la personne prend part à certaines activités religieuses islamiques et qu'elle ne fait pas campagne contre l'islam (194). De même, le rapport 2014 de LandInfo sur les athées en Afghanistan a montré que les athées et les non-croyants ne sont pas la cible d'attaques tant qu'ils ne manquent pas publiquement de respect à l'islam. La même source indique que les limites de ce qui peut être exprimé publiquement en Afghanistan varient tant géographiquement que socialement entre les zones urbaines et rurales. Dans les milieux libéraux, parmi les personnes instruites vivant dans les villes, les discussions critiques à l'égard des questions religieuses sont davantage tolérées, bien qu'elles puissent également entraîner des sanctions (195).

Le rapport 2012 sur la liberté religieuse internationale du département d'État des États-Unis indique que les convertis de l'islam qui étaient alors emprisonnés avaient difficilement accès à l'aide juridique, les avocats refusant de les défendre (196). L'Institut de l'ordre international

(189) IHEU, Freedom of Thought Report 2016 – Afghanistan, 2016 ([url](#)).

(190) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 9; BBC News, Controversy of apostasy in Afghanistan, 14 January 2014 ([url](#)).

(191) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 10-11.

(192) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 9.

(193) Pew Research Center, The World's Muslims: Unity and Diversity, 8 August 2012 ([url](#)), pp. 25, 43, 46, 54.

(194) ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 9.

(195) Norway, LandInfo, Afghanistan: Ateister, 26 August 2014 ([url](#)), p. 2-4.

(196) USDOS, International Religious Freedom Report for 2012 - Afghanistan, 20 May 2013 ([url](#)), p. 8.

des avocats pour les droits de l'homme (IBAHRI) explique, dans un document de 2014 sur la profession juridique en Afghanistan, que les avocats eux-mêmes rencontrent des problèmes lorsqu'ils défendent des cas controversés; par exemple, s'ils représentent des apostats, ils sont eux-mêmes fréquemment taxés d'apostasie. Par ailleurs, ils subissent des pressions de la part de leurs collègues et de leurs proches, qui les poussent à ne pas s'occuper de ces affaires. Les avocats de la défense qui ont accepté ce genre d'affaires ont reçu des menaces de mort et ont fait l'objet de «pressions et de condamnations de la part du secteur judiciaire et du public en général» ⁽¹⁹⁷⁾. Faute de temps, il n'a pas été possible de trouver des informations supplémentaires et plus récentes sur les athées en Afghanistan.

2.10 Délits moraux dans l'islam

Pour plus d'informations sur le délit d'adultère (*zina*), veuillez vous reporter au [chapitre 3.6](#).

⁽¹⁹⁷⁾ IBARHI, The rule of law, democracy and the legal profession in the Afghan context, January 2014 ([url](#)), p.15.

3. Ciblage à caractère sexiste par la société

3.1 Position des femmes dans la société

La position des femmes et des filles dans la société afghane s'inscrit dans une constellation de mœurs, de normes et de valeurs ancrées dans des traditions familiales, religieuses, tribales et coutumières ⁽¹⁹⁸⁾. La société afghane est caractérisée par des attitudes et des structures sociétales profondément enracinées qui renforcent la discrimination sexiste à l'égard des filles et des femmes ⁽¹⁹⁹⁾. La culture et la tradition influencent fortement la position dominante des hommes, qui sont chargés d'assurer la protection, la sécurité et les besoins globaux de la famille; cela est étroitement lié aux notions d'honneur et de honte; les femmes sont chargées de la vie domestique ⁽²⁰⁰⁾ et sont placées dans une situation de subordination ⁽²⁰¹⁾, bien que l'on constate une plus grande conscience des droits des femmes dans la société ⁽²⁰²⁾. Cependant, les attitudes et les modes de comportement socioculturels traditionnels renforcent le statut social inférieur des femmes et deviennent des facteurs contribuant à la violence sexiste ⁽²⁰³⁾. Les codes tribaux coutumiers organisés de façon traditionnelle, tels que le *pachtounwali*, empêchent également les femmes d'avoir accès à des libertés et des droits fondamentaux ⁽²⁰⁴⁾. Les femmes et les filles déplacées sont particulièrement vulnérables aux contraintes à caractère sexospécifique s'agissant de l'accès aux moyens de subsistance, à l'éducation et aux services; ne bénéficiant plus du soutien de leur famille et de leur communauté, elles sont également plus vulnérables à la marginalisation et à la violence ⁽²⁰⁵⁾.

Les Nations unies décrivent le gouvernement afghan comme un «partenaire sincère et résolu» pour remédier au problème de la violence à l'encontre des femmes face aux défis majeurs qui entravent leur pleine participation à la société ⁽²⁰⁶⁾. La loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVAW), instaurée par décret présidentiel en 2009, érige en infractions 22 formes de violence à l'encontre des femmes; il s'agit du principal instrument de protection juridique relatif à la violence sexiste ⁽²⁰⁷⁾; quant à la Constitution de 2004, elle garantit l'égalité des femmes et les hommes devant la loi ⁽²⁰⁸⁾. Depuis la chute des talibans, des progrès majeurs, tels que ceux-ci, ont été accomplis en matière de renforcement des régimes de protection juridique des femmes en Afghanistan; cependant, des lacunes importantes dans la

⁽¹⁹⁸⁾ Nojumi, N. et al., *Life and Security in Rural Afghanistan*, 2009, ([url](#)), pp. 35-36.

⁽¹⁹⁹⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 9; IWPR, *The shame of having daughters*, 30 January 2017 ([url](#)); AIHRC, *National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan*, 2013 ([url](#)), pp. 7-9; CSHRN and OMCT, *Shadow Report to the Committee Against Torture*, March 2017 ([url](#)), pp. 20-21.

⁽²⁰⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; AREU and SCA, *The Other Side of Gender Inequality: Men and Masculinities in Afghanistan*, January 2016 ([url](#)), p.44-45; USIP, *Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016*, 29 August 2017 ([url](#)), pp. 31-33, 34-35.

⁽²⁰¹⁾ USIP, *Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016*, 29 August 2017 ([url](#)), p. 32; AIHRC, *Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017*, October 2017 ([url](#)).

⁽²⁰²⁾ Asia Foundation, *The evolving role of women in a politically uncertain Afghanistan*, 7 December 2016 ([url](#)).

⁽²⁰³⁾ AIHRC, *National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan*, 2013 ([url](#)), pp. 96-98.

⁽²⁰⁴⁾ FRC, *Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life*, 5 April 2017 ([url](#)), p.55; AREU and SCA, *The Other Side of Gender Inequality: Men and Masculinities in Afghanistan*, January 2016 ([url](#)), p.45.

⁽²⁰⁵⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on his mission to Afghanistan, 12 April 2017, ([url](#)), pp. 11-12; NRC and TLO, *Listening to Women and Girls Displaced to Urban Afghanistan*, January 2015 ([url](#)), p.26.

⁽²⁰⁶⁾ UNSG, *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security*, 15 September 2017 ([url](#)), para. 56.

⁽²⁰⁷⁾ UNAMA, *Justice Through the Eyes of Afghan Women*, April 2015 ([url](#)), p.11; Afghanistan, *Law of 2009 on Elimination of Violence Against Women*, 2009 ([url](#)).

⁽²⁰⁸⁾ Afghanistan, *Constitution of Afghanistan*, 26 January 2004 ([url](#)), Article 22.

mise en œuvre de mesures de protection contre la violence sexiste et l'accès des femmes à la justice demeurent un problème ⁽²⁰⁹⁾. En dépit des efforts et des progrès enregistrés par le gouvernement et les groupes de défense des droits, la violence à l'égard des femmes dans la société afghane reste toutefois endémique et n'est généralement pas dénoncée ⁽²¹⁰⁾. Les Nations unies ont observé que 87 % des femmes afghanes subissent des violences au cours de leur vie et que 62 % d'entre elles en sont victimes à de multiples reprises ⁽²¹¹⁾. Dans une entrevue accordée à EASO aux fins du présent rapport, une haute représentante de l'ONG «Femmes pour les femmes afghanes» (WAW), qui anime un réseau d'activités de soutien et de refuges pour les femmes en Afghanistan, a expliqué que la situation des femmes est étroitement liée à la situation plus générale en matière de sécurité dans le pays, notant que la dégradation de la sécurité restreint la liberté de circulation des femmes, les familles se montrant plus réticentes à envoyer les femmes et les enfants au travail ou à l'école. Par ailleurs, elle a expliqué que plus un lieu ou un quartier devient dangereux et plus le contrôle exercé par le gouvernement est faible, moins les femmes victimes de violence sexiste sont susceptibles d'obtenir de l'aide ⁽²¹²⁾.

Pour des informations détaillées sur la situation socioéconomique et la position dans la société des femmes dans les villes ainsi que pour des informations supplémentaires sur les questions de protection et de mobilité, veuillez consulter EASO Country of Origin Information Report: Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan. Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif et Hérât) ⁽²¹³⁾.

3.2 Codes vestimentaires et normes comportementales

Les femmes doivent généralement être accompagnées par un chaperon, un collègue ou un tuteur masculin pour sortir de la maison ⁽²¹⁴⁾, bien que cela ne soit pas le cas dans les villes principales telles que Hérât, Mazar et Kaboul ⁽²¹⁵⁾. En Afghanistan, la tenue vestimentaire,

⁽²⁰⁹⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 September 2017 ([url](#)), para. 30. UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), pp. 31-33; UN Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), paras. 10, 13; Nojumi, N. et al., Life and Security in Rural Afghanistan, 2009, p. 37; CSHRN and OMCT, Shadow Report to the Committee Against Torture, March 2017 ([url](#)), pp. 20-21; Pajhwok Afghan News, Progress on human rights promotion in Afghanistan underlined, 14 August 2017 ([url](#)); UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), p. 6-8; USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), pp. 31-32.

⁽²¹⁰⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), para. 29; UNAMA, A Way To Go, 16 December 2013 ([url](#)), p. 4; AIHRC, Shadow Report on the Realization and Implementation of the UN Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment in Afghanistan, 17 May 2017 ([url](#)), p.12; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 33-34.

⁽²¹¹⁾ AFP, A safe place for Afghanistan's abused women, 27 May 2017 ([url](#)).

⁽²¹²⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017. WAW est une organisation non gouvernementale en activité dans 13 provinces, qui fournit des services, des conseils et de l'aide aux femmes afghanes victimes de violence sexiste. Pour plus d'informations, voir aussi: AIHRC, Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017, October 2017 ([url](#)).

⁽²¹³⁾ EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#))

⁽²¹⁴⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 26; Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 109-110.

⁽²¹⁵⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

l'apparence et le comportement des femmes, en particulier en public, sont soumis à de sévères restrictions⁽²¹⁶⁾. Neamat Nojumi a expliqué que les femmes n'ont pas choisi de porter la *burka* en public; elle leur a été imposée par des comportements religieux et coutumiers à l'égard du rôle public des femmes⁽²¹⁷⁾. Les femmes portent un voile, la *burka*, en public, même à Kaboul, pour se sentir plus protégées et pour respecter les traditions religieuses et sociétales; cependant, bien qu'il permette de réduire le harcèlement sexuel à l'extérieur du foyer, le voile ne protège pas les femmes de ce même harcèlement⁽²¹⁸⁾, qui reste un problème courant, notamment dans les zones urbaines⁽²¹⁹⁾. À Hérât, la majorité des femmes portent une *burka*, à l'exception de quelques femmes plus instruites ou ayant vécu en Iran ou à l'étranger, qui portent d'autres versions importées d'Arabie saoudite ou d'Iran, ou le long *tchador* noir⁽²²⁰⁾.

Le harcèlement public des femmes est un grave problème⁽²²¹⁾. Des sources interrogées aux fins du présent rapport ont expliqué que les femmes en Afghanistan, y compris à Kaboul, s'habillent de façon traditionnelle ou modeste pour éviter les problèmes (par exemple, pour ne pas être qualifiées de «femmes faciles») et par mesure de précaution pour se prémunir contre le harcèlement⁽²²²⁾. Dans une entrevue accordée à EASO aux fins du présent rapport, Abubakar Siddique, correspondant principal de RFE/RL, spécialisé dans la couverture de l'Afghanistan et du Pakistan, a expliqué que les femmes ne peuvent pas se promener dans les rues de Kaboul en tenue «occidentalisée», bien que cela soit davantage toléré à domicile ou lors de cérémonies telles que des mariages à Kaboul⁽²²³⁾. La haute représentante de la WAW a également déclaré que les femmes respectent les codes vestimentaires pour éviter d'être prises pour cibles et, bien que la situation soit différente dans les villes, les femmes ne s'habilleront pas «contrairement à la coutume» parce qu'en agissant de la sorte, elles mettraient leur vie en danger⁽²²⁴⁾. Dans sa relecture du présent rapport, Neamat Nojumi a indiqué que les femmes hazaras et tadjikes sont plus actives dans les sphères publiques, tandis que les femmes pachtounes, ouzbèkes et turkmènes sont moins actives en dehors de leur foyer⁽²²⁵⁾.

⁽²¹⁶⁾ RFE/RL, Afghan singer Aryana Sayeed vows the show will go on, despite threats, 17 August 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017. WAW est une organisation non gouvernementale en activité dans 13 provinces, qui fournit de l'aide aux femmes afghanes victimes de violence sexiste.

⁽²¹⁷⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽²¹⁸⁾ Netherlands (The), Ministry of Foreign Affairs, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p. 81; BBC News, Afghan artist in hiding after 'iron underwear' stunt, 12 March 2015 ([url](#)); Afghanistan Today, 'Achieving power with the burqa betrays the rights of women', 25 September 2015 ([url](#)); USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), p. 15.

⁽²¹⁹⁾ Qaane, E., Harassment of women in Afghanistan: A hidden phenomenon addressed in too many laws, AAN, 2 April 2017 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 37; WCLRF, Research on sexual harassment against women in public places, workplace, and educational institutions of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p.8.

⁽²²⁰⁾ Afghanistan Today, 'Achieving power with the burqa betrays the rights of women', 25 September 2015 ([url](#)).

⁽²²¹⁾ FP, When it comes to sexual assault, Afghanistan is all talk and no action, 21 December 2015 ([url](#)).

⁽²²²⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Programme officer, Skype interview, 7 August 2017. Le responsable des programmes qui était basé à Kaboul et qui retourne fréquemment dans le pays et qui, au cours des dernières années, s'est occupé des rapatriés pour plusieurs ONG internationales en Afghanistan. La personne de contact a souhaité rester anonyme pour des raisons de sécurité.

⁽²²³⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽²²⁴⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017. WAW est une organisation non gouvernementale en activité dans 13 provinces qui fournit des services, des conseils et de l'aide aux femmes victimes de violence sexiste.

⁽²²⁵⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

Plusieurs exemples au cours de ces dernières années illustrent les réactions vis-à-vis des femmes qui enfreignent les normes sociales relatives à la tenue vestimentaire des femmes en public:

En 2015, une artiste afghane a réalisé un projet artistique visant à souligner le problème du harcèlement sexuel en public en parcourant les rues de Kaboul vêtue d'une combinaison en métal sculpté. En moins de 8 minutes, une foule en colère l'a insultée et lui a jeté des pierres, l'obligeant à s'enfuir. Par la suite, elle a reçu des menaces de mort et est entrée dans la clandestinité ⁽²²⁶⁾.

En 2016, à Kaboul, une vague d'agressions à l'acide a obligé les femmes à prendre des mesures de protection supplémentaires: elles sont, notamment, demeurées davantage chez elles et elles ont couvert leur visage et leur corps avec des voiles ⁽²²⁷⁾. À Hérât, en 2017, deux agressions à l'acide contre des femmes ont eu lieu en public; plusieurs victimes touchées au visage ont dû être hospitalisées ⁽²²⁸⁾.

En 2017, une célèbre chanteuse afghane a fait l'objet de menaces de violence et a été vivement critiquée par des chefs religieux, qui l'ont qualifiée de «non islamique» et «contraire à la culture afghane», car elle portait des «vêtements occidentaux» et tenait des propos libéraux lors de ses représentations publiques ⁽²²⁹⁾. Des menaces d'attaque ont été proférées à l'égard d'un concert de collecte de fonds qu'elle prévoyait d'organiser à Kaboul le 19 août 2017, jour de l'indépendance afghane, au bénéfice des familles de ceux qui ont été tués par des activistes à Mirzawalang, dans la province de Sar-e Pul ⁽²³⁰⁾. Le concert a pu avoir lieu après qu'il a été décidé de l'organiser dans un lieu sécurisé ⁽²³¹⁾.

En 2017, un homme politique afghan de premier plan a posté sur son compte officiel, sur les réseaux sociaux, des photographies de l'une de ses femmes, qui portait un habit turco-islamique lui couvrant tout le corps alors qu'elle l'accompagnait lors d'un voyage officiel en Turquie. Il a été critiqué pour avoir posté publiquement les images d'une femme, mais aussi parce que sa femme portait une robe «moderne» et parce qu'elle l'avait accompagné lors d'un voyage officiel ⁽²³²⁾.

En Afghanistan, les normes culturelles liées au genre et la nécessité élémentaire de s'assurer l'appui et la protection d'un homme poussent certaines familles n'ayant pas de garçon à adopter une pratique coutumière (*bacha posh*). Une fille est sélectionnée pour être habillée et se comporter comme un garçon jusqu'à ce qu'elle atteigne la puberté ⁽²³³⁾. Les filles ayant le statut de *bacha posh* ont une apparence masculine en public, ce qui leur permet de travailler, de quitter la maison et d'apporter une aide à leurs familles; bien que cette pratique

⁽²²⁶⁾ BBC News, Afghan artist in hiding after 'iron underwear' stunt, 12 March 2015 ([url](#)).

⁽²²⁷⁾ New York Times (The), Kabul's women seek refuge indoors after a series of acid attacks, 8 October 2016 ([url](#)).

⁽²²⁸⁾ Pajhwok Afghan News, Unidentified individuals spray acid on sisters in Herat, 21 November 2017 ([url](#)).

⁽²²⁹⁾ RFE/RL, Afghan singer Aryana Sayeed vows the show will go on, despite threats, 17 August 2017 ([url](#)); Reuters, Security fears ahead of concert by 'Afghanistan's Kim Kardashian,' 16 August 2017 ([url](#)).

⁽²³⁰⁾ BBC News, Afghan female singer's video draws threats and praise, 17 August 2017 ([url](#)); RFE/RL, Afghan singer Aryana Sayeed vows the show will go on, despite threats, 17 August 2017 ([url](#)); Reuters, Security fears ahead of concert by 'Afghanistan's Kim Kardashian,' 16 August 2017 ([url](#)).

⁽²³¹⁾ BBC News, Aryana Sayeed: Kabul concert goes ahead despite threats, 20 August 2017 ([url](#)). For more information in English on the treatment of musicians in Afghanistan, see Finland, Finnish Immigration Service, Response to COI Query on musicians, persecution, protection, 3 May 2016 ([url](#)).

⁽²³²⁾ KP, Afghan politician hits back at critics regarding his wife's social media photos, 3 July 2017 ([url](#)).

⁽²³³⁾ Guardian (The), Girls will be boys in Afghanistan, November 30 2011 ([url](#)); Guardian (The), The Afghan girls raised as boys, 22 September 2014 ([url](#)); Time, I'm a woman who lived as a boy: my years as a bacha posh, 15 September 2014 ([url](#)).

soit acceptée par la société afghane comme un moyen de répondre au besoin fonctionnel d'avoir un homme dans la famille, elle est tacite ⁽²³⁴⁾. Lorsque sa famille décrète qu'elle est en âge de se marier, une fille *bacha posh* est censée retrouver une apparence féminine, épouser un homme et reprendre son rôle de femme ⁽²³⁵⁾.

3.3 Les femmes dans la sphère publique

Les femmes afghanes qui ont un rôle public et qui remettent en question les attitudes stéréotypées à l'égard des femmes font l'objet d'intimidations, de menaces, de violence et sont assassinées ⁽²³⁶⁾. D'après l'Institut des États-Unis pour la paix (USIP), «les talibans s'opposent à tout rôle public pour les femmes en Afghanistan» ⁽²³⁷⁾. Cependant, d'après un rapport du *New York Times* datant de 2015, «l'attitude répressive à l'encontre des femmes n'est pas uniquement le fait des talibans; elle est profondément ancrée dans la société» ⁽²³⁸⁾. Les femmes qui travaillent à l'extérieur, y compris les femmes plus instruites, sont fréquemment victimes de harcèlement sexuel et d'agressions sur leur lieu de travail et dans la rue ⁽²³⁹⁾. Le harcèlement sexuel des femmes sur le lieu de travail est un problème endémique et les femmes sont censées accorder des faveurs sexuelles ⁽²⁴⁰⁾.

3.3.1 Les femmes en politique

Les femmes qui jouent un rôle dans la vie publique, telles que celles qui ont été élues, se heurtent à des attitudes négatives de la part de la société, sont victimes de discrimination et de harcèlement dans l'exercice de leurs responsabilités officielles, ne sont pas placées sous la protection officielle d'agents de sécurité ⁽²⁴¹⁾ et ont reçu des menaces d'agression ⁽²⁴²⁾. En 2015, Sima Joyenda a été nommée gouverneur de la province de Ghor; elle est l'une des deux femmes nommées gouverneurs par le gouvernement d'union nationale. Cependant, peu de temps après, elle a été contrainte de quitter son poste en raison des menaces proférées par des responsables locaux et religieux et des groupes armés, et lorsque le conseil des oulémas s'est plaint et a refusé «d'obéir» à une femme gouverneur ⁽²⁴³⁾. Elle aurait également été confrontée à des protestations pour avoir tenté d'enquêter sur la lapidation publique d'une fille à Ghor (voir [chapitre 3.6 sur les délits moraux](#)) ⁽²⁴⁴⁾ et sa position sur l'accaparement des terres aurait suscité des oppositions ⁽²⁴⁵⁾.

⁽²³⁴⁾ Guardian (The), Girls will be boys in Afghanistan, November 30 2011 ([url](#)); Guardian (The), The Afghan girls raised as boys, 22 September 2014 ([url](#)); Foreign Affairs, Afghanistan's female sons, 13 April 2015 ([url](#)).

⁽²³⁵⁾ Guardian (The), The Afghan girls raised as boys, 22 September 2014 ([url](#)); Time, I'm a woman who lived as a boy: my years as a bacha posh, 15 September 2014 ([url](#)).

⁽²³⁶⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 37; BBC News, Threatened with death for working on TV, 29 April 2016 ([url](#)); USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), pp. 32, 34-35.

⁽²³⁷⁾ Rupert, J., Afghan Women Defend Their Rights Against the Taliban, USIP, 9 May 2017 ([url](#)).

⁽²³⁸⁾ New York Times (The), Afghan Policewomen Struggle Against Culture, 1 March 2015 ([url](#)).

⁽²³⁹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Qaane, E., Harassment of women in Afghanistan: A hidden phenomenon addressed in too many laws, 2 April 2017 ([url](#)).

⁽²⁴⁰⁾ Guardian (The), Outrage at video of Afghan colonel sexually exploiting woman, 2 November 2017 ([url](#)).

⁽²⁴¹⁾ Al, Afghanistan: Their lives on the line, 7 April 2015 ([url](#)), p. 43.

⁽²⁴²⁾ Al Jazeera, A new threat for Afghan women in politics, 17 November 2014 ([url](#)).

⁽²⁴³⁾ Ahmadi, S., Reality check: No justice for women in Ghor Province, AAN, 4 December 2016 ([url](#)).

⁽²⁴⁴⁾ Asia Times, Afghan investigator justifies stoning death of woman, 7 November 2015 ([url](#)).

⁽²⁴⁵⁾ Ahmadi, S., Reality check: No justice for women in Ghor Province, AAN, 4 December 2016 ([url](#)).

Dans le passé, les femmes politiques ont également été victimes d'attaques ciblées et d'assassinats ⁽²⁴⁶⁾. Dans une étude sur les élections présidentielle et provinciale de 2009 en Afghanistan, l'Institut national démocratique (NDI), une ONG promouvant la démocratie, a constaté que «presque toutes les candidates interrogées par le NDI avaient déclaré avoir reçu des lettres pendant la nuit ou des appels téléphoniques de menaces» et des menaces de mort ⁽²⁴⁷⁾. Parmi les exemples récents d'attaques perpétrées contre des femmes politiques, citons notamment:

- l'assassinat d'Angiza Shinwari, membre du conseil provincial et femme politique connue, dans un attentat à la voiture piégée à Nangarhar en 2015 ⁽²⁴⁸⁾;
- en 2014, un attentat à la voiture piégée visant Shukria Barakzai, une parlementaire militant en faveur des droits des femmes; elle a survécu à l'attentat, mais trois civils ont perdu la vie et 30 personnes ont été blessées ⁽²⁴⁹⁾.

3.3.2 Les femmes dans les forces de maintien de l'ordre et de sécurité

D'après un rapport du *New York Times* datant de 2015, les policières afghanes sont considérées comme n'étant «guère plus que des prostituées» qui déshonorent leurs familles. Cette stigmatisation a pour effet que ce sont principalement des femmes désespérées, généralement illettrées et pauvres, qui rejoignent les rangs des forces de police. D'après ce même rapport, les «rapports sexuels forcés sont monnaie courante» dans les forces de police et de nombreuses policières afghanes acceptent ce harcèlement sexuel par peur de perdre leur emploi ⁽²⁵⁰⁾. En 2012, par exemple, la Radio nationale publique (NPR), une station d'information publique basée aux États-Unis, a signalé plusieurs cas de viol au sein du corps de police de Mazar-e Sharif. Compte tenu des nombreuses rumeurs de viol et de violence sexuelle à l'égard des femmes dans les forces de police, de nombreuses policières ont honte de dire qu'elles font partie du corps de police de Mazar-e Sharif ⁽²⁵¹⁾. Des cas de viol de policières ont été signalés dans des zones plus rurales, par exemple, dans la province de Bâdghîs ⁽²⁵²⁾. Human Rights Watch a lancé une campagne en faveur de la mise en place de vestiaires et toilettes séparés, sûrs et fermant à clé pour les policières ⁽²⁵³⁾. Dans d'autres branches des forces de sécurité, les femmes sont victimes d'agression et de harcèlement sexuels de la part de leurs collègues masculins ⁽²⁵⁴⁾. Par exemple, en 2017, un colonel de l'armée de l'air a été dénoncé pour le viol de femmes placées sous sa responsabilité hiérarchique qu'il avait contraintes à avoir des relations sexuelles en échange de promotions ⁽²⁵⁵⁾. En 2017, le ministre de l'intérieur aurait créé un mécanisme destiné à enrayer le harcèlement sexuel des femmes policiers ⁽²⁵⁶⁾.

À Kaboul, les femmes travaillant dans les forces de police n'osent pas porter leur uniforme en dehors du bureau ou pour rentrer chez elles, par peur d'être vues des voisins. Même si leur

⁽²⁴⁶⁾ Guardian (The), Opinion: Afghanistan must stop the murder of its female leaders, 17 July 2012 ([url](#)); Reuters, Bomb attack in eastern Afghanistan kills female politician, 16 February 2015 ([url](#)).

⁽²⁴⁷⁾ NDI, The 2009 Presidential and Provincial Council Elections in Afghanistan, 2010 ([url](#)), p. 32.

⁽²⁴⁸⁾ Reuters, Bomb attack in eastern Afghanistan kills female politician, 16 February 2015 ([url](#)).

⁽²⁴⁹⁾ BBC News, Afghan MP Shukria Barakzai survives car attack, 16 November 2014 ([url](#)).

⁽²⁵⁰⁾ New York Times (The), Afghan Policewomen Struggle Against Culture, 1 March 2015 ([url](#)).

⁽²⁵¹⁾ NPR, For Afghan Policewomen, Sex Abuse Is A Job Hazard, 8 March 2012 ([url](#)).

⁽²⁵²⁾ Tolo News, Badghis Police Chief Accused of Raping 3 Policewomen, 22 September 2012 ([url](#)).

⁽²⁵³⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: Urgent Need for Safe Facilities for Female Police, 25 April 2013 ([url](#)).

⁽²⁵⁴⁾ New York Times (The), Op-Ed: The dangers of forcing gender equality in Afghanistan, 21 November 2017 ([url](#)).

⁽²⁵⁵⁾ Guardian (The), Outrage at video of Afghan colonel sexually exploiting woman, 2 November 2017 ([url](#)).

⁽²⁵⁶⁾ UNSG, Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence, 15 April 2017 ([url](#)), p. 10.

mari ou leur père a donné son assentiment, si d'autres membres de la famille désapprouvent leur profession, les femmes qui travaillent dans les forces de police risquent d'être victimes de violence de la part des insurgés ou d'être accusées d'actes immoraux ⁽²⁵⁷⁾. Le *New York Times* révèle, par ailleurs, que les femmes qui travaillent dans d'autres branches des forces de sécurité, comme l'armée de l'air, taisent aussi leur profession par crainte de subir des violences de la part de leur famille et des extrémistes ⁽²⁵⁸⁾.

3.3.3 Les femmes dans le journalisme

Le responsable des programmes interrogé aux fins du présent rapport a expliqué qu'à Kaboul, les femmes journalistes qui apparaissent à la télévision sont plus tolérées que dans le passé, mais elles sont encore considérées par la société comme immorales, et elles font l'objet de menaces et doivent être protégées. Les femmes journalistes qui se montrent à la télévision sans voile sont qualifiées d'«Occidentales» ou de «non-Afghanes» ⁽²⁵⁹⁾. Le Comité de sécurité des journalistes afghans (AJSC), une organisation sans but lucratif basée à Kaboul qui forme et soutient les journalistes, s'est intéressé en 2016 au harcèlement dont les femmes journalistes sont victimes; il est ressorti de cette étude que les femmes qui travaillent en tant que journalistes parmi des hommes et qui interrogent des hommes sont considérées comme des non-croyantes qui déshonorent leur famille et leur tribu ⁽²⁶⁰⁾.

Une étude réalisée en 2016 par l'AJSC a montré que 65 % des femmes journalistes interrogées ont fait l'objet de menaces et d'intimidations de la part de proches, de connaissances ou de groupes extrémistes en raison de leur rôle dans les médias ⁽²⁶¹⁾. Les femmes journalistes interrogées par RFE/RL ont déclaré que, leur visage étant connu de tous, elles sont quotidiennement victimes de harcèlement, de discrimination et de menaces, notamment de menaces de mort ⁽²⁶²⁾. Les personnes interrogées en Afghanistan ont aussi réagi négativement en présence de femmes journalistes ⁽²⁶³⁾. En 2016, un religieux membre du parlement, qui était opposé à la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVAW), a menacé de viol et de violence la journaliste qui l'interrogeait sur le statut des femmes aux fins d'un documentaire alors qu'il était filmé; cet épisode a été largement relaté ⁽²⁶⁴⁾.

Les journalistes afghanes ont été victimes d'agressions, mais elles ont aussi fait l'objet de pressions de la part de leurs familles qui souhaitent les voir quitter leur emploi ⁽²⁶⁵⁾, se couvrir le visage au travail ⁽²⁶⁶⁾, ou changer de comportement et de tenue vestimentaire (par exemple, porter une burka pour continuer de travailler) ⁽²⁶⁷⁾. Les femmes qui ont refusé d'arrêter de travailler en tant que journalistes sont harcelées et, parfois, désavouées, d'après l'AJSC ⁽²⁶⁸⁾.

⁽²⁵⁷⁾ New York Times (The), Afghan Policewomen Struggle Against Culture, 1 March 2015 ([url](#)).

⁽²⁵⁸⁾ Guardian (The), Outrage at video of Afghan colonel sexually exploiting woman, 2 November 2017 ([url](#)).

⁽²⁵⁹⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017. Le responsable des programmes qui était basé à Kaboul et qui retourne fréquemment dans le pays; au cours des dernières années, il s'est occupé des rapatriés pour plusieurs ONG internationales en Afghanistan. La personne de contact a souhaité rester anonyme pour des raisons de sécurité.

⁽²⁶⁰⁾ AJSC, The Reporting Heroes, 31 March 2016 ([url](#)), p. 10.

⁽²⁶¹⁾ AJSC, The Reporting Heroes, 31 March 2016 ([url](#)), p. 10.

⁽²⁶²⁾ VOA, Some Female Afghan Journalists Slip Back Behind Burqa, 11 October 2014 ([url](#)).

⁽²⁶³⁾ AJSC, The Reporting Heroes, 31 March 2016 ([url](#)), p. 10.

⁽²⁶⁴⁾ RFE/RL, Afghan Lawmaker Appears To Threaten Female Journalist With Rape, 11 April 2016 ([url](#)).

⁽²⁶⁵⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 22; AJSC, The Reporting Heroes – A Study on the Condition of Afghan Female Journalists, 14 April 2016 ([url](#)), p. 10.

⁽²⁶⁶⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 22.

⁽²⁶⁷⁾ VOA, Some Female Afghan Journalists Slip Back Behind Burqa, 11 October 2014 ([url](#)).

⁽²⁶⁸⁾ AJSC, The Reporting Heroes, 31 March 2016 ([url](#)), p. 10.

Pour plus d'informations sur le traitement des femmes journalistes, politiciennes et membres des forces de sécurité prises pour cible, veuillez consulter EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽²⁶⁹⁾.

3.4 Pratiques traditionnelles dangereuses

En Afghanistan, les pratiques traditionnelles en matière de mariage créent ou mènent souvent à des situations de mariage forcé et de violence familiale à l'égard des femmes ⁽²⁷⁰⁾. Par exemple, une fille ou une femme peut être donnée à une autre famille pour régler un différend, ce qui évite de déclencher une vendetta ⁽²⁷¹⁾. Ces pratiques traditionnelles en matière de mariage incluent:

- fiançailles d'enfants ou en échange d'argent ou de biens ⁽²⁷²⁾, en particulier en vertu du *pachtounwali* ⁽²⁷³⁾;
- polygamie ⁽²⁷⁴⁾;
- échange de filles non mariées entre familles; cette pratique afghane commune en matière de mariage permet aux familles de ne pas payer la dot ⁽²⁷⁵⁾;
- *Baad*, soit la coutume d'échanger des filles pour régler des dettes ou des différends familiaux ⁽²⁷⁶⁾, comme des vendettas, pour effacer la «blessure» infligée à la famille déshonorée ²⁷⁷. Cette pratique est courante chez les Pashtouns ⁽²⁷⁸⁾ et est très répandue dans les zones rurales ⁽²⁷⁹⁾;
- les femmes sont considérées comme une charge financière pour la famille; elles sont offertes en mariage ou vendues à d'autres familles pour des raisons économiques ou pour rembourser des dettes ⁽²⁸⁰⁾.

En vertu du droit civil afghan, les filles âgées de plus de 16 ans peuvent légalement épouser l'homme qu'elles ont choisi sans la permission de leur famille ⁽²⁸¹⁾ et la loi islamique dispose

⁽³⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

⁽²⁷⁰⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 33; IWPR, Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 ([url](#)); AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p.9; Norway, LandInfo, Afghanistan: Marriage, 19 May 2011 ([url](#)).

⁽²⁷¹⁾ New York Times (The), For punishment of elder's misdeeds, Afghan girl pays the price, 16 February 2012 ([url](#)); UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 38; IWPR, Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 ([url](#)).

⁽²⁷²⁾ IWPR, Afghanistan: Betrothed in the womb, 22 March 2017 ([url](#)); AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p.9; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 48.

⁽²⁷³⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 48.

⁽²⁷⁴⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p.9.

⁽²⁷⁵⁾ AREU, Decisions, Desires and Diversity: Marriage Practices in Afghanistan, February 2009 ([url](#)), p. 41; Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), pp. 32-33.

⁽²⁷⁶⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 32.

⁽²⁷⁷⁾ IWPR, Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 ([url](#)), Pajhwok Afghan News, Forced and early marriages: a form of trafficking in persons, 29 March 2017 ([url](#)).

⁽²⁷⁸⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 38.

⁽²⁷⁹⁾ RFE/RL, Rural Afghan girls continue to fall victim to 'baad' marriages, 28 July 2015 ([url](#)); IWPR, Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 ([url](#)).

⁽²⁸⁰⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 9 and 56; AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), pp. 94-95.

⁽²⁸¹⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)).

que les femmes doivent consentir au mariage ⁽²⁸²⁾. Cependant, d'après LandInfo, dans la pratique, les Afghans «n'ont guère l'occasion» de faire leurs propres choix en ce qui concerne le mariage; les couples qui vont à l'encontre des souhaits de leur famille et des attentes traditionnelles en épousant la personne de leur choix sans le consentement des familles devront probablement s'en aller pour avoir bafoué l'ordre familial et l'honneur ⁽²⁸³⁾.

La loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes interdit en particulier les mariages d'échange (*baad*) ⁽²⁸⁴⁾. D'après différentes sources, les anciens des tribus dans les provinces de Balkh, Khôst et Paktika ont interdit les mariages destinés à éteindre les vendettas ⁽²⁸⁵⁾. D'après la représentante de WAW, plusieurs organisations luttent contre les mariages forcés et les mariages de mineurs et, dans les zones sécurisées où le gouvernement exerce un plus grand contrôle, un meilleur accès aux formations et les poursuites engagées ont une incidence positive sur les comportements. Cependant, certaines sources déclarent que, dans la pratique, la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes est rarement respectée ou appliquée ⁽²⁸⁶⁾.

Selon l'enquête démographique et sanitaire de 2015 réalisée en Afghanistan, 45 % des femmes afghanes sont mariées avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans ⁽²⁸⁷⁾. Notant le contexte culturel, l'unité de recherche et d'évaluation de l'Afghanistan (AREU), un organisme de recherche indépendant, explique que le mariage en Afghanistan opère sur un spectre qui va du «choix à la force» et que les filles et les femmes, ainsi que les garçons et les hommes sont influencés par les normes relatives au genre en vigueur qui déterminent la manière dont les mariages se déroulent ⁽²⁸⁸⁾. D'autres sources indiquent que les femmes ne décident pas qui elles épousent ni quand elles se marient ⁽²⁸⁹⁾; l'importance et l'intensité des traditions et des coutumes dans la société afghane sont telles que ce sont les pères et les frères qui prennent généralement ces décisions ⁽²⁹⁰⁾. Les mariages forcés de filles et de femmes sont monnaie courante en Afghanistan ⁽²⁹¹⁾. Les mariages de filles mineures restent également répandus ⁽²⁹²⁾, en particulier dans les zones rurales ⁽²⁹³⁾, et le *baad* est particulièrement courant dans les zones pachtounes du sud et de l'est de l'Afghanistan ⁽²⁹⁴⁾. Une étude réalisée en 2015 sur le *baad* à Kaboul, Parwan et Panjsher par l'ONG afghane «Initiative civile & libérale pour la paix» (CLIP) a montré que les principales raisons pour lesquelles le *baad* continue d'être appliqué étaient le règlement des différends (assassinats, relations sexuelles non autorisées) et, plus généralement, la faible intervention de l'État dans la résolution des conflits, l'échange

⁽²⁸²⁾ Pajhwok Afghan News, Forced marriage: a cultural dimension of human trafficking, 1 March 2017 ([url](#)).

⁽²⁸³⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Marriage, 19 May 2011 ([url](#)), p. 16-17.

⁽²⁸⁴⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 33.

⁽²⁸⁵⁾ Pajhwok Afghan News, Ulema in Khost ban blood feud marriages, hefty bride price, 15 September 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Balkh clerics declare blood feud marriages illegal, 14 August 2016 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Paktika jirga decides against blood feud marriages, 22 September 2015 ([url](#)).

⁽²⁸⁶⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)); Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p.2; New York Times (The), Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 ([url](#)).

⁽²⁸⁷⁾ Afghanistan, CSO and MoPH, Demographic and Health Survey 2015, January 2017 ([url](#)), p. 63.

⁽²⁸⁸⁾ AREU, Decisions, Desires and Diversity: Marriage Practices in Afghanistan, February 2009 ([url](#)), pp.vi, 24.

⁽²⁸⁹⁾ AREU and SCA, The Other Side of Gender Inequality, January 2016 ([url](#)), p.46; CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)).

⁽²⁹⁰⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)).

⁽²⁹¹⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 30; AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p. 95; Pajhwok Afghan News, Forced marriage: a cultural dimension of human trafficking, 1 March 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽²⁹²⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽²⁹³⁾ UNFPA Afghanistan, Child Marriage, n.d. ([url](#)); IWPR, Afghanistan: Betrothed in the womb, 22 March 2017 ([url](#)).

⁽²⁹⁴⁾ New York Times (The), For punishment of elder's misdeeds, Afghan girl pays the price, 16 February 2012 ([url](#)).

de femmes et de filles faisant office de «monnaie sociale» ⁽²⁹⁵⁾. En 2016, une affaire à Ghor a retenu l'attention des médias: une petite fille de six ans a été donnée en cadeau à un *mollah* de 50 ans, qui l'a épousée, bien qu'il ait ensuite été arrêté pour enlèvement ⁽²⁹⁶⁾.

En 2012, Human Rights Watch a réalisé une enquête sur les femmes et les filles emprisonnées pour avoir fugué; la plupart d'entre elles avaient refusé de se marier, ou étaient mariées à des hommes auxquels elles avaient été promises dès leur naissance ou leur plus jeune âge ⁽²⁹⁷⁾. Ces femmes et ces filles peuvent être victimes de mauvais traitements et de violences infligés par la famille ⁽²⁹⁸⁾. Les femmes qui refusent une proposition de mariage ou un arrangement matrimonial peuvent également être victimes de violences dans ou en dehors de leur famille ⁽²⁹⁹⁾. En 2011, les médias ont rapporté le cas d'une femme qui a refusé d'épouser un commandant de milice et dont la famille a soutenu le mariage avec un autre homme; furieux, le commandant lui a jeté de l'acide au visage, la défigurant. Sa famille a demandé de l'aide et l'homme a été arrêté. Les hommes du commandant ont ensuite attaqué et battu le père et le frère et, quelques années plus tard, en 2017, le mari de la jeune femme a été assassiné par des proches du commandant ⁽³⁰⁰⁾.

En avril 2017, le gouvernement a annoncé le lancement d'un plan d'action national visant à mettre un terme au mariage des enfants⁽³⁰¹⁾; il n'a cependant pas été possible de trouver des informations supplémentaires sur sa mise en œuvre.

En 2017, plusieurs militantes afghanes ont lancé une campagne sur les réseaux sociaux intitulée «#Where is My Name» (#Où est mon nom) pour attirer l'attention sur et s'élever contre une tradition afghane qui consiste à ne pas utiliser le nom des femmes pour les appeler et à ne pas indiquer leur nom dans les documents officiels, tels que les certificats de naissance, ou sur les pierres tombales. Les femmes sont identifiées par rapport à leurs proches masculins ou à leur mari. S'adresser à une femme en l'appelant par son nom, ou utiliser ouvertement son nom, peut être jugé inapproprié ou considéré comme une atteinte à l'honneur ⁽³⁰²⁾. D'après un sociologue afghan interrogé par le *New York Times* à propos de la campagne «Où est mon nom», le refus d'utiliser le nom des femmes est enraciné dans la coutume tribale, qui considère que les femmes sont la propriété des hommes et, par extension, que leur corps, leur visage et leur nom appartiennent aux hommes ⁽³⁰³⁾.

Pour plus d'informations sur les vendettas, veuillez vous référer au [chapitre 7](#).

⁽²⁹⁵⁾ CLIP, Assessment of the practices of bad and its adverse social impacts in Afghanistan, August 2014 ([url](#)), pp. 25-26.

⁽²⁹⁶⁾ RFE/RL, Afghan mullah arrested after 'marriage' to 6-year old girl, 29 July 2016 ([url](#)).

⁽²⁹⁷⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), pp. 31-32.

⁽²⁹⁸⁾ Pajhwok Afghan News, Forced marriage: a cultural dimension of human trafficking, 1 March 2017 ([url](#)); New York Times (The), For punishment of elder's misdeeds, Afghan girl pays the price, 16 February 2012 ([url](#)), UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 38.

⁽²⁹⁹⁾ Pajhwok Afghan News, Forced marriage: a cultural dimension of human trafficking, 1 March 2017 ([url](#)); Diplomat (The), The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 ([url](#)); ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Konsequenzen, wenn die Familie eines Mädchens Brautwerber ablehnt, 29 September 2017 ([url](#)).

⁽³⁰⁰⁾ New York Times (The), Years after acid attack, an Afghan story of survival takes a dark turn, 13 August 2017 ([url](#)).

⁽³⁰¹⁾ UNFPA Afghanistan, Together we can end child marriage, 18 April 2017 ([url](#)); Human Rights Watch, Will Afghanistan follow through on promise to end child marriage? 20 April 2017 ([url](#)).

⁽³⁰²⁾ Reuters, Where is my name? Afghan women fight for their own identity, 28 July 2017 ([url](#)); New York Times (The), Their identities denied, Afghan women ask, 'where is my name', 30 July 2017 ([url](#)).

⁽³⁰³⁾ New York Times (The), Their identities denied, Afghan women ask, 'where is my name', 30 July 2017 ([url](#)).

3.5 Violence domestique, agressions sexuelles et physiques et viol

D'après les organisations féminines interrogées par le *New York Times* en 2016, les agressions violentes perpétrées en public contre des femmes à Kaboul, notamment les agressions à l'acide, se seraient renforcées ces dernières années; elles sont généralement commises pour des raisons personnelles et politiques (par exemple, refus de se marier, scolarisation ou demande de divorce) ⁽³⁰⁴⁾. Au cours des 10 premiers mois de 2017, la CAIDH a enregistré 3 778 cas de violence contre les femmes, dont la plupart étaient des agressions physiques (1 351) ⁽³⁰⁵⁾.

La haute représentante de WAW interrogée aux fins du présent rapport a déclaré que, dans la société afghane, les attitudes discriminatoires à l'égard des femmes et les violences faites aux femmes sont essentiellement les mêmes, quel que soit le groupe ethnique ⁽³⁰⁶⁾. S'agissant de la violence familiale en particulier, une étude réalisée en 2016 par AREU et le Comité suédois pour l'Afghanistan (CSA), sur les normes sexospécifiques en Afghanistan, a révélé que la violence conjugale est généralement considérée par les hommes comme une expression acceptable de «solidité masculine», en particulier chez les Pashtouns. L'étude a révélé que, quel que soit le groupe ethnique, la majorité des personnes interrogées estiment que la violence sexiste est justifiée lorsqu'une femme s'oppose aux décisions d'un homme. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins la violence conjugale est tolérée ⁽³⁰⁷⁾.

Les violences domestiques et sexuelles à l'égard des femmes sont un problème endémique en Afghanistan ⁽³⁰⁸⁾. La violence domestique à l'égard des femmes prend différentes formes: jets d'acide sur le visage des femmes ⁽³⁰⁹⁾, mutilations corporelles (ablation des oreilles et du nez) ⁽³¹⁰⁾, et assassinats de femmes ⁽³¹¹⁾. La CAIDH a enregistré l'assassinat de 231 femmes en 2017 ⁽³¹²⁾. D'après l'Institute for War and Peace Reporting (IWPR), en raison de la préférence marquée de la société afghane pour les enfants de sexe masculin, on relève des cas de maltraitance de femmes n'ayant pas de fils ou donnant naissance à des filles ⁽³¹³⁾.

En vertu de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le viol est punissable de 16 à 20 ans d'emprisonnement; la loi ne fait cependant aucune référence au viol conjugal ⁽³¹⁴⁾. La CAIDH a reçu 186 rapports de violence sexuelle entre janvier et octobre 2017 ⁽³¹⁵⁾. Les Nations unies soulignent que la violence sexuelle est «chroniquement passée sous silence»

⁽³⁰⁴⁾ New York Times (The), *Kabul's women seek refuge indoors after a series of acid attacks*, 8 October 2016 ([url](#)).

⁽³⁰⁵⁾ AIHRC, *Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017*, October 2017 ([url](#)), p.2.

⁽³⁰⁶⁾ WAW, *Skype interview with a senior representative*, 26 August 2017.

⁽³⁰⁷⁾ AREU and SCA, *The Other Side of Gender Inequality*, January 2016 ([url](#)), pp. 2, 46.

⁽³⁰⁸⁾ UNSG, *The situation in Afghanistan and its implications for peace and security*, 15 September 2017 ([url](#)), para.

29; Reuters, *Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy'*, 4 July 2017 ([url](#));

Human Rights Watch, *Afghanistan: Ending Child Marriage and Domestic Violence*, 4 September 2013 ([url](#)), p.11.

⁽³⁰⁹⁾ AIHRC, *Press release – on recent awful incidents in the country*, 4 July 2017 ([url](#)); New York Times (The), *Years after acid attack, an Afghan story of survival takes a dark turn*, 13 August 2017 ([url](#)).

⁽³¹⁰⁾ Pajhwok Afghan News, *Man chops off wife's ears in Balkh*, 31 January 2017 ([url](#)); BBC News, *Afghan man mutilated pregnant wife*, 28 July 2016 ([url](#)); BBC News, *Reza Gul: The Afghan woman whose husband cut off her nose*, 28 January 2016 ([url](#)).

⁽³¹¹⁾ Pajhwok Afghan News, *Killed by husband, woman's body found after 8 days*, 17 August 2017 ([url](#)); Afghanistan

Times, *Faryab man on run after killing newlywed bride*, 4 September 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, *Herat man arrested for stabbing wife to death*, 16 September 2017 ([url](#)); AIHRC, *Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017*, October 2017 ([url](#)), p.2.

⁽³¹²⁾ AIHRC, *Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017*, October 2017 ([url](#)), p.2.

⁽³¹³⁾ IWPR, *Afghanistan: The shame of having daughters*, 30 January 2017 ([url](#)); Nordberg, J., *The Underground Girls of Kabul*, 2015, p.40.

⁽³¹⁴⁾ USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan*, 3 March 2017 ([url](#)), p. 33.

⁽³¹⁵⁾ AIHRC, *Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017*, October 2017 ([url](#)), p.2.

en raison de la stigmatisation des victimes et du manque d'accès aux zones contrôlées par les insurgés⁽³¹⁶⁾. De même, le département d'État des États-Unis écrit que, compte tenu de la stigmatisation des victimes par la société, il est difficile de documenter le viol des femmes, des hommes et des enfants⁽³¹⁷⁾, la perte de la virginité d'une fille étant considérée par les familles comme particulièrement dangereuse et stigmatisante⁽³¹⁸⁾. Les femmes victimes de violence sexuelle, de maltraitance ou de viol risquent d'être punies pour adultère (*zina*)⁽³¹⁹⁾, stigmatisées car elles couvrent leur famille de honte, ou tuées afin de restaurer l'honneur du groupe⁽³²⁰⁾. Aucune donnée chiffrée ayant trait aux arrestations, poursuites et condamnations pour viol et violences sexuelles n'a pu être trouvée.

Des sources indiquent que, de façon générale, le ministère public se méfie des récits de violence sexuelle par les victimes de sexe féminin, qu'il part du principe que les victimes ont des mœurs légères, qu'il discrédite les récits de violence des victimes⁽³²¹⁾, voire qu'il estime que les plaintes ont été fabriquées de toute pièce⁽³²²⁾. De même, la CAIDH observe, sur la base de son étude des viols et violences sexuelles, que les victimes d'agression sexuelle sont fréquemment considérées par les membres du système judiciaire comme étant les criminels⁽³²³⁾.

En 2017, le projet de révision du code pénal a été finalisé; il inclut une «définition progressive du viol», qui est neutre sur le plan du genre et qui tient compte des concepts de consentement, de vie privée et d'«intégrité physique»⁽³²⁴⁾. La MANUA a cependant précisé, lors de sa relecture du présent rapport en octobre 2017, que la totalité du chapitre consacré à la violence à l'égard des femmes a été supprimée du nouveau code pénal qui a été imprimé en vue de sa diffusion⁽³²⁵⁾. Le 13 août 2017, le ministère afghan de la justice a publié un communiqué de presse, dans lequel il a déclaré qu'il était initialement prévu d'inclure les dispositions répressives de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans le nouveau code pénal; celles-ci ont été supprimées avant la finalisation du projet, à la demande, semble-t-il, d'un «grand nombre de femmes»⁽³²⁶⁾. Il n'a pas été possible de trouver des informations complémentaires. Pour plus d'informations concernant le nouveau code pénal, veuillez consulter le [chapitre 1.4.2](#).

⁽³¹⁶⁾ UNSG, Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence, 23 March 2015 ([url](#)), para. 12.

⁽³¹⁷⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 34.

⁽³¹⁸⁾ Wimpelmann, T., *The Pitfalls of Protection*, 2017 ([url](#)), pp. 102-103.

⁽³¹⁹⁾ UNSG, Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence, 23 March 2015 ([url](#)), para. 12.; Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p. 5; BBC News, *Afghan executions: five handed for Paghman gang-rape*, 8 October 2014 ([url](#)); Netherlands, *Country of Origin Report on Afghanistan*, November 2016 ([url](#)), p. 83; US, CRS, *Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy*, 7 November 2017 ([url](#)), p.15; AIHRC, *National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan*, 2013 ([url](#)), p.4; Vice News, *Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes'*, 18 May 2015 ([url](#)).

⁽³²⁰⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 34; AIHRC, *National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor killing in Afghanistan*, 2013 ([url](#)), p.4.

⁽³²¹⁾ Wimpelmann, T., *The Pitfalls of Protection: Gender, Violence, and Power in Afghanistan*, 2017 ([url](#)), p.92.

⁽³²²⁾ Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p. 5.

⁽³²³⁾ AIHRC, *National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan*, 2013 ([url](#)), p.4.

⁽³²⁴⁾ UNSG, *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security*, 15 June 2017 ([url](#)), para. 29.

⁽³²⁵⁾ UNAMA, email, 2 October 2017. La MANUA a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽³²⁶⁾ Afghanistan, Ministry of Justice, *Urgent Press Release*, 13 August 2017 ([url](#)).

3.6 Délits moraux et adultère

Le *zina* est considéré par les familles et la société afghane comme un acte profondément honteux pouvant entraîner des menaces de mort et des crimes d'honneur ⁽³²⁷⁾. Le *zina* est également un délit *hudud* qui peut faire l'objet de poursuites et être interprété de diverses façons en Afghanistan pour désigner les délits «moraux» tels que les relations sexuelles en dehors du mariage ⁽³²⁸⁾, les relations sexuelles illicites ⁽³²⁹⁾, l'adultère ⁽³³⁰⁾ ou les relations sexuelles avant le mariage ⁽³³¹⁾. Les relations sexuelles entre adultes consentants en dehors du mariage sont passibles de sanctions en vertu de dispositions relatives au *zina* ⁽³³²⁾. D'après ALEP, si l'une des deux parties est mariée, le délit est qualifié d'adultère; tandis que si aucune des deux parties n'est mariée, il s'agit de fornication, ce délit étant passible de flagellation ⁽³³³⁾.

Pour plus de détails sur les délits *hudud*, veuillez vous référer au [chapitre 1.2](#).

3.6.1 Cadres juridique et coutumier relatif au délit de *zina*

Les accusés peuvent être poursuivis pour *zina* en vertu du code pénal de 1976 et de la *charia*, la loi islamique, cette dernière prévoyant la peine de mort ⁽³³⁴⁾. Le code pénal afghan de 1976 dispose que, si un châtiment *hudud* prévu par la *charia* est abandonné ou non exécuté, une personne peut être déclarée coupable de *zina* au titre de l'article 427, paragraphe 1 ⁽³³⁵⁾, qui prévoit qu'«une personne coupable d'adultère ou de pédérastie doit être punie d'une longue peine de prison» ⁽³³⁶⁾. L'article 100, paragraphe 1, du code pénal de 1976, précise la durée de la peine d'emprisonnement: «pas moins de cinq ans et plus de quinze ans» ⁽³³⁷⁾. Il n'a pas été possible de savoir si le *zina* est pris en considération dans les propositions de modification du code pénal.

D'après un rapport de 2017 sur le *pachtounwali* réalisé par le FATA Research Centre (FRC) ⁽³³⁸⁾ pour le service autrichien d'information sur les pays d'origine, en vertu de la *charia*, pour qu'un homme marié ou une femme mariée puisse être reconnu coupable d'avoir commis le *zina*, quatre témoins sont nécessaires; l'homme et la femme seront ensuite lapidés. Cependant, si la femme n'est pas mariée, elle se verra infliger 100 coups de fouet ⁽³³⁹⁾. La

⁽³²⁷⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), pp. 4, 60; Vice News, Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes', 18 May 2015 ([url](#)); Pour plus de détails en français, voir également: France, OFPRA, Les femmes et l'adultère, 7 September 2016 ([url](#)).

⁽³²⁸⁾ Human Rights Watch, Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³²⁹⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.46.

⁽³³⁰⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, Addendum : Mission to Afghanistan, 12 May 2015, ([url](#)), para. 23; Pour plus de détails en français, voir également: France, OFPRA, Les femmes et l'adultère, 7 September 2016 ([url](#)).

⁽³³¹⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 23.

⁽³³²⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 37.

⁽³³³⁾ ALEP, An introduction to the criminal law of Afghanistan, 2012 ([url](#)), p.90.

⁽³³⁴⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015, ([url](#)), para. 16.

⁽³³⁵⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)); UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015, ([url](#)), para. 16.

⁽³³⁶⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽³³⁷⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽³³⁸⁾ D'après son site web, le FRC est un «organisme de recherche privé, indépendant et apolitique» basé à Islamabad: FRC, About Us, n.d. ([url](#)).

⁽³³⁹⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.47.

même source souligne que les codes coutumiers du *pachtounwali* sont fréquemment en opposition avec la *charia* islamique, s'agissant des interprétations sur le traitement du *zina*; cependant, aussi bien les uns que l'autre prévoient une peine de mort ou un châtement corporel. En vertu du *pachtounwali*, le droit coutumier, l'homme et la femme qui commettent le *zina* doivent être tués. La source souligne, toutefois, que des variations tribales prévoient parfois la mise à mort de la femme, puisqu'elle ne représente que la moitié de la valeur d'un homme, tandis que l'homme devrait être amputé d'un pied ⁽³⁴⁰⁾. En vertu du code des peines *pachtounwali* (*Narkh*), un homme qui tue sa femme parce qu'elle a une relation avec un autre homme «ne sera pas interrogé ouvertement», mais sera interrogé secrètement par les anciens ⁽³⁴¹⁾. Faute de temps, il n'a pas été possible de trouver des informations supplémentaires sur la manière dont cette question est traitée en vertu des codes propres à d'autres groupes.

D'après le ministère néerlandais des affaires étrangères, bien que les hommes et les femmes puissent être passibles de poursuites pour des délits moraux tels que le *zina*, «ce sont presque exclusivement les femmes qui sont poursuivies» ⁽³⁴²⁾. La CAIDH note, par ailleurs, que les femmes sont traitées plus durement que les hommes, s'agissant des châtements infligés pour adultère ou agression sexuelle. Compte tenu de la position supérieure occupée par les hommes dans la société, les hommes sont rarement tués à titre de châtement ⁽³⁴³⁾. La responsable des droits des femmes de la CAIDH, interrogée par l'IWPR, a précisé que les «préjugés sexistes» dans la législation légitime la violence domestique et les assassinats perpétrés par des hommes, tandis que les femmes sont passibles de lourdes sanctions au titre d'une catégorie étendue de «délits moraux» ⁽³⁴⁴⁾. Par exemple, selon certaines sources, des femmes et des filles accusées d'avoir commis le *zina* ont été poursuivies et punies par des juges de l'État sur les bases suivantes:

- elles ont commis un «délit moral» ⁽³⁴⁵⁾;
- elles ont fui ou ont quitté le foyer sans permission ⁽³⁴⁶⁾; dans la plupart des cas, elles fuient la violence domestique ou un mariage d'enfants ⁽³⁴⁷⁾;
- elles refusent un mariage arrangé ou forcé ⁽³⁴⁸⁾ ou elles contestent le choix de leur époux ⁽³⁴⁹⁾;
- elles sont restées seules avec un homme qui n'est pas un membre de la famille ⁽³⁵⁰⁾;
- elles ont une relation avec un homme contre l'avis de leur famille ou de leur père; elles ont quitté le foyer en secret pour se marier, ou elles se sont enfuies avec un homme qui n'est pas leur époux ⁽³⁵¹⁾;

⁽³⁴⁰⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp.46-47.

⁽³⁴¹⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 54.

⁽³⁴²⁾ Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p. 83.

⁽³⁴³⁾ AIHRC, National Inquiry on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), pp. 4-5.

⁽³⁴⁴⁾ IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁴⁵⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)); New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽³⁴⁶⁾ Human Rights Watch, Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)); IWPR, Inside Kabul Women's Jail, 27 January 2014 ([url](#)).

⁽³⁴⁷⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)); CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)); US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 7 November 2017 ([url](#)), p.15.

⁽³⁴⁸⁾ IWPR, Inside Kabul Women's Jail, 27 January 2014 ([url](#)).

⁽³⁴⁹⁾ US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 7 November 2017 ([url](#)), p.15.

⁽³⁵⁰⁾ Human Rights Watch, Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁵¹⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)); US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 7 November 2017 ([url](#)), p.15.

- elles ont fait l'objet de déclarations malveillantes de la part de membres masculins de leur famille violents ou en colère ⁽³⁵²⁾;
- tests de «virginité» ⁽³⁵³⁾ et examens rectaux par des médecins gouvernementaux, notamment examens d'enfants ⁽³⁵⁴⁾;
- grossesse involontaire ⁽³⁵⁵⁾;
- les femmes et les filles qui sont victimes d'agression sexuelle, de violence, de maltraitance ou de viol sont également accusées et reconnues coupables de *zina*, ou emprisonnées pour avoir commis des délits moraux ⁽³⁵⁶⁾.

3.6.2 Examens médicaux en cas de délits moraux

Les tests de «virginité» pratiqués sur les filles et les femmes sont interdits par le gouvernement, mais ils restent une pratique courante ⁽³⁵⁷⁾. Les femmes et les filles arrêtées pour des délits moraux, tels que des relations sexuelles en dehors du mariage, doivent souvent subir un examen gynécologique et rectal dénué de tout fondement scientifique ⁽³⁵⁸⁾. En 2015, la CAIDH a interrogé 53 femmes dans 12 provinces, qui étaient accusées de délits moraux (adultère, fuite); il est ressorti des entretiens que 48 d'entre elles avaient subi des tests de «virginité», parfois à plusieurs reprises ⁽³⁵⁹⁾. D'après la CAIDH, les femmes et les filles doivent également se soumettre à ces tests à la demande des refuges pour femmes, du ministère des questions féminines, de la police ⁽³⁶⁰⁾, ou des magistrats ⁽³⁶¹⁾. Les femmes et les filles accusées de délits moraux qui sont obligées de subir ces tests comprennent les femmes et les filles en détention, ou celles qui sont accusées de prostitution ⁽³⁶²⁾. Ces tests sont également pratiqués sur les victimes de viol ou de violence sexuelle ⁽³⁶³⁾. En 2017, le centre de criminalistique de Kaboul a écrit dans un article sur le sujet que ces tests ne sont pas pratiqués si les femmes s'y opposent; des pressions familiales et culturelles sont, cependant, exercées sur les femmes pour qu'elles subissent ces tests ⁽³⁶⁴⁾. Dans certaines régions d'Afghanistan, la preuve de la virginité est également une vieille tradition à laquelle les filles qui se marient doivent sacrifier ⁽³⁶⁵⁾. La coutume veut que, le matin suivant le jour du mariage,

⁽³⁵²⁾ Human Rights Watch, Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁵³⁾ Human Rights Watch, Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁵⁴⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)).

⁽³⁵⁵⁾ Vice News, Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes', 18 May 2015 ([url](#)).

⁽³⁵⁶⁾ New York Times (The), Photographer provides striking glimpse inside Badam Bagh, Afghan prison for women, 29 April 2015 ([url](#)); Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 5.

⁽³⁵⁷⁾ New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)); UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)), para 37; IWPR, Afghanistan: The high price of virginity, 11 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁵⁸⁾ Diplomat (The), The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 ([url](#)); Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)); AIHRC, Forced Gynaecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), p.4; New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁵⁹⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), p.12.

⁽³⁶⁰⁾ New York Times (The), Jailed Afghan women are often subjected to virginity tests, 1 March 2016 ([url](#)).

⁽³⁶¹⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), p. 9; UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)), para 37.

⁽³⁶²⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), pp.8-9.

⁽³⁶³⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), pp.8-9; New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁶⁴⁾ New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁶⁵⁾ RFE/RL, Virginity or death for Afghan brides, 6 December 2015 ([url](#)).

des proches ou des parents par alliance s'assurent de la présence de taches de sang, qui attestent la virginité de la mariée ⁽³⁶⁶⁾.

3.6.3 Arrestations

Les membres de la police et de la famille sont fréquemment mis à contribution pour trouver et arrêter les filles et les femmes coupables de délits moraux, après qu'elles ont fui leur foyer ⁽³⁶⁷⁾; si la police est contactée, elles peuvent être rendues à leur famille ⁽³⁶⁸⁾. La CAIDH indique que l'enquête qu'elle a menée en 2015 auprès de 53 détenues a révélé que la majorité de ces femmes avaient été arrêtées pour délits moraux par la police (79,2 %), mais aussi par des avocats, des anciens influents, des pères, des tribunaux de première instance, ou des beaux-pères qui avaient contacté la police ⁽³⁶⁹⁾.

3.6.4 Peines infligées par les tribunaux de l'État

Les tribunaux de l'État condamnent généralement les femmes accusées de délits moraux à une peine d'emprisonnement ⁽³⁷⁰⁾. La confession des femmes est généralement le seul élément à charge; ces femmes sont la plupart du temps condamnées à purger de longues peines de prison ⁽³⁷¹⁾. D'après la représentante de WAW interrogée aux fins du présent rapport, la sanction «habituelle» est une peine de 3 ans d'emprisonnement, mais parfois les femmes sont libérées après avoir purgé un an ou un an et demi de prison ⁽³⁷²⁾. Par ailleurs, d'après Human Rights Watch, les tribunaux officiels afghans condamneraient «régulièrement» les personnes coupables de *zina* à des châtiments corporels, bien que ceux-ci soient illicites au regard de la loi afghane ⁽³⁷³⁾. Parmi les peines prononcées par les tribunaux officiels pour délits moraux, citons notamment:

- les cas de couples qui se sont mariés ou ont fui contre l'avis de leurs familles et qui ont été condamnés à une peine d'emprisonnement allant jusqu'à six ans ⁽³⁷⁴⁾;
- en septembre 2015, des médias ont rapporté l'arrestation, dans la province de Ghor, d'une jeune femme accusée de *zina*; elle a été condamnée par un juge du système judiciaire officiel à recevoir des coups de fouet ⁽³⁷⁵⁾. Le jeune homme impliqué dans la même affaire a été condamné à recevoir 100 coups de fouet ⁽³⁷⁶⁾;
- un article de 2017 mentionne le cas d'une fille qui s'est enfuie avec un jeune homme; elle a été incarcérée pendant trois mois après avoir subi un examen médical pour délit moral ⁽³⁷⁷⁾.

⁽³⁶⁶⁾ RFE/RL, *Virginity or death for Afghan brides*, 6 December 2015 ([url](#)); Emadi, H., *Culture and Customs of Afghanistan*, 2005, p. 176; IWPR, *Afghanistan: The high price of virginity*, 11 January 2017 ([url](#)).

⁽³⁶⁷⁾ Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p. 4; AIHRC, *Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation*, 5 December 2015 ([url](#)), pp. 12-13; CIR, *To Kill a Sparrow*, 19 October 2014 ([url](#)); Vice News, *Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes'*, 18 May 2015 ([url](#)).

⁽³⁶⁸⁾ Pajhwok Afghan News, *Killed by husband, woman's body found after 8 days*, 17 August 2017 ([url](#)).

⁽³⁶⁹⁾ AIHRC, *Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation*, 5 December 2015 ([url](#)), pp. 12-13.

⁽³⁷⁰⁾ IWPR, *Inside Kabul Women's Jail*, 27 January 2014 ([url](#)); Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p. 5.

⁽³⁷¹⁾ Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p. 5.

⁽³⁷²⁾ WAW, *Skype interview with a senior representative*, 21 August 2017.

⁽³⁷³⁾ Human Rights Watch, *Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan*, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁷⁴⁾ CIR, *To Kill a Sparrow*, 19 October 2014 ([url](#)); Human Rights Watch, *I had to run away*, March 2012 ([url](#)), p.55; IWPR, *Afghanistan: Rise in female runaways*, 22 September 2016 ([url](#)).

⁽³⁷⁵⁾ Human Rights Watch, *Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan*, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁷⁶⁾ Human Rights Watch, *Dispatches: a court-sanctioned lashing in Afghanistan*, 2 September 2015 ([url](#)).

⁽³⁷⁷⁾ New York Times (The), *Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan*, 6 January 2017 ([url](#)).

Sans fournir d'informations précises, le service de recherche du Congrès américain (CRS) déclare, dans son rapport de novembre 2017 sur la situation en Afghanistan, que depuis 2011, le nombre de femmes incarcérées pour délits moraux a augmenté de 50 % ⁽³⁷⁸⁾. En 2014, le ministère de l'intérieur a signalé au Bureau central afghan des statistiques (CSO) que 695 femmes étaient emprisonnées en Afghanistan ⁽³⁷⁹⁾. Cependant, d'après le ministère afghan de l'intérieur, cité en 2016 par le *New York Times*, quelque 750 femmes et filles seraient emprisonnées en Afghanistan pour délits moraux ⁽³⁸⁰⁾.

La plupart des détenues ont été incarcérées pour «délits moraux» ⁽³⁸¹⁾, ou parce qu'elles se sont enfuies ⁽³⁸²⁾. Selon certains rapports, dans la prison de Badam Bagh à Kaboul, des femmes seraient incarcérées pour délits moraux sans avoir été condamnées, ou seraient en attente de leur procès ⁽³⁸³⁾; certaines d'entre elles passeraient plusieurs années derrière les barreaux avant d'être jugées ⁽³⁸⁴⁾. Human Rights Watch explique que, lorsqu'une femme est arrêtée par la police pour un délit moral, la police recueille ses aveux signés dans des «circonstances intimidantes», même si la femme est illettrée. Les femmes incarcérées et emprisonnées font l'objet de violence ou de harcèlement sexuel de la part des autorités, qu'il s'agisse des agents de police, des gardiens ou des procureurs ⁽³⁸⁵⁾. Les femmes incarcérées pour délits moraux doivent généralement prendre leurs enfants avec elles en prison; elles les élèvent tandis qu'elles purgent leur peine ⁽³⁸⁶⁾.

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a signalé le cas d'une femme afghane qui, en 2014, a été accusée d'adultère par son mari; il a nié être le père de ses enfants et l'a accusée d'adultère. Son cas a été porté devant les tribunaux pendant cinq ans; elle a finalement été blanchie après qu'un échantillon d'ADN a été utilisé – une première dans l'histoire de la justice afghane – pour prouver la paternité de son mari et le caractère mensonger des accusations d'adultère portées contre elle ⁽³⁸⁷⁾.

3.6.5 Peines infligées pour des délits moraux dans des régions rurales échappant au contrôle du gouvernement

En 2016, Reuters a rapporté que, dans les régions éloignées dépourvues de prisons pour femmes, les femmes reconnues coupables de délits moraux par les conseils locaux, les anciens du village et les tribunaux provinciaux sont condamnées à une peine de réclusion informelle échappant au contrôle du gouvernement; elles doivent notamment purger leur peine dans la

⁽³⁷⁸⁾ US, CRS, Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, 7 November 2017 ([url](#)), p. 15.

⁽³⁷⁹⁾ Afghanistan, CSO, Women and Men in Afghanistan 2014, 2014 ([url](#)), pp. 9-10.

⁽³⁸⁰⁾ New York Times (The), Jailed Afghan women are often subjected to virginity tests, 1 March 2016 ([url](#)).

⁽³⁸¹⁾ New York Times (The), Photographer provides striking glimpse inside Badam Bagh, Afghan prison for women, 29 April 2015 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 36; Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' prosecutions, 23 June 2014 ([url](#)).

⁽³⁸²⁾ BBC News, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)).

⁽³⁸³⁾ OSF, Justice as torture: inside Badam Bagh Women's prison in Kabul, 28 May 2013 ([url](#)); BBC News, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)).

⁽³⁸⁴⁾ Reuters, Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy', 4 July 2017 ([url](#)); BBC News, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)).

⁽³⁸⁵⁾ IWPR, Inside Kabul women's jail, 27 January 2014 ([url](#)); BBC, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)); IWPR, Afghanistan: female detainees face sexual abuse, 28 March 2017 ([url](#)); Reuters, Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy', 4 July 2017 ([url](#)).

⁽³⁸⁶⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)); NPR, Mother and child behind bars: the women of Afghanistan's prisons, 6 September 2015 ([url](#)); BBC News, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)).

⁽³⁸⁷⁾ FIDH, Batul Moradi: 'A little light is better than absolute darkness,' 3 March 2014 ([url](#)).

maison des anciens de la tribu. D'après Reuters, des milliers de femmes seraient placées en rétention informelle, où elles seraient victimes de violence sexuelle et traitées comme des objets ⁽³⁸⁸⁾.

D'après un rapport de la CAIDH datant de mai 2017, les exécutions sommaires de femmes ont lieu dans des zones du pays où le gouvernement exerce moins ou aucun contrôle, ou dans les zones contrôlées par les insurgés ⁽³⁸⁹⁾. La MANUA a également fait état de châtiments infligés au titre d'une «justice parallèle» exercée par des éléments hostiles au gouvernement à l'encontre de femmes et d'hommes pour des faits allégués d'«immoralité», notamment des exécutions, des flagellations, des coups et des traitements «dégradants»; elle a signalé huit incidents de ce type contre des femmes en 2015 ⁽³⁹⁰⁾, 10 en 2016 ⁽³⁹¹⁾ et deux au cours du premier semestre de 2017 ⁽³⁹²⁾. La CAIDH a documenté 28 cas de femmes exécutées arbitrairement par des groupes armés, tels que les talibans, depuis 2014 ⁽³⁹³⁾, tandis que Khaama Press (KP) précise que les talibans exécutent chaque année des dizaines de personnes accusées d'adultère ou de faits similaires ⁽³⁹⁴⁾. Des incidents de ce type ont été signalés dans des régions qui échappent au contrôle du gouvernement, notamment dans les provinces de Nangarhar, Lôgar, Ghazni, Helmand, Zabul, Farah, Jawzjan ⁽³⁹⁵⁾ et Ghor ⁽³⁹⁶⁾. Des sources indiquent que les cas de châtiments infligés au titre d'une justice parallèle dans des zones contrôlées par les insurgés sont sous-estimés ⁽³⁹⁷⁾. Des sources précisent que le gouvernement n'a pas réagi face à de tels actes ⁽³⁹⁸⁾.

En novembre 2015, un cas a retenu l'attention des médias du monde entier, celui d'une jeune femme appelée Rokshana, qui a été lapidée pour adultère par les talibans dans la province centrale de Ghor contrôlée par les talibans, et dont l'exécution publique a été filmée ⁽³⁹⁹⁾. Elle avait fui pour échapper à un mariage forcé arrangé par sa famille avec un homme plus âgé ⁽⁴⁰⁰⁾. Elle a été exécutée pour avoir tenté de fuir, apparemment avec le jeune homme qu'elle souhaitait épouser ⁽⁴⁰¹⁾. Contrastant avec la condamnation à mort de la jeune fille, la peine infligée au jeune homme, qui n'était pas marié, consistait à lui administrer 100 coups de fouet. Une commission présidentielle a été créée pour enquêter sur l'incident; elle était présidée par un membre de premier plan de l'autorité religieuse du pays, le Conseil national des oulémas,

⁽³⁸⁸⁾ Reuters, Most Afghan women serve sentences in elders' homes, not prisons, 11 October 2016 ([url](#)).

⁽³⁸⁹⁾ AIHRC, Shadow Report on the Realization and Implementation of the UN Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment in Afghanistan, 17 May 2017 ([url](#)), p.12.

⁽³⁹⁰⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2015, February 2016 ([url](#)), p. 13.

⁽³⁹¹⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p. 76.

⁽³⁹²⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Midyear Report 2017, July 2017 ([url](#)), p. 12.

⁽³⁹³⁾ AIHRC, Shadow Report on the Realization and Implementation of the UN Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment in Afghanistan, 17 May 2017 ([url](#)), p.12.

⁽³⁹⁴⁾ KP, Badghis Taliban execute man in public on adultery charges, 14 January 2016 ([url](#)).

⁽³⁹⁵⁾ KP, Mother of two killed on adultery charges in Jawzjan, 27 March 2016 ([url](#)).

⁽³⁹⁶⁾ IWPR, Summary court deals out brutal justice in Afghanistan's Ghor province, 20 November 2015 ([url](#)).

⁽³⁹⁷⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Midyear Report 2017, July 2017 ([url](#)), p.44; WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽³⁹⁸⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), pp.76-77; New York Times (The), No justice, 'no value' for women in a lawless Afghan province, 8 July 2017 ([url](#)).

⁽³⁹⁹⁾ New York Times (The), Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 ([url](#)); BBC News, Afghan woman accused of adultery is stoned to death, 3 November 2015 ([url](#)); RFE/RL, Disturbing footage emerges of 'Taliban' Stoning in Afghanistan, 2 November 2015 ([url](#)).

⁽⁴⁰⁰⁾ New York Times (The), Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 ([url](#)); RFE/RL, Disturbing footage emerges of 'Taliban' Stoning in Afghanistan, 2 November 2015 ([url](#)); IWPR, Summary court deals out brutal justice in Afghanistan's Ghor province, 20 November 2015 ([url](#)).

⁽⁴⁰¹⁾ New York Times (The), Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 ([url](#)); RFE/RL, Disturbing footage emerges of 'Taliban' Stoning in Afghanistan, 2 November 2015 ([url](#)).

qui n'a pas critiqué les talibans pour avoir lapidé la jeune fille et qui s'est exprimé publiquement en faveur de tels châtiments ⁽⁴⁰²⁾. D'autres exemples récents d'exécutions et d'assassinats en cas d'adultère incluent également des châtiments infligés par les talibans, parfois avec l'aide de la famille:

- en novembre 2015, une jeune femme accusée d'avoir commis l'adultère a été condamnée à mort par lapidation dans la province de Jawzjan, mais elle a eu la vie sauve grâce à l'intervention de religieux et de chefs locaux qui ont invoqué le manque de preuves ⁽⁴⁰³⁾;
- la lapidation par les talibans d'un couple accusé d'adultère dans la province de Sar-i-Pul en septembre 2015 ⁽⁴⁰⁴⁾;
- dans la province de Samangan, en 2016, une jeune fille de 18 ans a été abattue par des insurgés hostiles au gouvernement qui l'accusaient d'avoir un comportement immoral ⁽⁴⁰⁵⁾;
- cinq femmes accusées de différents délits ont été lapidées dans la province du Badakhshan depuis 2015 ⁽⁴⁰⁶⁾;
- en mars 2016, une mère de deux enfants a été exécutée pour adultère dans la province de Jawzjan, après que son mari l'a dénoncée aux talibans; les talibans ont nié toute responsabilité ⁽⁴⁰⁷⁾;
- en juillet 2016, dans la banlieue ouest de Kaboul, deux hommes et une femme ont été battus et leur véhicule a été brûlé après que des riverains les ont accusés d'adultère ⁽⁴⁰⁸⁾;
- en août 2016, dans la province de Sar-i-Pul, les talibans ont abattu une jeune femme ayant fui les violences domestiques que sa belle-famille lui infligeait et qui s'était cachée dans un refuge ⁽⁴⁰⁹⁾. Elle aurait demandé l'aide de la police avant de s'enfuir ⁽⁴¹⁰⁾;
- exécution de deux hommes et deux femmes à Hérât pour adultère en janvier 2016 ⁽⁴¹¹⁾;
- un homme accusé d'adultère a été exécuté publiquement dans la province de Bâdghîs par les talibans ⁽⁴¹²⁾;
- en février 2016, dans la province de Ghor, une femme a été capturée par les talibans et abattue après que son mari l'a accusée d'adultère ⁽⁴¹³⁾;
- en mars 2017, un tribunal taliban a lapidé une femme dans la province de Badakhshan; son partenaire a été fouetté à titre de sanction ⁽⁴¹⁴⁾;
- en avril 2017, lapidation par les talibans d'un couple accusé d'adultère dans la province de Lôgar ⁽⁴¹⁵⁾;

⁽⁴⁰²⁾ New York Times (The), Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 ([url](#)).

⁽⁴⁰³⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 16 November 2015 ([url](#)), p. 1.

⁽⁴⁰⁴⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 14 September 2015 ([url](#)), p. 1.

⁽⁴⁰⁵⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p.77.

⁽⁴⁰⁶⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 13 March 2017 ([url](#)), p.1; KP, Taliban stones woman to death, whips man over adultery in Badakhshan, 9 March 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁰⁷⁾ KP, Mother of two killed on adultery charges in Jawzjan, 27 March 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁰⁸⁾ KP, Car torched, 2 men, a woman beaten over adultery in west of Kabul, 10 July 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁰⁹⁾ Pajhwok Afghan News, Taliban execute young woman over fleeing home, 1 August 2016 ([url](#)).

⁽⁴¹⁰⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p.77.

⁽⁴¹¹⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 25 January 2016 ([url](#)), p.1.

⁽⁴¹²⁾ KP, Badghis Taliban execute man in public on adultery charges, 14 January 2016 ([url](#)).

⁽⁴¹³⁾ RFE/RL, Taliban reportedly executes Afghan woman for adultery, 8 February 2016 ([url](#)); KP, Taliban execute woman on adultery charges in Ghor, 8 February 2016 ([url](#)).

⁽⁴¹⁴⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 13 March 2017 ([url](#)), p.1; KP, Taliban stones woman to death, whips man over adultery in Badakhshan, 9 March 2017 ([url](#)).

⁽⁴¹⁵⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 24 April 2017 ([url](#)), p.1.

- en août 2017, un témoin oculaire a rapporté à BBC Persia que des religieux locaux ont demandé aux talibans d'enquêter sur un homme et une femme suspectés d'avoir une relation illicite alors qu'ils étaient déjà mariés. Les talibans auraient tué l'homme et la femme, sans avoir ouvert d'enquête ou de procès, selon les témoins qui se sont confiés à la BBC. Cependant, les talibans ont nié toute implication ⁽⁴¹⁶⁾.

3.6.6 Couples et hommes pris pour cibles en cas de *zina*

Torunn Wimpelmann, chercheuse en études du développement, spécialiste des questions de genre et de justice en Afghanistan, a publié un livre sur les mécanismes de protection fondé sur l'étude qu'elle a menée en 2014 sur les travaux de l'unité VAW à Kaboul. Elle explique dans son livre qu'il existe des dynamiques en vertu desquelles de jeunes couples s'engagent de plein gré dans une relation ou quittent le foyer en secret pour se marier, les familles obligeant ensuite la femme à accuser l'homme de viol ou d'enlèvement parce qu'elles s'opposent à cette union ⁽⁴¹⁷⁾. Des couples accusés de *zina* ont également été arrêtés et condamnés par des tribunaux de l'État à une peine d'emprisonnement, parce qu'ils s'étaient enfuis ensemble ou mariés en secret ⁽⁴¹⁸⁾. De jeunes couples qui se sont mariés sans le consentement de leurs familles auraient été menacés ou tués par celles-ci (crimes d'honneur), les familles les accusant de les avoir déshonorés ou d'avoir commis l'adultère ⁽⁴¹⁹⁾. Thomas Ruttig a expliqué, dans un courriel qu'il a envoyé en 2017 à ACCORD, que les atteintes à l'honneur, telles que les relations sexuelles avant le mariage et les homicides, relèvent du *badal* (rendre justice grâce à une vengeance sanglante), que ces questions sont réglées entre familles, y compris la famille élargie, et que l'auteur de l'acte de sexe masculin ainsi que les membres de sexe masculin de sa famille peuvent être pris pour cible. Ces types d'atteintes à l'honneur sont essentiellement les mêmes que les délits *qisas* dans la *charia* ⁽⁴²⁰⁾. D'après un rapport de 2014 par le HCR sur les vendettas, les crimes d'honneur sont parfois le résultat d'une fuite, au cours de laquelle la femme et parfois l'homme sont tués pour restaurer l'honneur de la famille. Cependant, la famille de l'homme qui s'enfuit ne peut pas se venger, car l'homme est considéré comme ayant été tué au cours d'un acte déshonorant (adultère). Toutefois, des vendettas peuvent éclater si le couple parvient à s'enfuir et à se placer sous la protection de la famille du mari, sans qu'un accord soit trouvé avec la famille de la femme ⁽⁴²¹⁾. Thomas Ruttig explique également qu'à plusieurs reprises, des familles qui avaient promis aux amants de les pardonner les ont tués une fois qu'ils sont retournés chez eux ⁽⁴²²⁾.

S'agissant de la manière dont ces couples sont traités, citons à titre d'exemples récents:

⁽⁴¹⁶⁾ BBC News, Women and man shot dead by Taliban for having illicit relations, 22 August 2017 ([url](#)).

⁽⁴¹⁷⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 102-103.

⁽⁴¹⁸⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 132-139; CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)); Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p.55; IWPR, Afghanistan: Rise in female runaways, 22 September 2016 ([url](#)).

⁽⁴¹⁹⁾ ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: 1) Zielen Rachehandlungen wegen vorehelichem Geschlechtsverkehr nur auf den „Täter" ab oder können auch andere Mitglieder seiner Familie zum Ziel werden? 23 February 2017 ([url](#)); New York Times (The), In spite of the law, Afghan 'honor killings' of women continue, 3 May 2014 ([url](#)); New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽⁴²⁰⁾ ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: 1) Zielen Rachehandlungen wegen vorehelichem Geschlechtsverkehr nur auf den „Täter" ab oder können auch andere Mitglieder seiner Familie zum Ziel werden?, 23 February 2017 ([url](#)).

⁽⁴²¹⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 19-20.

⁽⁴²²⁾ ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: 1) Zielen Rachehandlungen wegen vorehelichem Geschlechtsverkehr nur auf den „Täter" ab oder können auch andere Mitglieder seiner Familie zum Ziel werden?, 23 February 2017 ([url](#)).

- un jeune couple mixte chiite hazara/sunnite tadjik de la province de Bamyân s'est enfui après que la famille de la mariée s'est lancée à leur recherche parce qu'ils s'étaient mariés sans le consentement des familles. Les familles ont menacé de les tuer; ils ont également été accusés de *zina* et d'enlèvement; ils se sont finalement enfuis aux États-Unis en 2016 ⁽⁴²³⁾;
- en 2016 un jeune couple de la province de Faryab soupçonné d'«adultère» et de crimes d'honneur a été assassiné, apparemment par des proches avec l'aide des talibans, d'après la police ⁽⁴²⁴⁾;
- dans une autre affaire, en février 2017, dans la province du Nuristan, un jeune couple qui s'était enfui pour se marier en secret et qui avait été arrêté par la police pour adultère et maintenu en détention a été victime d'un crime d'honneur: il a été assassiné par une foule en colère qui a fait irruption et l'a battu à mort ⁽⁴²⁵⁾;
- en juillet 2017, dans la province de Bâdghîs, un homme a tué sa fille de quatorze ans pour restaurer l'honneur de sa famille, parce qu'elle s'était enfuie pour se marier en secret avec un garçon de dix-huit ans, qui a également été tué. Le père aurait rejoint le groupe des talibans après les assassinats ⁽⁴²⁶⁾;
- en juillet 2017, près de la capitale de la province de Bâdghîs, une jeune femme a été assassinée par son oncle parce qu'elle s'était enfuie pour se marier en secret ⁽⁴²⁷⁾;
- en août 2017, dans la province de Jawzjan, une jeune femme a été assassinée par son frère, 10 ans après qu'elle s'est enfuie et installée dans la capitale de la province ⁽⁴²⁸⁾;
- en août 2017, un homme et une femme qui étaient voisins ont été accusés d'adultère et exécutés publiquement par les talibans dans la province du Badakhshan ⁽⁴²⁹⁾.

3.7 Crimes d'honneur

Un crime d'honneur est l'assassinat du membre d'une famille dont les actions ou le statut sont perçus comme portant atteinte à l'honneur de la famille; généralement, ce sont des hommes de la famille qui tuent des femmes de la famille ⁽⁴³⁰⁾. Une simple accusation de déshonneur portée contre une femme peut couvrir sa famille de honte ⁽⁴³¹⁾. Dans les zones rurales, les femmes afghanes sont particulièrement tenues de respecter des codes de conduite stricts; elles risquent, par exemple, d'être taxées d'immoralité si elles ne sont pas escortées par un tuteur de sexe masculin ⁽⁴³²⁾. Dans la société afghane, les filles ou les femmes qui sont considérées comme ayant perdu leur honneur, ou que l'on suspecte de ne pas être vierges

⁽⁴²³⁾ New York Times (The), Afghan couple finally together, but a storybook ending is far from ensured, 30 March 2014 ([url](#)); New York Times (The), Afghan lovers begin an asylum odyssey in New York, 25 May 2016 ([url](#)); New York Times (The), Afghan lovers' plight shaking up the lives of those left in their wake, 18 May 2014 ([url](#)).

⁽⁴²⁴⁾ KP, Young couple shot dead in suspected honor killing in Faryab, 13 March 2016 ([url](#)).

⁽⁴²⁵⁾ KP, Couple killed by Nuristan residents for eloping, 12 February 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Mob lynches eloped couple in Nuristan, 11 February 2017 ([url](#)); New York Times (The), Mob kills eloped lovers after storming Afghan police station, 13 February 2017 ([url](#)).

⁽⁴²⁶⁾ KP, Father joins Taliban after killing his teen daughter for eloping in Badghis, 2 July 2017 ([url](#)).

⁽⁴²⁷⁾ Pajhwok Afghan News, 2 Badghis girls killed by relatives over love, 3 July 2017 ([url](#)).

⁽⁴²⁸⁾ Pajhwok Afghan News, Jawzjan woman killed by brother, 10 years after elopement, 15 August 2017 ([url](#)).

⁽⁴²⁹⁾ Pajhwok Afghan News, Taliban execute man, woman on adultery charges, 22 August 2017 ([url](#)).

⁽⁴³⁰⁾ USIP, Women's Access to Justice in Afghanistan, 2014 ([url](#)), p. 7; AIHRC, National Inquiry on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p.28.

⁽⁴³¹⁾ New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)).

⁽⁴³²⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p.3; Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p. 82-83.

avant le mariage, peuvent être punies par leur famille, les chefs et les anciens de la tribu ⁽⁴³³⁾, être humiliées en public, ou quittées par leur mari ⁽⁴³⁴⁾. Le sentiment qu'une femme a été déshonorée peut entraîner de graves conflits familiaux; la femme peut être victime d'abus, de violence, ou être assassinée par son époux ou des proches ⁽⁴³⁵⁾. Les crimes d'honneur contre les femmes sont fréquents en Afghanistan ⁽⁴³⁶⁾ et constituent une pratique socialement acceptée, selon les ONG et la CAIDH ⁽⁴³⁷⁾, bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques exactes ⁽⁴³⁸⁾. Un article de l'IWPR datant de janvier 2017 précise que la CAIDH a documenté près de 600 cas de crimes d'honneur au cours des cinq dernières années ⁽⁴³⁹⁾, tandis que le groupe de défense des femmes, le réseau des femmes afghanes (RFA), estime qu'environ 150 crimes d'honneur ont lieu chaque année ⁽⁴⁴⁰⁾. D'après une enquête nationale réalisée sur le sujet par la CAIDH, les crimes d'honneur se fondent généralement sur des allégations d'adultère, ou *zina*⁽⁴⁴¹⁾. Des filles et des femmes ont aussi été assassinées parce qu'elles s'étaient opposées à leur mariage forcé, avaient été violées, ou s'étaient enfuies ⁽⁴⁴²⁾. WAW indique que les meurtres commis pour des raisons d'honneur ont lieu principalement dans des zones qui échappent au contrôle du gouvernement, ou dans des régions contrôlées par les insurgés ⁽⁴⁴³⁾.

En vertu du code pénal afghan de 1976, le crime de meurtre ou «homicide volontaire» est passible d'une longue peine d'emprisonnement; cependant, s'agissant des assassinats au nom de l'honneur, la peine est moins sévère et l'auteur de l'acte peut échapper à la peine de mort, si certaines conditions justifiant le crime d'honneur, comme dans les cas d'adultère, sont remplies ⁽⁴⁴⁴⁾. L'article 398 du code pénal afghan de 1976 dispose que:

«quiconque, défendant son honneur, surprend son épouse, ou toute autre parente proche, en flagrant délit d'adultère, ou dans le même lit qu'un autre homme, et tue ou blesse immédiatement l'un d'entre eux, ou les deux, est exempté de la condamnation pour lacération et meurtre, mais est emprisonné pour une période qui ne peut pas dépasser deux ans (peine "tazeeri")» ⁽⁴⁴⁵⁾.

Par conséquent, les auteurs de ces meurtres sont passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans ⁽⁴⁴⁶⁾. Cependant, la plupart des meurtres commis pour des

⁽⁴³³⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), p.8.

⁽⁴³⁴⁾ IWPR, Afghanistan: The high price of virginity, 11 January 2017 ([url](#)).

⁽⁴³⁵⁾ AIHRC, Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 ([url](#)), p.8; IWPR, Afghanistan: The high price of virginity, 11 January 2017 ([url](#)), RFE/RL, Virginity or death for Afghan brides, 6 December 2015 ([url](#)); AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p. 5.

⁽⁴³⁶⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p.30; Al Jazeera, Noorjahan Akbar: What the future holds for Afghan women, 29 May 2016 ([url](#)); WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁴³⁷⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.35.

⁽⁴³⁸⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.37.

⁽⁴³⁹⁾ IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, 241 Afghan women murdered in 2015: AIHRC report, 7 March 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁴⁰⁾ New York Times (The), In spite of the law, Afghan 'honor killings' of women continue, 3 May 2014 ([url](#)).

⁽⁴⁴¹⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), pp. 4, 60.

⁽⁴⁴²⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 ([url](#)), p. 29, 61.

⁽⁴⁴³⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁴⁴⁴⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing, 2013 ([url](#)), pp. 30-31.

⁽⁴⁴⁵⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽⁴⁴⁶⁾ IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 36.

raisons d'honneur sont passés sous silence ⁽⁴⁴⁷⁾. Les poursuites et les condamnations pour ces crimes d'honneur sont rares ⁽⁴⁴⁸⁾ et les hommes accusés d'avoir assassiné des femmes essaient d'alléger leur peine en invoquant la défense de l'honneur ⁽⁴⁴⁹⁾. Des sources précisent que les victimes des crimes d'honneur sont souvent tuées sur la base de suspicions, de présomptions et d'accusations ⁽⁴⁵⁰⁾. Des rapports font état de membres de la famille ou de la belle-famille qui remettent les accusés aux talibans afin qu'ils les punissent ⁽⁴⁵¹⁾. D'après les données sur les viols et les crimes d'honneur contenues dans l'enquête réalisée en 2013 par la CAIDH sur ces problématiques, quelque 67 % des auteurs de viol et de meurtre ont été arrêtés dans le cadre d'affaires suivies par la CAIDH; toutefois, 40 % d'entre eux n'ont été ni poursuivis ni punis ⁽⁴⁵²⁾.

En juillet 2016, dans la province de Ghor, une fille de 14 ans enceinte, qui avait été échangée dans le cadre d'un mariage *baad* alors qu'elle n'était encore qu'une enfant, aurait été brûlée vive par sa belle-famille et serait décédée des suites de ses blessures six jours plus tard ⁽⁴⁵³⁾. Il semblerait que Zahra ait été brûlée vive par vengeance, parce que son père a épousé une jeune cousine de son mari dans le cadre d'un mariage *baad* controversé, organisé en échange d'un travail de construction non payé ⁽⁴⁵⁴⁾. Le *New York Times* a écrit que la belle-famille de Zahra considérait que la jeune fille n'était pas «modeste» et qu'elle était devenue «urbanisée». Le père de Zahra a, toutefois, affirmé que sa fille était maltraitée par sa belle-famille, mais la police n'a pas donné suite à ses plaintes, en raison des connexions politiques de la famille dans la province. Dans un premier temps, la police a déclaré qu'elle avait été brûlée vive; elle a ensuite affirmé que la jeune fille s'était auto-immolée en raison des maltraitements dont elle faisait l'objet ⁽⁴⁵⁵⁾.

Parmi les exemples de crimes d'honneur signalés, commis par différents acteurs, citons notamment:

- la MANUA a rapporté que, en 2016, dans la province de Faryab, un homme a tué sa belle-fille âgée de 20 ans sur les ordres d'un commandant acquis au gouvernement pour la punir de son «immoralité» et d'avoir bafoué son honneur en parlant à un étranger au téléphone et en s'enfuyant ⁽⁴⁵⁶⁾;
- en 2016, dans la province de Faryab, les talibans ont infligé en public 30 coups de fouet à une jeune femme qui s'était enfuie; lorsqu'elle a tenté de s'enfuir, elle a été

⁽⁴⁴⁷⁾ Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p. 74; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.35; KP, 240 cases of honor killing recorded in Afghanistan, AIHRC, 9 June 2013 ([url](#)).

⁽⁴⁴⁸⁾ New York Times (The), In spite of the law, Afghan 'honor killings' of women continue, 3 May 2014 ([url](#)); IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁴⁹⁾ IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁰⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing, 2013 ([url](#)), p. 32; IWPR, Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁵¹⁾ KP, Mother of two killed on adultery charges in Jawzjan, 27 March 2016 ([url](#)); RFE/RL, Taliban reportedly executes Afghan woman for adultery, 8 February 2016 ([url](#)), KP, Taliban execute woman on adultery charges in Ghor, 8 February 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵²⁾ AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing, 2013 ([url](#)), p. 67.

⁽⁴⁵³⁾ New York Times (The), Clash of values emerges after Afghan child bride burns to death, 18 July 2016 ([url](#)); AP, Afghan man says in-laws killed his pregnant teen daughter in revenge after he eloped with young cousin, 18 July 2016 ([url](#)); RFE/RL, Family of Afghan teenage girl who burned to death demand justice, 20 July 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁴⁾ New York Times (The), Clash of values emerges after Afghan child bride burns to death, 18 July 2016 ([url](#)); AP, Afghan man says in-laws killed his pregnant teen daughter in revenge, 18 July 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁵⁾ New York Times (The), Clash of values emerges after Afghan child bride burns to death, 18 July 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁶⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p.77.

arrêtée par des enfants des rues qui ont informé les talibans qu'elle essayait de s'échapper ⁽⁴⁵⁷⁾;

- deux couples ont été tués à Kaboul en avril 2016; la police suppose qu'il s'agit d'un crime d'honneur ⁽⁴⁵⁸⁾;
- en février 2017, les talibans ont abattu une fille enceinte dans la maison de son père et ont tué une autre fille qui refusait d'épouser un commandant taliban local dans la province de Badakhshan ⁽⁴⁵⁹⁾.

3.8 Fuir la violence, solliciter une protection et accéder à la justice

3.8.1 Loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVAW)

La loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVAW), instaurée par décret présidentiel en 2009, est la principale protection législative pour les femmes victimes de violence sexiste; elle érige en infractions 22 formes de violence, notamment les pratiques traditionnelles dangereuses, telles que le *baad*, les mariages forcés et les mariages d'enfants ⁽⁴⁶⁰⁾, le viol, les coups, les humiliations, les intimidations et la dépossession de l'héritage ⁽⁴⁶¹⁾. L'État doit engager des poursuites pour cinq délits (viol, prostitution forcée, révélation de l'identité d'une victime, brûlures, auto-immolation ou suicide forcé); s'agissant des autres délits, une femme peut retirer sa plainte et recourir à la médiation ⁽⁴⁶²⁾. D'après le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation en Afghanistan publié en juin 2017, un projet de loi sur l'élimination du harcèlement à l'égard des femmes et des enfants n'a pas été validé par le président ⁽⁴⁶³⁾. Cependant, d'après la MANUA, ses dispositions figuraient dans le nouveau projet de code pénal, sous le chapitre consacré à l'EVAW, mais cette section a ensuite été supprimée à la suite d'une directive de haut niveau ⁽⁴⁶⁴⁾.

L'accès des femmes à la justice, aux tribunaux et à l'assistance juridique pour les cas de violence sexiste est limité ⁽⁴⁶⁵⁾. La police réagit de façon limitée face à la violence dont les femmes sont victimes et les affaires de violence sexiste à l'égard des femmes sont rarement poursuivies au titre de la loi EVAW; l'application de la loi est faible et inégale ⁽⁴⁶⁶⁾. Les Nations unies expliquent que cela est dû à des barrières culturelles et sociales restrictives qui entravent l'accès à l'assistance, à l'acceptation de la violence à l'égard des femmes, à la discrimination fondée sur le sexe, à la stigmatisation sociale et, parfois, à la peur des représailles, notamment des menaces de mort ⁽⁴⁶⁷⁾. Par ailleurs, la peur des poursuites pour

⁽⁴⁵⁷⁾ Pajhwok Afghan News, AIHRC slams lashing of woman, wants perpetrators punished, 10 February 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁸⁾ KP, 2 women, 2 men mysteriously killed in west of Kabul city, 5 April 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁵⁹⁾ KP, Taliban kill pregnant woman, execute another girl for rejecting marriage proposal, 2 February 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁶⁰⁾ UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p.11.

⁽⁴⁶¹⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 33.

⁽⁴⁶²⁾ UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p.2.

⁽⁴⁶³⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), para. 28.

⁽⁴⁶⁴⁾ UNAMA, email, 2 October 2017, La MANUA a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁴⁶⁵⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for peace and security, 15 September 2017 ([url](#)), para. 29; AIHRC, National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing, 2013 ([url](#)), p. 77; USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p.16.

⁽⁴⁶⁶⁾ UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)); UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p. 33; Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 151; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 9, 33.

⁽⁴⁶⁷⁾ UNAMA, A Way to Go, 16 December 2013 ([url](#)), p. 4.

zina et la liberté de circulation limitée «restreignent fortement» la capacité des femmes à quitter ou mettre fin à des situations de maltraitance ⁽⁴⁶⁸⁾.

Les femmes sont dissuadées par leurs familles de demander de l'aide en cas de violence familiale et, lorsqu'elles signalent cette violence aux autorités, elles sont souvent accusées d'être responsables de leur situation ⁽⁴⁶⁹⁾. Parfois, les femmes sont renvoyées dans leurs familles par la police après qu'elles lui ont demandé de l'aide ⁽⁴⁷⁰⁾, ce qui entraîne parfois des violences supplémentaires ou des meurtres ⁽⁴⁷¹⁾. La police ne réagit généralement pas face à la violence sociétale dont les femmes sont victimes; les femmes peuvent aussi être maltraitées par les policiers eux-mêmes, lorsqu'elles dénoncent les violences dont elles font l'objet ⁽⁴⁷²⁾, ou qu'elles sont placées en détention protégée ⁽⁴⁷³⁾. Les agents de police de sexe féminin représentent moins de 2 % des forces de police ⁽⁴⁷⁴⁾ et environ 400 femmes ont été nommées procureurs à travers le pays ⁽⁴⁷⁵⁾.

D'après une enquête réalisée en 2016 par Pajhwok Afghan News, 21 000 cas de violence à l'égard des femmes, y compris des centaines de meurtres, ont été recensés entre 2010 et 2016 par le ministère des questions féminines, soit environ 3 500 cas par an; ces cas ont été enregistrés principalement par le ministère des questions féminines et la police ⁽⁴⁷⁶⁾. La CAIDH fait état d'une augmentation des cas de violence à l'égard des femmes depuis 2014, notant 5 575 cas en 2016 ⁽⁴⁷⁷⁾ et un total de 3 778 cas au cours des 10 premiers mois de 2017 ⁽⁴⁷⁸⁾.

Les Nations unies indiquent que des unités chargées des poursuites ont été créées en vertu de la loi EVAW dans les 34 provinces du pays et que 27 d'entre elles comptent au moins une femme procureur dans leur équipe ⁽⁴⁷⁹⁾. Faisant référence à Kaboul en particulier, l'Institut des États-Unis pour la paix (USIP) indique que la principale unité chargée des poursuites est basée à Kaboul et compte 16 hommes et 7 femmes. L'USIP précise que, malgré l'incidence positive sur les affaires qu'il traitait, la grande majorité des cas ne sont pas signalés et les victimes ont un accès limité à ces unités chargées des poursuites ⁽⁴⁸⁰⁾. La CAIDH a indiqué que, en 2017, 231 meurtres de femmes ont été déclarés et que la moitié des auteurs de ces actes ont été arrêtés; aucune information sur les poursuites n'a été fournie ⁽⁴⁸¹⁾.

Le procureur spécial afghan chargé des affaires de violence à l'égard des femmes a communiqué des chiffres aux Nations unies en juin 2017; il a indiqué que 2 442 cas de violence

⁽⁴⁶⁸⁾ UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p. 29.

⁽⁴⁶⁹⁾ Diplomat (The), The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 ([url](#)); New York Times (The), Kabul's women seek refuge indoors after a series of acid attacks, 8 October 2016 ([url](#)); UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), pp. 31-32.

⁽⁴⁷⁰⁾ IWPR, Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Killed by husband, woman's body found after 8 days, 17 August 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁷¹⁾ Pajhwok Afghan News, Killed by husband, woman's body found after 8 days, 17 August 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁷²⁾ Reuters, Afghan woman 'raped by police chief' when she tried to report her own rape, 8 November 2016 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 7.

⁽⁴⁷³⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 9.

⁽⁴⁷⁴⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 39.

⁽⁴⁷⁵⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p. 16.

⁽⁴⁷⁶⁾ Pajhwok Afghan News, Cases of violence against women: is mediation the best option? 11 May 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁷⁷⁾ AIHRC, Shadow Report on the Realization and Implementation of the UN Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment in Afghanistan, 17 May 2017 ([url](#)), p. 12.

⁽⁴⁷⁸⁾ AIHRC, Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017, October 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽⁴⁷⁹⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for peace and security, 15 September 2017 ([url](#)), para. 30.

⁽⁴⁸⁰⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p. 16.

⁽⁴⁸¹⁾ AIHRC, Press Release on Violence against Women Jan-Oct 2017, October 2017 ([url](#)), p. 2.

ont été enregistrés dans le pays entre mars 2016 et mars 2017 et que 149 affaires avaient été jugées. Les plaignantes ont retiré ou abandonné leur plainte dans 22 % des cas ⁽⁴⁸²⁾.

Les femmes éprouvent des difficultés d'accès à des femmes avocates et, compte tenu des dangers, peu d'entre elles se rendent au tribunal; il y a environ 500 femmes avocates dans le pays, qui se trouvent principalement à Hérât, Mazar-e-Sharif et Kaboul ⁽⁴⁸³⁾. Les allégeances locales, les menaces, la corruption et les pots-de-vin exerceraient des pressions sur les procureurs et les juges chargés des affaires de violence à l'égard des femmes ⁽⁴⁸⁴⁾.

3.8.2 Médiation

Torunn Wimpelmann, chercheuse en études du développement, spécialiste des questions de genre et de justice en Afghanistan, a publié en 2017 un livre sur les mécanismes de protection fondé sur l'étude qu'elle a menée en 2014 sur les travaux de l'unité VAW à Kaboul ⁽⁴⁸⁵⁾. Elle a constaté que les faibles taux de condamnation dans les tribunaux n'étaient pas uniquement dus aux attitudes négatives des magistrats, mais que les femmes, dans les limites des structures du pouvoir de la société, choisissaient de résoudre les affaires de violence autrement qu'en appliquant les sanctions prévues par la loi; par exemple, elles négocient leurs revendications contre l'auteur du méfait et leur règlement avec l'aide des procureurs ⁽⁴⁸⁶⁾. Contrairement aux poursuites, le recours à la médiation pour résoudre des affaires de violence et des délits graves contre les femmes est fréquent, en particulier dans les zones rurales ⁽⁴⁸⁷⁾. La médiation est généralement utilisée pour résoudre de nombreuses affaires afin de préserver l'unité familiale et la cohésion de la communauté ⁽⁴⁸⁸⁾, comme dans le cas des mariages forcés ⁽⁴⁸⁹⁾. Par ailleurs, dans les cas de maltraitance, les femmes et les magistrats privilégient la médiation et la réconciliation plutôt que les poursuites pénales, car les «perspectives de survie» des femmes en dehors de la famille sont très limitées ⁽⁴⁹⁰⁾. La médiation peut impliquer différents acteurs, notamment la société civile, le gouvernement, les anciens, des membres de la famille et la communauté ⁽⁴⁹¹⁾. Étant mieux informées, la police et les institutions afghanes ⁽⁴⁹²⁾ confient plus souvent les femmes à des refuges, qui essaient de négocier une solution avec les familles; cependant, cela peut prendre des années ⁽⁴⁹³⁾.

La représentante de WAW, interrogée aux fins du présent rapport, a indiqué que, dans les 13 provinces où elle est présente (8 au nord), l'ONG est parvenue à régler de nombreux cas de mariage forcé grâce à la médiation avec la famille ⁽⁴⁹⁴⁾. Elle a expliqué que le processus de médiation est le suivant: la plupart des cas sont confiés à WAW par l'intermédiaire du

⁽⁴⁸²⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 15 June 2017 ([url](#)), para. 28.

⁽⁴⁸³⁾ Reuters, Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy', 4 July 2017 ([url](#)).

⁽⁴⁸⁴⁾ IWPR, Afghanistan: How abusive men escape justice, 14 November 2016 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 34.

⁽⁴⁸⁵⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 89.

⁽⁴⁸⁶⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 106-107.

⁽⁴⁸⁷⁾ UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)); UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p. 33; Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 151.

⁽⁴⁸⁸⁾ Pajhwok Afghan News, Cases of violence against women: is mediation the best option? 11 May 2016 ([url](#)); WAW, Skype Interview, 21 August 2017; UNAMA, Justice Through the Eyes of Afghan Women, April 2015 ([url](#)), p.3.

⁽⁴⁸⁹⁾ WAW, Skype Interview, 21 August 2017.

⁽⁴⁹⁰⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 176.

⁽⁴⁹¹⁾ Pajhwok Afghan News, Cases of violence against women: is mediation the best option? 11 May 2016 ([url](#)).

⁽⁴⁹²⁾ WAW, Skype Interview, 21 August 2017;

⁽⁴⁹³⁾ AFP, A safe place for Afghanistan's abused women, 27 May 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁴⁹⁴⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

ministère des questions féminines, de la police, de la commission des droits de l'homme, du bureau du procureur général, bien que certaines victimes contactent directement l'ONG. WAW ouvre alors un dossier, examine la nature de la plainte pour violence et détermine s'il convient de saisir la justice ou de recourir à la médiation. Les cas de viol sont portés devant le tribunal et un dossier leur est attribué. Dans les autres cas, par exemple un mariage forcé ou une fugue, WAW ouvre un dossier de médiation. Les familles sont ensuite invitées à dialoguer avec les représentants de WAW, qui les informent que les mariages forcés sont contraires à la loi. WAW essaie ensuite de contacter une personne en position d'autorité pour qu'elle rédige une lettre garantissant que la fille ne sera plus maltraitée et la fille est ensuite rendue à sa famille. La personne qui rédige la lettre de garantie doit être un fonctionnaire ou une personne dotée d'un statut dans la communauté, comme un professionnel agréé. Cette personne garantit que le père ou la famille ne maltraitera plus la femme et, si cela doit se reproduire, elle sera interrogée ⁽⁴⁹⁵⁾.

D'après différentes sources, il n'existe pas de mécanisme de suivi systématique permettant de donner suite au processus de médiation ⁽⁴⁹⁶⁾. La MANUA a constaté que, dans 13 des 25 affaires qu'elle a suivies après la médiation, les auteurs des faits n'ont pas respecté les décisions négociées et, victimes de nouvelles violences, les femmes sont retournées dans des refuges, ont entamé une procédure de divorce ou ont mené l'affaire au pénal ⁽⁴⁹⁷⁾. S'agissant des affaires dont elle s'occupe, WAW a indiqué, au cours d'un entretien réalisé avec l'EASO aux fins du présent rapport, qu'elle effectue des contrôles réguliers à intervalle de trois à douze mois et qu'elle effectue des visites de suivi sur le terrain ainsi que des appels de suivi auprès des clients. Par ailleurs, l'ONG communique aux femmes des numéros de téléphone qu'elles peuvent composer si leur vie est en danger ⁽⁴⁹⁸⁾. WAW a également expliqué que, en cas de non-respect de l'accord de médiation, les femmes peuvent contacter à nouveau l'organisation pour chercher une autre solution ⁽⁴⁹⁹⁾. La représentante de WAW a déclaré que son organisation a été confrontée à des cas de non-respect des garanties et que, dans de « rares cas », des femmes ayant accepté de rentrer chez elles ont été tuées; elle a donné l'exemple d'une femme à Sar-é Pol qui a été lapidée dans une zone contrôlée par les talibans plusieurs mois après avoir quitté un refuge ⁽⁵⁰⁰⁾.

3.8.3 Divorce

D'après une enquête réalisée en 2013 par le Pew Research Centre, 44 % des Afghans interrogés estiment que le divorce n'est pas une question morale et que cela « dépend de la situation » ⁽⁵⁰¹⁾. Cependant, d'autres sources indiquent que le divorce est un sujet tabou en Afghanistan ⁽⁵⁰²⁾. En Afghanistan, dans les communautés rurales en particulier, le mariage n'est pas un choix individuel, ce qui signifie que le divorce n'est pas une option réaliste pour la plupart des femmes, car il est considéré comme étant un affront infligé à la famille, à l'ordre

⁽⁴⁹⁵⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁴⁹⁶⁾ Wimpelmann, T., *The Pitfalls of Protection*, 2017 ([url](#)), p. 96; Pajhwok Afghan News, *Cases of violence against women: is mediation the best option?* 11 May 2016 ([url](#)); UNAMA, *Justice through the Eyes of Afghan Women*, April 2015 ([url](#)), p.3.

⁽⁴⁹⁷⁾ UNAMA, *Justice through the Eyes of Afghan Women*, April 2015 ([url](#)), p.3.

⁽⁴⁹⁸⁾ Pajhwok Afghan News, *Cases of violence against women: is mediation the best option?* 11 May 2016 ([url](#)); WAW, Skype Interview, 21 August 2017.

⁽⁴⁹⁹⁾ Pajhwok Afghan News, *Cases of violence against women: is mediation the best option?* 11 May 2016 ([url](#)); WAW, Skype Interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁰⁰⁾ WAW, Skype Interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁰¹⁾ Pew Research Center, *The World's Muslims: Religion, Politics and Society*, 30 April 2013 ([url](#)), p. 82.

⁽⁵⁰²⁾ Reuters, *Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy'*, 4 July 2017 ([url](#)); Siddique, A., Skype interview 11 August 2017.

social et à l'honneur⁽⁵⁰³⁾. D'après le FRC, dans le *pachtounwali*, le divorce est un sujet tabou et les Pashtouns «détestent» le concept de divorce, qui est considéré comme déshonorant; des divorces ont déjà débouché sur des meurtres et des vendettas⁽⁵⁰⁴⁾. Parmi les exemples récents, mentionnons notamment:

- en 2015, un homme dans la province de Baghlân aurait décapité sa femme qui demandait le divorce; après qu'un tribunal ne lui a pas accordé le divorce, elle serait retournée dans sa famille et les anciens de la tribu auraient ordonné au couple de régler leurs problèmes à travers la médiation⁽⁵⁰⁵⁾;
- en 2017, une jeune femme a été tuée par son frère et des talibans pour avoir cherché à divorcer de son deuxième mari, ce qui a rendu furieux son père, un *imam* local⁽⁵⁰⁶⁾.

Les demandes de divorce sont rares et les femmes qui demandent le divorce doivent être en possession d'un *tazkera*, un document qui ne peut leur être délivré qu'avec l'accord de leur mari ou de leur père⁽⁵⁰⁷⁾. Le gouvernement a enregistré 1 179 cas de divorce, de séparation, d'annulation de fiançailles, de versement de pension alimentaire et de garde d'enfants au cours de la période comprise entre mars 2014 et mars 2015⁽⁵⁰⁸⁾. Il n'a pas été possible de trouver d'autres statistiques sur les taux de divorce.

Les femmes qui demandent le divorce doivent passer par une procédure judiciaire difficile et discriminatoire⁽⁵⁰⁹⁾. Le divorce est plus facilement accordé aux hommes qu'aux femmes⁽⁵¹⁰⁾. Les femmes divorcées sont victimes de harcèlement et sont socialement déconsidérées⁽⁵¹¹⁾. Selon certaines sources, les femmes divorcées sont dans une situation précaire, car elles ne peuvent pas retourner dans le foyer familial de leur père⁽⁵¹²⁾, ou elles sont considérées comme un fardeau pour leur famille⁽⁵¹³⁾. Elles se voient parfois privées de leurs biens, de leur droit au logement et de la garde de leurs enfants⁽⁵¹⁴⁾. Dans d'autres cas, les femmes qui purgent une peine de prison pour avoir commis un délit moral peuvent conclure des accords de médiation entre ou au sein de leurs familles pour obtenir le divorce ou pour se (re)mariage⁽⁵¹⁵⁾; si les deux parties sont incarcérées, elles peuvent bénéficier d'une remise de peine à condition que les parties se marient entre elles⁽⁵¹⁶⁾. D'après WAW, c'est habituellement le cas lorsque les deux parties purgent une peine pour *zina* et, lorsqu'elles sont libérées, elles divorcent et se remarient (si elles sont déjà mariées à une autre partie); si elles ne sont pas mariées, les deux parties se marient entre elles après avoir été libérées. La représentante de WAW a expliqué que, dans de tels cas, le divorce n'est pas aussi compliqué; cependant,

⁽⁵⁰³⁾ Siddique, A., Skype interview 11 August 2017.

⁽⁵⁰⁴⁾ FRC, *Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life*, 5 April 2017 ([url](#)), p. 54.

⁽⁵⁰⁵⁾ USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan*, 3 March 2017 ([url](#)), p. 39; Tolo News, *Police arrest Baghlan man for beheading wife*, 27 August 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁰⁶⁾ Pajhwok Afghan News, *Sar-i-Pul woman shot dead over seeking divorce*, 26 August 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁰⁷⁾ Guardian (The), *Afghanistan, domestic violence, and divorce: one woman's harrowing story*, 5 May 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁰⁸⁾ USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan*, 3 March 2017 ([url](#)), p. 33.

⁽⁵⁰⁹⁾ Reuters, *Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy'*, 4 July 2017 ([url](#)); Wimpelmann, T., *The Pitfalls of Protection*, 2017 ([url](#)), p.86.

⁽⁵¹⁰⁾ Guardian (The), *Afghanistan, domestic violence, and divorce: one woman's harrowing story*, 5 May 2015 ([url](#)).

⁽⁵¹¹⁾ New York Times (The), *In Afghanistan, 'I feel like a divorced woman is up for grabs'*, 17 April 2017 ([url](#)).

⁽⁵¹²⁾ Siddique, A., Skype interview 11 August 2017.

⁽⁵¹³⁾ NRC, *Displaced Women and Homelessness*, 29 March 2016 ([url](#)), p.10.

⁽⁵¹⁴⁾ NRC, *Displaced Women and Homelessness*, 29 March 2016 ([url](#)), p.10.

⁽⁵¹⁵⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017; Eshaghian, T., *Love crimes of Kabul*, HBO, 11 July 2011 ([url](#)).

⁽⁵¹⁶⁾ Eshaghian, T., *Love crimes of Kabul*, HBO, 11 July 2011 ([url](#)).

comme, en Afghanistan, le *zina* est contraire à la religion et à la culture, il ne peut pas être facilement pardonné ⁽⁵¹⁷⁾.

3.8.4 S'enfuir et s'échapper

Des sources indiquent que les femmes afghanes s'enfuient de chez elles pour échapper à des formes de maltraitance, telles que des mariages forcés et des violences domestiques ⁽⁵¹⁸⁾, ou par peur d'être tuées par leur famille ou des proches ⁽⁵¹⁹⁾. Par ailleurs, ne pouvant circuler librement et pouvant difficilement passer inaperçues si elles voyagent seules, les jeunes femmes échappent parfois à des situations de violence domestique en se faisant aider par un homme ou en se mariant en secret, ce qui donne lieu à des accusations de *zina* ⁽⁵²⁰⁾. Le chef de l'unité des enquêtes pénales à Kaboul, interrogé par l'IWRP en 2016, a déclaré que le nombre de fugues augmentait en raison de l'influence des téléphones mobiles et des «feuilletons étrangers»⁵²¹.

Le fait de «fuguer» n'est pas un délit en soi en droit afghan, ni au titre du code pénal ni à celui de la *charia* ⁽⁵²²⁾. Cependant, les autorités, notamment la police et les procureurs, accusent parfois les femmes et les filles qui s'enfuient de «tentative» de *zina* ⁽⁵²³⁾ ou «d'intention de commettre» le *zina* ⁽⁵²⁴⁾. La Cour suprême et le procureur général ont formulé des directives visant à mettre un terme à cette pratique; cependant, on continue de recenser des poursuites et des peines d'emprisonnement contre les filles et les femmes qui ont fugué ⁽⁵²⁵⁾. En 2015 et 2016, le président Ghani et le ministre de la justice ont ordonné la libération de centaines de femmes emprisonnées pour avoir commis un délit moral ⁽⁵²⁶⁾.

Les femmes et les filles qui ont échappé à la tutelle d'un homme parce qu'elles se sont enfuies sont considérées par leurs familles comme «impures», comme ayant déshonoré la famille ⁽⁵²⁷⁾ ou brisé l'ordre familial, ce que les musulmans conservateurs estiment être contraire à l'islam ⁽⁵²⁸⁾. Une femme qui s'enfuit est généralement considérée comme une source de déshonneur et de honte pour sa famille et les femmes qui tentent de fuguer risquent d'être violentées ou

⁽⁵¹⁷⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁵¹⁸⁾ BBC News, Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 ([url](#)); UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 16; Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 4.; Pajhwok Afghan News, Forced and early marriages: A form of trafficking in person, 29 March ([url](#)).

⁽⁵¹⁹⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 16; Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 6.

⁽⁵²⁰⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 151.

⁽⁵²¹⁾ IWPR, Afghanistan: Rise in female runaways, 22 September 2016 ([url](#)).

⁽⁵²²⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)); UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, Addendum, 12 May 2015 ([url](#)), para. 16.

⁽⁵²³⁾ Human Rights Watch, Afghanistan: End 'moral crimes' changes, 'virginity' tests, 25 May 2016 ([url](#)); UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015 ([url](#)), para. 16.

⁽⁵²⁴⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, 12 May 2015, ([url](#)), para. 16; UNAMA, A Way to Go, 16 December 2013 ([url](#)), p. 4.

⁽⁵²⁵⁾ UNAMA, A Way to Go, 16 December 2013 ([url](#)), p. 4; USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), pp. 55.

⁽⁵²⁶⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p. 55 (footnote 178).

⁽⁵²⁷⁾ New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)); Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 6.

⁽⁵²⁸⁾ New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

tuées par leur mari ou des proches ⁽⁵²⁹⁾. D'après Human Rights Watch, les femmes et les filles qui décident de s'enfuir sont «généralement retrouvées et accusées de fuite ou de *zina* par leurs parents, leurs frères, leur fiancé ou leur mari ⁽⁵³⁰⁾. Selon une recherche réalisée par l'USIP en 2014, les familles afghanes conservatrices «sont fermement attachées» aux sanctions traditionnelles à appliquer en cas de fuite et les femmes qui s'enfuient courent le risque d'être tuées pour avoir bafoué l'honneur de leur famille ⁽⁵³¹⁾.

S'agissant de savoir si la famille d'une femme qui s'enfuit est en mesure de la poursuivre et de la retrouver, la haute représentante de WAW a précisé que si sa famille veut la retrouver, elle y parviendra. Elle a ajouté que cela pouvait prendre du temps, en fonction de la destination de la femme; la famille finira, toutefois, par la retrouver et obtiendra l'aide de la police pour la localiser. De plus, si une femme ou une fille se rend dans un refuge, la famille en sera informée dans les 24 à 48 heures, si WAW estime que cela ne présente pas de risque pour la fille. La famille devra être contactée pour négocier une solution ou pour saisir la justice. Si l'affaire doit être portée devant les tribunaux, le tribunal demandera au père ou au frère de la femme d'être présent ⁽⁵³²⁾.

En 2014, le Centre for Investigative Reporting (CIR) a produit un film documentaire sur les femmes et les couples accusés de délits moraux en Afghanistan; les membres d'une famille interrogée aux fins du documentaire ont expliqué que leur fille avait fui la maison familiale parce que, enfant, elle avait été promise en mariage par sa famille à un homme plus âgé comme monnaie d'échange pour effacer une transgression commise par un membre de la famille. Jeune femme, elle a refusé de se marier et s'est enfuie avec l'homme qu'elle aimait; son père et son frère ont expliqué aux réalisateurs du film qu'elle les avait déshonorés. La famille a également expliqué que la jeune femme pourrait revenir et renouer avec sa famille uniquement si elle tuait son enfant en bas âge. Si la jeune femme ne revient pas pour épouser l'homme auquel elle a été promise, sa famille la retrouvera grâce aux réseaux familiaux et tribaux et la tuera ⁽⁵³³⁾. En 2013, le *New York Times* a rapporté le cas d'une fille qui s'était enfuie pour éviter un mariage forcé avec un homme plus âgé; les services de renseignement l'ont retrouvée et confiée au ministère des questions féminines, qui l'a envoyée dans le seul refuge de la province de Baghlân. La famille de la jeune fille s'est rendue au refuge et a promis de ne lui faire aucun mal si elle rentrait chez elle; après leur départ, le véhicule qui les transportait a été attaqué par un groupe d'hommes armés qui a extrait la jeune fille de la voiture et l'a tuée; personne d'autre n'a été blessé ⁽⁵³⁴⁾.

D'après le département d'État des États-Unis, la violence à l'égard des femmes est un facteur déterminant à l'origine de l'auto-immolation et du suicide des femmes afghanes dans le pays ⁽⁵³⁵⁾.

⁽⁵²⁹⁾ Al Jazeera, Afghanistan: No Country for Women, 3 July 2015 ([url](#)); USIP, Women's Access to Justice in Afghanistan, 2014 ([url](#)), p. 20.

⁽⁵³⁰⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 4.

⁽⁵³¹⁾ USIP, Women's Access to Justice in Afghanistan, 2014 ([url](#)), p. 20.

⁽⁵³²⁾ WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵³³⁾ CIR, To Kill a Sparrow, 19 October 2014 ([url](#)).

⁽⁵³⁴⁾ New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽⁵³⁵⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 35.

3.8.5 Refuges et organismes d'aide aux victimes

Des sources déclarent que la protection des victimes et le nombre de refuges sont insuffisants⁽⁵³⁶⁾. En 2017, le gouvernement afghan a créé un fonds spécial destiné à financer des services d'urgence, notamment les refuges et l'assistance médicale, afin d'aider les femmes qui ont survécu à des violences «ayant mis leur vie en danger»⁽⁵³⁷⁾. D'après les estimations, le nombre de refuges pour femmes en Afghanistan varie entre 14⁽⁵³⁸⁾, 20⁽⁵³⁹⁾, 28⁽⁵⁴⁰⁾ et 29⁽⁵⁴¹⁾; il y en aurait 6 à Kaboul⁽⁵⁴²⁾. Les centres d'accompagnement familial ont fourni une aide juridique et psychologique non résidentielle dans 17 provinces et ont accueilli des victimes dans 14 provinces⁽⁵⁴³⁾; les Nations unies ont recensé 37 centres de ce type en mars 2017⁽⁵⁴⁴⁾. WAW gère 10 centres d'accompagnement familial en Afghanistan⁽⁵⁴⁵⁾, qui accueillent des femmes pendant une durée maximale d'une semaine avant qu'elles soient transférées dans un refuge à long terme ou qu'elles rentrent chez elles⁽⁵⁴⁶⁾. Les refuges sont situés dans des villes, de sorte qu'il est très difficile pour les femmes en zone rurale d'y accéder⁽⁵⁴⁷⁾. WAW a expliqué que les femmes vivant dans les provinces et les régions rurales peuvent difficilement se rendre en ville pour avoir accès aux refuges et aux services; cela est rendu plus difficile encore par l'intensification de l'insécurité et dans les zones échappant au contrôle du gouvernement⁽⁵⁴⁸⁾.

Les maisons d'hébergement et les refuges accueillant des femmes qui fuient la violence sont souvent considérés par la société comme des lieux de dépravation; ils sont associés à des idées «occidentales»⁽⁵⁴⁹⁾, ou accusés de briser des familles et l'ordre social⁽⁵⁵⁰⁾. Les talibans considèrent les refuges pour femmes de la même manière⁽⁵⁵¹⁾. D'après Torunn Wimpelmann, de nombreux responsables et cercles conservateurs afghans considèrent que les refuges pour femmes financés et soutenus par des gouvernements étrangers menacent la famille, le contrôle que le gouvernement national exerce sur la société civile et la souveraineté de l'Afghanistan en tant que nation islamique⁽⁵⁵²⁾. D'après différentes sources, les refuges sont gérés par des ONG et financés sur une base ad hoc par l'aide internationale⁽⁵⁵³⁾. Les maisons d'hébergement permettent aux femmes et à leur famille de négocier des solutions en toute

⁽⁵³⁶⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 35; USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁵³⁷⁾ UNSG, Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence, 15 April 2017 ([url](#)), p. 10

⁽⁵³⁸⁾ Al Jazeera, Afghanistan: No Country for Women, 3 July 2015 ([url](#)).

⁽⁵³⁹⁾ New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁴⁰⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 36.

⁽⁵⁴¹⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁴²⁾ Pajhwok Afghan News, Inside shelters for victims of domestic violence, 7 March 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁴³⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁴⁴⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 3 March 2017, para. 26.

⁽⁵⁴⁵⁾ Faryab, Saripul, Balkh, Kunduz, Takhar, Badakhshan, Kabul, Kapisa, Nangarhar, Kunar. WAW, Family Guidance Centres (FGC), n.d. ([url](#)).

⁽⁵⁴⁶⁾ WAW, email, 22 November 2017. Courriels échangés avec une haute représentante.

⁽⁵⁴⁷⁾ Al Jazeera, Afghanistan: No Country for Women, 3 July 2015 ([url](#)); WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁴⁸⁾ WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁵⁴⁹⁾ IWPR, Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 ([url](#)); Al Jazeera, Afghanistan: No Country for Women, 3 July 2015 ([url](#)); New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁵⁰⁾ IWPR, Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁵¹⁾ AFP, Women targeted in Taliban takeover of Kunduz, 17 October 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁵²⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 109.

⁽⁵⁵³⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 127-128.

sécurité⁽⁵⁵⁴⁾ ou de s'engager dans une action en justice⁽⁵⁵⁵⁾. Dans les refuges, les femmes ont accès à la formation professionnelle, à des services de santé, à des services de conseil et à une aide juridique⁽⁵⁵⁶⁾. Les femmes peuvent rester dans un refuge pendant des mois, voire des années, le temps de trouver une solution négociée ou jusqu'à ce que la justice rende une décision⁽⁵⁵⁷⁾. Elles sont transférées dans un refuge jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée avec les familles⁽⁵⁵⁸⁾. L'ONG WAW a indiqué qu'elle possède trois maisons «de transition» de ce type à Kaboul, Hérât et Mazar-e Sharif, qui accueillent des femmes sortant de prison qui n'ont nulle part où aller⁽⁵⁵⁹⁾. À leur sortie de prison, les femmes qui ont été incarcérées pour avoir commis un délit moral ne sont pas acceptées par la société⁽⁵⁶⁰⁾ et ne peuvent pas vivre seules sans une famille qui les soutient⁽⁵⁶¹⁾. Dans un article paru dans le *New York Times*, WAW, qui gère un réseau de refuges, a déclaré qu'environ 15 % des femmes hébergées dans ses refuges sont dans l'incapacité de s'en aller⁽⁵⁶²⁾. Les femmes qui s'enfuient ou quittent des familles maltraitantes doivent souvent retourner chez elles parce qu'elles n'ont pas d'autre endroit où vivre⁽⁵⁶³⁾. Les femmes qui sortent de prison après avoir été condamnées pour délits moraux dépendent de leurs proches de sexe masculin et sont souvent contraintes de retourner dans la famille qui les a peut-être mises en danger; elles risquent d'être tuées⁽⁵⁶⁴⁾, de devoir vivre indéfiniment dans un refuge⁽⁵⁶⁵⁾, ou de se retrouver dans la rue⁽⁵⁶⁶⁾. Parfois, des membres de confiance de la famille sont en mesure d'aider les femmes et les filles qui s'enfuient⁽⁵⁶⁷⁾.

D'après les recherches et l'étude de Torunn Wimpelmann sur les mécanismes de protection, quoiqu'il en soit, la protection des femmes afghanes, qu'elle soit accordée par des tuteurs de sexe masculin, des acteurs gouvernementaux ou des refuges, est subordonnée à leur respect de certains idéaux qui implique un certain degré de renoncement à leur autonomie. Dans le cadre du conflit en cours, toutes les garanties de protection des femmes sont, d'une manière ou d'une autre, négociées en fonction de leurs relations⁽⁵⁶⁸⁾.

3.8.6 Capacité à vivre seule en tant que femme célibataire

Les femmes qui ne sont pas accompagnées d'un homme ne sont généralement pas acceptées par la société afghane⁽⁵⁶⁹⁾; c'est le cas, en particulier, des veuves, qui sont considérées comme

⁽⁵⁵⁴⁾ IWPR, Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview with a senior representative, 21 August 2017.

⁽⁵⁵⁵⁾ Pajhwok Afghan News, Inside shelters for victims of domestic violence, 7 March 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁵⁶⁾ Pajhwok Afghan News, Inside shelters for victims of domestic violence, 7 March 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁵⁷⁾ AFP, A safe place for Afghanistan's abused women, 27 May 2017 ([url](#)); WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁵⁸⁾ Diplomat (The), The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁵⁹⁾ WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁶⁰⁾ WAW, Skype interview, 21 August 2017; KP, Zahra: An Afghan woman victim of domestic violence, 23 October 2014 ([url](#)).

⁽⁵⁶¹⁾ KP, Zahra: An Afghan woman victim of domestic violence, 23 October 2014 ([url](#)).

⁽⁵⁶²⁾ New York Times (The), A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁶³⁾ Al Jazeera, Afghanistan: No Country for Women, 3 July 2015 ([url](#)); Vice News, Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes', 18 May 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁶⁴⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 12; Diplomat (The), The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁶⁵⁾ KP, Zahra: An Afghan woman victim of domestic violence, 23 October 2014 ([url](#)).

⁽⁵⁶⁶⁾ Vice News, Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes', 18 May 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁶⁷⁾ Human Rights Watch, I had to run away, March 2012 ([url](#)), p. 4; New York Times (The), Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 ([url](#)); USIP, Women's Access to Justice in Afghanistan, 2014 ([url](#)), p. 20.

⁽⁵⁶⁸⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), pp. 178-179.

⁽⁵⁶⁹⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.36.

un fardeau ou jugées immorales ⁽⁵⁷⁰⁾. Les femmes divorcées sont confrontées aux mêmes problèmes ⁽⁵⁷¹⁾, tandis que les filles et les femmes déplacées, en particulier celles qui n'ont pas de famille pour les soutenir, sont particulièrement vulnérables à la violence et aux contraintes à caractère sexiste ⁽⁵⁷²⁾. D'après différentes sources, il est extrêmement rare qu'une femme vive seule en Afghanistan; c'est du «jamais vu» ⁽⁵⁷³⁾, pratiquement et socialement «inconcevable» ⁽⁵⁷⁴⁾, pas accepté d'un point de vue culturel ou dangereux ⁽⁵⁷⁵⁾. Le Dr Liza Schuster, sociologue à l'université de Londres (City), qui étudie les expulsions et leur incidence sur les rapatriés en Afghanistan, et qui est en partie basée en Afghanistan pour ses recherches, a déclaré qu'il est dangereux pour les femmes de vivre seules et que les femmes se déplacent en groupe lorsqu'elles sortent de chez elles. Elle a précisé que vivre seule avec des enfants n'offre aucune protection; les femmes ont besoin d'un tuteur de sexe masculin ⁽⁵⁷⁶⁾. Par ailleurs, dans la société afghane, une femme vivant seule est associée négativement à un comportement inapproprié; les gens pensent qu'une personne souhaitant vivre seule a un comportement suspect, qu'elle consomme de l'alcool ou qu'elle entretient des relations illicites ⁽⁵⁷⁷⁾. Différentes sources ont précisé que cette perception s'applique tant aux femmes qu'aux hommes vivant seuls ⁽⁵⁷⁸⁾. Cependant, d'après Torunn Wimpelmann, le fait qu'un homme voyage seul, vive seul ou rencontre des étrangers alors qu'il est seul n'est pas jugé problématique; en revanche, une telle attitude dans le chef des femmes est potentiellement «criminelle» ⁽⁵⁷⁹⁾.

À Kaboul, Zanabad, la «colline des veuves», est une petite communauté de 500 femmes «rejetées» par la société, qui vivent ensemble avec leurs enfants à la périphérie de Kaboul et qui survivent avec les 150 USD que le gouvernement leur verse chaque année; elles réalisent aussi des travaux de couture, des tâches ménagères et elles mendient ⁽⁵⁸⁰⁾.

Pour plus d'informations sur l'accès des femmes à la justice et les acteurs de la protection dans les grandes villes, veuillez consulter EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽⁵⁸¹⁾.

⁽⁵⁷⁰⁾ AFP, Afghanistan's 'hill of widows' live in a world apart, 23 June 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁷¹⁾ New York Times (The), In Afghanistan, 'I feel like a divorced woman is up for grabs,' 17 April 2017 ([url](#)).

⁽⁵⁷²⁾ UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on his mission to Afghanistan, 12 April 2017 ([url](#)), pp. 11-12; NRC and TLO, Listening to Women and Girls Displaced to Urban Afghanistan, January 2015 ([url](#)), p.26.

⁽⁵⁷³⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 151.

⁽⁵⁷⁴⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁵⁷⁵⁾ WAW, Skype interview, 21 August 2017.

⁽⁵⁷⁶⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁵⁷⁷⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁵⁷⁸⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁵⁷⁹⁾ Wimpelmann, T., The Pitfalls of Protection, 2017 ([url](#)), p. 114.

⁽⁵⁸⁰⁾ AFP, Afghanistan's 'hill of widows' live in a world apart, 23 June 2017 ([url](#)); RFE/RL, Afghan widows build unique community on Kabul hill, 20 July 2015 ([url](#)).

⁽⁵⁸¹⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

4. Orientation sexuelle et identité de genre

Il est difficile d'obtenir des informations sur la situation et le traitement des minorités sexuelles en Afghanistan, car la sexualité n'est pas un sujet dont on parle ouvertement dans la société afghane ⁽⁵⁸²⁾.

4.1 Position juridique et traitement de la part des autorités et des groupes armés

Le code pénal de 1976 et la Constitution n'abordent pas de manière spécifique la question des relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe ⁽⁵⁸³⁾. Toutefois, les rapports sexuels en dehors du mariage hétérosexuel peuvent faire l'objet de poursuites, car assimilés à l'adultère ou à la pédérastie, et être punis par des peines *hudud* si les conditions sont réunies ou, si tel n'est pas le cas, par de longues peines de réclusion ⁽⁵⁸⁴⁾. D'après l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA), on entend par pédérastie «les rapports sexuels entre hommes et le rapport anal» et la peine est plus sévère si la victime est âgée de moins de 18 ans ⁽⁵⁸⁵⁾. Le code pénal dispose, au chapitre 8 sur l'adultère, la pédérastie et l'atteinte à l'honneur, ce qui suit:

Article 426 – Si le délit d'adultère ne remplit pas les conditions de la peine «had» ou si l'accusation de délit «had» est abandonnée, en raison de doutes ou pour d'autres raisons, le coupable sera puni conformément aux dispositions du présent chapitre.

Article 427 –

- 1) Une personne qui a commis un acte d'adultère ou de pédérastie doit être condamnée à une peine de prison longue.
- 2) Dans l'une des situations suivantes où une personne a commis un des actes susmentionnés, sont considérées comme des circonstances aggravantes: a. une situation dans laquelle la personne contre laquelle le délit a été commis était âgée de moins de 18 ans ⁽⁵⁸⁶⁾.

Les délits de *zina* (adultère) comprennent également le viol et la sodomie (*levat*), conformément au terme générique utilisé dans un rapport de 2017 sur la justice des mineurs par Samuel Hall Consulting ⁽⁵⁸⁷⁾. Plusieurs sources interprètent également les lois de telle manière que les relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe sont considérées comme des délits et peuvent faire l'objet de poursuites en vertu de ces dispositions ⁽⁵⁸⁸⁾.

⁽⁵⁸²⁾ Switzerland, SEM, Note Afghanistan – Bacha bazi, 8 March 2017 ([url](#)), p.4; Afghanistan, Ministry of Public Health, UNAIDS Country Progress Report 2014 – Afghanistan, 31 March 2014 ([url](#)), p.13.

⁽⁵⁸³⁾ UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017 ([url](#)); Netherlands, Country of Origin Information Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), pp. 84-85.

⁽⁵⁸⁴⁾ ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121.

⁽⁵⁸⁵⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p.1.

⁽⁵⁸⁶⁾ Afghanistan, Penal Code 1976, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽⁵⁸⁷⁾ Samuel Hall Consulting, Hope Behind Bars - The Boys of the Kabul JRC ([url](#)), p.23.

⁽⁵⁸⁸⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1; UNDP, Legal environments, human rights and HIV responses among men who have sex with men, 2010 ([url](#)), p.11; ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 164; Rehman, J. and Polymenopoulou, E., Is Green a Part of the Rainbow? Sharia, Homosexuality and LGBT Rights in the Muslim World, 2013 ([url](#)), p. 33.

Selon le droit civil afghan et la loi islamique, les relations sexuelles sont acceptables dans le cadre d'un mariage hétérosexuel ⁽⁵⁸⁹⁾. Par conséquent, comme c'est le cas dans le code pénal, les rapports sexuels entre personnes de même sexe sont considérés comme punissables, selon la *charia*, par la peine capitale de mort ⁽⁵⁹⁰⁾. D'après l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (ILGA), les lois s'appliquent en cas de relations sexuelles entre personnes de même sexe, aux hommes comme aux femmes ⁽⁵⁹¹⁾. L'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) a publié un rapport sur les questions LGBT en 2014, faisant remarquer que l'adultère, les relations sexuelles extraconjugales et l'homosexualité peuvent être interprétés comme des atteintes à l'honneur et, par conséquent, l'article 398 du code pénal peut s'appliquer ⁽⁵⁹²⁾. Cet article dispose que les personnes qui commettent un meurtre pour défendre leur honneur sont condamnées à une peine réduite:

Une personne, défendant son honneur, qui voit son épouse, ou un autre membre de sa famille, en train de commettre un adultère ou dans un lit avec quelqu'un d'autre et qui, sur-le-champ, tue ou blesse l'un des deux ou les deux doit être exemptée de peine pour lacération et meurtre, mais doit être emprisonnée pour une période n'excédant pas deux années, à titre de peine «tazir» ⁽⁵⁹³⁾.

D'après un rapport d'ILGA datant de mai 2017, il n'y a pas eu de cas signalés d'application de la peine de mort par l'État pour des rapports sexuels consentis entre personnes adultes de même sexe en privé ⁽⁵⁹⁴⁾.

Le département d'État américain affirme que des ONG ont signalé que la police arrêtait, détenait, volait et violait les hommes homosexuels ⁽⁵⁹⁵⁾. Le quotidien *The Guardian* rapporte également des cas de harcèlement de personnes LGBT par la police ⁽⁵⁹⁶⁾. Peu d'informations sont disponibles sur les arrestations de personnes pour rapports sexuels entre personnes de même sexe.

Dans un rapport de 2017 sur le cas de 112 garçons emprisonnés dans le centre de détention pour mineurs de Kaboul, l'organisation de recherche Samuel Hall Consulting a signalé l'emprisonnement de 16 garçons pour des délits moraux, la plupart pour *levat* (sodomie) ⁽⁵⁹⁷⁾. Le rapport précise que, conformément à la loi afghane, les enfants ne peuvent pas être condamnés à mort ou à la réclusion à vie et la condamnation est à la discrétion du juge; toutefois, le rapport souligne également que les enfants peuvent aussi être placés dans des prisons pour adultes ⁽⁵⁹⁸⁾. Sur les 16 cas signalés, 5 garçons ont été condamnés à plus de 24 mois de prison ⁽⁵⁹⁹⁾.

⁽⁵⁸⁹⁾ BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)); Max Planck Institute, Max Planck Manual on Family Law in Afghanistan, July 2012 ([url](#)), p.27.

⁽⁵⁹⁰⁾ ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121; UNDP, Legal environments, human rights and HIV responses among men who have sex with, 2010 ([url](#)), p.3.

⁽⁵⁹¹⁾ ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 164.

⁽⁵⁹²⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1.

⁽⁵⁹³⁾ Afghanistan, Penal Code, 22 September 1976 ([url](#)).

⁽⁵⁹⁴⁾ ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 8, 40.

⁽⁵⁹⁵⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48.

⁽⁵⁹⁶⁾ Guardian (The), Will Afghanistan learn that cross-dressers are not criminals?, 13 November 2011 ([url](#)).

⁽⁵⁹⁷⁾ Samuel Hall, Hope Behind Bars - The Boys of the Kabul JRC, 18 August 2017 ([url](#)), pp. 22-23.

⁽⁵⁹⁸⁾ Samuel Hall, Hope Behind Bars - The Boys of the Kabul JRC, 18 August 2017 ([url](#)), pp. 20-21.

⁽⁵⁹⁹⁾ Samuel Hall, Hope Behind Bars - The Boys of the Kabul JRC, 18 August 2017 ([url](#)), p. 22.

En ce qui concerne la peine de mort pour relations sexuelles entre personnes de même sexe dans les régions insurgées, un cas a été rapporté en 2015, dans la province de Ghor: les talibans ont condamné deux hommes et un adolescent à être exécutés par écrasement sous l'effondrement d'un mur de pierres pour homosexualité. Les deux hommes en sont morts tandis que le garçon, qui a survécu, a été autorisé à vivre ⁽⁶⁰⁰⁾.

Il n'y a pas de protection juridique spécifique prévue par le gouvernement afghan contre la discrimination et le harcèlement fondés sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle ⁽⁶⁰¹⁾.

4.2 Mentalités et traitement par la société

Bien que les comportements homosexuels entre hommes en Afghanistan se produisent dans une variété de circonstances et de contextes culturels divergents, l'orientation sexuelle en tant que question identitaire n'est pas acceptée; les pratiques homosexuelles restent cachées et sont fortement stigmatisées si elles sont mentionnées en public ⁽⁶⁰²⁾. La société afghane considère souvent que l'identité de genre et l'orientation sexuelle qui sortent de la norme sont synonymes de prostitution et d'abus sexuel ou sont associées à ces pratiques ⁽⁶⁰³⁾, ou elle les voit dans une perspective plus large de constructions socioculturelles de l'«homme masculin» par rapport aux catégories «non masculines» déshonorantes ⁽⁶⁰⁴⁾: supérieur aux femmes et aux «jeunes imberbes» ou aux hommes «efféminés», qui sont stigmatisés ⁽⁶⁰⁵⁾. Bien que les relations sexuelles entre personnes de même sexe soient condamnées par l'islam, elles peuvent être tolérées lorsqu'elles sont rendues «invisibles» par des hommes se conformant aux rôles «honorables» d'époux et de père ⁽⁶⁰⁶⁾. Niaz Shah, un expert sur la loi islamique et le droit afghan, a déclaré à la BBC que bien que les relations homosexuelles et les rapports sexuels entre hommes soient pratiqués, ils ne sont pas perçus comme étant le signe d'une orientation sexuelle ou d'une relation amoureuse, et les personnes concernées finissent habituellement par épouser une femme ⁽⁶⁰⁷⁾. La notion selon laquelle il est possible d'éprouver de l'amour et de souhaiter vivre en tant que couple homosexuel de manière exclusive est un «concept étranger» à la société afghane ⁽⁶⁰⁸⁾. Des sources indiquent que les individus qui se considèrent LGBT ont très peu d'espace pour vivre librement dans la société afghane en raison des mentalités et normes religieuses et conservatrices de la société sur la sexualité ⁽⁶⁰⁹⁾. S'identifier à une orientation ou à une identité sexuelle en dehors des normes attendues d'hétérosexualité est un tabou au sein de la société et est perçu comme contraire à l'islam ⁽⁶¹⁰⁾. En correspondance avec le ministère britannique de l'intérieur, l'unité pour

⁽⁶⁰⁰⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Annual Report 2015, February 2016 ([url](#)), p. 46.

⁽⁶⁰¹⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48; Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI Persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1.

⁽⁶⁰²⁾ Khan, S. Everybody knows, but nobody knows. Naz Foundation International, September 2008 ([url](#)), p. 22; Norway, Landinfo, Afghanistan: Homofili, 16 April 2012 ([url](#)), p. 3-4.

⁽⁶⁰³⁾ Diplomat (The), Defying holy orders: Afghanistan's LGBT community, 30 January 2017 ([url](#)); IWPR, Boys sold for sex in Afghan province, 2 March 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁰⁴⁾ Norway, Landinfo, Afghanistan: Homofili, 16 April 2012 ([url](#)), p. 3-4.

⁽⁶⁰⁵⁾ Khan, S. Everybody knows, but nobody knows. Naz Foundation International, September 2008 ([url](#)), p. 23, 28, 33-35, 36; Norway, Landinfo, Afghanistan: Homofili, 16 April 2012 ([url](#)), p. 3-4.

⁽⁶⁰⁶⁾ Khan, S. Everybody knows, but nobody knows. Naz Foundation International, September 2008 ([url](#)), p. 28.

⁽⁶⁰⁷⁾ BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁰⁸⁾ BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁰⁹⁾ Washington Post, After Orlando attack, prevailing view is there are 'not any gays' in Afghanistan, 14 June 2016 ([url](#)); Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1.

⁽⁶¹⁰⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48; UK, Foreign and Commonwealth Office, correspondence with the UK Country Policy and Information Team, 10 January 2017, available in: UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017 ([url](#)), p. 22; Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November

l'Afghanistan du ministère britannique des affaires étrangères a avancé, en janvier 2017, que depuis la chute du régime des talibans, peu de changements sont intervenus dans les perceptions culturelles et la position juridique concernant l'homosexualité en Afghanistan, notant que «les valeurs et la culture conservatrices sont profondément ancrées» dans la société, en particulier dans les zones rurales ⁽⁶¹¹⁾.

Le département d'État américain rapporte que les personnes LGBTI étaient victimes de discrimination, par exemple sous la forme de licenciements ou de refus d'accéder aux soins de santé ⁽⁶¹²⁾. Des sources rapportent également des cas de personnes LGBT témoignant être victimes de violences, telles que des agressions, des menaces, du chantage, des viols et des arrestations ⁽⁶¹³⁾. À titre d'exemple, Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) a interviewé plusieurs hommes homosexuels afghans vivant en Afghanistan, en vue de la rédaction d'un article en 2017, qui se décrivaient comme étant forcés de mener une vie secrète, de se rencontrer en secret et, s'ils étaient arrêtés par la police, ils étaient contraints de donner de l'argent ou d'accorder des faveurs sexuelles, car, dans le cas contraire, la police menaçait de les dénoncer à leur famille ⁽⁶¹⁴⁾.

En 2013, Nemat Sadat, un professeur d'université afghan-américain qui est ouvertement homosexuel, a reçu des menaces et a été démis de son poste à l'université américaine d'Afghanistan (AUAF), prétendument en raison de son activisme LGBT en ligne et de ses commentaires publics sur son orientation sexuelle ⁽⁶¹⁵⁾. Il se décrit lui-même comme la première figure publique ouvertement homosexuelle et défenseur LGBTI en Afghanistan ⁽⁶¹⁶⁾.

En 2016, les talibans ont lancé une attaque complexe sur l'AUAF à Kaboul. Selon l'AAN, les talibans ont diabolisé l'AUAF, affirmant qu'il s'agissait d'un centre «occidental» hostile. Après l'attaque, des activistes talibans ont également affirmé sur les réseaux sociaux que l'université encourageait la corruption morale et l'homosexualité, apparemment en référence à M. Sadat ⁽⁶¹⁷⁾.

Le ministère britannique des affaires étrangères note qu'il y a «très peu d'espace, en tout lieu d'Afghanistan», pour les personnes se proclamant ouvertement LGBT; dans tous les cas, sauf de «très rares exceptions», les personnes homosexuelles cachent leur orientation sexuelle pour éviter d'être punies ⁽⁶¹⁸⁾. D'autres sources affirment également que les personnes

2014 ([url](#)), p. 1; BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)); RFE/RL, 'Fake Life': Being gay in Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)).

⁽⁶¹¹⁾ UK, Foreign and Commonwealth Office, correspondence with the UK Country Policy and Information Team, 10 January 2017, cited in: UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017 ([url](#)), p. 22.

⁽⁶¹²⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48.

⁽⁶¹³⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48; BBC News, Gay Afghan defies tradition to expose identity, 20 February 2013 ([url](#)); Sadat, N., Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world, 12 October 2015 ([url](#)); AP, Fear, secrecy, and danger a way of life for Afghan gays, 5 November 2016 ([url](#)); Diplomat (The), Defying holy orders: Afghanistan's LGBT community, 30 January 2017 ([url](#)).

⁽⁶¹⁴⁾ RFE/RL, 'Fake Life': Being gay in Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)).

⁽⁶¹⁵⁾ Sadat, N., Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world, 12 October 2015 ([url](#)); KP, Afghan man admits his homosexuality, 26 October 2013 ([url](#)).

⁽⁶¹⁶⁾ Sadat, N., Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world, 12 October 2015 ([url](#)).

⁽⁶¹⁷⁾ Osman, B., The attack on the American University in Kabul (2): who did it and why?, 5 September 2016 ([url](#)).

⁽⁶¹⁸⁾ UK, Foreign and Commonwealth Office, correspondence with the UK Country Policy and Information Team, 10 January 2017, available in: UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017 ([url](#)), p. 22.

s'identifiant comme telles dissimulent leur orientation sexuelle pour éviter des sanctions ⁽⁶¹⁹⁾ et, en conséquence, mènent une «double vie» ⁽⁶²⁰⁾. Les personnes LGBT craignent d'être rejetées comme indignes, harcelées ou tuées par leurs familles si celles-ci le découvraient ⁽⁶²¹⁾. Les Afghans d'orientation sexuelle et d'identité de genre différentes sont soumis à la pression de leur famille et de la société qui leur intiment de se marier avec quelqu'un du sexe opposé ⁽⁶²²⁾ ou sont souvent mariés ⁽⁶²³⁾. D'après l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA), les femmes lesbiennes afghanes sont particulièrement fragilisées par la position discriminante des femmes dans la société afghane ⁽⁶²⁴⁾.

4.2.1 Identités de genre

L'Institut pour l'étude de la guerre (IWPR) a publié en 2017 un article expliquant que dans certaines régions des pays d'Asie du Sud, y compris l'Afghanistan, il existe des traditions d'un «troisième genre», selon lesquelles certaines personnes sont considérées comme appartenant à un genre en dehors des catégories d'homme et de femme. La même source a constaté qu'en Afghanistan, les personnes appartenant à ce «troisième genre» n'ont pas de statut de genre juridiquement reconnu et rapportent des actes d'humiliation et des menaces de la part de leur famille et des actes de discrimination, d'abus et d'exploitation sexuelle, y compris par la police. Considérées comme indignes par les autorités et condamnées à vivre en marge de la société, ces personnes sont souvent réduites au métier de danseurs à des mariages ou au travail du sexe. L'article affirme que la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (AIHRC) n'a visiblement pas mené d'enquête sur la question du traitement des personnes considérées comme appartenant au «troisième genre» ⁽⁶²⁵⁾.

En 2013, dans la province de Kounar, une fille âgée de 16 ans a subi une opération chirurgicale de réajustement sexuel pour devenir un garçon. D'après un article de journal, ses parents et ses 10 sœurs étaient apparemment heureux de l'opération et l'ancien fiancé de Niaz Bibi l'a également félicitée pour son opération, déclarant qu'il trouverait quelqu'un d'autre à épouser maintenant qu'elle était un homme ⁽⁶²⁶⁾.

La pratique du *bacha bazi* («garçons danseurs» ou «jeu avec un garçon») est une forme d'exploitation sexuelle pratiquée par des hommes adultes occupant des postes de pouvoir, tels que des membres de milices ou des forces armées, qui utilisent des garçons ou de jeunes hommes comme divertissement. Ceux-ci doivent danser en portant des habits de femme et

⁽⁶¹⁹⁾ UK, Foreign and Commonwealth Office, correspondence with the UK Country Policy and Information Team, 10 January 2017, available in: UK, Home Office, Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017 ([url](#)), p. 22; BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)).

⁽⁶²⁰⁾ Sadat, N., Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world, 12 October 2015 ([url](#)); Diplomat (The), Defying holy orders: Afghanistan's LGBT community, 30 January 2017 ([url](#)); RFE/RL, 'Fake Life': Being gay in Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)).

⁽⁶²¹⁾ BBC News, Gay Afghan defies tradition to expose identity, 20 February 2013 ([url](#)); Sadat, N., Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world, 12 October 2015 ([url](#)); AP, Fear, secrecy, and danger a way of life for Afghan gays, 5 November 2016 ([url](#)); Guardian (The), Gay Afghan men face exile or marriage in conformist masculine society, 10 September 2012 ([url](#)); RFE/RL, 'Fake Life': Being gay in Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)).

⁽⁶²²⁾ BBC News, Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 ([url](#)), 2017; BBC News, Gay Afghan defies tradition to expose identity, 20 February 2013 ([url](#)).

⁽⁶²³⁾ Guardian (The), Gay Afghan men face exile or marriage in conformist masculine society, 10 September 2012 ([url](#)); Diplomat (The), Defying holy orders: Afghanistan's LGBT community, 30 January 2017 ([url](#)).

⁽⁶²⁴⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1.

⁽⁶²⁵⁾ IWPR, Afghanistan's third gender people, 24 February 2017 ([url](#)).

⁽⁶²⁶⁾ Lahore Times (The), Niaz Bibi, 16, becomes a boy, now named Enamullah, 18 February 2013 ([url](#)).

accorder des faveurs sexuelles ⁽⁶²⁷⁾. Les condamnations publiques du *bacha bazi* confondent abus sexuel et homosexualité, celle-ci étant considérée comme «haram» ⁽⁶²⁸⁾. Pour en savoir plus sur la pratique du *bacha bazi*, voir le [chapitre 5.1](#).

4.2.2 Organisations de soutien

Il n'y pas de communauté LGBT visible sur la scène publique en Afghanistan, d'après les sources ⁽⁶²⁹⁾. Les organisations qui apportent leur soutien aux personnes LGBT ne peuvent pas agir ouvertement ⁽⁶³⁰⁾ et aucune d'entre elles ne mène spécifiquement campagne en faveur des personnes LGBT ⁽⁶³¹⁾. Selon ILGA, les travaux de l'AIHRC ne font en outre «nullement mention» des questions liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ⁽⁶³²⁾, bien que l'AIHRC travaille sur la question du *bacha bazi* ⁽⁶³³⁾.

5. Maltraitance et exploitation sexuelle des enfants

La maltraitance des enfants est endémique dans la société afghane et les abus sexuels à l'encontre des enfants restent un problème généralisé, les filles étant le plus souvent victimes d'abus dans leur famille ou leur communauté, tandis que les garçons font l'objet d'abus par des hommes en dehors de leur famille ⁽⁶³⁴⁾. Une étude réalisée par Save the Children, publiée en 2017, sur la violence et les pratiques nocives à l'encontre des enfants en Afghanistan a constaté des pourcentages très élevés d'enfants victimes d'abus physiques et sexuels ⁽⁶³⁵⁾. Des abus sexuels et des viols d'enfants, y compris par des figures religieuses, la police et des agents des autorités, auraient été perpétrés en toute impunité ⁽⁶³⁶⁾. Des châtiments corporels sont régulièrement pratiqués sur les enfants dans les écoles et à la maison ⁽⁶³⁷⁾. Les Nations unies ont rapporté en septembre 2017 que la MANUA et l'UNICEF avaient organisé une session de formation d'une journée sur les droits de l'enfant dispensée à 17 chefs de la police locale dans la ville de Kaboul ⁽⁶³⁸⁾.

Pour en savoir plus sur la situation des femmes et des filles, voir le [chapitre 3](#).

Des informations plus détaillées sur la situation des enfants dans les villes sont présentées dans le EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays

⁽⁶²⁷⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1; ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121.

⁽⁶²⁸⁾ Pajhwok Afghan News, Standing up against slavery as a form of trafficking, 25 February 2017 ([url](#)).

⁽⁶²⁹⁾ BBC News, Gay Afghan defies tradition to expose identity, 20 February 2013 ([url](#)).

⁽⁶³⁰⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), pp. 47-48.

⁽⁶³¹⁾ Netherlands, Country of Origin Information Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), pp. 84-85.

⁽⁶³²⁾ ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121.

⁽⁶³³⁾ AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, AIHRC concerned at bacha bazi, graft in police ranks, 13 February 2017 ([url](#)).

⁽⁶³⁴⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.42; AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)).

⁽⁶³⁵⁾ SCI, Knowledge, Attitudes and Practices on Violence and Harmful Practices Against Children in Afghanistan, 1 September 2017 ([url](#)), pp. 24-28.

⁽⁶³⁶⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.42; AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶³⁷⁾ IWPR, Afghanistan: spare the rod, spoil the child, 27 March 2017, ([url](#)); SCI, Attitudes and Practices on Violence and Harmful Practices Against Children in Afghanistan, 1 September 2017 ([url](#)), p. 7.

⁽⁶³⁸⁾ UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for peace and security, 15 September 2017 ([url](#)), para. 29.

d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽⁶³⁹⁾.

5.1 *Bacha bazi*

La pratique du *bacha bazi* («garçons danseurs» ou «jeu avec un garçon») est une forme d'exploitation sexuelle pratiquée par des hommes adultes occupant des postes de pouvoir, tels que des membres de milices ou des forces armées, qui utilisent des garçons ou de jeunes hommes (*bacha bereesh*, ou garçon imberbe) comme divertissement. Ceux-ci doivent danser en portant des habits de femme et accorder des faveurs sexuelles ⁽⁶⁴⁰⁾. Les auteurs de cette pratique n'associent pas ces actes à l'homosexualité ⁽⁶⁴¹⁾. Les jeunes garçons sont, en général, âgés de moins de 18 ans, la moyenne d'âge étant de 14 ans ⁽⁶⁴²⁾. Pour les auteurs (les *bacha baz*), cette pratique constitue un moyen d'exprimer leur domination masculine et de montrer leur statut et leur pouvoir dans un contexte culturel particulier ⁽⁶⁴³⁾. Des figures locales influentes et riches ainsi que des membres de la police et des forces de sécurité auraient été impliqués dans la pratique du *bacha bazi* ⁽⁶⁴⁴⁾. Des sources rapportent que de jeunes garçons sont enlevés et disparaissent pour devenir la propriété de leurs ravisseurs ⁽⁶⁴⁵⁾. Les garçons qui se retrouvent pris dans cette pratique peuvent faire l'objet de violences et de menaces ⁽⁶⁴⁶⁾ et sont violés et maintenus en esclavage sexuel ⁽⁶⁴⁷⁾. Les garçons piégés dans la pratique du *bacha bazi* seraient perçus comme des prostitués ⁽⁶⁴⁸⁾ et sont également «loués» à d'autres hommes ⁽⁶⁴⁹⁾ ou échangés entre prédateurs ⁽⁶⁵⁰⁾. Les garçons victimes de *bacha bazi* sont souvent issus de familles pauvres ⁽⁶⁵¹⁾ qui échangent parfois leurs enfants contre de l'argent ⁽⁶⁵²⁾. Dans d'autres cas, les auteurs de cette pratique font miroiter aux garçons la promesse d'un travail et ceux-ci se retrouvent piégés ⁽⁶⁵³⁾. Une fois pris dans cette pratique,

⁽⁶³⁹⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁴⁰⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1; ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121; AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)); For further background information in French, see also: France, OFPRA, La pratique du bacha bazi, 14 November 2016 ([url](#)); Switzerland, SEM, Note Afghanistan – Bacha bazi, 8 March 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁴¹⁾ AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁴²⁾ IWPR, Boys sold for sex in Afghan province, 2 March 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁴³⁾ Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1; ILGA, State-Sponsored Homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121; AFP, Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017 ([url](#)); AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁴⁴⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 42.

⁽⁶⁴⁵⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); Salam Watander, Young boys abused for 'bacha bazi' by policemen, 22 May 2017 ([url](#)); AIHRC, Causes and consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁴⁶⁾ Sweden, Lifos, Bacha bazi – dansande pojkar i Afghanistan, 30 November 2015 ([url](#)), p. 3.

⁽⁶⁴⁷⁾ USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 43; AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); AIHRC, Causes and consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)); Hagar International, Forgotten no more: Male child trafficking in Afghanistan, October 2013 ([url](#)), p. 8.

⁽⁶⁴⁸⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#));

⁽⁶⁴⁹⁾ Salam Watander, The malicious practice of 'bacha bazi' continues to spoil lives, 21 May 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁵⁰⁾ AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁵¹⁾ AFP, Their silent screams, 25 July 2016 ([url](#)); AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)); Newsweek, Confessions of an Afghan sex slave, 30 May 2015 ([url](#)).

⁽⁶⁵²⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁵³⁾ Salam Watander, The malicious practice of 'bacha bazi' continues to spoil lives, 21 May 2017 ([url](#)); Sweden, Lifos, Bacha bazi – dansande pojkar i Afghanistan, 30 November 2015 ([url](#)), p. 3.

les garçons sont également drogués à l'opium pour les rendre dociles, d'après un article de l'AFP ⁽⁶⁵⁴⁾.

Dans une enquête de 2016 sur la pratique du *bacha bazi* dans la province d'Oruzgan, l'AFP a constaté que pratiquement tous les postes de la province, qu'il s'agisse de la police locale ou nationale, ont des *garçons bachas* et que les policiers exigent d'en avoir comme «avantage en nature» de leur travail ⁽⁶⁵⁵⁾. Les garçons emmenés à l'avant-poste finissent parfois par être tués dans les tirs croisés lors des attaques des talibans ⁽⁶⁵⁶⁾. Des épisodes de violence et des fusillades publiques ont eu lieu à quelques reprises entre les auteurs de cette pratique pour des questions de jalousie et de rivalités autour de la possession de *garçons bachas* ⁽⁶⁵⁷⁾ et des décès auraient également été signalés ⁽⁶⁵⁸⁾. Dans un exemple rapporté par les médias en juillet 2015, un échange de coups de feu a éclaté lors d'un mariage dans la province de Baghlân, qui aurait commencé par une querelle au sujet d'un *bacha* ⁽⁶⁵⁹⁾. La fusillade a laissé derrière elle entre 20 ⁽⁶⁶⁰⁾ et 22 morts, y compris le *bacha* ⁽⁶⁶¹⁾.

L'AIHRC note que la pratique du *bacha bazi* a lieu dans la plupart des provinces du pays ⁽⁶⁶²⁾, bien qu'elle soit particulièrement répandue dans les zones rurales ⁽⁶⁶³⁾ et dans le nord ⁽⁶⁶⁴⁾. Les pratiques du *bacha bazi* sont courantes mais fortement stigmatisées publiquement dans la société ⁽⁶⁶⁵⁾. Toutefois, l'AIHRC a noté en 2016 qu'avec la généralisation de cette pratique, elle n'est plus considérée comme taboue ⁽⁶⁶⁶⁾.

5.1.1 Efforts du gouvernement et criminalisation

La pratique du *bacha bazi*, décrite par l'AFP comme une «forme institutionnalisée d'esclavage sexuel» a connu un regain d'importance depuis la fin de la période talibane ⁽⁶⁶⁷⁾, au cours de laquelle elle avait été interdite ⁽⁶⁶⁸⁾. Bien qu'elle ne soit pas spécifiquement abordée dans la loi, en vertu du code pénal de 1976, la pratique du *bacha bazi* est punissable en tant que pédérastie, viol et traitement dégradant ⁽⁶⁶⁹⁾. Selon la MANUA, un projet révisé du code pénal, qui criminalise la pratique du *bacha bazi*, a été approuvé par décret présidentiel en mars 2017,

⁽⁶⁵⁴⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#));

⁽⁶⁵⁵⁾ AFP, The Taliban is using child sex slaves to catch and kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁵⁶⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁵⁷⁾ AFP, The Taliban is using child sex slaves to catch and kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)); AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁵⁸⁾ AIHRC, Causes and consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁵⁹⁾ AFP, Gunfight over 'dancing boy' at Afghan wedding kills at least 22, 27 July 2015 ([url](#)); KP, Deadly wedding clash in Baghlan was likely due to 'Bacha Baazi', 27 July 2015 ([url](#)).

⁽⁶⁶⁰⁾ KP, Deadly wedding clash in Baghlan was likely due to 'Bacha Baazi', 27 July 2015 ([url](#)).

⁽⁶⁶¹⁾ AFP, Gunfight over 'dancing boy' at Afghan wedding kills at least 22, 27 July 2015 ([url](#)).

⁽⁶⁶²⁾ Pajhwok Afghan News, Standing up against slavery a form of trafficking, 25 February 2017 ([url](#)); DW, Afghan laws ambiguous about pedophilic boy play culture, 20 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁶³⁾ FP, Bacha bazi: An Afghan tragedy, 28 October 2013 ([url](#)).

⁽⁶⁶⁴⁾ Hagar International, Forgotten no more: Male child trafficking in Afghanistan, October 2013 ([url](#)), p. 35.

⁽⁶⁶⁵⁾ Afghanistan, Ministry of Public Health, UNAIDS Country Progress Report 2014 – Afghanistan, 31 March 2014 ([url](#)), p.13; UNCAT, Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan, June 2017 ([url](#)), para. 35; ILGA, State-sponsored homophobia 2016, May 2017 ([url](#)), p. 121; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 44.

⁽⁶⁶⁶⁾ DW, Afghan laws ambiguous about pedophilic boy play culture, 20 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁶⁷⁾ AFP, Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017 ([url](#)); DW, Afghan laws ambiguous about pedophilic boy play culture, 20 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁶⁸⁾ AFP, The Taliban is using child sex slaves to catch and kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁶⁹⁾ AIHRC, Causes and consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

mais n'est pas encore entré en vigueur ⁽⁶⁷⁰⁾. Conformément aux nouvelles dispositions du code pénal, les poursuites à l'encontre des victimes de *bacha bazi* devraient être interdites ⁽⁶⁷¹⁾.

Les auteurs de *bacha bazi* opèrent généralement en toute impunité ⁽⁶⁷²⁾ compte tenu de la faiblesse de l'État de droit et de la corruption ⁽⁶⁷³⁾ ainsi que de la complicité des agents publics avec les forces de l'ordre ⁽⁶⁷⁴⁾. En 2016, le gouvernement a consenti des efforts pour combattre les problèmes liés à la pratique du *bacha bazi* ⁽⁶⁷⁵⁾ en faisant des déclarations publiques dénonçant les pratiques du *bacha bazi*, en ordonnant de mener des investigations et, en décembre 2016, en faisant passer une loi sur la lutte contre la traite des êtres humains qui inclut des sanctions pour l'exploitation sexuelle des enfants ⁽⁶⁷⁶⁾.

La MANUA a rapporté qu'en 2016, elle a constaté 11 cas de violences sexuelles associées à des conflits, y compris 4 cas d'esclavage sexuel de garçons *bacha bazi* par des hommes liés aux forces de sécurité. Au total, deux auteurs des actes ont été reconnus coupables ⁽⁶⁷⁷⁾. Dans un exemple rapporté par le département d'État américain, en octobre 2016, 5 soldats afghans ont été accusés d'avoir abusé sexuellement d'un garçon; l'un a été reconnu coupable d'utilisation illégale de force meurtrière et a été condamné à une peine de deux ans, un autre a été condamné à une peine d'un an pour acte de violence et les autres ont été relâchés ⁽⁶⁷⁸⁾. En février 2017, Shah Mirza Panjsheri, un chef de la police locale de la province de Kunduz, a été démis de ses fonctions après la divulgation sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant son implication dans l'organisation de fêtes de *bacha bazi* ⁽⁶⁷⁹⁾. La descente effectuée lors d'une fête de *bacha bazi* à Kaboul a conduit à l'emprisonnement des organisateurs, mais aussi de plusieurs garçons qui dansaient ⁽⁶⁸⁰⁾.

5.1.2 Traitement par les insurgés

En 2016, le site d'actualité afghan *Salam Watandar*, créé en 2003 avec le soutien de l'USAID ⁽⁶⁸¹⁾, a rapporté que les talibans auraient exécuté un homme et un garçon dans la province de Baghlân en les accusant de *bacha bazi* et de pédérastie et mis en garde la population de ne pas assister aux funérailles des personnes tuées ⁽⁶⁸²⁾. Aucune information venant corroborer ces affirmations n'a été trouvée.

L'AFP a rapporté en 2016 et 2017 que les talibans recrutent et utilisent des *bachas* qu'ils envoient infiltrer la police et tuer des agents lors d'attaques menées de l'intérieur contre leurs

⁽⁶⁷⁰⁾ Germany, BAMF, Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes, 24 July 2017 ([url](#)); UNSG, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security, 3 March 2017 ([url](#)), p. 26.

⁽⁶⁷¹⁾ AFP, Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Afghan Penal Code revised to deal with felonies, 11 November 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁷²⁾ IWPR, Boys sold for sex in Afghan province, 2 March 2017 ([url](#)); Sweden, SIDA, The Rights of LGBTI persons in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 1; AIHRC, Causes and consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁷³⁾ Sweden, Lifos, Bacha bazi – dansande pojkar i Afghanistan, 30 November 2015 ([url](#)), p. 3.

⁽⁶⁷⁴⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁷⁵⁾ DW, Afghan laws ambiguous about pedophilic boy play culture, 20 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁷⁶⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁷⁷⁾ UNSG, Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence, 15 April 2017 ([url](#)), pp. 10-11.

⁽⁶⁷⁸⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁷⁹⁾ AFP, Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁰⁾ AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)); USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁸¹⁾ USAID, Salam Watandar Radio Service, 1 October 2013 ([url](#)).

⁽⁶⁸²⁾ Salam Watander, Taliban kill 2 people over 'bacha bazi' in Baghlan, 23 September 2016 ([url](#)).

agresseurs. Toutefois, les talibans nient ces affirmations ⁽⁶⁸³⁾. L'AFP a rapporté en 2016 qu'au cours de ces deux dernières années, des «centaines» de membres de la police auraient été tués par des garçons *bacha bazi* recrutés par les talibans pour tuer des membres de la police à leurs postes de contrôle ⁽⁶⁸⁴⁾.

5.1.3 Echappatoire et soutien aux victimes

Une culture du silence et de la honte empêche les victimes de *bacha bazi* et leurs familles de demander de l'aide ⁽⁶⁸⁵⁾. Les victimes et leurs familles seraient confrontées à un isolement social, en particulier si le garçon devient connu dans les cercles de *bacha bazi* ⁽⁶⁸⁶⁾. Ceux qui essayent de porter plainte auprès des autorités sont également la cible de menaces de la part des auteurs de ces actes ⁽⁶⁸⁷⁾ ou ont peur en raison du statut élevé des agresseurs, qui sont parfois des fonctionnaires ou des policiers ⁽⁶⁸⁸⁾. Les victimes qui tentent de s'enfuir seraient battues ⁽⁶⁸⁹⁾. Elles sont également souvent punies et détenues lorsqu'elles demandent de l'aide, ou sont de nouveau persécutées ⁽⁶⁹⁰⁾.

Les victimes et les membres de leur famille se sont parfois enfuis de leur maison pour aller vivre ailleurs et échapper aux menaces des agresseurs ⁽⁶⁹¹⁾. À titre d'exemple, un article publié en 2017 par le site d'actualité afghan *Salam Watandar* raconte l'histoire d'un garçon qui est parvenu à s'échapper de sa condition de *bacha* et à s'enfuir en Iran mais qui, lorsqu'il est revenu dans son village deux ans plus tard, a été de nouveau enlevé par des hommes armés et est retombé dans la pratique du *bacha bazi* ⁽⁶⁹²⁾. L'AFP rapporte un cas semblable: un garçon s'était évadé d'un poste de commandement de la police mais ne pouvait pas rentrer chez lui par crainte d'être à nouveau enlevé; sa famille a également dû déménager de peur que le commandant ne vienne le réclamer ⁽⁶⁹³⁾.

En 2016, un rapport de l'AFP sur cette pratique rapporte l'histoire d'un garçon de 11 ans qui a été enlevé pour le *bacha bazi* mais relâché 18 jours plus tard grâce à l'aide d'un haut responsable du renseignement en contact avec sa famille. Plutôt que de saisir la justice et prendre le risque que leur fils soit de nouveau enlevé, le haut responsable a dit aux membres de la famille qu'ils devraient quitter la région et vivre cachés ⁽⁶⁹⁴⁾.

⁽⁶⁸³⁾ AFP, Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017 ([url](#)); AFP, The Taliban is using child sex slaves to catch and kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)); AFP, Taliban use 'honey trap' boys to kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁴⁾ AFP, Taliban use 'honey trap' boys to kill Afghan police, 16 June 2016 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁵⁾ Salam Watander, Young boys abused for 'bacha bazi' by policemen, 22 May 2017 ([url](#)); AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁶⁾ AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁷⁾ Salam Watander, Young boys abused for 'bacha bazi' by policemen, 22 May 2017 ([url](#)); AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); Hagar International, Forgotten no more: Male child trafficking in Afghanistan, October 2013 ([url](#)), p. 49.

⁽⁶⁸⁸⁾ AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁸⁹⁾ AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁰⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p. 22; AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)); Newsweek, Confessions of an Afghan sex slave, 30 May 2015 ([url](#)); USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁹¹⁾ Sweden, Lifos, Bacha bazi – dansande pojkar i Afghanistan, 30 November 2015 ([url](#)), p. 3.

⁽⁶⁹²⁾ Salam Watander, The malicious practice of 'bacha bazi' continues to spoil lives, 21 May 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁹³⁾ AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁴⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)).

Il y a très peu de soutien pour protéger les victimes de *bacha bazi* ⁽⁶⁹⁵⁾. Il existerait un abri de courte durée à Kaboul pour les victimes de la traite ⁽⁶⁹⁶⁾. L'AIHRC a dénoncé publiquement la pratique du *bacha bazi* et pris la défense des victimes ⁽⁶⁹⁷⁾. D'après une étude de 2013 sur la traite de jeunes hommes à des fins sexuelles en Afghanistan réalisée par l'ONG de développement Hagar International, de nombreuses organisations refusaient d'offrir leurs services aux garçons victimes de ce commerce sexuel en raison des risques encourus lorsque les ravisseurs sont des membres influents des autorités ⁽⁶⁹⁸⁾.

Un responsable cité par l'AFP a déclaré qu'une des seules échappatoires pour ces garçons est de passer un accord avec les talibans: en échange de leur libération, ils doivent monter des attaques contre leurs ravisseurs dans la police ⁽⁶⁹⁹⁾.

D'après Abubakar Siddique, les garçons *bacha bazi* qui deviennent trop âgés ou ne sont plus «en âge» de subir cette pratique sont supposés épouser une femme et mener leur vie comme cela est attendu de tout homme afghan par la société, et c'est ce que font beaucoup d'entre eux ⁽⁷⁰⁰⁾. D'après un article du quotidien *The Guardian*, les *bachas* sont habituellement relâchés par leurs maîtres vers l'âge de 19 ans. Ils peuvent alors se marier et «reprennent leur statut d'homme», sans oublier, toutefois, que la honte d'avoir été un *bacha* peut être difficile à surmonter ⁽⁷⁰¹⁾. L'AIHRC a indiqué que dans certains cas, les anciens *bachas* se lancent eux aussi dans le commerce du *bacha bazi* et deviennent eux aussi des prédateurs, car rares sont les options qui s'offrent à eux ⁽⁷⁰²⁾, ou finissent par se prostituer ⁽⁷⁰³⁾.

6. Conflits fonciers

D'après l'Institut des États-Unis pour la paix (USIP), les statistiques sur la fréquence des conflits fonciers en Afghanistan, depuis la chute du régime des talibans, ne sont pas disponibles ⁽⁷⁰⁴⁾. Toutefois, les conflits fonciers seraient courants en Afghanistan, en particulier dans un contexte d'urbanisation croissante, d'augmentation de la population, du retour d'un nombre élevé de réfugiés dans le pays ⁽⁷⁰⁵⁾. À cela s'ajoutent une guerre de longue durée, des conflits entre tribus et une administration inefficace des terres ⁽⁷⁰⁶⁾. Les revendications de la terre entre communautés, groupes ethniques, intérêts politiques et classes économiques différents, accompagnés de l'implication de divers groupes armés et personnes influentes dans un contexte d'État de droit affaibli, alimentent également les

⁽⁶⁹⁵⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017 ([url](#)); AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁶⁾ USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁷⁾ Pajhwok Afghan News, AIHRC concerned at bacha bazi, graft in police ranks, 13 February 2017 ([url](#)); AIHRC, Causes and Consequences of Bacha Bazi in Afghanistan, 18 August 2014 ([url](#)).

⁽⁶⁹⁸⁾ Hagar International, Forgotten no more: Male child trafficking in Afghanistan, October 2013 ([url](#)), p. 79.

⁽⁶⁹⁹⁾ AFP, Behind the shame and silence, 8 January 2017, ([url](#))

⁽⁷⁰⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁰¹⁾ Guardian (The), The dancing boys of Afghanistan, 12 September 2009 ([url](#)).

⁽⁷⁰²⁾ Pajhwok Afghan News, Standing up against slavery a form of trafficking, 25 February 2017 ([url](#)); AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁰³⁾ IWPR, Boys sold for sex in Afghan province, 2 March 2017 ([url](#)); AFP, Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017 ([url](#)); Newsweek, Confessions of an Afghan sex slave, 30 May 2015 ([url](#)).

⁽⁷⁰⁴⁾ USIP, Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)), p. 2.

⁽⁷⁰⁵⁾ IRIN, Land disputes add to Afghanistan's security woes, 10 September 2013 ([url](#)).

⁽⁷⁰⁶⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 13; USIP, Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)).

conflits fonciers ⁽⁷⁰⁷⁾. En Afghanistan, le régime foncier est en grande partie fondé sur les pratiques coutumières, la tradition ou la mémoire locale ⁽⁷⁰⁸⁾. En outre, la complexité institutionnelle et administrative et la corruption contribuent à des faibles taux de gestion et d'enregistrement officiels des terres, ce qui exacerbe les litiges liés à la propriété ⁽⁷⁰⁹⁾. Souvent, l'absence de registres fonciers rend difficile la résolution de ces conflits fonciers par l'intermédiaire du système judiciaire ⁽⁷¹⁰⁾. En raison de facteurs tels que des ambiguïtés dans la législation afghane relative à la propriété foncière et les régimes de propriété, l'existence d'actes de propriété falsifiés et l'absence de conséquences pénales dans le cadre juridique actuel, les phénomènes d'accaparement des terres sont courants ⁽⁷¹¹⁾. D'après l'Autorité foncière afghane (ARAZI) ⁽⁷¹²⁾, les lois sur l'usurpation des terres sont appliquées de façon ponctuelle ⁽⁷¹³⁾. Le ministre afghan de l'intérieur a déclaré, dans une étude datant de 2014, que des «actes d'usurpation» de terres privées et gouvernementales se sont produits dans 30 provinces du pays ⁽⁷¹⁴⁾. Des sources rapportent des situations dans lesquelles des conflits fonciers ont surgi en raison des problèmes suivants:

- arrivée de personnes déplacées et de réfugiés, retour de réfugiés ou de déplacés internes, y compris de personnes qui ont quitté leur lieu d'origine et reviennent pour reprendre possession de leurs terres/leur propriété après un éloignement prolongé ⁽⁷¹⁵⁾;
- implication des insurgés ou de groupes armés dans des désaccords locaux au sein des tribus et entre tribus pour la possession de la terre, y compris en armant un camp contre l'autre ⁽⁷¹⁶⁾;
- ventes illégales de terres et accaparement des terres par des élites puissantes, des chefs de guerre ⁽⁷¹⁷⁾ ou des personnes influentes ⁽⁷¹⁸⁾ ou acquisition de terres distribuées ou obtenues en corrompant des fonctionnaires ou en leur versant des pots-de-vin ⁽⁷¹⁹⁾;

⁽⁷⁰⁷⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, February 2013 ([url](#)), p. 3; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 13.

⁽⁷⁰⁸⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p. 7; Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41.

⁽⁷⁰⁹⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p. 61; Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41.

⁽⁷¹⁰⁾ Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41.

⁽⁷¹¹⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p.7; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 9-13.

⁽⁷¹²⁾ UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), pp. 18-22.

⁽⁷¹³⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 13.

⁽⁷¹⁴⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 44.

⁽⁷¹⁵⁾ NRC, Strengthening Displaced Women's Housing, Land and Property Rights in Afghanistan, November 2014 ([url](#)), p. 27; Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41; Muzhary, F., Resettling nearly half a million Afghans in Nangrahar, 12 May 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Corruption hits hard land distribution to returnees, 1 May 2017 ([url](#)).

⁽⁷¹⁶⁾ Hakimi, A., Telephone interview in April 2016, in : EASO Country of Origin Information Report: Afghanistan – Recruitment by armed groups, September 2016 ([url](#)), p. 20-21; TLO, Land Based Conflict in Afghanistan: The case of Paktia, December 2008 ([url](#)), p. 62; Pajhwok Afghan News, Why Daesh chose Achin district as its base, 9 March 2016 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Jawzjan farmers taken to Taliban court, 15 February 2017 ([url](#)).

⁽⁷¹⁷⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014 ([url](#)), p. 15; IWPR, Afghanistan: Teacher's Land Seized, 21 November 2017, ([url](#)).

⁽⁷¹⁸⁾ Pajhwok Afghan News, 650,000 acres of government land usurped nationwide, 15 March 2017 ([url](#)).

⁽⁷¹⁹⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 27; UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), p. 17, p. 10; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p. 30.

- litiges entre populations nomades et populations locales sédentaires ⁽⁷²⁰⁾;
- revendications sur la base de définitions contestées de la propriété foncière privée, publique, nationale ou collective ⁽⁷²¹⁾, telle que les terres utilisées pour établir des zones d'installation ou des camps informels ⁽⁷²²⁾;
- revendications multiples et concurrentes des mêmes terres, impliquant des chefs de guerre, des commandants puissants, des acteurs politiques ou des groupes locaux armés ⁽⁷²³⁾;
- la sécurité et le droit au maintien dans les lieux concernant des terrains urbains de grande valeur, impliquant des hommes politiques et des partis ⁽⁷²⁴⁾ ou des conflits fonciers dans des zones urbaines où la propriété est accaparée par des personnes et des élites influentes ⁽⁷²⁵⁾;
- conflits concernant des terres qui appartiennent au gouvernement ⁽⁷²⁶⁾;
- conflits fonciers entre communautés, familles élargies, tribus et sous-tribus concernant les frontières de leurs territoires traditionnels ⁽⁷²⁷⁾;
- conflits concernant la propriété entre personnes et membres de la famille, tels que des héritages contestés ⁽⁷²⁸⁾.

6.1 Propension à la violence

Il était difficile de quantifier la mesure dans laquelle les conflits fonciers deviennent violents sur la base des sources disponibles. Toutefois, les sources ont effectivement indiqué que les conflits fonciers sont une cause majeure de tensions entre personnes et entre communautés et peuvent rapidement s'intensifier et devenir violents ⁽⁷²⁹⁾, dégénérant parfois en de petits conflits armés et en vendettas ⁽⁷³⁰⁾. D'après l'AREU, dans un rapport recensant les tendances dans les conflits fonciers entre 2002 et 2012, les terres sont «souvent et violemment revendiquées» ⁽⁷³¹⁾. Une étude du TLO datant de 2008 rapporte que 25 % des conflits fonciers

⁽⁷²⁰⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014 ([url](#)), p. 15; Waheed, A., Skype Interview, 26 August 2017.

⁽⁷²¹⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014 ([url](#)), p. 15; AREU, LGAF -Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), pp. 43-44.

⁽⁷²²⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014 ([url](#)), p. 15; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on his mission to Afghanistan, 12 April 2017 ([url](#)), pp.13-15

⁽⁷²³⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014 ([url](#)), p. 15; Tolo News, 20 people injured in Balkh clashes, 19 April 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Balkh land dispute leaves 50 wounded, 19 April 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Year-long Jawand land dispute settled after loss of 6 lives, 25 July 2015 ([url](#)); KP, Five killed, six wounded over land dispute in Parwan 11 July 2015 ([url](#)).

⁽⁷²⁴⁾ Rao, S. and Turkstra, J., Enhancing security of land tenure for IDPs, FMR 46, May 2014, ([url](#)), p. 15.

⁽⁷²⁵⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Washington Post, In Afghanistan, the Taliban isn't the only group battling for land, 31 May 2016 ([url](#)).

⁽⁷²⁶⁾ Pajhwok Afghan News, Land dispute puts Hairatan traders in trouble, 13 February 2017 ([url](#)); Pajhwok News, 6,000 acres of usurped land reclaimed in Paktika, 12 July 2017 ([url](#)); Pajhwok News, 650,000 acres of government land usurped nationwide, 15 March 2017 ([url](#)).

⁽⁷²⁷⁾ TLO, Major Land Disputes and Land Titling Systems in Khost Province, October 2014 ([url](#)), p.18.

⁽⁷²⁸⁾ Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 34; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷²⁹⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp.12-18; USIP, Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)); Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷³⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Giustozzi, A., Mapping nomad-farmer conflict in Afghanistan, AREU, July 2017 ([url](#)), p. 8; Waheed, A., Skype Interview, 26 August 2017.

⁽⁷³¹⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, AREU, February 2013 ([url](#)), p. 3.

finissent en hostilités et en effusion de sang ⁽⁷³²⁾. D'après la MANUA, environ 70 % des crimes violents graves, tels que le meurtre, découlent de conflits concernant la propriété foncière ⁽⁷³³⁾.

Les types prédominants et la nature des conflits concernant la terre et l'eau varient d'une région à l'autre et dépendent du pouvoir du gouvernement, des réseaux tribaux ou de la présence de personnalités locales influentes ou de chefs de guerre dans une zone donnée ⁽⁷³⁴⁾. L'AIHRC, interviewée par les services danois de l'immigration (DIS) lors d'une mission d'enquête à Kaboul en 2012, a déclaré que les conflits fonciers ont lieu dans l'ensemble du pays et chez tous les groupes ethniques ⁽⁷³⁵⁾. L'AREU observe que de nombreux conflits sont «teintés de divisions ethniques et tribales ou de rivalités entre nomades et sédentaires aux dimensions ethniques» ⁽⁷³⁶⁾. Abubakar Siddique explique que ces conflits surgissent principalement entre les personnes et entre les familles, impliquant en outre des élites puissantes, mais que dans les zones rurales, les conflits fonciers peuvent également s'étendre et inclure des familles entières, des communautés, des ethnies, des tribus ou des clans au sein d'une même tribu ⁽⁷³⁷⁾.

Dans de nombreux cas, les conflits portant sur les terres et la propriété entre familles et entre personnes dans différentes régions d'Afghanistan ont causé des morts et des blessés parmi les deux parties, comme en témoignent des exemples entre 2015 et 2017 ⁽⁷³⁸⁾. En outre, les conflits fonciers peuvent s'enchevêtrer avec d'autres acteurs et facteurs de conflit, comme c'était le cas en 2017, dans la province de Takhâr, lorsque la population locale a affirmé que le chef du renseignement de la province avait utilisé des policiers et des véhicules pour défendre l'activité d'accaparement des terres de son neveu dans la région. Toutefois, la police a démenti cette affirmation et affirmé qu'ils essayaient des tirs de la part des habitants. Deux policiers et huit civils ont été blessés dans l'affrontement ⁽⁷³⁹⁾.

Pour en savoir plus sur les vendettas, voir le [chapitre 7](#).

Pour en savoir davantage sur les problèmes fonciers auxquels sont confrontées les communautés de déplacés internes dans les villes, voir EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif et Hérât) ⁽⁷⁴⁰⁾.

⁽⁷³²⁾ TLO, Land based conflict in Afghanistan: The case of Paktia, December 2008 ([url](#)), p. 13.

⁽⁷³³⁾ UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), p. 10.

⁽⁷³⁴⁾ USIP, Addressing land and conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)), p. 8; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 41.

⁽⁷³⁵⁾ Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 40-41.

⁽⁷³⁶⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, AREU, February 2013 ([url](#)), p. 4.

⁽⁷³⁷⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷³⁸⁾ Pajhwok Afghan News, 2 dead, 4 hurt as land dispute turned violent in Kapisa, 25 February 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, 1 dead, 11 wounded over land in Rodat, 24 February 2017 ([url](#)); TKG, 12 killed and injured in clash over land in Nagarhar, 25 February 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, 2 killed, 1 injured in clash over land in Parwan, 1 April 2017 ([url](#)); KP, Afghan man brutally kills his 3 cousins over a land dispute in Balkh, 17 July 2016 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Paktia land dispute claims 3 lives, 23 April 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Clash over land dispute leaves 7 injured in Paktika, 1 October 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Logar land dispute claims 1 life, 12 May 2015 ([url](#)).

⁽⁷³⁹⁾ New Afghan Press, 2 killed over land dispute in Takhar, 4 September 2017 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Clash over land dispute leaves 2 policemen, 8 civilians injured, 4 September 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁴⁰⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

6.2 Conflits fonciers entre groupes nomades et groupes sédentaires

Les groupes nomades ont rencontré des problèmes avec des personnes influentes au niveau local lesquelles déplacent les personnes ne possédant pas de nationalité ou de papiers d'identité sous prétexte que le gouvernement a décidé que certains groupes spécifiques, tels que les Bangriwala, les Vangawala et les Mosouls, ne sont pas des Afghans et peuvent être déplacés sous la contrainte ⁽⁷⁴¹⁾. Le Groupement pour les droits des minorités rapporte que les groupes Jogi et Chori Frosh qui font partie de la minorité plus large des Jat, également en partie nomade, migrent selon les saisons et se sédentarisent toujours plus. Ces groupes sont confrontés à des difficultés telles que l'accès limité à la carte d'identité nationale (*tazkera*) et aux services sociaux, bien que la nationalité leur soit garantie par la loi. Le Groupement pour les droits des minorités note que le gouvernement national a réagi favorablement à la possibilité pour les Jogi d'obtenir la carte d'identité, bien que le manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernement et la discrimination continuent de poser des difficultés d'accès ⁽⁷⁴²⁾.

Les Kouchis, un groupe nomade qui se sédentarise de plus en plus, sont confrontés à une insécurité et une précarité particulièrement grandes en ce qui concerne les terres ⁽⁷⁴³⁾. Des conflits liés à l'accès aux pâturages opposent les groupes nomades kouchis à d'autres tribus et groupes sédentaires, le plus ancien d'entre eux portant sur l'accès des Kouchis nomades aux pâturages de Hazajat habités par des agriculteurs hazaras ⁽⁷⁴⁴⁾. Le conflit se limite à certains points d'accès le long des routes migratoires des Kouchis qui sont contrôlés par les milices des Hazaras ⁽⁷⁴⁵⁾. Les conflits opposant Hazaras et Kouchis sont devenus tendus et violents en raison de leur politisation par l'intervention de l'État et de groupes insurgés qui prennent parti, parfois pour les Kouchis ⁽⁷⁴⁶⁾. Toutefois, des conflits fonciers portant sur l'accès aux pâturages lors des migrations ont également lieu entre les Kouchis et d'autres Pachtouns ainsi qu'avec les Tadjiks dans des régions à travers lesquelles les Kouchis effectuent leurs migrations ⁽⁷⁴⁷⁾. Ces dernières années, les Kouchis qui tentent de s'installer de façon permanente et de se sédentariser ont également pris part à des querelles portant sur des terres contestées avec l'État, par exemple, dans les affrontements violents qui ont eu lieu à Kaboul en 2017 ⁽⁷⁴⁸⁾, ainsi qu'avec la police à Deh Sabz en 2013 ⁽⁷⁴⁹⁾ et à Qasaba en 2012 ⁽⁷⁵⁰⁾.

La MANUA a rapporté que pendant l'année 2016, les litiges fonciers qui opposent les membres de la tribu hazara et ceux de la tribu des nomades kouchis se sont poursuivis dans la province de Maidan Wardak. En 2015, la querelle a mené à des enlèvements, deux

⁽⁷⁴¹⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p. 37.

⁽⁷⁴²⁾ MRG, World Directory of Minorities and Indigenous Peoples – Afghanistan: Jogi and Chori Frosh, 11 November 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁴³⁾ Foschini, F., The Social Wandering of the Afghan Kuchis, AAN, November 2013 ([url](#)), pp. 1, 15-17; AREU, LGAF - Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), pp. 54-56; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on his mission to Afghanistan, 12 April 2017 ([url](#)), p. 11.

⁽⁷⁴⁴⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), pp. 54-56; Giustozzi, A., Mapping Nomad-farmer Conflict in Afghanistan, AREU, July 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽⁷⁴⁵⁾ Giustozzi, A., Mapping Nomad-farmer Conflict in Afghanistan, AREU, July 2017 ([url](#)), p. 3.

⁽⁷⁴⁶⁾ Foschini, F., The Social Wandering of the Afghan Kuchis, AAN, November 2013 ([url](#)), pp. 1, 17-21.

⁽⁷⁴⁷⁾ Giustozzi, A., Mapping Nomad-farmer Conflict in Afghanistan, AREU, July 2017 ([url](#)), p. 2.

⁽⁷⁴⁸⁾ Guardian (The), Kids on the streets of Kabul get another chance at childhood, 22 May 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁴⁹⁾ Foschini, F., Land Grabs (2): Deh Sabz, the new and the old, AAN, 15 August 2013 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁰⁾ RFE/RL, Afghan nomads fend off authorities in Kabul land dispute, 14 December 2012 ([url](#)).

personnes ont été tuées et plusieurs blessées ⁽⁷⁵¹⁾. En 2016, 34 civils hazaras ont été enlevés dans la province de Maidan Wardak au cours de 7 incidents ⁽⁷⁵²⁾.

En janvier 2017, dans la province de Lôgar, un affrontement a éclaté entre les nomades kouchis et la population locale, faisant un mort et plusieurs blessés après que le conflit a dégénéré d'une altercation verbale en affrontement armé à la suite de plusieurs jours d'occupation des terres par le groupe nomade ⁽⁷⁵³⁾. Les Kouchis sont en conflit depuis plusieurs années avec la population locale en raison de litiges portant sur des terres contestées, qui entraînent de nombreux morts et blessés. Les Kouchis affirment que le gouvernement leur a attribué des terres en 2011, tandis que la population locale revendique encore la propriété de ces terres ⁽⁷⁵⁴⁾.

En juillet 2017, les membres de la tribu des Kouchis et de la tribu des Lakans dans la province de Khôst ont sollicité l'intervention du gouvernement pour résoudre un conflit foncier, affirmant qu'il pourrait devenir violent ⁽⁷⁵⁵⁾.

D'après une étude de l'AREU de 2017 sur la gestion des terres, un camp de Kouchis s'est avéré particulièrement problématique, créant des tensions locales dans certains districts des provinces de Hérât et de Kandahâr, ainsi que dans les provinces de Lôgar, de Laghmân et de Nangarhâr ⁽⁷⁵⁶⁾.

Pour en savoir davantage sur les problèmes fonciers auxquels sont confrontées les communautés de déplacés internes dans les villes, voir EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽⁷⁵⁷⁾.

6.3 Conséquences des conflits fonciers sur les femmes et les filles

Les femmes se voient souvent nier leurs droits fonciers et peuvent être dépossédées de leurs héritages fonciers en raison des normes culturelles qui défavorisent les femmes ou en raison d'un manque d'accès à des mécanismes de recours et de l'absence d'informations ⁽⁷⁵⁸⁾. Les femmes subissent en outre les conséquences des litiges fonciers et sont parfois échangées par leur famille pour résoudre de tels conflits au moyen de pratiques néfastes telles que le

⁽⁷⁵¹⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p. 68; Pajhwok Afghan News, Body to resolve Kuchi-Hazara tribes dispute resumes work, 29 June 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, 2 dead as Hazara-Kuchi feud resurfaces in Wardak, 22 June 2015 ([url](#)). For more historical background, see also Norway, LandInfo, Afghanistan: The conflict between the Hazaras and Kuchis in the Beshud Districts of Wardak Province, 6 June 2011 ([url](#)).

⁽⁷⁵²⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p. 68.

⁽⁷⁵³⁾ Pajhwok Afghan News, 4 people suffer casualties over land dispute, 7 January 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁴⁾ Pajhwok Afghan News, As Logar land dispute resurfaces, Kuchis block roads, 15 March 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Logar land dispute leaves 2 dead, 5 injured, 23 December 2014 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Land disputes in Logar leave 6 injured, 25 July 2015 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁵⁾ Pajhwok Afghan News, Khost Lakan tribe seeks end to land dispute with Kuchis, 31 July 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁶⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p. 55.

⁽⁷⁵⁷⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁵⁸⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), pp. 63, 179; UNAMA, The Stolen lands of Afghanistan and its people, August 2014 ([url](#)), p. 7; NRC, Strengthening Displaced Women's Rights to Housing, Land, and Property, November 2014 ([url](#)), pp. 34-35.

mariage *baad* ⁽⁷⁵⁹⁾. Une étude du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) sur les déplacements et les droits fonciers des femmes en Afghanistan indique que les femmes qui obtiennent gain de cause dans des affaires devant la justice s'exposent à devenir la cible de violences de la part de leur famille pour avoir perturbé l'ordre «social et familial» ⁽⁷⁶⁰⁾.

Les conflits fonciers dont les femmes sont les victimes peuvent également mener à d'autres types de violences à leur égard. À titre exemple, en 2015, le site Tolo News a rapporté qu'un homme, dans la province de Baghlân, avait tué son propre frère et tenté de prendre possession de la terre héritée par la femme et la famille de l'homme assassiné. Le suspect est ensuite revenu et a tué la femme de son frère et leur enfant en bas âge en raison du litige foncier. Il aurait alors fui la région sans être arrêté. Les autres enfants du couple décédé ont affirmé qu'ils ne pouvaient pas rentrer chez eux en raison des menaces reçues par leur oncle en fuite à propos du terrain ⁽⁷⁶¹⁾. Dans un exemple rapporté en 2016 par le *New York Times*, une femme enceinte de la province de Jawzjân a été tuée par balle dans un crime d'honneur: les talibans l'ont exécutée sur-le-champ sur la base d'une accusation d'adultère formulée par son mari. La famille de la victime a affirmé que le mari avait créé de toutes pièces cette accusation, car il était en conflit avec la famille de sa femme sur une question de terrain et voulait hériter de sa propriété ⁽⁷⁶²⁾.

6.4 Résolution des conflits fonciers

La propriété foncière est régie par des systèmes juridiques formels ou informels qui se cumulent, y compris sur certains aspects superposant et mêlant droit coutumier, *charia* et droit ordinaire, ce qui rend complexes l'application des droits de propriété et la résolution des conflits ⁽⁷⁶³⁾. La résolution des conflits fonciers peut se faire en ayant recours aux systèmes judiciaires étatiques officiels, au moyen de mécanismes coutumiers informels, par l'intervention de groupes armés ⁽⁷⁶⁴⁾ ou encore par des modes hybrides de résolution, à mi-chemin entre solutions d'ordre étatique et pratiques coutumières ⁽⁷⁶⁵⁾.

6.4.1 Mécanismes officiels

Les litiges liés à la terre sont considérés comme des affaires civiles relevant du droit ordinaire ⁽⁷⁶⁶⁾. Le département Huquq du ministère de la justice traite des questions liées à la famille, au commerce et aux conflits de propriété tels que les affaires foncières ⁽⁷⁶⁷⁾. En 2012, les conflits fonciers représentaient 40 % de tous les dossiers soumis (3 992) au département Huquq. Toutefois, seuls 5 % de ces affaires ont été résolues. Le processus de résolution des

⁽⁷⁵⁹⁾ NRC, Strengthening Displaced Women's Rights to Housing, Land, and Property, November 2014 ([url](#)), p. 34-35; IWPR, Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 ([url](#)).

⁽⁷⁶⁰⁾ NRC, Strengthening Displaced Women's Rights to Housing, Land, and Property, November 2014 ([url](#)), p. 53.

⁽⁷⁶¹⁾ Tolo News, Baghlan man sought for killing his family, 11 April 2015 ([url](#)).

⁽⁷⁶²⁾ New York Times (The), Taliban publicly execute two women in northern Afghanistan, 7 May 2016 ([url](#)).

⁽⁷⁶³⁾ NRC, Strengthening Displaced Women's Rights to Housing, Land, and Property, November 2014 ([url](#)), p. 30; IRIN, Land disputes add to Afghanistan's security woes, 10 September 2013 ([url](#)); UNEP, Natural Resource Management and Peacebuilding in Afghanistan, May 2013 ([url](#)), p. 14.

⁽⁷⁶⁴⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p. 7; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁶⁵⁾ UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), p. 10.

⁽⁷⁶⁶⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 44.

⁽⁷⁶⁷⁾ For detailed information on procedures to resolve land disputes through the courts, refer to: Afghanistan, MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 30-36; UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), pp. 23, 31-33, 48; ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), pp. 31-35.

conflits fonciers par le département Huquq était bloqué par de longs délais de traitement, par l'utilisation de faux documents et par l'ingérence et les pressions de personnes influentes. Si le département Huquq n'est pas en mesure de résoudre un conflit, l'affaire est renvoyée devant les tribunaux ⁽⁷⁶⁸⁾. Les tribunaux sont parfois saisis pour résoudre des conflits fonciers mais, d'après des sources, les espoirs d'obtenir un traitement équitable sont maigres et, souvent, ces tribunaux ne sont pas présents ou manquent de personnel compétent ⁽⁷⁶⁹⁾. Les personnes impliquées dans un conflit foncier, qui ont les moyens d'acheter ou de soudoyer des agents du système judiciaire, obtiennent une issue favorable ⁽⁷⁷⁰⁾. En outre, lors de tentatives d'aboutir à une issue différente, il est déjà arrivé que les décisions de justice soient ignorées et que la même affaire soit rejugée simultanément dans plusieurs tribunaux. Les défis que doit relever le système judiciaire en matière de conflits fonciers sont notamment les suivants: manque d'informations ou documents fonciers frauduleux, manque de connaissance des procédures judiciaires par les parties au litige, retards et insécurité à laquelle sont exposés les représentants de la justice qui auraient reçu des menaces et auraient été victimes de violences. Les membres du personnel judiciaire rapportent qu'il n'est «pas rare» de recevoir des menaces pour traiter de faux documents ou de risquer d'être tué dans le cas de conflits fonciers lorsque le défendeur est une personne influente et que la police nationale afghane (PNA) ne peut pas convoquer les parties impliquées ⁽⁷⁷¹⁾.

Pour en savoir davantage sur les problèmes fonciers auxquels sont confrontées les communautés de déplacés internes dans les villes, voir EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan - Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif et Hérât) ⁽⁷⁷²⁾.

⁽⁷⁶⁸⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 38.

⁽⁷⁶⁹⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, February 2013 ([url](#)), pp. 90-91.

⁽⁷⁷⁰⁾ ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 32; AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p. 179.

⁽⁷⁷¹⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 34-35.

⁽⁷⁷²⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

6.4.2 Mécanismes coutumiers et traditionnels

La Fondation pour l'Asie (Asia Foundation) rapporte que les types les plus fréquents d'affaires soumises à la justice pour une résolution du conflit en 2017 étaient les conflits fonciers ⁽⁷⁷³⁾, tandis qu'en 2016, les conflits fonciers constituaient le cas le plus courant d'affaires portées devant des *chouras/jirgas* pour régler un litige ⁽⁷⁷⁴⁾. Neamat Nojumi fait remarquer, dans un article de 2014 sur la justice non étatique, que de tels mécanismes sont perçus localement comme une forme de justice réparatrice, qui a réglé avec succès des milliers de conflits communautaires et individuels enracinés dans des dizaines d'années de guerre ⁽⁷⁷⁵⁾. Il existe des exemples de résolution de conflits fonciers réussie, par l'entremise de mécanismes traditionnels dont l'issue a satisfait les parties, tels que la fin d'un litige vieux de 18 ans entre deux villages dans la périphérie de Gardêz dans la province de Paktiyâ, en 2015, par l'intervention d'une *jirga* et d'anciens tribaux, qui ont réconcilié les deux groupes ⁽⁷⁷⁶⁾.

Les affaires civiles et pénales, y compris les conflits fonciers, sont souvent réglées au moyen de mécanismes communautaires informels de résolution des conflits en faisant appel à des anciens locaux ou en demandant que le conflit soit réglé au sein de *chouras* et de *jirgas* ⁽⁷⁷⁷⁾. La population préfère souvent le système judiciaire coutumier des *jirgas* pour résoudre les conflits en raison des avantages qu'il présente: la population connaît mieux ce système, son coût est moindre, son fonctionnement met l'accent sur l'harmonie au sein de la communauté et il permet d'éviter les problèmes du système officiel liés à la confiance, tels que la corruption, ainsi que ceux liés à la distance et aux retards ⁽⁷⁷⁸⁾. Neamat Nojumi fait observer que la gouvernance et la justice fondées sur des systèmes non étatiques sont acceptées et appréciées par la population ⁽⁷⁷⁹⁾. Les décisions prises par les *jirgas* et les *chouras* se situent en dehors du système judiciaire de l'État et ne sont pas juridiquement contraignantes ou officiellement reconnues; elles violent parfois la loi islamique, le droit ordinaire et les droits de l'homme ⁽⁷⁸⁰⁾.

D'après le *Sondage de la population afghane – 2016* de la Fondation pour l'Asie, les Afghans étaient très enclins à avoir recours aux *jirgas/chouras* (43,5 %) pour résoudre un litige ou une affaire, suivies des tribunaux (23,6 %) et du département Huquq (10,4 %) ⁽⁷⁸¹⁾. Dans les zones rurales, la préférence pour les *chouras/jirgas* atteignait le taux de 89,6 % ⁽⁷⁸²⁾. Les conflits

⁽⁷⁷³⁾ Asia Foundation (The), Survey of the Afghan People 2017, November 2017 ([url](#)), p. 103.

⁽⁷⁷⁴⁾ Asia Foundation (The), Survey of the Afghan People 2016, April 2017 ([url](#)), pp. 113-114.

⁽⁷⁷⁵⁾ Nojumi, N., The merits of non-state justice, 5 November 2014 ([url](#)).

⁽⁷⁷⁶⁾ TKG, 18 year dispute over piece of land resolved, 14 July 2015 ([url](#)); IWPR, How fair is traditional justice in Afghanistan? 4 December 2014 ([url](#)).

⁽⁷⁷⁷⁾ USIP, Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)), p. 3; ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 36-38; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 ([url](#)), p.12.

⁽⁷⁷⁸⁾ ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 32; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, February 2013 ([url](#)), pp. 90-91; MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 34-35; Wardak, A., A Decade and a Half of Rebuilding Afghanistan's Justice System, 2016 ([url](#)), pp. 13-14; NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁷⁷⁹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁷⁸⁰⁾ UNCAT, Concluding observations on second periodic review of Afghanistan, 12 June 2017 ([url](#)), para. 39; UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People, August 2014 ([url](#)), p. 37; Wardak, A., A Decade and a Half of Rebuilding Afghanistan's Justice System, 2016 ([url](#)), pp. 11-12; NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁷⁸¹⁾ Asia Foundation (The), Survey of the Afghan People 2016, April 2017 ([url](#)), pp. 113-114; ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 32.

⁽⁷⁸²⁾ Asia Foundation (The), Survey of the Afghan People 2016, April 2017 ([url](#)), pp. 113-114.

fonciers étaient le type de conflit le plus courant porté devant les *chouras* et les *jirgas* (43 %), suivis des litiges familiaux (18,3 %) et des conflits de propriété (14,4 %) ⁽⁷⁸³⁾.

De nombreux Afghans utilisent les termes *jirgas* et *chouras* indistinctement ⁽⁷⁸⁴⁾. Toutefois, les *jirgas* tendent à être davantage présentes dans les zones pachtounes où s'applique le *pachtounwali*, et les *chouras* tendent à être répandues chez d'autres groupes ethniques ⁽⁷⁸⁵⁾. Les *chouras* et les *jirgas* peuvent se réunir à différents niveaux, que ce soit au niveau du village, de la tribu, du district ou de la province, par exemple, et leur mode de fonctionnement pour régler les conflits est principalement la recherche d'un consensus ⁽⁷⁸⁶⁾. La manière dont la justice informelle est saisie et reconnue varie grandement d'un district à l'autre, d'après l'AREU ⁽⁷⁸⁷⁾. Selon Thomas Ruttig, de nombreux cas, environ 90 %, sont réglés par consensus au moyen de pratiques coutumières et islamiques, en particulier pour les petits litiges. Il affirme que les décisions rendues par de tels organes sont acceptées par la population, «même si elles ne sont respectées que pendant une période donnée» ⁽⁷⁸⁸⁾. Abubakar Siddique explique que, dans la plupart des cas, les *jirgas* et les *chouras* participent au règlement des conflits fonciers. Il estime que la mesure dans laquelle les décisions sont contraignantes dépend des dynamiques locales dans la région et de la nature de la *jirga* laquelle dépend des personnes et de la puissance des tribus qui la composent ⁽⁷⁸⁹⁾. Cela peut varier d'une tribu à une autre ou d'un cas à un autre ⁽⁷⁹⁰⁾. L'AREU a observé que de telles décisions dépendent du «consensus social à maintenir» et sont fondées sur des combinaisons ad hoc de normes et opinions coutumières et de la *charia* ⁽⁷⁹¹⁾. Le droit coutumier et la méthode de résolution des conflits peuvent varier selon la région, le groupe ethnique et entre les tribus, selon un aperçu de la justice coutumière de 2004 dressé par la Fondation juridique internationale (International Legal Foundation – ILF) ⁽⁷⁹²⁾.

Des sources font remarquer que le conflit prolongé afghan et les évolutions des dynamiques locales ont érodé l'efficacité des systèmes des *chouras* et des *jirgas* ⁽⁷⁹³⁾. Certaines sources ont également observé que la nature et le fonctionnement des mécanismes coutumiers tels que les *jirgas* et les *chouras* ont évolué en raison de l'ingérence de chefs de guerre locaux ou de commandants militaires ⁽⁷⁹⁴⁾. Il arrive aussi que ces organes soient partiellement dirigés par des commandants locaux et des négociateurs influents, qui assurent l'exécution des décisions par la contrainte ⁽⁷⁹⁵⁾. Dans de nombreuses localités, les *jirgas* ont été remplacées par des *chouras*, qui sont de nature plus hiérarchique et permanente et se fondent moins sur la recherche de consensus que les *jirgas*, en raison de l'implication d'hommes forts influents et de chefs de guerre ⁽⁷⁹⁶⁾. Thomas Ruttig a expliqué, dans le cadre d'un séminaire d'ACCORD

⁽⁷⁸³⁾ Asia Foundation (The), Survey of the Afghan People 2016, April 2017 ([url](#)), pp. 113-114.

⁽⁷⁸⁴⁾ Ruttig, T., How Tribal are the Taleban? AAN, April 2010 ([url](#)), p. 2; NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁷⁸⁵⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁷⁸⁶⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, AREU, February 2013 ([url](#)), pp. 90-91. NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁷⁸⁷⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p.179.

⁽⁷⁸⁸⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15.

⁽⁷⁸⁹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁹⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁹¹⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, AREU, February 2013 ([url](#)), pp. 90-91.

⁽⁷⁹²⁾ ILF, The Customary Laws of Afghanistan, September 2004 ([url](#)).

⁽⁷⁹³⁾ USIP, Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015, ([url](#)), pp. 3-4; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁹⁴⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁷⁹⁵⁾ AREU, Corrupting the State or State-crafted Corruption? June 2010 ([url](#)), p. 14.

⁽⁷⁹⁶⁾ Ruttig, T., How Tribal are the Taleban? AAN, April 2010 ([url](#)), p. 8; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 42; TLO, Land based conflict in Afghanistan: The case of Paktia, December 2008 ([url](#)), p. 31.

en 2016, que parvenir à régler des différends liés aux ressources naturelles que sont les terres et l'eau n'est pas un processus aisé. Il a mentionné un cas survenu dans la province d'Oruzgan. Dans cet exemple, un commandant local très puissant était impliqué dans un conflit foncier violent avec la population locale, qui a dégénéré à tel niveau qu'un médiateur de la *charia* a été envoyé dans la province pour régler le différend. Bien que le verdict ait été prononcé en vertu de la loi islamique, le commandant ne l'a pas respecté ⁽⁷⁹⁷⁾.

La résolution des conflits au moyen de processus formels et coutumiers est également entravée par la corruption et tend à favoriser la partie qui est en mesure de payer la plus grosse somme ⁽⁷⁹⁸⁾ ou est influencée par des personnes influentes, y compris au moyen de menaces ⁽⁷⁹⁹⁾. À titre d'exemple, l'AREU a découvert, lors d'entretiens avec des Afghans, que les personnes qui n'ont pas de moyens devaient accepter les décisions des *jirgas* et que, même lorsque les litiges fonciers réglés par des *jirgas* avantageaient les plaignants pauvres, des propriétaires fonciers plus riches approchaient alors les gouverneurs du district pour les payer en échange d'une issue favorable ⁽⁸⁰⁰⁾.

6.4.3 Mécanismes d'appel et application des décisions prises par les *jirgas* et les *chouras*

Le projet ALEP indique que, lorsqu'une partie est en désaccord avec la décision d'une *jirga*, elle peut «quitter le cercle», évitant ainsi d'être soumise à sa décision ⁽⁸⁰¹⁾. Lorsqu'une partie n'est pas satisfaite, elle peut contester la décision d'une *jirga*, de manière semblable à une procédure d'appel, devant une deuxième *jirga* ⁽⁸⁰²⁾. Le projet ALEP explique que la partie insatisfaite peut demander à la *jirga* de revoir le cas et de prendre une décision finale, appelée *takhm*. Toutefois, à ce stade, si la partie ne respecte pas la *takhm*, «elle sera punie conformément à la décision de la tribu concernée» ⁽⁸⁰³⁾. Si une partie au litige refuse une décision, elle renonce également à la garantie versée requise dans le cadre de la procédure ⁽⁸⁰⁴⁾. Si les aînés tribaux ou une *jirga* ne sont pas en mesure de parvenir à une résolution en vertu des pratiques coutumières et traditionnelles, la *charia* est consultée et l'affaire peut être portée devant les *qazis*, des experts de la loi islamique ⁽⁸⁰⁵⁾. En outre, Thomas Ruttig explique qu'en théorie, la partie peut également saisir des tribunaux d'instance supérieure, tels que les tribunaux de la *charia*, le Conseil des aînés ou l'État ⁽⁸⁰⁶⁾.

Les décisions prises dans le cadre de conflits fonciers par des *chouras* et des *jirgas* peuvent être difficiles à mettre en œuvre lorsqu'elles ne sont pas acceptées par une partie en raison du manque de reconnaissance juridique à leurs yeux ⁽⁸⁰⁷⁾. Certaines sources font observer que

⁽⁷⁹⁷⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15.

⁽⁷⁹⁸⁾ Wily, L., Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012, AREU, February 2013 ([url](#)), p. 92; UNEP, Natural Resource Management and Peacebuilding in Afghanistan, May 2013 ([url](#)), p. 14.

⁽⁷⁹⁹⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 36-38; TLO, Land based conflict in Afghanistan: The case of Paktia, December 2008 ([url](#)), pp. 32-33.

⁽⁸⁰⁰⁾ AREU, Corrupting the State or State-crafted Corruption? June 2010 ([url](#)), p. 14.

⁽⁸⁰¹⁾ ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 34.

⁽⁸⁰²⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15; ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 34; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 36-40.

⁽⁸⁰³⁾ ALEP, An Introduction to Property Law of Afghanistan, 2015 ([url](#)), p. 34.

⁽⁸⁰⁴⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 38;

⁽⁸⁰⁵⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 37.

⁽⁸⁰⁶⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15.

⁽⁸⁰⁷⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 38.

la stabilité sociale joue un rôle important dans la mise en œuvre des décisions à l'issue du règlement d'un litige par des mécanismes informels⁽⁸⁰⁸⁾ et que les décisions qui sont approuvées à la fois par les communautés et par les représentants du gouvernement sont plus susceptibles de constituer des solutions durables⁽⁸⁰⁹⁾. Dans un entretien avec EASO réalisé dans le cadre de la rédaction du présent rapport, un conseiller juridique du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), qui est basé en Afghanistan et travaille sur des questions liées à des conflits fonciers impliquant des personnes déplacées et des réfugiés de retour en Afghanistan, a affirmé que la mise en œuvre de décisions non officielles varie d'une localité à une autre, mais que l'idée est de parvenir à un consensus. Par ailleurs, les *jirgas* exigent que les parties paient une garantie au début de la procédure, qu'elles perdront si elles n'acceptent pas la décision⁽⁸¹⁰⁾. Une ONG, interviewée par une mission d'enquête danoise à Kaboul en 2012, faisait remarquer que les décisions des *chouras* sont temporaires et sont valables pour une durée de deux à trois ans, ce qui veut dire qu'elles ne sont pas des «solutions permanentes» et qu'un changement dans la répartition des pouvoirs au niveau régional pourrait créer les conditions propices à la violence⁽⁸¹¹⁾. Le NRC a fait une observation similaire en 2017, lors d'un entretien avec EASO, dans le cadre de la rédaction du présent rapport: dans le contexte du travail du NRC auprès de groupes déplacés, dans les provinces où il opère, l'organisation a constaté que les décisions des *chouras* sont mises en œuvre dans environ 70 % des cas, tandis que dans d'autres situations où les circonstances évoluent, la solution est plus temporaire⁽⁸¹²⁾.

D'après l'AREU, comme les *jirgas/chouras* sont situées en dehors des structures étatiques formelles, leur mécanisme de sanction en cas de non-respect d'une décision est l'«exclusion sociale» de la personne qui ne respecte pas la résolution qui avait été convenue⁽⁸¹³⁾. Des sources indiquent que, dans les zones tribales qui appliquent le *pachtounwali*, si une personne viole une décision de la *jirga*, elle encourt de graves conséquences déterminées par la *jirga*, telles qu'être expulsée, voir sa maison brûlée, devoir payer des amendes⁽⁸¹⁴⁾ ou devoir donner une fille en mariage en guise de compensation⁽⁸¹⁵⁾. Parfois, en fonction de la région, l'*arbaki*, la police tribale locale, peut intervenir pour faire appliquer les décisions⁽⁸¹⁶⁾. Le NRC a fait remarquer qu'il existe des moyens pour dissuader les parties de violer les décisions des *jirgas* dans des conflits fonciers. Par exemple, le fait de rester fidèle à ses engagements est également une question d'honneur ; en outre, si quelqu'un ne respecte pas une décision prise par une *jirga* et que l'affaire est portée devant les tribunaux, les coûts seront très élevés et la personne devra dépenser «tout ce qu'il possède» pour suivre la procédure officielle⁽⁸¹⁷⁾.

Depuis 2009 environ, des efforts ont été consentis par le gouvernement et les partenaires internationaux pour élaborer des solutions hybrides afin de faciliter et régler la coordination entre les deux procédures judiciaires⁽⁸¹⁸⁾. Neamat Nojumi a fait observer que la

⁽⁸⁰⁸⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸⁰⁹⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p.11.

⁽⁸¹⁰⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸¹¹⁾ Denmark, DIS, Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012, May 2012 ([url](#)), pp. 42.

⁽⁸¹²⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸¹³⁾ AREU, Corrupting the State or State-crafted Corruption? June 2010 ([url](#)), p. 14.

⁽⁸¹⁴⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.37.

⁽⁸¹⁵⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.37.

⁽⁸¹⁶⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸¹⁷⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸¹⁸⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p.11; Wardak, A., A Decade and a Half of Rebuilding Afghanistan's Justice System, 2016 ([url](#)).

coordination entre les mécanismes de la justice étatique et ceux de la justice non étatique a lieu dans tous les tribunaux de première instance, où le département *Huquq* demande souvent aux parties dans des affaires civiles de régler le différend au moyen de la médiation familiale et locale ⁽⁸¹⁹⁾. D'après USIP, une telle coordination a lieu dans la majorité des cas, bien que les procédures du système informel soient moins claires ⁽⁸²⁰⁾.

6.4.4 Accès aux mécanismes de résolution des conflits fonciers

La plupart des Afghans n'ont pas facilement accès aux mécanismes de résolution des conflits fonciers, d'après l'AREU, bien que les hommes bénéficient du niveau d'accès le plus élevé ⁽⁸²¹⁾. Les mécanismes coutumiers de résolution des conflits tendent à favoriser les hommes et à exclure les femmes ⁽⁸²²⁾, en particulier dans les litiges fonciers et familiaux ⁽⁸²³⁾. Toutefois, Neamat Nojumi a fait observer que cela dépend également du statut social des hommes et des femmes impliqués dans le conflit, dans la mesure où les systèmes extrajudiciaires constituent une forme d'arbitrage dans lequel les deux parties peuvent choisir qui les représentera pour négocier en leur nom ⁽⁸²⁴⁾.

Les femmes se heurtent également à de sérieux obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder à la justice officielle pour faire valoir leurs droits fonciers, par exemple dans des affaires d'héritage ⁽⁸²⁵⁾. Les tribunaux officiels rétrogradent en outre les affaires pénales en affaires civiles et les décisions ne sont pas suffisamment mises en œuvre ⁽⁸²⁶⁾, ou encore les plaignantes obtiennent des décisions qui leur offrent moins que ce à quoi elles ont droit ⁽⁸²⁷⁾. Que ce soit dans le cadre de procédures formelles ou informelles, la tendance est d'attribuer les biens aux fils aînés ou à des membres masculins de la famille en raison des attitudes discriminatoires qui prévalent envers les femmes ⁽⁸²⁸⁾. D'après l'association de bienfaisance catholique Cordaid, les femmes afghanes qui contestent ces décisions s'exposent au risque d'être considérées comme indignes ou désobéissantes vis-à-vis de leur famille et risquent en conséquence de perdre la sécurité socio-économique qu'apportent la famille et la communauté ⁽⁸²⁹⁾.

Neamat Nojumi a expliqué que les affaires pénales au sein des populations urbaines sont prises en charge par le système judiciaire étatique dans la «majorité absolue» des cas, mais que cette tendance diminue dans les périphéries rurales et disparaît dans les régions

⁽⁸¹⁹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸²⁰⁾ USIP, Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 ([url](#)), p. 13.

⁽⁸²¹⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p.179.

⁽⁸²²⁾ NRC, Strengthening Displaced Women's Rights to Housing, Land, and Property, November 2014 ([url](#)), p. 34-35; UNEP, Natural Resource Management and Peacebuilding in Afghanistan, May 2013 ([url](#)), p. 14; AREU, LGAF - Afghanistan, ([url](#)), pp. 63-64.

⁽⁸²³⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), p. 38; AREU, LGAF - Afghanistan, ([url](#)), pp. 63-64.

⁽⁸²⁴⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸²⁵⁾ UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People – The Legal Framework, August 2014 ([url](#)), p. 7; AREU, LGAF - Afghanistan, ([url](#)), pp. 63-64; NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸²⁶⁾ Cordaid, Strategy document: supporting primary justice in insecure contexts – Afghanistan and South Sudan, October 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁸²⁷⁾ NRC, Skype interview, 29 August 2017.

⁽⁸²⁸⁾ MEC, Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation, November 2014 ([url](#)), pp. 34-35.

⁽⁸²⁹⁾ Cordaid, Supporting Primary Justice in Insecure Contexts, October 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

tribales⁽⁸³⁰⁾. Dans les affaires pénales réglées par la justice traditionnelle, telles que les meurtres ou les vendettas, les femmes et les filles peuvent être échangées en guise de compensation⁽⁸³¹⁾. D'après l'AREU, en matière de règlement des litiges fonciers, «les hommes issus de groupes marginalisés de la population» sont confrontés à des difficultés d'accès aux mécanismes formels et informels de résolution des conflits⁽⁸³²⁾. La résolution de conflit par des procédures coutumières aurait tendance à favoriser les hommes, les élites et les ethnies dominantes, tandis que, parfois, les administrations locales avantagent un groupe par rapport à un autre⁽⁸³³⁾. En outre, le département d'État américain signale que les minorités religieuses hindoues et sikhs ont rapporté que les conflits fonciers et les conflits de propriété en particulier ne sont pas réglés par des procédures judiciaires formelles, car elles craignent d'être victimes de discrimination et ont le sentiment de ne pas être protégées par les mécanismes étatiques de résolution de conflit. Ces communautés préféreraient ainsi recourir aux conseils communautaires et régler les litiges au sein de leurs propres communautés⁽⁸³⁴⁾.

6.4.5 Intervention des talibans dans les conflits fonciers

La population en appellerait parfois aussi aux talibans pour résoudre les conflits fonciers, dans la mesure où ce moyen est perçu dans certaines régions comme étant plus rapide que les tribunaux et les procédures informelles et ne nécessite pas le paiement de pots-de-vin⁽⁸³⁵⁾. En outre, la population estime que cela permet de mettre un terme, de manière définitive et rapide, à un litige qui pourrait mener à des années de conflit⁽⁸³⁶⁾. C'est souvent l'option choisie par les personnes impliquées dans un litige dans les zones rurales où la justice gouvernementale est peu présente ou absente⁽⁸³⁷⁾, ou dans des zones sous le contrôle des talibans⁽⁸³⁸⁾. Abubakar Siddique a expliqué que dans certains cas, les talibans peuvent ne pas autoriser les *jirgas* et d'autres organes sociaux à se réunir, souhaitant que la population ait recours aux systèmes des talibans pour résoudre leurs litiges⁽⁸³⁹⁾. L'agence de presse Pajhwok Afghan News a rapporté que le recours aux tribunaux talibans était courant dans le sud de la province de Ghazni, par exemple, où les habitants n'avaient pas les moyens de payer des pots-de-vin⁽⁸⁴⁰⁾. Neamat Nojumi a également observé que des personnes font parfois appel aux talibans lorsqu'une partie au litige n'obtient de verdict favorable ni à l'issue des procédures judiciaires de l'État ni à celle des procédures informelles⁽⁸⁴¹⁾.

⁽⁸³⁰⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa relecture du présent rapport. Voir aussi: EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

⁽⁸³¹⁾ IWPR, How fair is traditional justice in Afghanistan? 4 December 2014 ([url](#)).

⁽⁸³²⁾ AREU, LGAF – Afghanistan, 22 June 2017 ([url](#)), p.179.

⁽⁸³³⁾ UNEP, Natural Resource Management and Peacebuilding in Afghanistan, May 2013 ([url](#)), p.14.

⁽⁸³⁴⁾ USDOS, International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 ([url](#)), pp. 8, 10-11.

⁽⁸³⁵⁾ New York Times (The), Taliban justice gains favor as official Afghan courts fail, 31 January 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Unable to pay bribes, residents approach Taliban for justice, 6 January 2016 ([url](#)); Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Waheed, A., Skype Interview, 26 August 2017.

⁽⁸³⁶⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 14-15; Waheed, A., Skype Interview, 26 August 2017.

⁽⁸³⁷⁾ DW, The disturbing trend of Taliban justice in Afghanistan, 15 March 2017 ([url](#)); Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁸³⁸⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸³⁹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁸⁴⁰⁾ Pajhwok Afghan News, Unable to pay bribes, residents approach Taliban for justice, 6 January 2016 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, No judicial officials in 13 Ghazni districts, 10 August 2016 ([url](#)).

⁽⁸⁴¹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

Le site web officiel des talibans, la Voix du Jihad, met en avant qu'en 2017, les talibans pouvaient se targuer d'avoir mis un terme à plusieurs vieilles querelles foncières entre tribus dans les provinces de Kounar, de Khôst et de Zabol⁽⁸⁴²⁾. Dans certains cas relatés par les médias, les personnes qui ont fait appel aux tribunaux talibans pour des conflits fonciers se disaient satisfaites des décisions prises par les talibans pour résoudre leur affaire⁽⁸⁴³⁾. Toutefois, les décisions des talibans peuvent parfois inclure des châtements corporels graves ou la peine capitale. Des personnes sont parfois emmenées de force par les talibans pour se voir appliquer des jugements⁽⁸⁴⁴⁾. Neamat Nojumi fait observer que les objectifs judiciaires des talibans ne sont pas fondés sur l'équité ou la justice, mais sur le fait d'imposer leur loi⁽⁸⁴⁵⁾.

Dans un exemple de conflit foncier survenu en 2017, rapporté par l'agence de presse Pajhwok Afghan News, les talibans sont intervenus dans un prétendu conflit foncier tribal entre les tribus pachtounes et ouzbeks, dans la province de Jawzjân, et ont enlevé 52 habitants, affirmant les avoir emmenés à un tribunal taliban pour résoudre le conflit⁽⁸⁴⁶⁾.

7. Vendettas et meurtres commis par vengeance

7.1 Caractéristiques

Les vendettas ont lieu en particulier dans les régions où le gouvernement et l'État de droit sont faibles ou absents⁽⁸⁴⁷⁾ et où l'accès aux armes est facile, ce qui conduit à une escalade rapide de la violence⁽⁸⁴⁸⁾. Toutefois, Neamat Nojumi explique que tout homicide ou meurtre qui n'est pas maîtrisé peut potentiellement mener à une vendetta, indépendamment de la présence ou de l'absence d'une autorité gouvernementale⁽⁸⁴⁹⁾. Chez les Pachtouns, les vendettas tirent leur origine d'une composante centrale du *pachtounwali* appelée *badal* ou justice rétributive, qui exige que l'honneur soit rétabli en commettant un acte de vengeance ou que ceux qui portent atteinte à l'honneur de quelqu'un d'autre dédommagent ceux qui ont été lésés⁽⁸⁵⁰⁾. Le *pachtounwali* prédomine dans toutes les communautés tribales et tend à disparaître à mesure que l'on se rapproche des centres urbains⁽⁸⁵¹⁾.

⁽⁸⁴²⁾ Islamic Emirate of Afghanistan – Voice of Jihad, Sharia court resolves major land disputes in Zabul, 13 March 2017 ([url](#)); Islamic Emirate of Afghanistan – Voice of Jihad, 90-year old land conflict resolved in Khost, 5 April 2017 ([url](#)); Islamic Emirate of Afghanistan – Voice of Jihad, Islamic Emirate resolves 60-year-old feud between two tribes, 8 January 2017 ([url](#)).

⁽⁸⁴³⁾ New York Times (The), Taliban justice gains favor as official Afghan courts fail, 31 January 2015 ([url](#)); Pajhwok Afghan News, Unable to pay bribes, residents approach Taliban for justice, 6 January 2016 ([url](#)); DW, The disturbing trend of Taliban justice in Afghanistan, 15 March 2017 ([url](#)).

⁽⁸⁴⁴⁾ DW, The disturbing trend of Taliban justice in Afghanistan, 15 March 2017 ([url](#)); IWPR, Summary justice still rampant in Afghan province, 16 November 2016 ([url](#)).

⁽⁸⁴⁵⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸⁴⁶⁾ Pajhwok Afghan News, Jawzjan farmers taken to Taliban court, says Mujahid, 15 February 2017 ([url](#)).

⁽⁸⁴⁷⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 34-35; Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁴⁸⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁴⁹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸⁵⁰⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.30; UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 4, 10; Rzehak, L. Doing Pashto, Afghanistan Analysts Network (AAN) Thematic Report, March 2011 ([url](#)), pp. 14-15; Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.8.

⁽⁸⁵¹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

Neamat Nojumi observe que les vendettas ne se fondent pas uniquement sur le *pachtounwali*; elles se pratiquent également chez d'autres groupes ethniques en Afghanistan ⁽⁸⁵²⁾. D'autres sources notent que ce phénomène se produit le plus souvent chez les tribus pachtounes mais qu'il apparaît aussi, de manière moins courante, chez les ethnies non pachtounes et chez d'autres groupes ethniques ⁽⁸⁵³⁾. En outre, au cours d'un entretien avec EASO, dans le cadre de la rédaction du présent rapport, Ahmad Waheed, un chercheur indépendant sur l'Afghanistan, qui travaille également avec le programme de la culture et des conflits de la Naval Postgraduate School des États-Unis, a affirmé que des affrontements et des vendettas se produisent et sont susceptibles d'apparaître entre différents groupes ethniques vivant dans la même région, par exemple entre les Hazaras et des groupes nomades, ou dans des régions où des groupes pachtouns et tadjiks ou ouzbeks sont voisins ⁽⁸⁵⁴⁾. Il a noté que le meurtre commis par vengeance a principalement lieu chez les Pachtouns, mais que, dans les cas impliquant l'honneur d'une femme, il existe dans toutes les ethnies qui perçoivent ces situations comme une transgression de la coutume ⁽⁸⁵⁵⁾. Thomas Ruttig a expliqué, dans une correspondance par courrier électronique avec EASO dans le cadre de la rédaction du présent rapport, que les vendettas ne se limitent pas à des situations découlant de conflits pour les ressources, mais que la plupart des vendettas ont lieu au sein de certains sous-groupes ethniques, par exemple dans le cas de la société pachtoune: le cercle familial, la famille élargie, la sous-tribu «clanique», la tribu ⁽⁸⁵⁶⁾.

Les vendettas commises pour venger l'honneur peuvent découler de violences personnelles ou de préjudices perçus comme portant atteinte à l'honneur, de litiges fonciers ou de conflits familiaux et de relations ⁽⁸⁵⁷⁾. Le D^r Lutz Rzehak a expliqué, dans un article de 2011 sur le *pachtounwali*, qu'en vertu de ce code pachtoun, les vendettas ou «querelles de sang» portent ce nom parce qu'elles sont menées par des groupes appartenant à la même famille, liés par le sang. Ceux qui ont le pouvoir de commettre un acte de vengeance sont les descendants patrilinéaires de la personne lésée, à l'encontre des membres patrilinéaires de la famille de la personne qui a commis le préjudice, dans le but de rétablir l'équilibre entre les groupes et les personnes ⁽⁸⁵⁸⁾. Ahmed Waheed a indiqué que la rivalité entre cousins (*turboor*) chez les familles pachtounes constitue l'un des facteurs déclencheur de vendettas ⁽⁸⁵⁹⁾. Le dédommagement peut être obtenu par des institutions sociales telles que la *jirga* ou une réunion informelle des aînés (*maraka* ou *spingiri*, les «barbes blanches» ⁽⁸⁶⁰⁾ par la personne offensée ou par des membres de sa famille ⁽⁸⁶¹⁾.

7.2 Le *pachtounwali* et les vendettas

⁽⁸⁵²⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁸⁵³⁾ Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p.75; UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), 4; Barfield, T., et al., The Clash of Two Goods – State and Non-state Dispute Resolution in Afghanistan, 2011 ([url](#)), p. 11; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁵⁴⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁵⁵⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁵⁶⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁵⁷⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 10-11, 19; Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), pp. 14-15, 18-19; Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁵⁸⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), 2017, pp. 14-15.

⁽⁸⁵⁹⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁸⁶⁰⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁶¹⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.30

Tradition coutumière à valeur quasiment juridique englobant un système de relations sociales, le *pachtounwali* est un code tribal non écrit complexe et très développé du comportement attendu et idéalisé chez les Pachtouns⁽⁸⁶²⁾. Le *pachtounwali* s'articule autour des notions centrales d'honneur (*nang*), de honte, ainsi que d'hospitalité (*melmastiya*) et de dignité (*ghairat*)⁽⁸⁶³⁾. Être perçu comme «sans honneur» ou «indigne» est une des offenses les plus graves pour les hommes et les familles pachtounes⁽⁸⁶⁴⁾. Les atteintes à l'honneur perçues comme des offenses capitales justifient la sanction par le meurtre et son acceptation dans certaines situations ; l'on considère même qu'il est nécessaire au rétablissement de l'honneur du groupe par la rétribution, le rééquilibrage ou la vengeance (*badal*)⁽⁸⁶⁵⁾.

La honte est liée au comportement des femmes. Le comportement des femmes n'est perçu dans la société que comme le reflet de la réputation de leur famille et plus particulièrement des membres masculins de la famille⁽⁸⁶⁶⁾. Les femmes ne peuvent pas acquérir l'honneur ou améliorer la réputation de la famille; seuls les hommes peuvent le faire en protégeant leur propriété et leur famille⁽⁸⁶⁷⁾. Par conséquent, la protection de l'honneur des femmes de la famille est une préoccupation de première importance chez les hommes pachtouns et, en vertu de la notion de *namus*, il est du devoir des hommes de protéger l'honneur des femmes dont ils sont responsables. S'ils manquent à ce devoir, cela se traduit par une perte de respectabilité aux yeux des autres. Le *namus* est ainsi une cause fréquente de conflit⁽⁸⁶⁸⁾.

Chez les Pachtouns, la vengeance fait partie du *pachtounwali*, ce qui explique son importance chez ce groupe. Toutefois, Abubakar Siddique explique que, même chez les Pachtouns, il existe de nombreuses et différentes formations tribales qui influencent la manière dont les vendettas ont lieu⁽⁸⁶⁹⁾. L'ILF note qu'il existe divers systèmes coutumiers et de nombreuses variations locales du *pachtounwali*. Néanmoins, tous les Pachtouns vivant dans les régions rurales adhèrent à l'une de ses formes⁽⁸⁷⁰⁾. Thomas Ruttig a expliqué, dans un courrier électronique adressé à EASO, que certains aspects du *pachtounwali* peuvent être différents d'une région à l'autre et d'une tribu à une autre⁽⁸⁷¹⁾.

Neamat Nojumi fait observer que le *pachtounwali* est applicable chez les Pachtouns tribaux mais n'est pas en vigueur ou n'est pas appliqué chez les Pachtouns urbains⁽⁸⁷²⁾.

7.3 Durée et propension à la violence

⁽⁸⁶²⁾ Ruttig, T., How tribal are the Taleban?, June 2010 ([url](#)), pp. 5-6; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 27-28.

⁽⁸⁶³⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 29-36, 42.

⁽⁸⁶⁴⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7.

⁽⁸⁶⁵⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7.

⁽⁸⁶⁶⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7.

⁽⁸⁶⁷⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7.

⁽⁸⁶⁸⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p.7; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 51-52.

⁽⁸⁶⁹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁸⁷⁰⁾ ILF, The Customary Laws of Afghanistan, September 2004; ([url](#)); also cited in Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), pp. 6-7.

⁽⁸⁷¹⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁷²⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

Selon le *pachtounwali*, la vengeance ne doit pas forcément être immédiate ⁽⁸⁷³⁾. De telles querelles peuvent se poursuivre pendant plusieurs générations, et avoir des conséquences sur des tribus ou communautés entières ⁽⁸⁷⁴⁾. Des sources expliquent qu'il n'existe pas de durée établie s'agissant d'une vendetta, et elle peut se poursuivre jusqu'à ce qu'elle soit «résolue ou éteinte» ⁽⁸⁷⁵⁾ ou jusqu'à ce qu'elle «retombe» pour de plus longues périodes avant d'éclater de nouveau ⁽⁸⁷⁶⁾.

Dans un courrier électronique adressé à EASO sur cette question, Thomas Ruttig a estimé que le nombre de cas de vengeance a augmenté de manière exponentielle parce que le conflit en Afghanistan a exacerbé les causes de conflits tels que les vendettas ⁽⁸⁷⁷⁾. Il a affirmé qu'il existe une probabilité élevée que les vendettas continuent à être violentes dans la mesure où de tels problèmes ne sont pas facilement oubliés ⁽⁸⁷⁸⁾.

D'après le D^r Barfield, un anthropologue spécialisé sur l'Afghanistan, dont les propos sont cités dans un rapport du séminaire du HCR de 2014, un cycle de représailles violentes indique que le règlement traditionnel des conflits n'a pas fonctionné, notant qu'une vendetta découle d'une offense contre une personne ou une famille et que ceux-ci «ont le droit, sinon l'obligation, de se venger» ⁽⁸⁷⁹⁾.

7.4 Liens avec le conflit généralisé, les litiges fonciers, les conflits personnels et des motivations imbriquées

Plusieurs sources indiquent que les motivations et la proclamation des vendettas ont tendance à se politiser et à s'imbriquer avec le conflit armé afghan. Les familles et les tribus ayant l'intention de se venger se divisent dans l'opposition à l'autre partie, soit parce que la violence liée au conflit est devenue une affaire personnelle, soit parce qu'elle est utilisée comme une stratégie par les parties les plus faibles afin de s'assurer un moyen et un sentiment de sécurité, dans le cas d'une vendetta ⁽⁸⁸⁰⁾. Les parties se rangeront d'un côté ou de l'autre du conflit armé afin de s'assurer une protection contre des attaques ciblées ⁽⁸⁸¹⁾. Cet alignement peut se faire en faveur du gouvernement aussi bien que de ses factions et sous-factions, avec les parties insurgées ou en dehors de la constellation des talibans ou du gouvernement ⁽⁸⁸²⁾. D'après Neamat Nojumi, il s'agit d'un phénomène récent qui a sapé l'efficacité des systèmes de justice à la fois étatiques et non étatiques ⁽⁸⁸³⁾.

⁽⁸⁷³⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), pp. 14-15.

⁽⁸⁷⁴⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 30; Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), pp. 14-15; Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁷⁵⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 34-35.

⁽⁸⁷⁶⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁷⁷⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁷⁸⁾ Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17; Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁷⁹⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 20-21.

⁽⁸⁸⁰⁾ Waheed, A., Skype interview, 28 August 2017; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017. See also: TLO, Uruzgan: 18 months after the Dutch/Australian Leadership Handover, April 2012 ([url](#)), pp. 115-116, 135; Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁸⁸¹⁾ Waheed, A., Skype interview, 28 August 2017.

⁽⁸⁸²⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁸³⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

Les litiges fonciers qui deviennent violents et entraînent la mort d'une personne peuvent donner lieu à une vendetta visant à venger la mort ou le meurtre ⁽⁸⁸⁴⁾, ou encore des incidents mineurs peuvent rapidement dégénérer en raison d'un manque de maintien de l'ordre et englober des communautés plus grandes ⁽⁸⁸⁵⁾. Parfois, une personne est tuée accidentellement ou intentionnellement dans la quête du pouvoir ou dans le cadre d'autres litiges, tels que ceux liés à la terre, ce qui déclenche une vendetta ⁽⁸⁸⁶⁾. La vendetta ne porte alors plus sur la question de la terre mais découle de l'acte de vengeance rétributive pour les meurtres qui ont découlé du litige ⁽⁸⁸⁷⁾. Abubakar Siddique explique, de manière semblable, qu'il peut être difficile de déchiffrer les motivations à l'origine de la violence qui finissent par s'enchevêtrer. Les accusations de déshonneur et les vendettas sont instrumentalisées pour cibler et éliminer les concurrents ou pour prendre possession de leur terre ou propriété ⁽⁸⁸⁸⁾.

Les litiges peuvent également devenir violents pour des questions d'honneur. Une femme qui refuse de se marier, qui s'enfuit avec son amant ou pour échapper à un mariage arrangé, par exemple, sont autant de causes pouvant conduire à des meurtres commis par vengeance ou déclencher des querelles ⁽⁸⁸⁹⁾. Le *New York Times* a rapporté une «rare victoire» pour les droits des femmes qui s'est produite en 2017 avec l'arrestation d'un commandant progouvernemental (qui a, par la suite, rejoint les talibans) qui avait attaqué une femme et sa famille avec de l'acide en 2011 après avoir appris, furieux, que cette femme avait épousé un d'autre homme. Quatre de ses hommes ont été arrêtés pour avoir participé à l'attaque. Toutefois, le père et le frère de la femme ont ensuite été attaqués et battus en représailles pour avoir refusé de retirer leurs accusations. En juillet 2017, le mari de la femme a été assassiné, alors qu'il se rendait chez lui après le travail par, rapporte-t-on, des membres de la famille du commandant. Comme la femme habite dans une zone rurale dangereuse de la province de Koundouz, les ONG portant secours aux femmes ne sont pas en mesure de lui venir en aide. Les membres de sa famille affirment ne pas avoir été capables de «se venger ou de la protéger», car ils étaient trop pauvres ⁽⁸⁹⁰⁾.

Pour en savoir plus sur les conflits fonciers, voir le [chapitre 6](#).

7.5 Les vendettas et les femmes

Le D^r Thomas Barfield et le D^r Noah Coburn ⁽⁸⁹¹⁾, deux spécialistes de l'Afghanistan dont les propos sont cités par le HCR en 2014 dans un rapport sur les vendettas, affirment qu'une atteinte à l'honneur de la famille par un étranger, en particulier une atteinte à l'honneur des femmes, peut donner lieu à des litiges violents ou à des représailles de la part de la famille ⁽⁸⁹²⁾. Des atteintes telles que le viol, la fuite avec un amant, l'adultère ou des accusations qui couvrent de honte le groupe peuvent déclencher une vendetta ⁽⁸⁹³⁾.

⁽⁸⁸⁴⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 12-13.

⁽⁸⁸⁵⁾ Giustozzi, A., Mapping Nomad conflict in Afghanistan, July 2017 ([url](#)), p.8.

⁽⁸⁸⁶⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁸⁷⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 12.

⁽⁸⁸⁸⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁸⁸⁹⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁸⁹⁰⁾ New York Times (The), Years after acid attack, an Afghan story of survival takes a dark turn, 13 August 2017 ([url](#)).

⁽⁸⁹¹⁾ Dr. Noah Coburn is a political anthropologist who has been based in Afghanistan and teaches at Bennington College, and Dr. Thomas Barfield is the President of the American Institute for Afghan Studies, a non-profit organisation that studies the culture of Afghanistan.

⁽⁸⁹²⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 19.

⁽⁸⁹³⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 19-20.

Les femmes qui violent l'honneur de la famille de cette manière peuvent également être tuées par les membres masculins de leur propre famille afin de rétablir l'honneur de la famille ⁽⁸⁹⁴⁾. Pour en savoir plus sur les pratiques traditionnelles néfastes, voir le [chapitre 3.3](#). Pour les violences liées à l'honneur, voir le [chapitre 3.7](#).

7.6 Cibles des meurtres

Les hommes sont le plus souvent la cible des vendettas ⁽⁸⁹⁵⁾. Certaines sources expliquent que l'acte de vengeance est habituellement commis contre les frères ou les membres masculins de la famille proche de l'offenseur ⁽⁸⁹⁶⁾. Toutefois, le D^r Barfield affirme également que dans un foyer où vivent aussi des membres de la famille élargie, tous les hommes de cette unité familiale peuvent être pris pour cible ⁽⁸⁹⁷⁾. Thomas Ruttig a expliqué, dans un échange de courriers électroniques avec ACCORD en 2017, qu'en cas de meurtre ou d'atteinte à l'honneur, un homme à l'origine de ces actes ainsi que ses frères ou son père risquent d'être la cible de vengeance ⁽⁸⁹⁸⁾.

Les femmes et les enfants ne sont en général pas ciblées directement, dans les meurtres commis par vengeance, dans le contexte des vendettas entre parties ⁽⁸⁹⁹⁾. Toutefois, plusieurs exemples publiés dans les médias rapportent des cas d'enfants et de femmes qui auraient été tués pour des raisons liées à des vendettas ou à des représailles ⁽⁹⁰⁰⁾. Thomas Ruttig explique que les femmes et les enfants sont parfois victimes des vendettas, mais qu'il est difficile de savoir si la véritable cause en est la vendetta ou des motifs politiques, ou encore les deux ⁽⁹⁰¹⁾.

7.7 Résolution des vendettas et échappatoires

7.7.1 Demande de pardon et réconciliation en vertu du *pachtounwali*

Les vendettas peuvent être évitées en demandant pardon (*nanawatai*) à la partie lésée et en demandant qu'elle renonce au *badal* ⁽⁹⁰²⁾. Le *nanawatai* peut être demandé par l'offenseur

⁽⁸⁹⁴⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 51-52; UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 19.

⁽⁸⁹⁵⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 17; Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017.

⁽⁸⁹⁶⁾ Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017; UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 21-22.

⁽⁸⁹⁷⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 21-22.

⁽⁸⁹⁸⁾ ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: 1) Zielen Rachehandlungen wegen vorehelichem Geschlechtsverkehr nur auf den „Täter“ ab oder können auch andere Mitglieder seiner Familie zum Ziel werden?; 23 February 2017 ([url](#)).

⁽⁸⁹⁹⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), pp. 21-22; ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 17.

⁽⁹⁰⁰⁾ Reuters, Heater bomb kills two in Afghan family feud, 15 January 2012 ([url](#)); New York Times (The), Taliban publicly execute two women in northern Afghanistan, 7 May 2016 ([url](#)); Tolo News, Baghlan man sought for killing his family, 11 April 2015 ([url](#)).

⁽⁹⁰¹⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), p. 17.

⁽⁹⁰²⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p.30; Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), p. 18.

lui-même en se rapprochant de la partie offensée pour demander pardon ou par l'intermédiaire d'une *jirga* composée d'ânés tribaux locaux et d'*oulémas* ⁽⁹⁰³⁾. Le FRC affirme que les *jirgas*, en tant qu'institution de règlement des conflits, sont «participatives» par nature; les femmes en sont toutefois exclues et ne peuvent participer à de telles assemblées ⁽⁹⁰⁴⁾. Exécuter le *nanawatai* signifie que l'offenseur admet sa culpabilité et donne le prix du sang (*khunbaha*) à l'autre partie ⁽⁹⁰⁵⁾. Toutefois, le FRC affirme que, s'agissant d'offenses contre le *namoos* (chasteté des femmes ou relation sexuelle avec une femme à laquelle l'offenseur n'est pas marié), il n'y a «pas de pardon possible» par le *nanawatai* ⁽⁹⁰⁶⁾. Selon la même source, dans le cas de vengeance pour meurtre, il est possible de recourir au *nanawatai* pour régler l'affaire de manière pacifique. Toutefois, le FRC affirme qu'il est «rarement pratiqué». En vertu du *pachtounwali*, si aucun compromis n'est atteint, l'ennemi est «pourchassé et tué» et, s'il meurt ou s'enfuit, ses parents proches et sa famille deviennent les nouvelles cibles de la vengeance ⁽⁹⁰⁷⁾. En outre, le FRC affirme que dans les cas où une personne cherche à se venger d'un meurtre, l'obtention du pardon n'est pas facile car, dans la société pachtoun, ceux qui pardonnent une telle offense sont perçus comme déshonorés et lâches ⁽⁹⁰⁸⁾. De plus, ceux qui ne se vengent pas mais qui rapportent l'acte commis aux autorités ou cherchent à obtenir réparation peuvent être perçus comme moralement faibles ⁽⁹⁰⁹⁾. Cependant, Neamat Nojumi estime que cela n'est plus le cas et que l'acte de vengeance est lié à la «capacité d'infliger de la violence». Il affirme qu'actuellement, les Afghans ordinaires ne peuvent pas se venger facilement contre des personnes qui occupent des postes de pouvoir ou qui sont protégées par des hommes armés et des services de sécurité ⁽⁹¹⁰⁾.

Neamat Nojumi observe que le système prévu par le *pachtounwali* pour résoudre les vendettas ne s'applique pas à d'autres groupes ethniques ou aux Pachtouns qui vivent dans de grandes villes. Toutefois, les vendettas peuvent être pratiquées parmi différentes ethnies et dans différentes localités et il existe une variété de méthodes et de traditions de pardon en temps de conflit, comme en temps de paix, au sein de nombreuses communautés non pachtounes qui ne reconnaissent pas le *pachtounwali* ⁽⁹¹¹⁾.

7.7.2 Résolution des vendettas et compensation dans le système coutumier

Selon Thomas Ruttig, les *jirgas* et les *chouras* peuvent traiter toutes sortes de conflits et sont fréquemment consultés sur des questions de litiges fonciers et de vendettas, non seulement dans le cas de meurtre ou de morts, mais aussi dans le but de résoudre une affaire en déterminant la compensation matérielle que devra donner la personne qui a commis les actes ⁽⁹¹²⁾. Des sources du HCR affirment que le contexte social dans lequel la querelle a lieu a une incidence sur la manière dont elle sera résolue ⁽⁹¹³⁾. Le D^r Barfield fait remarquer que la «distance sociale» entre les acteurs du conflit a des conséquences sur la manière dont le

⁽⁹⁰³⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 30-31.

⁽⁹⁰⁴⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 40.

⁽⁹⁰⁵⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), p. 18.

⁽⁹⁰⁶⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 30-31.

⁽⁹⁰⁷⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 48.

⁽⁹⁰⁸⁾ FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 54.

⁽⁹⁰⁹⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p. 9.

⁽⁹¹⁰⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁹¹¹⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁹¹²⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁹¹³⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 40.

conflit sera résolu et que les vendettas sont généralement résolues en ayant recours à des membres de la famille comme «intermédiaires» ⁽⁹¹⁴⁾.

Le D^r Rzehak explique qu'en vertu du *pachtounwali*, le paiement du «prix du sang» (*khunbaha*) permet de sortir du cycle de la vengeance, d'éviter des effusions de sang et de résoudre les différends de manière pacifique ⁽⁹¹⁵⁾. Selon le D^r Rzehak, conformément au *pachtounwali*, une fois que la compensation est payée, la vendetta «doit cesser» ⁽⁹¹⁶⁾.

D'après *LandInfo*, la grande majorité des décisions prises pour résoudre de manière coutumière un conflit aboutissent à la paix (*solh*) ou au paiement d'une compensation ⁽⁹¹⁷⁾. Abubakar Siddique explique qu'il arrive que le paiement mette un terme au conflit, mais il fait remarquer qu'il n'existe pas d'explication bien claire concernant la manière dont ces coutumes fonctionnent dans la pratique, précisant que le rétablissement de l'honneur familial est essentiel et repose sur la confiance: une famille peut volontiers accepter de l'argent en guise de compensation, tandis que trois autres familles pourraient considérer une compensation financière comme abjecte et déclarer que leur sang ne peut pas être acheté ⁽⁹¹⁸⁾. De manière similaire, Ahmed Waheed explique que la probabilité de permanence des décisions qui mettent fin aux querelles dépend de la situation et du niveau de confiance entre les parties, notant que dans certains cas, une solution durable est trouvée, tandis que d'autres décisions sont violées et ne sont pas respectées ⁽⁹¹⁹⁾. Il fait remarquer que les décisions qui mettent un terme aux querelles ou aux litiges peuvent être ébranlées si le territoire change de mains ou si le gouvernement devient plus faible dans la région. Si les parties ont la volonté de résoudre le litige, elles peuvent demander une nouvelle décision du gouvernement ou des talibans. Toutefois, si elles ne souhaitent pas le résoudre, les parties abandonnent toute tentative de résolution et se concentrent plutôt sur les moyens d'assurer leur propre protection ⁽⁹²⁰⁾.

Un rapport de recherche datant de 2011 sur le *pachtounwali* de Lutz Rzehak, réalisé pour le réseau d'analystes de l'Afghanistan (AAN), fait remarquer que conformément au *pachtounwali*, les unités du prix du sang, appelées *khun*, sont calculées sur la base de la dot régionale moyenne (*walwar*) et du type de dommage compensé. Le prix du sang peut donc varier d'une tribu à une autre. Le meurtre d'un homme est compensé par 2 *khun* (ce qui équivaut à une dot), tandis que la compensation pour le meurtre d'une femme est de ½ *khun*. La logique sous-jacente est que, le paiement de *khun* correspondant à la somme d'une dot moyenne, permet à la famille de la victime de payer un mariage avec une fille qui lui donnera un fils ⁽⁹²¹⁾.

Au lieu de payer le prix du sang, les familles peuvent donner à la partie offensée une ou plusieurs filles en mariage ⁽⁹²²⁾, ce qui se produit encore dans les régions rurales. La pratique consistant à échanger des filles entre familles est une solution coutumière, servant de compensation, permettant de mettre un terme aux meurtres commis par vengeance entre

⁽⁹¹⁴⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 40.

⁽⁹¹⁵⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), pp. 14-15, 18-19.

⁽⁹¹⁶⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), p. 18.

⁽⁹¹⁷⁾ Norway, LandInfo, Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), 1 November 2011 ([url](#)), p. 14.

⁽⁹¹⁸⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹¹⁹⁾ Waheed, A., Skype interview 28 August 2017.

⁽⁹²⁰⁾ Waheed, A., Skype interview 28 August 2017.

⁽⁹²¹⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), pp. 18-19.

⁽⁹²²⁾ Rzehak, L. Doing Pashto, March 2011 ([url](#)), p. 19; FRC, Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, 5 April 2017 ([url](#)), p. 42.

jeunes hommes ⁽⁹²³⁾, ou, en termes pachtouns, le *swara* ⁽⁹²⁴⁾. L'intention des communautés tribales était d'unir des familles rivales en une seule famille ⁽⁹²⁵⁾ ou de donner une fille de la famille de l'offenseur en mariage qui porterades enfants afin de remplacer un membre assassiné de la famille ⁽⁹²⁶⁾. Ahmed Waheed explique que la philosophie sous-jacente d'une telle solution est que, bien qu'il soit interdit par la religion de marier une femme contre sa volonté, dans les zones rurales, cette pratique est considérée comme un sacrifice pour le groupe. Le raisonnement traditionnel est que les femmes et les filles qui font l'objet d'un échange en guise de compensation pour mettre fin à la querelle sont sacrifiées pour «sauver des milliers de vies» ⁽⁹²⁷⁾.

Lorsqu'une telle décision est prise par les familles ou au sein d'une *jirga*, les femmes et les filles doivent s'exécuter ⁽⁹²⁸⁾. Les femmes ne sont pas autorisées à participer aux *jirgas* ⁽⁹²⁹⁾. Abubakar Siddique explique également que s'agissant des filles et femmes laissées à l'autre famille en guise de compensation, si un autre conflit surgit entre les familles, les maris divorceront ou seront forcés de divorcer par leur famille ⁽⁹³⁰⁾.

Selon le FRC, la pratique du *swara* est restée en vigueur dans des régions telles que Paktyâ, Nangarhâr, Helmand, Kounar et d'autres régions pachtounes d'Afghanistan ⁽⁹³¹⁾. D'autres sources font également observer que la pratique reste courante en Afghanistan ⁽⁹³²⁾.

⁽⁹²³⁾ Nojumi, N. et al., *Life and Security in Rural Afghanistan*, 2009, pp. 108-109; ACCORD, *Afghanistan: Dokumentation des expertengesprâches mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016*, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹²⁴⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; FRC, *Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life*, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 42, 51-52.

⁽⁹²⁵⁾ Nojumi, N. et al., *Life and Security in Rural Afghanistan*, 2009, pp. 108-109; RFE/RL, *Rural Afghan girls continue to fall victim to 'baad' marriages*, 28 July 2015 ([url](#)); Norway, LandInfo, *Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali)*, 1 November 2011 ([url](#)), p. 9.

⁽⁹²⁶⁾ ACCORD, *Afghanistan: Dokumentation des expertengesprâches mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016*, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17; Rzehak, L. *Doing Pashto*, March 2011 ([url](#)), p. 19.

⁽⁹²⁷⁾ Waheed, A., Skype interview 28 August 2017.

⁽⁹²⁸⁾ Nojumi, N. et al., *Life and Security in Rural Afghanistan*, 2009, pp. 108-109; RFE/RL, *Rural Afghan girls continue to fall victim to 'baad' marriages*, 28 July 2015 ([url](#)), Waheed, A., Skype interview, 28 August 2017.

⁽⁹²⁹⁾ Norway, LandInfo, *Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali)*, 1 November 2011 ([url](#)), p. 12; FRC, *Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life*, 5 April 2017 ([url](#)), p. 40.

⁽⁹³⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹³¹⁾ FRC, *Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life*, 5 April 2017 ([url](#)), pp. 51-52.

⁽⁹³²⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; WAW, Skype interview 21 August 2017; Waheed, A., Skype interview 28 August 2017.

7.7.3 Poursuites par l'État

Dans un rapport datant de 2014 sur les vendettas, réalisé par le HCR, le Dr Barfield explique que les sanctions pour meurtre appliquées par l'État ne libèrent pas les familles de l'obligation de se venger, sauf si un accord est trouvé ⁽⁹³³⁾. En outre, une personne déclarée coupable par l'État qui purge une peine d'emprisonnement ne cesse pas d'être une cible ⁽⁹³⁴⁾.

Selon Ahmed Waheed, l'impuissance du système judiciaire étatique à résoudre de tels conflits contribue également à ce qu'ils se poursuivent, dans la mesure où les querelles se mêlent à des rivalités existantes, au conflit généralisé et à l'alignement sur l'un ou l'autre camp pour se protéger, ce qui complexifie encore la résolution de la cause profonde du conflit. Il estime que, c'est la raison pour laquelle, peu de querelles sont résolues de cette manière et se prolongent et se complexifient avec le temps ⁽⁹³⁵⁾. De même, Neamat Nojumi indique que les Afghans bénéficiaient traditionnellement d'un meilleur accès au règlement des litiges par le passé et pouvaient choisir d'avoir recours à des mécanismes étatiques ou non étatiques. Or, avec la montée de groupes armés islamistes et l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes forts au sein du gouvernement, l'accès à la justice est restreint, ce qui a contribué à l'affaiblissement général des systèmes de justice du pays ⁽⁹³⁶⁾.

7.7.4 S'éloigner ou déménager dans un grand centre urbain comme Kaboul pour échapper à la vendetta

Les obligations sociales et familiales qui exigent de se venger sont fortes ⁽⁹³⁷⁾. Thomas Ruttig estime qu'il est par conséquent difficile de résister ou d'échapper à une vendetta ⁽⁹³⁸⁾. Toutefois, certaines sources indiquent que l'influence du contexte tribal des vendettas est moins forte dans les grandes villes ⁽⁹³⁹⁾. Thomas Ruttig explique que les grandes villes afghanes elles-mêmes ne sont encore que des «conglomérats de villages» et que la plupart des habitants vivent dans des communautés ethniques selon leur origine ⁽⁹⁴⁰⁾. Il estime qu'en déménageant, une personne n'échappera pas entièrement à une vendetta et pourrait être confrontée à une affaire qui demeure non résolue ⁽⁹⁴¹⁾. De même, Ahmed Waheed indique également que dépendamment du cas, une personne qui déménage à Kaboul n'est pas «entièrement» certaine d'être préservée d'une querelle ⁽⁹⁴²⁾. Certaines sources expliquent qu'une personne pourrait quitter une région du pays et aller vivre dans une autre région pour éviter d'être la cible d'une vendetta, mais que cela dépend de la situation, des ressources disponibles de la cible et de ses relations, du degré d'intensité de la querelle et du pouvoir ou

⁽⁹³³⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 39.

⁽⁹³⁴⁾ Barfield, T., et al., The Clash of Two Goods – State and Non-state Dispute Resolution in Afghanistan, 2011 ([url](#)), p. 16.

⁽⁹³⁵⁾ Waheed, A., Skype interview 28 August 2017.

⁽⁹³⁶⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette observation lors de sa révision du présent rapport.

⁽⁹³⁷⁾ UNHCR, CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds, February 2014 ([url](#)), p. 39; ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹³⁸⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁹³⁹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁹⁴⁰⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁹⁴¹⁾ ACCORD, Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächen mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 ([url](#)), pp. 16-17.

⁽⁹⁴²⁾ Waheed, A., Skype interview, 28 August 2017.

de l'influence des autres parties ⁽⁹⁴³⁾. Dans un échange par courrier électronique avec EASO dans le cadre de la rédaction du présent rapport, Thomas Ruttig a expliqué que pour la plupart des personnes visées par une vendetta, déménager n'est pas possible dans la mesure où ce geste les placerait hors de leur contexte social, devenant ainsi des «étrangers» ou des intrus, ce qui affaiblirait leur protection. Il a affirmé que cela est également valable entre des régions éloignées habitées par le même groupe ⁽⁹⁴⁴⁾.

Abubakar Siddique, correspondant principal de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) et contributeur au site web spécialisé sur l'Afghanistan de RFE/RL (Gandhara), interviewé par EASO dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, a affirmé qu'il est possible qu'une personne déménage dans une plus grande ville pour échapper à une vendetta. Toutefois, il fait observer que cela dépend de la nature du litige et des ressources dont disposent ses ennemis ; même si la cible d'une vendetta déménage dans une autre province, si la personne qui est à sa poursuite dispose des ressources pour la poursuivre, elle le fera ⁽⁹⁴⁵⁾. Il explique que déménager d'un lieu à un autre dans le pays pour éviter d'être pris pour cible implique que l'on bénéficie d'un réseau de relations et de parents dans la ville, ainsi que d'un emploi et de l'argent nécessaire pour le faire. Il estime que les litiges de ce type, en particulier ceux qui sont liés à l'honneur, deviennent l'«obsession première» des personnes et des familles qui, en fonction du degré perçu de gravité de la transgression, sont disposées à dépenser leurs ressources disponibles pour se venger ⁽⁹⁴⁶⁾.

8. Ciblage des réfugiés afghans de retour dans leur pays pour cause d'«occidentalisation» à la suite d'un séjour en Europe ou dans des pays occidentaux

Il est rare de relever des cas documentés concernant des réfugiés afghans pris pour cible après leur retour dans leur pays, pour cause d'«occidentalisation», en raison d'un voyage ou d'un séjour en Europe, de la possession de documents d'identité occidentaux ou de l'adoption d'idées perçues comme «anti-afghanes», «occidentales» ou «européennes» à la suite d'un séjour en dehors d'Afghanistan. Différentes descriptions obtenues à partir de sources indiquaient que «quelques» cas avaient été signalés concernant des enlèvements et des ciblage présumés ⁽⁹⁴⁷⁾, que tout le monde ne courait pas un risque, mais que «ces choses arrivent», bien que l'ampleur et la prévalence soient «difficiles à quantifier» ⁽⁹⁴⁸⁾ ou que les ciblage n'aient pas lieu spécifiquement pour avoir demandé l'asile ⁽⁹⁴⁹⁾ ou pour avoir voyagé dans des pays occidentaux ⁽⁹⁵⁰⁾.

⁽⁹⁴³⁾ Waheed, A., Skype interview, 28 August 2017; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹⁴⁴⁾ Ruttig, T., email, 27 September 2017.

⁽⁹⁴⁵⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹⁴⁶⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹⁴⁷⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères et du commerce (Department of Foreign Affairs and Trade, DFAT). Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 (url), pp. 41-42.

⁽⁹⁴⁸⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁹⁴⁹⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 (url), pp. 41-42.

⁽⁹⁵⁰⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

8.1 Ciblage par l'État

Il n'a pas été possible de trouver des informations documentant des cas précis dans lesquels des acteurs de l'État auraient pris pour cible des Afghans en les accusant de s'être «occidentalisés» à leur retour de tels pays.

Abdul Ghafoor, directeur de l'organisation afghane de soutien et de conseil aux migrants (AMASO), un groupe de défense des migrants et expulsés afghans qui fournit des conseils et un soutien aux personnes expulsées de retour en Afghanistan ⁽⁹⁵¹⁾, a été interviewé dans le cadre de la rédaction d'un rapport COI sur les jeunes hommes de retour dans leur pays qui se seraient «occidentalisés», lequel a été écrit par des bénévoles du groupe COI Asylos ⁽⁹⁵²⁾. Dans son entretien avec Asylos, M. Ghafoor a affirmé qu'il existe de «nombreux cas» où la police a arrêté des réfugiés revenant en Afghanistan, sur la base de leur apparence, et a demandé leur *tazkira*. S'ils n'en avaient pas, ils devaient rester au poste de police un jour ou deux pour être questionnés avant d'être libérés ⁽⁹⁵³⁾. Dans le même rapport, le Dr Anicée Van Engeland, une «chercheuse basée au Royaume-Uni dotée d'une grande expérience de l'Afghanistan», a dit à Asylos que le gouvernement perçoit les réfugiés de retour en Afghanistan comme une charge financière et une menace possible à la sécurité en raison d'une éventuelle implication dans le trafic de drogues ou le recrutement par des groupes armés. Elle affirme que les autorités sont souvent brutales, insultantes ou peu disposées à répondre aux demandes des réfugiés de retour en Afghanistan ⁽⁹⁵⁴⁾.

Toutefois, Masood Ahmadi, directeur du programme national de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour le retour, la réintégration et la réinstallation en Afghanistan, affirme, en revanche que, sur la base de son travail avec plus de 20 000 réfugiés afghans de retour d'Europe et d'Australie, l'OIM n'a pas enregistré de cas de personnes ciblées par l'État parmi les réfugiés afghans de retour dans leur pays, pour cause d'«occidentalisation» en raison d'un séjour à l'étranger. Plus précisément, il a affirmé que la police ne procède pas à l'arrestations de personnes parce qu'elles auraient l'air «occidentalisé», mais arrête plutôt les personnes qui ont l'air d'insurgés «talibans» ⁽⁹⁵⁵⁾.

Il n'a pas été possible d'obtenir davantage de précisions ou des informations confirmant ces dires en raison des contraintes de temps.

8.2 Ciblage par les insurgés antigouvernementaux

Des sources indiquent que les Afghans qui sont identifiables comme étant associés à des forces internationales ou des pays occidentaux peuvent être pris pour cible par les talibans et des groupes insurgés ⁽⁹⁵⁶⁾. Les personnes qui pourraient être associées à des pays occidentaux

⁽⁹⁵¹⁾ L'organisation afghane de soutien et de conseil aux migrants (AMASO) a été créée en 2014. AMASO, Facebook - About, n.d. ([url](#)).

⁽⁹⁵²⁾ Asylos is a global network of volunteers that provides free Country of Origin reports to lawyers to assist asylum seekers with making their claims. Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), p. 4.

⁽⁹⁵³⁾ Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), p. 18.

⁽⁹⁵⁴⁾ Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), p. 18.

⁽⁹⁵⁵⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽⁹⁵⁶⁾ Canada, IRB, AFG105413.E - Afghanistan: Situation of Afghan citizens who work for NGOs or international aid organizations, and whether they are targeted by the Taliban; attacks against schools and incidents of violence against students, teachers, and the educational sector; state response (2012-January 2016), 22 February 2016 ([url](#)); Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p. 23. Disponible sur

par leur rapprochement avec des forces internationales ou des ONG voyagent habituellement dans le pays sans être munies de pièce d'identité pour éviter les problèmes⁽⁹⁵⁷⁾. Pour davantage d'informations sur ce sujet précis, veuillez vous reporter au EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit⁽⁹⁵⁸⁾.

Certaines sources indiquent que les craintes mises en avant par les Afghans de retour d'Occident sont liées à l'insécurité générale⁽⁹⁵⁹⁾ ou, dans certains cas, à leur identité⁽⁹⁶⁰⁾, aux menaces à l'origine de leur fuite⁽⁹⁶¹⁾ ou à la possibilité d'être pris pour cible par les talibans comme «non islamiques»⁽⁹⁶²⁾. Des sources indiquent également que les réfugiés de retour d'Occident craignent d'être taxés d'espionnage par les insurgés⁽⁹⁶³⁾. D'autres sources estiment que les jeunes qui reviennent dans leur pays sont vulnérables au recrutement par des groupes armés⁽⁹⁶⁴⁾. En 2015, deux études sur la réintégration des réfugiés de retour en Afghanistan ont constaté que la peur des réfugiés de retour dans leur pays concernant la situation sécuritaire les empêchait de quitter leur maison et de chercher du travail⁽⁹⁶⁵⁾, bien que l'une des deux études ait mentionné une proportion «plus importante» que le nombre de personnes prises en considération pour l'étude⁽⁹⁶⁶⁾, tandis que dans l'autre étude, cette proportion était de 5 sur 19 participants (26 %) ⁽⁹⁶⁷⁾.

Plusieurs cas ont été rapportés dans les médias selon lesquels des Afghans hazaras affirmaient être pris pour cible en raison d'un séjour en Occident:

- En 2014, le quotidien *The Guardian* a rapporté le cas d'un citoyen possédant la double nationalité australienne et afghane de l'ethnie des Hazaras, Sayid Habib Musawi, qui a été tué par les talibans alors qu'il se rendait de Ghazni à Kaboul. Sa famille a dit au quotidien *The Guardian* qu'il vivait en Australie depuis 2000 et était revenu en Afghanistan pour lui rendre visite. Alors qu'il était sur la route, il a été forcé de descendre d'un bus et a été tué par les talibans. Selon sa famille, c'est en raison de sa

demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 ([url](#)).

⁽⁹⁵⁷⁾ Canada, IRB, AFG105414.E - Afghanistan: Documents required to travel within Afghanistan, documents required to pass checkpoints (2013-January 2015), 3 February 2016 ([url](#)); Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 ([url](#)).

⁽⁹⁵⁸⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

⁽⁹⁵⁹⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, p. 157; AI, Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan, 5 October 2017 ([url](#)), p. 17.

⁽⁹⁶⁰⁾ AI, Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan, 5 October 2017 ([url](#)), p. 17.

⁽⁹⁶¹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁹⁶²⁾ Oeppen C., and Majidwhy do children i, N., Can Afghans Reintegrate After Assisted Return from Europe?, July 2015 ([url](#)), p.3; Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward? 2016, p. 157.

⁽⁹⁶³⁾ RSN, After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan, 20 April 2016 ([url](#)), p.28; Asylos interview with Shoaib Sharifi, filmmaker, in Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), p.107.

⁽⁹⁶⁴⁾ USIP, The Afghan refugee crisis in 2016, Peace Brief 220, February 2017 ([url](#)), p.3. For information on recruitment by armed groups, see EASO, Country of Origin Information Report Afghanistan – Recruitment by armed groups, September 2016 ([url](#)).

⁽⁹⁶⁵⁾ Oeppen C., and Majidi, N., Can Afghans Reintegrate After Assisted Return from Europe? July 2015 ([url](#)), p.3; Koser, K. and Kuschminder, K., Comparative research on the assisted voluntary return and reintegration of migrants, 2015 ([url](#)), p.184.

⁽⁹⁶⁶⁾ Oeppen C., and Majidi, N., Can Afghans Reintegrate After Assisted Return from Europe? July 2015 ([url](#)), p.3.

⁽⁹⁶⁷⁾ Koser, K. and Kuschminder, K., Comparative research on the assisted voluntary return and reintegration of migrants, 2015 ([url](#)), pp.182, 184.

nationalité australienne qu'il a été pris pour cible ⁽⁹⁶⁸⁾. À l'époque où l'article a été publié, en 2014, le gouvernement australien a tenté de confirmer ces dires ⁽⁹⁶⁹⁾, mais aucune information complémentaire n'a pu être trouvée.

- En 2104, Zainullah Naseri, un homme hazara qui avait été débouté de sa demande d'asile et expulsé d'Australie, a affirmé aux médias qu'il avait été enlevé par les talibans à un poste de contrôle entre Ghazni et Kaboul puis torturé ⁽⁹⁷⁰⁾. Il a expliqué qu'il avait été attaqué par les talibans parce qu'il avait vécu dans un pays étranger et était devenu un «infidèle». Ils ont menacé de le tuer s'il ne donnait pas l'argent demandé, mais il est parvenu à s'échapper ⁽⁹⁷¹⁾ et à rejoindre Kaboul ⁽⁹⁷²⁾. Il aurait eu son permis de conduire australien sur lui au moment de l'attaque ⁽⁹⁷³⁾. Toutefois, un représentant du gouvernement australien a en revanche affirmé que l'enlèvement était «opportuniste» ⁽⁹⁷⁴⁾. Le ministère australien des affaires étrangères a indiqué que les autorités australiennes ont ensuite contacté Zainullah Naseri et déclaré qu'il «ne souhaitait pas donner suite à l'affaire» ⁽⁹⁷⁵⁾.
- En 2015, le quotidien *The Guardian* a rapporté l'histoire de deux frères adolescents hazaras expulsés du Danemark. Peu après leur arrivée et leur voyage vers leur province d'origine de Wardak, ils ont été volés et le frère le plus jeune a disparu. Il a ensuite été retrouvé mort. Selon les déclarations du grand frère du garçon, celui-ci a été tué par les talibans en raison de son appartenance à l'ethnie des Hazaras ⁽⁹⁷⁶⁾. De plus amples informations sur cette affaire n'ont pu être trouvées en raison des contraintes de temps.

Toutefois, Masood Ahmadi de l'OIM explique, dans un échange de courriers électroniques avec EASO dans le cadre du présent rapport que, selon les informations en sa possession sur les réfugiés de retour en Afghanistan, aucun meurtre n'a été commis sur la base de l'appartenance ethnique des réfugiés qui reviennent de pays occidentaux, à moins qu'une personne ne se retrouve pris dans des tirs croisés entre les forces gouvernementales et les insurgés ⁽⁹⁷⁷⁾. Pour davantage d'informations sur les personnes prises pour cible par les insurgés, notamment les Hazaras, les civils afghans considérés comme soutenant le gouvernement ou ceux associés à la communauté internationale ou aux pays occidentaux, voir le EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit ⁽⁹⁷⁸⁾.

⁽⁹⁶⁸⁾ Guardian (The), Sayed Habib Musawi 'tortured, killed by Taliban because he was Australian', 30 September 2014 ([url](#)); Guardian (The), Australian man tortured and killed by Taliban in Afghanistan, family says, 28 September 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁶⁹⁾ Guardian (The), Australian man tortured and killed by Taliban in Afghanistan, family says, 28 September 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁷⁰⁾ Saturday Paper (The), Taliban tortures Abbott government deportee, 4-10 October 2014 ([url](#)); The Guardian, 'Torture' of deported Afghan Hazara asylum seeker to be investigated, 9 October 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁷¹⁾ RFE/RL, Afghan deportees return to shattered lives, 4 November 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁷²⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.24.

⁽⁹⁷³⁾ Saturday Paper (The), Taliban tortures Abbott government deportee, 4-10 October 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁷⁴⁾ Sydney Morning Herald (The), Government to investigate torture claims of deported asylum seeker Zainullah Naseri, 27 October 2014 ([url](#)).

⁽⁹⁷⁵⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.24.

⁽⁹⁷⁶⁾ Guardian (The), Tragic tale of Afghan brothers sent home from Denmark to an uncertain fate, 6 October 2015 ([url](#)).

⁽⁹⁷⁷⁾ Ahmadi, M., email, 12 September 2017.

⁽⁹⁸⁵⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

Des informations concernant d'autres cas signalés de ciblage présumés sont fournies ci-dessous. Dans le cadre d'un rapport réalisé en 201 sur la situation des jeunes Afghans expulsés du Royaume-Uni, l'organisation de défense Refugee Support Network (RSN) a interviewé 25 jeunes réfugiés de retour dans leur pays qui avaient passé leur adolescence au Royaume-Uni avant d'être renvoyés en Afghanistan⁽⁹⁷⁹⁾. Le RSN a affirmé avoir enregistré 7 cas de «ciblages» individuels parce que ces personnes étaient des réfugiés de retour du Royaume-Uni. Le RSN a cité les exemples suivants sans fournir davantage de précisions:

- un jeune homme menacé d'une arme à feu par une personne qu'il savait qu'il était de retour du Royaume-Uni;
- un jeune ayant rapporté un enlèvement par les talibans d'un réfugié plus âgé qui travaillait pour la FIAS et d'un autre réfugié qui était associé à l'ANA⁽⁹⁸⁰⁾;
- trois réfugiés de retour en Afghanistan, vivant dans des lieux d'hébergement, auxquels il a été demandé de quitter leur logement en raison d'un «risque d'association». Sans fournir davantage de précisions, le RSN a rapporté qu'un jeune homme ayant des ennemis au sein de groupes armés a dit qu'un homme était venu le chercher chez ceux qui l'hébergeaient et a questionné ses hôtes⁽⁹⁸¹⁾;
- un jeune a dit au RSN qu'un de ses amis qui était revenu de Norvège aurait été assassiné par les talibans entre Ghazni et Kandahâr parce qu'il avait sur lui ses «papiers internationaux» et sa carte bancaire⁽⁹⁸²⁾. Cette information n'a pas pu être corroborée.

En 2017, Abdul Ghafoor, directeur de l'AMASO, a dit à Asyls qu'une personne expulsée d'Allemagne avait été tuée en avril-mai 2017, mais aucune autre précision n'a été apportée⁽⁹⁸³⁾. Toutefois, l'OIM a indiqué, lors d'un échange avec EASO dans le cadre de la rédaction du présent rapport, que le meurtre d'un réfugié de retour d'Allemagne «n'a été confirmé par aucune source fiable»⁽⁹⁸⁴⁾.

Amnesty International a réalisé un rapport, en octobre 2017, fondé sur des recherches de terrain, des recherches documentaires et des entretiens avec des réfugiés afghans de retour d'Europe menés entre mai et septembre 2017. Le rapport relate l'histoire d'une femme afghane qui affirme que son mari a été enlevé par un groupe opposé à son travail, ce qui les a forcés à fuir pour l'Europe. Après le rejet de leur demande d'asile, ils ont été expulsés de Norvège. Peu après leur retour en Afghanistan, son mari a disparu et a été tué. La femme a dit à Amnesty International qu'elle croyait que c'était le même groupe qui était responsable de sa mort⁽⁹⁸⁵⁾. Il n'a pas été possible de trouver des informations corroborant ou confirmant cet incident.

⁽⁹⁷⁹⁾ RSN, *After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan*, 20 April 2016 ([url](#)), pp.14-15.

⁽⁹⁸⁰⁾ RSN, *After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan*, 20 April 2016 ([url](#)), pp. 28-29.

⁽⁹⁸¹⁾ RSN, *After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan*, 20 April 2016 ([url](#)), p.20; TBIJ, *Unaccompanied asylum seeking children: interview with Catherine Gladwell* [Podcast], 17 July 2015 ([url](#)).

⁽⁹⁸²⁾ RSN, *After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan*, 20 April 2016 ([url](#)), p. 30.

⁽⁹⁸³⁾ Asyls, *Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017* ([url](#)), p.83.

⁽⁹⁸⁴⁾ Ahmadi, M., email, 12 September 2017.

⁽⁹⁸⁵⁾ AI, *Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan*, 5 October 2017 ([url](#)), p. 17.

8.3 Réussite et échec, fierté et honte de la migration

Selon une étude datant de 2016 sur la masculinité en Afghanistan réalisée par l'AREU, la société afghane associe la capacité d'un homme à subvenir aux besoins de sa famille à l'image de soi qu'il renvoie et à son honneur, et, dès lors, fixe des attentes élevées et exerce une grande pression pour faire correspondre la réalité à ces définitions genrées de l'intégrité⁽⁹⁸⁶⁾. L'Europe de l'Ouest et du Nord renferme une «valeur symbolique» forte et les notions de migration réussie sont associées à l'honneur personnel et familial et à la réputation au sein de la communauté en Afghanistan⁽⁹⁸⁷⁾. Un rapport datant de 2014 sur les mineurs afghans non accompagnés, réalisé par l'AREU et le HCR, explique également que les enfants afghans qui vont à l'étranger et effectuent des transferts de fonds sont «tenus en haute estime» par leurs communautés restées au pays, ce qui encourage souvent d'autres familles à envoyer leurs enfants non accompagnés faire le voyage⁽⁹⁸⁸⁾. Selon Abubakar Siddique, correspondant de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) et contributeur au site web spécialisé sur l'Afghanistan de RFE/RL, Gandhara, les personnes qui rentrent d'Occident sont souvent considérées comme des modèles à imiter⁽⁹⁸⁹⁾. Masood Ahmadi, directeur du programme national de l'OIM pour le retour, la réintégration et la réinstallation en Afghanistan a expliqué, lors d'un échange avec EASO dans le cadre de la rédaction de ce rapport, que, sur la base de son expérience et des entretiens réalisés auprès de réfugiés de retour en Afghanistan, la plupart sont accueillis de manière positive par leur famille, leurs proches et leur communauté après être allés en Europe⁽⁹⁹⁰⁾.

Toutefois, selon d'autres sources, après une migration échouée, certains migrants afghans dont les familles avaient investi dans le voyage seraient vus comme des ratés et seraient, pour cette raison, confrontés à la stigmatisation ou à la pression familiale⁽⁹⁹¹⁾. Un administrateur de programme afghan qui a travaillé avec des réfugiés de retour dans leur pays pour plusieurs ONG internationales et qui retourne souvent en Afghanistan⁽⁹⁹²⁾ a affirmé que les Afghans se rendant en Europe sont considérés comme ayant «tout» là-bas et lorsqu'ils rentrent en Afghanistan, les autres ne comprennent pas pourquoi quelqu'un ferait le choix de revenir. Par conséquent, les Afghans qui sont refoulés ou renvoyés sont suspectés d'avoir fait quelque chose de mal, d'avoir commis des actes criminels, par exemple, ou d'avoir un quelconque défaut qui aurait motivé leur renvoi ou leur refoulement⁽⁹⁹³⁾. Certaines sources rapportent que les Afghans qui sont expulsés se sentent gênés et humiliés par leur retour et par conséquent ne cherchent pas à obtenir de l'aide auprès de l'OIM⁽⁹⁹⁴⁾. Nassim Majidi, cofondateur de la société de développement international et de suivi Samuel Hall Consulting,

⁽⁹⁸⁶⁾ AREU and SCA, *The Other Side of Gender Inequality: Men and Masculinities in Afghanistan*, January 2016 ([url](#)), p. 25.

⁽⁹⁸⁷⁾ Donini, A. et al., *Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe*, Global Migration Research Paper, Number 17, Global Migration Centre (GMC), 2016 ([url](#)), pp. 36-37.

⁽⁹⁸⁸⁾ AREU and UNHCR, *Why do Children Undertake the Unaccompanied Journey?*, December 2014 ([url](#)), p. 14.

⁽⁹⁸⁹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽⁹⁹⁰⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽⁹⁹¹⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017; Schuster L. and Majidi N., *Deportation stigma and Re-migration*, *Journal of Ethnic and Migration Studies* 41 (4), 2015 ([url](#)), pp. 7-8; Asylos, *Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul*, August 2017 ([url](#)), p.83; Majidi, N., *Young Afghans returning from Europe face isolation and fear back home*, 16 November 2016 ([url](#)).

⁽⁹⁹²⁾ L'administrateur de programme était basé à Kaboul jusqu'en 2015 et retourne souvent en Afghanistan. Cette source a travaillé avec des migrants de retour en Afghanistan pour plusieurs ONG internationales au cours de ces dernières années. Cette personne a demandé à rester anonyme pour des raisons de sécurité.

⁽⁹⁹³⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁹⁹⁴⁾ Dr. Anicee Van Engeland interviewée par Asylos dans *Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul*, August 2017 ([url](#)), p.26; Bjelica J. and Ruttig, T., *Voluntary and forced returns to Afghanistan in 2016/2017: trends, statistics and experiences*, 19 May 2017 ([url](#)).

a étudié les effets sur la santé mentale des retours et des déplacements forcés en Afghanistan, notant les facteurs de stress psychologiques particuliers qui pèsent dès lors sur la jeunesse afghane et le manque de soutien en matière de santé mentale⁽⁹⁹⁵⁾. Les Afghans refoulés d'Occident seraient en proie à un profond désespoir concernant leurs perspectives d'avenir et nombre d'entre eux auraient l'intention de migrer de nouveau⁽⁹⁹⁶⁾. Les Afghans sont confrontés à une forte pression sociale leur intimant de réussir leur migration vers l'Europe. «Les codes moraux forts, l'estime de soi et les considérations concernant la réputation de la famille empêchent ainsi les Afghans en Europe de dire l'entière vérité sur la situation dans laquelle ils se trouvent» à leurs proches restés en Afghanistan⁽⁹⁹⁷⁾. Selon les chercheurs Schuster et Majidi spécialisés sur l'Afghanistan, dans une étude datant de 2015 sur la stigmatisation de l'expulsion chez les Afghans, la stigmatisation de la «contamination par l'Occident» pourrait être atténuée pour les personnes qui sont perçues comme revenant avec des avantages pour leur famille ou comme des migrants «qui ont réussi»⁽⁹⁹⁸⁾. Ils expliquent que les Afghans expulsés d'Europe qu'ils ont pris en considération pour leur étude gèrent leur honte en cachant ou en embellissant leur expérience de la migration, ou en changeant la réalité de leur expulsion en parlant d'une «visite» pendant qu'ils planifient leur prochaine tentative de départ d'Afghanistan⁽⁹⁹⁹⁾. Il est apparemment fréquent que les Afghans inventent des raisons pour éviter d'avoir à expliquer l'expulsion ou l'échec de la migration⁽¹⁰⁰⁰⁾.

Les Afghans qui reviennent d'Iran deviennent souvent des consommateurs de drogues ou fréquentent des personnes qui consomment des drogues⁽¹⁰⁰¹⁾. Le ministère australien des affaires étrangères et du commerce (Department of Foreign Affairs and Trade, DFAT) rapporte qu'il est informé de cas potentiels, non confirmés, de réfugiés afghans de retour d'Occident qui finissent également dans ces communautés⁽¹⁰⁰²⁾. De plus amples informations n'ont pu être trouvées en raison des contraintes de temps.

8.4 La dette de la migration

Afin de payer le voyage migratoire vers l'Europe, en particulier pour des mineurs non accompagnés, les Afghans et leur famille vendent souvent des biens et contractent des dettes⁽¹⁰⁰³⁾. Dans une étude sur les réfugiés afghans de retour d'Europe, publiée en 2016, l'anthropologue Marieke Van Houte a constaté que dans les 15 cas de retours involontaires

⁽⁹⁹⁵⁾ Majidi, N. and Hart, Return and reintegration to Afghanistan: policy implications, Migration Policy Practice, Volume 6, Number 3, June-September 2016 ([url](#)), p.37.

⁽⁹⁹⁶⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽⁹⁹⁷⁾ Donini, A. et al., Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe, 2016 ([url](#)), p.36. See also, Bjelica J. and Ruttig, T., Voluntary and forced returns to Afghanistan in 2016/2017, 19 May 2017 ([url](#)).

⁽⁹⁹⁸⁾ Schuster, L. and Majidi, N., Deportation stigma and Re-migration, 2015 ([url](#)), pp. 10-11.

⁽⁹⁹⁹⁾ Schuster L., and Majidi, N., Deportation stigma and Re-migration, 2015 ([url](#)), pp. 9-10.

⁽¹⁰⁰⁰⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁰¹⁾ AFP, Afghan returnees from Iran bring drug problems back home, 14 July 2015 ([url](#)), Al Jazeera, Addicted and hopeless in Afghanistan's Herat, 6 December 2013 ([url](#)); BAAG, Drugs in Afghanistan: a home-grown problem, 14 December 2016 ([url](#)); BBC News, The young people sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)).

⁽¹⁰⁰²⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 ([url](#)), pp. 41-42.

⁽¹⁰⁰³⁾ AREU and UNHCR, Why do children undertake the unaccompanied journey?, December 2014 ([url](#)), pp. 22-24; Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, p. 104; Bjelica J. and Muzhary, M., Afghan exodus: can the Afghan government deal with more returnees from Europe? 31 October 2016 ([url](#)); Programme officer, Skype interview, 7 August 2017; UNHCR, This is who we are – a study of the profile, experiences and reasons for flight of unaccompanied and separated children from Afghanistan seeking asylum in Sweden in 2015, October 2016 ([url](#)), p. 40.

étudiés, les réfugiés n'étaient pas « parmi les plus pauvres », mais ils avaient vendu des biens ou emprunté de l'argent pour financer leur migration vers l'Europe et se trouvaient dans une situation financière pire à leur retour qu'avant leur voyage ⁽¹⁰⁰⁴⁾. À leur retour, les réfugiés rapportent dépendre financièrement de leur famille ⁽¹⁰⁰⁵⁾ ou être considérés comme une charge ⁽¹⁰⁰⁶⁾. D'après une étude de 2014 sur les mineurs afghans non accompagnés réalisée par l'AREU et le HCR, l'incapacité de rembourser les dettes pourrait mener à des problèmes de sécurité avec les prêteurs ⁽¹⁰⁰⁷⁾. Une étude de 2016, réalisée par le HCR sur les mineurs afghans non accompagnés en Suède, montre que seule une petite minorité indiquait que les emprunts effectués pour financer leur voyage devaient être remboursés dans l'année (3 %) ou dans un avenir proche (20 %) ⁽¹⁰⁰⁸⁾. Pour les réfugiés de retour en Afghanistan, la dette est également une incitation à migrer de nouveau pour tenter d'apporter un soutien financier à leur famille et de rembourser les créanciers ⁽¹⁰⁰⁹⁾. Des sources indiquent que les Afghans ont peu de compassion pour les migrants qui reviennent en Afghanistan les mains vides ⁽¹⁰¹⁰⁾.

Le D^r Liza Schuster, une sociologue qui a étudié les effets de l'expulsion sur les réfugiés afghans, a été interviewée dans le cadre de la rédaction du présent rapport et a donné l'exemple d'une famille qui avait vendu un terrain appartenant à la famille pour financer la migration vers l'Europe d'un jeune homme. Lorsqu'il est revenu, les deux frères du jeune homme étaient furieux contre lui, car ils avaient compté sur lui pour subvenir aux besoins de la famille grâce à sa migration, ayant laissé la famille dans une situation financière plus difficile qu'avant son départ. Elle affirme que le jeune homme se sentait obligé de repartir et c'est ce qu'il a fait en s'endettant auprès d'un passeur ⁽¹⁰¹¹⁾.

Sans fournir de précisions, un rapport de 2016 sur la situation des jeunes afghans expulsés du Royaume-Uni réalisé par le groupe de bienfaisance Refugee Support Network (RSN), rapporte le cas d'un jeune réfugié de retour en Afghanistan et dénoncé à la police par son oncle parce qu'il lui devait de l'argent qui avait servi à l'envoyer au Royaume-Uni ⁽¹⁰¹²⁾. D'autres exemples précis de personnes ciblées en raison d'une dette contractée pour migrer n'ont pu être trouvés faute de temps.

⁽¹⁰⁰⁴⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward? p. 104.

⁽¹⁰⁰⁵⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward? pp. 102, 104.

⁽¹⁰⁰⁶⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁰⁷⁾ AREU and UNHCR, Why do children undertake the unaccompanied journey?, December 2014 ([url](#)), p. 29.

⁽¹⁰⁰⁸⁾ UNHCR, This is who we are – a study of the profile, experiences and reasons for flight of unaccompanied and separated children from Afghanistan seeking asylum in Sweden in 2015, October 2016 ([url](#)), p. 40.

⁽¹⁰⁰⁹⁾ Bjelica J. and Muzhary, M., Afghan exodus: can the Afghan government deal with more returnees from Europe? 31 October 2016 ([url](#)).

⁽¹⁰¹⁰⁾ Shoaib Sharifi and Dr. Anicee Van Egeland, interviewed by Asylos, in: Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), pp.89 and 107.

⁽¹⁰¹¹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰¹²⁾ RSN, After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan, 20 April 2016 ([url](#)), p. 21.

8.5 Jalousie, convoitise et richesse perçue

L'enlèvement en vue d'obtenir une rançon et l'extorsion de fonds sont devenus des formes de criminalité très courantes dans les grandes villes ces dernières années en Afghanistan ⁽¹⁰¹³⁾. Les Afghans qui rentrent d'Occident sont souvent perçus par les autres comme une source de fonds ou comme étant devenus riches après avoir séjourné à l'étranger ⁽¹⁰¹⁴⁾ et les réfugiés de retour en Afghanistan craignent d'être kidnappés en vue d'obtenir une rançon ⁽¹⁰¹⁵⁾ ou que leurs enfants soient enlevés pour extorsion de fonds ⁽¹⁰¹⁶⁾. Le gouvernement australien affirme dans un rapport de 2015 que «quelques» cas d'enlèvements présumés de migrants après leur retour ont été signalés ⁽¹⁰¹⁷⁾. De même, dans un projet de recherche sur la migration de retour d'Europe en Afghanistan, publié en 2015, les chercheurs Ceri Oepen et Nassim Majidi ont constaté qu'une «petite minorité [des réfugiés afghans de retour d'Europe pris en considération dans l'étude] était confrontée à des menaces spécifiques» à leur retour en Afghanistan, en général des demandes violentes d'argent ⁽¹⁰¹⁸⁾.

En 2015, un article portant sur les Afghans renvoyés du Royaume-Uni citait l'exemple d'un homme qui avait été battu et pris en otage par des criminels en vue d'obtenir une rançon, mais qui avait réussi à s'enfuir ⁽¹⁰¹⁹⁾.

Le D^r Schuster a indiqué qu'elle connaissait trois cas d'Afghans renvoyés dans leur pays d'origine qui étaient menacés ou battus en raison de leur richesse présumée ⁽¹⁰²⁰⁾.

D'autres exemples de migrants pris pour cible dans des affaires de criminalité n'ont pu être trouvés en raison des contraintes de temps.

8.6 Attitudes envers les migrants occidentalisés parmi les communautés d'accueil

La plupart des Afghans qui rentrent en Afghanistan se rendent à Kaboul, car les possibilités qui leur sont offertes y sont relativement meilleures ⁽¹⁰²¹⁾. De manière générale, en raison de la présence militaire internationale, les Afghans voient ces dernières décennies l'«influence» occidentale sur la société afghane avec un mélange d'attente, d'admiration, de suspicion et

⁽¹⁰¹³⁾ AFP, Afghan capital plagued by kidnapping and extortion of locals, 10 March 2017 ([url](#)); Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰¹⁴⁾ TBIJ, From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)); Oepen, C. and Majidi, N., Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe? July 2015 ([url](#)), p.3; RSN, After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan, 20 April 2016 ([url](#)), p.28; Gladwell, Catherine, No longer a child: from the UK to Afghanistan, Forced Migration Review, Number 44, September 2013 ([url](#)), p. 63; Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰¹⁵⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰¹⁶⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰¹⁷⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 ([url](#)), pp. 41-42.

⁽¹⁰¹⁸⁾ Oepen, C., and Majidi, N., Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe?, July 2015 ([url](#)), p.3.

⁽¹⁰¹⁹⁾ TBIJ, From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)).

⁽¹⁰²⁰⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰²¹⁾ Australia, DFAT, DFAT Country Information Report – Afghanistan, 18 September 2015, p.23. Disponible sur demande auprès du ministère australien des affaires étrangères. Également cité dans: UK, Home Office, Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs), 29 November 2016 ([url](#)), pp. 41-42.

d'animosité⁽¹⁰²²⁾. La société afghane est divisée en fractions nourrissant des opinions très diverses sur l'Occident, allant des élites urbaines libérales et des jeunes professionnels vivant à Kaboul⁽¹⁰²³⁾ aux Afghans urbains et ruraux, y compris des jeunes, qui adhèrent à un grand nombre d'idéologies islamiques et fondamentalistes⁽¹⁰²⁴⁾, y compris chez les jeunes éduqués⁽¹⁰²⁵⁾. Dans le milieu social afghan conservateur, certaines sources décrivent les citoyens de Kaboul comme relativement plus progressistes par rapport à d'autres régions plus conservatrices du pays⁽¹⁰²⁶⁾. En dépit d'un contexte culturel très traditionnel, les tendances et influences occidentales telles que la mode, le divertissement et les tatouages sont de plus en plus populaires chez les jeunes Afghans, selon certaines sources⁽¹⁰²⁷⁾. En outre, la ville de Kaboul compte un certain nombre de restaurants et de cafés dans lesquels les hommes et les femmes afghans vivant en ville se rencontrent et qui sont fréquentés par des Occidentaux⁽¹⁰²⁸⁾, bien que ceux-ci aient également été attaqués par des insurgés⁽¹⁰²⁹⁾ ou été victimes de descentes de la police⁽¹⁰³⁰⁾. Le D^r Schuster décrit la ville de Kaboul elle-même comme un mélange de différentes communautés, dont certaines sont très conservatrices. Elle explique qu'il n'y a pas d'«attitude unique» concernant l'«occidentalisation» dans la société afghane. Elle estime que des franges significatives de la population et de la société sont assez ouvertes aux «valeurs occidentales» ou ont travaillé avec les forces internationales, avec des ONG ou d'autres organisations, bien qu'il existe aussi un certain nombre d'éléments conservateurs dans la société, ainsi qu'au sein des familles elles-mêmes, qui pourraient constituer une menace pour les personnes revenant d'Europe⁽¹⁰³¹⁾. Abubakar Siddique estime, quant à lui, qu'en Afghanistan, l'«occidentalisation» couvre à la fois des attitudes sociales et politiques générales et des apparences et choix vestimentaires plus étroitement définis⁽¹⁰³²⁾.

Abubakar Siddique affirme également qu'il existe une grande différence dans la manière dont l'Occident est perçu dans les zones rurales et dans la ville de Kaboul, notant toutefois que «dire la mauvaise chose au mauvais moment» peut engendrer une réaction négative⁽¹⁰³³⁾. L'administrateur de programme explique en outre que le fait de dire quelque chose qui va à l'encontre de l'islam ou des idées de la société peut faire dégénérer une situation très rapidement, citant en exemple le cas de Farkhunda Malikzada, tuée par une foule en 2015⁽¹⁰³⁴⁾. Le D^r Schuster estime que le fait de développer une position critique sur l'islam

⁽¹⁰²²⁾ Washington Post, Years after invasion, the US leaves a cultural imprint on Afghanistan, 28 June 2015 ([url](#)); New York Times (The), Afghans share their views on the West's influence, 23 August 2013 ([url](#)).

⁽¹⁰²³⁾ Spiegel Online, Afghanistan's young liberal elites challenge the Taliban, 24 July 2017 ([url](#)); Guardian (The), The female journalists defying taboos and braving death threats in Afghanistan, 31 May 2017 ([url](#)); New York Times (The), Afghans share their views on the West's influence, 23 August 2013 ([url](#)).

⁽¹⁰²⁴⁾ Spiegel Online, Afghanistan's young liberal elites challenge the Taliban, 24 July 2017 ([url](#)); Osman, B., Beyond Jihad and traditionalism, January 2015 ([url](#)), pp. 1-2.

⁽¹⁰²⁵⁾ Osman, B., Beyond Jihad and traditionalism, January 2015 ([url](#)), pp. 1-2.

⁽¹⁰²⁶⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017; Guardian (The), The female journalists defying taboos and braving death threats in Afghanistan, 31 May 2017 ([url](#)); Asylos, Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul, August 2017 ([url](#)), p.82; BBC News, Going out in Kabul: Little joys in the shadow of fear, 24 December 2016 ([url](#)).

⁽¹⁰²⁷⁾ AFP, Skin sin? Tattoos embody 'social revolution' in Afghanistan, 21 December 2014 ([url](#)); BBC News, Afghanistan's increasing temporary tattoo trend, 21 December 2012 ([url](#)); Sweden, Lifos, Temarapport - Tatueringar i Afghanistan, 13 September 2017 ([url](#)), p.4.

⁽¹⁰²⁸⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰²⁹⁾ AFP, Kabul restaurant hit by deadly suicide car bombing, 1 January 2016 ([url](#)); BBC News, Kabul French restaurant rocked by 'car bomb attack', 1 January 2016 ([url](#)).

⁽¹⁰³⁰⁾ Washington Post, Kabul café is on the front line in Afghan culture war, 24 August 2014 ([url](#)).

⁽¹⁰³¹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰³²⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰³³⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰³⁴⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017. Pour en savoir plus sur l'affaire Farkhunda Malikzada, voir: Foreign Policy (FP), A year later, still no justice for Farkhunda, 1 April 2016 ([url](#)); BBC News, Documentary:

pendant le séjour en Occident fait courir le plus grand risque d'être pris pour cible, en particulier chez les jeunes qui ont séjourné de manière prolongée en Europe. Elle fait cependant observer que cela dépend également en grande partie du niveau de maturité, de la santé mentale et de la capacité d'une personne à s'autocensurer, à être prudente dans ses fréquentations en Afghanistan et à comprendre ce qui peut ou non être dit ou fait ⁽¹⁰³⁵⁾. Elle explique que des facteurs tels que le lieu dans lequel se rend une personne à son retour, ainsi que la nature et les mentalités de la communauté et de la famille proche sont significatifs pour déterminer si une personne qui revient d'Occident aura des problèmes. Elle estime qu'«il est extrêmement difficile de savoir à l'avance de quelle manière un réfugié de retour en Afghanistan sera accueilli» dans la mesure où la société afghane présente différents niveaux de tolérance en ce qui concerne l'«occidentalisation» ⁽¹⁰³⁶⁾. Elle explique que, même dans des zones qui sont considérées comme relativement sûres, telles que Dahst-e Barchi, à l'ouest de Kaboul, au sein des familles elles-mêmes, une personne peut être confrontée à des personnes aux opinions extrêmement conservatrices sur la notion d'«occidentalisation» ⁽¹⁰³⁷⁾.

8.7 Apparences, réputation, suspicion et rumeurs au retour d'Occident

Les sources du présent rapport ont émis des opinions divergentes concernant la manière dont les migrants de retour en Afghanistan sont perçus par leur famille et par la société, en fonction du contexte. Dans le cadre d'une correspondance avec EASO pour le présent rapport, Ali M. Latifi, un journaliste afghan basé à Kaboul qui a effectué des reportages sur les réfugiés afghans en Grèce et à Istanbul depuis 2013, a affirmé que les Afghans, qui se distinguent d'une manière ou d'une autre, peuvent être perçus comme «occidentalisés», qu'il s'agisse de personnes qui ont vécu toute leur vie en Afghanistan et ne sont jamais parties, des Afghans qui partent étudier et reviennent ou des Afghans qui sont partis lorsqu'ils étaient enfants et reviennent à l'âge adulte ⁽¹⁰³⁸⁾. Selon lui, la question est de savoir comment une personne «se comporte» lorsqu'elle est en Afghanistan ⁽¹⁰³⁹⁾. Les Afghans qui ont grandi en Iran peuvent être perçus comme «iranisés» ou «pas afghans» par la société, d'après l'administrateur de programme ⁽¹⁰⁴⁰⁾. Les Afghans qui ont reçu une éducation iranienne feraient l'objet de moqueries et rencontreraient des difficultés à trouver du travail en raison de leur accent particulier ⁽¹⁰⁴¹⁾. À titre d'exemple, un article de l'*Afghanistan Today* sur un jeune Afghan qui a vécu en Iran et a lancé une entreprise de création de vêtements à Kaboul explique que son apparence et son style «occidentaux», néanmoins populaires auprès de la jeunesse afghane, lui valent parfois des remarques sarcastiques et offensantes ou de se faire appeler «homosexuel» ou «Iranien» (*Iranigak*) ⁽¹⁰⁴²⁾. Le D^r Schuster fait remarquer qu'en Afghanistan, une personne doit constamment surveiller ses actes, son langage corporel, ce qu'elle dit et la manière dont elle le dit et la façon dont elle est perçue. Quelqu'un qui revient d'Europe et ne connaît pas les règles implicites, oublie, se trompe ou fait des erreurs, pourrait être perçu comme «insolent», impoli ou irrespectueux ⁽¹⁰⁴³⁾.

Farkhunda – the making of a martyr [Online Video], 12 August 2015 ([url](#)); Washington Post (The), Two years after brutal killing that shocked Afghanistan, outrage has faded, 30 March 2017 ([url](#)).

⁽¹⁰³⁵⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰³⁶⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰³⁷⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰³⁸⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

⁽¹⁰³⁹⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

⁽¹⁰⁴⁰⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁴¹⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward? 2016, p. 157.

⁽¹⁰⁴²⁾ Afghanistan Today, Fashion victims, 23 May 2014 ([url](#)).

⁽¹⁰⁴³⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

Selon certaines sources, les expulsés et les migrants afghans de retour dans leur pays sont considérés avec suspicion⁽¹⁰⁴⁴⁾ et sont parfois vus par leur famille et leur communauté comme «contaminés» par l'Occident⁽¹⁰⁴⁵⁾, accusés de s'être «occidentalisés» et d'être devenus «non islamiques» pendant leur séjour en Europe⁽¹⁰⁴⁶⁾, tels que dans le cas des adolescents et jeunes hommes «avec des signes visibles et invisibles de leur changement culturel» identifiables par des différences vestimentaires, comportementales et d'accent⁽¹⁰⁴⁷⁾. Plusieurs sources ont expliqué que la méfiance locale et les commérages au sein de la communauté suscitent la peur d'avoir des problèmes. Le D^r Schuster a affirmé que lorsqu'un jeune homme revient d'Europe, sa famille proche et d'autres membres de sa famille l'accueillent et tous les voisins (hommes) viennent lui rendre visite et boire le thé pendant plusieurs jours. Ils viennent en fait voir si cette personne a changé. Elle explique que la difficulté réside dans le niveau élevé de commérages au sein de la communauté, ce qui signifie que chacun fait des suppositions ou propage des rumeurs facilement, et il devient difficile pour quelqu'un de maîtriser les perceptions qui se formeront à son sujet concernant son retour⁽¹⁰⁴⁸⁾. Elle explique en outre qu'en Afghanistan, il est très difficile de se défendre des accusations, vraies ou fausses, d'être un espion, d'avoir des mœurs légères ou d'avoir manqué à son devoir de bon musulman⁽¹⁰⁴⁹⁾. Abubakar Siddique estime que les migrants de retour en Afghanistan ne sont pas pris pour cible simplement parce qu'ils reviennent d'Occident ; il dit que cela peut être utilisé contre eux dans des litiges personnels ; ainsi des accusations sur le passé d'une personne en Occident peuvent être instrumentalisées afin de cibler une personne pour de toutes autres raisons⁽¹⁰⁵⁰⁾. À titre d'exemple, si un voisin sait qu'une personne est allée dans un pays occidental par le passé, cela peut être utilisé afin d'initier une rumeur négative sur quelqu'un ou l'accuser de quelque chose plus tard⁽¹⁰⁵¹⁾. Marieke Van Houte a également noté que la méfiance au sein de la communauté suscitait chez les migrants de retour chez eux la peur que les voisins puissent utiliser leur expérience de migration contre eux, par exemple en informant les talibans par jalousie ou convoitise⁽¹⁰⁵²⁾. De manière similaire, Masood Ahmadi affirme que les rumeurs provenant de la population locale posaient problème à ceux qui revenaient, bien que l'OIM n'ait pas enregistré de cas spécifiques d'Afghans ciblés à leur retour d'Occident sur la base de leur «occidentalisation»⁽¹⁰⁵³⁾.

D'autres sources affirment que les Afghans qui reviennent d'Occident sont admirés⁽¹⁰⁵⁴⁾ et accueillis de manière positive par leur communauté et leur famille⁽¹⁰⁵⁵⁾. Selon Neamat Nojumi, ceux qui reviennent après avoir fait des études en Occident représentent un gain significatif pour la famille ainsi que pour la communauté, tandis que ceux qui ont été expulsés représentent une perte importante et les conséquences sur la personne concernée et sa famille sont perçues de manière négative⁽¹⁰⁵⁶⁾. Ali Latifi explique qu'il y aura toujours des

⁽¹⁰⁴⁴⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁴⁵⁾ Schuster, L. and Majidi, N. What happens post-deportation? The experience of deported Afghans. *Migration studies*, 1(2), pp. 221-240, 2013 ([url](#)), Para 2.3; Schuster, L. and Majidi N., *Deportation stigma and Re-migration*, 2015 ([url](#)), pp. 7-8.

⁽¹⁰⁴⁶⁾ TBIJ, *From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan*, 17 July 2015 ([url](#)); Oeppen, C., and Majidi, N., *Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe?* July 2015 ([url](#)), p.3.

⁽¹⁰⁴⁷⁾ Schuster L., and Majidi, N., *Deportation stigma and Re-migration*, 2015 ([url](#)), pp. 10-11.

⁽¹⁰⁴⁸⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁴⁹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁵⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁵¹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁵²⁾ Van Houte, M., *Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?*, 2016, p.157.

⁽¹⁰⁵³⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽¹⁰⁵⁴⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁵⁵⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽¹⁰⁵⁶⁾ Nojumi, N., email, 22 September 2017. Neamat Nojumi a formulé cette remarque lors de sa relecture du présent rapport.

remarques, des blagues ou des doutes lorsque quelqu'un revient en Afghanistan après une absence, citant des exemples d'Afghans qui sont partis faire des études et qui, à leur retour, font l'objet de moqueries de la part de leur famille parce qu'ils se seraient «américanisés» après être allés aux États-Unis. Il ajoute que de telles moqueries et blagues sont «naturelles» lorsqu'un Afghans rentre chez lui; toutefois, afin d'éviter de se faire malmené et d'être ostracisé, il faut s'adapter aux coutumes et aux pratiques de la culture locale. Il estime que pour être perçue comme «occidentalisée», la personne devra être «très exubérante et très bavarde» pour «essayer de sembler différente» et devra «faire des efforts» pour avoir l'air occidentalisé. Il affirme qu'une personne qui se démarque par la façon dont elle s'habille ou en utilisant des mots étrangers de manière excessive sera perçue comme «occidentalisée». Dans les zones rurales, si une personne n'essaye pas d'adhérer aux coutumes et normes locales, elle se démarquera encore plus ⁽¹⁰⁵⁷⁾.

Sans fournir de précisions, le RSN rapporte qu'en 2016, il a enregistré plusieurs cas de garçons expulsés du Royaume-Uni vers l'Afghanistan qui ont rencontré des difficultés non spécifiées parce qu'ils étaient considérés comme ayant «manqué» à leur pratique de l'islam ⁽¹⁰⁵⁸⁾. Aucune information complémentaire n'a pu être trouvée.

Amnesty International a rapporté le cas d'un jeune Afghans ayant grandi en Iran puis vécu en Norvège pendant 9 ans, où il s'est converti au christianisme lorsqu'il était jeune homme. Il a néanmoins ensuite été expulsé et a expliqué qu'il s'était «brouillé» avec sa famille en raison de sa conversion, affirmant qu'il ne pouvait pas vivre avec des membres de sa famille parce qu'ils auraient vu qu'il ne priait pas ⁽¹⁰⁵⁹⁾.

Pour en savoir plus sur le traitement réservé à ceux qui sont perçus comme transgressant l'islam, veuillez vous reporter au [chapitre 2](#).

Amnesty International a également rapporté le cas d'un jeune homme afghans qui a fui dans les années 2000 alors qu'il était enfant en raison des talibans et a grandi en Iran. Il est ensuite parti avec sa mère et son frère pour l'Europe, où il a vécu 6 ans. Cet homme a indiqué qu'il se considère homosexuel, révélant à Amnesty International qu'il faisait des efforts pour cacher son orientation sexuelle mais avait peur lorsqu'il est rentré à Kaboul, où il ne connaissait personne ⁽¹⁰⁶⁰⁾. D'autres incidents et informations venant corroborer ces dires n'ont pu être trouvés.

Pour en savoir plus sur le traitement réservé aux personnes LGBT et aux personnes perçues comme telles, veuillez vous reporter au [chapitre 4](#).

8.8 Adaptation aux normes locales

Plusieurs sources indiquent que les Afghans qui ont grandi en dehors d'Afghanistan et sont plus tard renvoyés ou expulsés, y compris d'Occident, rapportent un sentiment d'aliénation de la communauté et de la culture afghanes en général ⁽¹⁰⁶¹⁾. Le Dr Liza Schuster, qui a

⁽¹⁰⁵⁷⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

⁽¹⁰⁵⁸⁾ Gladwell, C., No longer a child: from the UK to Afghanistan, FMR 44, September 2013 ([url](#)), p. 63.

⁽¹⁰⁵⁹⁾ AI, Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan, 5 October 2017 ([url](#)), p. 14.

⁽¹⁰⁶⁰⁾ AI, Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan, 5 October 2017 ([url](#)), p. 15.

⁽¹⁰⁶¹⁾ USIP, The forced return of Afghan refugees and implications for stability, Peace Brief No. 199, January 2016 ([url](#)), pp. 3-4; BBC News, The young people sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)); TBIJ, From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)).

interviewé environ 100 demandeurs d'asile déboutés, explique que les jeunes qui ont grandi en Europe adoptent des habitudes et des comportements différents à l'étranger et que, lorsqu'ils rentrent en Afghanistan, ils ne savent pas où aller pour être en sécurité et qui est digne de confiance ⁽¹⁰⁶²⁾. Un article de 2015 sur les demandeurs d'asile afghans qui ont passé du temps au Royaume-Uni avant d'être renvoyés lorsqu'ils atteignent l'âge adulte rapporte l'histoire d'un homme afghan qui a vécu au Royaume-Uni pendant cinq ans avant d'être expulsé à l'âge de 18 ans. L'homme explique qu'il n'avait aucune relation familiale lorsqu'il est arrivé et était perçu comme différent en raison de son apparence et de sa façon de communiquer ⁽¹⁰⁶³⁾.

Des sources expliquent qu'il est important que les Afghans qui rentrent dans leur pays s'adaptent, respectent et suivent les normes et attentes sociales et culturelles au sein de la communauté dans laquelle ils vivent ⁽¹⁰⁶⁴⁾. La capacité d'adaptation est liée à des facteurs tels que le temps passé à l'étranger, l'âge et la présence de conseils et de soutien ⁽¹⁰⁶⁵⁾. Selon Masood Ahmadi de l'OIM, quelqu'un qui ne respecterait pas les normes de la communauté pourrait avoir des problèmes. Il explique que les problèmes auxquels les jeunes ayant grandi en Europe sont confrontés ne viennent pas forcément de la société elle-même, mais plutôt de leur capacité à s'adapter et à s'intégrer. Il estime que la durée du séjour en Europe et le degré de changement d'une personne pendant ce séjour auront également des conséquences sur la probabilité qu'elle rencontre des difficultés particulières au cours de sa réintégration dans la société afghane. Il affirme qu'une réintégration sans heurt dans la société est liée à la durée du séjour à l'étranger et à la présence d'un réseau de soutien ⁽¹⁰⁶⁶⁾. Selon Abubakar Siddique, le temps qu'une personne a passé en dehors d'Afghanistan a dès lors une incidence sur le processus de réintégration: il y a une différence entre quelqu'un qui a intériorisé l'expérience et quelqu'un qui connaît et comprend la culture et les coutumes locales ⁽¹⁰⁶⁷⁾. Ali Latifi fait remarquer que les Afghans qui reviennent et qui ne suivent pas les coutumes locales peuvent «faire semblant de ne pas avoir compris parce qu'ils sont devenus des hommes de la ville», pour expliquer le fait qu'ils ne connaissent pas la coutume locale. Il estime que ce qui est beaucoup plus offensant, c'est lorsqu'une personne sait qu'il y a des coutumes ou traditions locales à respecter mais choisit de ne pas les suivre ou de les transgresser uniquement pour le plaisir de le faire, ce qui est un signe de manque de respect ⁽¹⁰⁶⁸⁾.

Le D^r Schuster explique que le fait d'exprimer des opinions qui pourraient être perçues comme défiant les normes dictées par l'islam ou le genre, par exemple, peut faire courir des risques à des jeunes qui ont effectué un séjour prolongé en Europe. Les jeunes qui ont grandi et vécu en dehors d'Afghanistan se rendent compte qu'il existe d'autres normes que les normes sociales attendues. Toutefois, souvent, lorsqu'ils reviennent, en particulier les plus jeunes, ils peuvent ne pas être très habiles dans l'autocensure. Le D^r Schuster a également noté que les enfants qui sont restés longtemps en Occident, parce qu'ils sont plus jeunes, sont beaucoup moins capables de faire preuve de discrétion lorsqu'ils parlent de leur vie en Occident ⁽¹⁰⁶⁹⁾. Abubakar Siddique estime en outre que les enfants qui ont pour habitude de remettre en

⁽¹⁰⁶²⁾ TBIJ, From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)).

⁽¹⁰⁶³⁾ TBIJ, From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 ([url](#)).

⁽¹⁰⁶⁴⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017; Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Ahmadi, M., email, 23 August 2017; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁶⁵⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Ahmadi, M., email, 23 August 2017; Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁶⁶⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽¹⁰⁶⁷⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁶⁸⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

⁽¹⁰⁶⁹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

question toute chose, comme ils le font en Europe, peuvent éprouver des difficultés à s'adapter aux normes sociales afghanes ⁽¹⁰⁷⁰⁾.

Plusieurs sources considèrent qu'il est nécessaire de bénéficier de conseils sur les normes culturelles afghanes. Abubakar Siddique estime que les personnes qui ont grandi et vécu depuis leur plus jeune âge ou sont nées à l'étranger et ne sont jamais allées en Afghanistan, même si elles parlent la langue, auront des difficultés à comprendre toutes les nuances culturelles sans quelqu'un pour les conseiller ⁽¹⁰⁷¹⁾. Le Dr Schuster estime également que les personnes qui viennent de rentrer en Afghanistan et ne possèdent pas de réseau pour les guider et les conseiller ne savent pas comment composer avec les limites et les frontières des normes sociales et les attentes concernant leur comportement ⁽¹⁰⁷²⁾. Toutefois, Ali Latifi apporte une nuance à ces propos en faisant remarquer que les Afghans, même en qualité de réfugiés, ont tendance à se rassembler avec d'autres Afghans et auraient probablement acquis ainsi un certain sens de la culture afghane. Toutefois, il fait également observer que, pour ceux qui n'ont ni famille, ni amis ni fréquentations, cela peut s'avérer plus difficile, bien qu'il affirme également que leurs préoccupations premières seraient plutôt de trouver un abri et du travail et d'éviter les attentats-suicides et les violences liées au conflit ⁽¹⁰⁷³⁾.

Pour en savoir plus sur le traitement réservé aux personnes qui se sont converties à une autre religion que l'islam et aux personnes perçues comme ayant transgressé l'islam, voir le [chapitre 2](#).

Pour davantage d'informations sur la situation socio-économique des migrants de retour en Afghanistan, voir EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽¹⁰⁷⁴⁾.

8.9 Mariage, emploi et conditions de logement

Les jeunes hommes afghans qui rentrent chez eux et qui ont dû épuiser leurs économies et dépenser des ressources pour financer leur voyage migratoire vers l'Europe deviennent souvent économiquement dépendants de leur famille lorsqu'ils rentrent, ce qui les amène à se marier afin de négocier et de reconquérir leur appartenance socio-culturelle ⁽¹⁰⁷⁵⁾. Les Afghans qui avaient adopté un «mode de vie européen» concernant le mariage, la sexualité et les normes liées au genre étaient, rapporte-on, dans l'incapacité de continuer à vivre de cette façon ouvertement à leur retour, dans la mesure où cela n'était pas socialement acceptable, selon l'étude réalisée par Marieke Van Houte ⁽¹⁰⁷⁶⁾. Ali Latifi a cité l'exemple d'un homme qui a quitté le pays et s'est marié avec une femme blanche américaine. Il a été confronté à des problèmes avec sa famille parce qu'il faisait quelque chose que personne dans la famille n'avait fait avant lui ⁽¹⁰⁷⁷⁾.

⁽¹⁰⁷⁰⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁷¹⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁷²⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁷³⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

⁽¹⁰⁷⁴⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

⁽¹⁰⁷⁵⁾ Schuster L., and Majidi, N., Deportation stigma and Re-migration, 2015 ([url](#)), pp. 7-8; Oeppen C., and Majidi N., Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe? July 2015 ([url](#)), p.3.

⁽¹⁰⁷⁶⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, p. 180.

⁽¹⁰⁷⁷⁾ Latifi, A.M., email, 11 September 2017.

Marieke Van Houte a également constaté que les migrants afghans de retour dans leur pays qui n'étaient pas mariés se voyaient imposer un mariage traditionnel arrangé par leur famille peu après leur retour. Elle explique que bien que les hommes n'aient «pas vraiment le choix» dans ces circonstances sinon d'adopter les valeurs afghanes sur le mariage, la sexualité et les normes liées au genre, ils expriment également un vif désir d'«appartenir au récit afghan», comme une stratégie de reconquête de leur appartenance sociale et culturelle ⁽¹⁰⁷⁸⁾.

Des sources expliquent que dans la société afghane, y compris pour les femmes et les jeunes hommes, le fait de vivre seul n'est pas la norme en Afghanistan et est assimilé ou perçu par la société afghane comme le signe que cette personne est impliquée dans des comportements illicites tels que la consommation de drogues ou d'alcool et les relations sexuelles ⁽¹⁰⁷⁹⁾. Les propriétaires poseront de nombreuses questions sur le passé d'un locataire avant de donner leur accord pour louer un logement à quelqu'un. Les jeunes hommes ont tendance à vivre avec leur famille ou en groupe dans un logement partagé jusqu'au mariage ⁽¹⁰⁸⁰⁾. L'organisation afghane de soutien et de conseil aux migrants (AMASO) gère un petit «centre d'accueil» à Kaboul avec le soutien de militants, ce qui permet d'offrir un logement temporaire à de jeunes hommes qui arrivent à Kaboul et n'ont nulle part où trouver refuge ⁽¹⁰⁸¹⁾.

Le chômage, le sous-emploi et le manque de soutien financier sont les problèmes rapportés par les migrants de retour en Afghanistan ⁽¹⁰⁸²⁾, en particulier dans un contexte de concurrence importante sur le marché du travail en raison d'arrivées rapides et massives d'Afghans qui rentrent ces dernières années ⁽¹⁰⁸³⁾ et d'un environnement de népotisme et de corruption ⁽¹⁰⁸⁴⁾. L'étude de Marieke Van Houte datant de 2016 a montré que le contexte de corruption était également source de frustration pour les Afghans qui rentrent dans leur pays ⁽¹⁰⁸⁵⁾.

Pour en savoir plus sur la situation des migrants de retour en Afghanistan dans les grandes villes, y compris la question des réseaux sociaux, voir EASO COI Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City (Rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO: Afghanistan — Principaux indicateurs socioéconomiques, protection de l'État et mobilité à Kaboul, Mazar-e Sharif, et Hérât) ⁽¹⁰⁸⁶⁾.

8.10 Femmes et filles afghanes «occidentalisées»

Abubakar Siddique explique que pour les femmes et filles afghanes nées en Europe ou qui se sont habituées à la liberté et à l'indépendance dont elles jouissent en toute normalité en

⁽¹⁰⁷⁸⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, pp. 131-132.

⁽¹⁰⁷⁹⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁸⁰⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁸¹⁾ Documenting Afghanistan, Kabul's Deportee Safe House [Online Video], 4 October 2017 ([url](#)).

⁽¹⁰⁸²⁾ Schuster, L, Skype interview, 7 August 2017; Oeppen, C. and Majidi, N., Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe?, July 2015 ([url](#)), p. 3.

⁽¹⁰⁸³⁾ USIP, The Afghan refugee crisis in 2016, February 2017 ([url](#)); Programme Officer, Skype interview, 7 August 2017; IMF, Return of Afghan refugees surges as country copes to rebuild, 26 January 2017 ([url](#)).

⁽¹⁰⁸⁴⁾ Majidi, N. and Hart, Return and reintegration to Afghanistan, June-September 2016 ([url](#)), p. 37.

⁽¹⁰⁸⁵⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, pp. 160.

⁽¹⁰⁸⁶⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)).

Occident pour sortir et mener des activités quotidiennes ordinaires seules, les restrictions de la société afghane telles que la nécessité d'être accompagnée par un tuteur homme ou une escorte masculine sont très difficiles à accepter⁽¹⁰⁸⁷⁾. L'administrateur de programme explique que les femmes afghanes, en particulier les femmes qui ont grandi en Occident et qui reviennent en Afghanistan après une longue absence, doivent naviguer entre deux mondes existant en parallèle dans la société: l'apparence extérieure, selon laquelle il faut se conformer à toutes les normes traditionnelles sociales et liées au genre, et le monde intérieur, dans lequel il faut veiller à ne pas dire des choses qui pourraient être vues comme non conformes à l'islam⁽¹⁰⁸⁸⁾. Comme c'est le cas des femmes afghanes qui sont présentes sur la scène publique, les femmes qui ont reçu un enseignement supérieur et vivent à Kaboul ou dans des villes de province peuvent être vues comme «occidentalisées» et ayant transgressé les normes culturelles, religieuses et sociales attendues de la part des femmes. En fonction de leur environnement social, elles peuvent être exposées à des violences de la part de la société ou de groupes armés. En outre, comme elles se font davantage remarquer, elles sont plus susceptibles de faire l'objet de discussions au sein de leur communauté⁽¹⁰⁸⁹⁾. Les femmes qui sont des défenseurs des droits de l'homme ou sont actives sur la scène publique, ainsi que celles qui occupent des postes non traditionnels, sont la cible d'éléments antigouvernementaux⁽¹⁰⁹⁰⁾ et peuvent également être stigmatisées et être victimes de violences pour avoir transgressé les normes sociales et religieuses sur la place des femmes dans la société⁽¹⁰⁹¹⁾. La MANUA a rapporté que 96 femmes ont été tuées ou blessées au cours de 54 attaques ciblées et tueries perpétrées par des éléments antigouvernementaux en 2016⁽¹⁰⁹²⁾.

Pour en savoir plus sur les femmes qui transgressent les normes sociales, voir la section consacrée à la violence à caractère sexiste au [chapitre 3](#).

Pour davantage de précisions sur les femmes «occidentalisées» ciblées par les acteurs du conflit, veuillez vous reporter au EASO Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit⁽¹⁰⁹³⁾.

8.11 Protection et garanties

Plusieurs sources s'accordent sur le fait que la survie en Afghanistan est fortement liée à l'accès à des réseaux⁽¹⁰⁹⁴⁾. Le D^r Liza Schuster explique qu'en Afghanistan, il est difficile de se défendre contre des accusations sur sa réputation, ce qui peut mettre une personne en danger. Elle estime que le «seul moyen» de se défendre contre de telles accusations est de connaître quelqu'un investi d'une autorité morale importante, qui pourra vous défendre au sein de la communauté dans un tel cas⁽¹⁰⁹⁵⁾. Masood Ahmadi de l'OIM explique que, selon les

⁽¹⁰⁸⁷⁾ Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017.

⁽¹⁰⁸⁸⁾ Programme officer, Skype interview, 7 August 2017.

⁽¹⁰⁸⁹⁾ Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p.83.

⁽¹⁰⁹⁰⁾ Netherlands, Country of Origin Report on Afghanistan, November 2016 ([url](#)), p.83; UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2015, February 2016 ([url](#)), p.13.

⁽¹⁰⁹¹⁾ EU et al., EU+ Local Strategy for Human Rights Defenders in Afghanistan, December 2016 ([url](#)), p.4.

⁽¹⁰⁹²⁾ UNAMA, Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016, February 2017 ([url](#)), p.24.

⁽¹⁰⁹³⁾ EASO, Rapport d'information sur les pays d'origine (COI). Afghanistan. Individus ciblés par des acteurs armés dans le conflit, December 2017 ([url](#)).

⁽¹⁰⁹⁴⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017; Ahmadi, M., email, 23 August 2017; Siddique, A., 11 August 2017.

⁽¹⁰⁹⁵⁾ Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017.

informations en sa possession, la plupart des Afghans qui rentrent chez eux ne rencontrent pas de difficultés en raison spécifiquement de leur «occidentalisation». Toutefois, il affirme que les facteurs qui ont une incidence sur la capacité d'une personne à se réintégrer durablement après son retour dépendent d'un grand nombre de paramètres, tels que le temps passé à l'étranger, la présence de réseaux ainsi que la nécessité de répondre à ses propres besoins ou aux besoins spécifiques de la famille. Il existe d'autres facteurs cruciaux tels que le manque d'assistance adéquate, l'instabilité politique et économique et la situation en matière de sécurité ⁽¹⁰⁹⁶⁾. Les recherches effectuées par les chercheurs Ceri Oeppen et Nassim Majidi en 2015 sur les retours volontaires de migrants afghans en provenance d'États européens montrent que la réintégration est un processus long et complexe dans lequel interviennent des éléments pratiques et socioculturels et qui dépend des réseaux sociaux au niveau local ainsi que du capital social ⁽¹⁰⁹⁷⁾. De même, l'étude de Marieke Van Houte sur les migrants afghans de retour d'Europe, publiée en 2016, a mis en évidence que les Afghans qui reviennent et qui possèdent des «capacités d'insertion» sociale plus faibles étaient davantage susceptibles de se sentir vulnérables devant la violence généralisée et de devenir dépendants de leur famille. Selon son étude, ces migrants qui reviennent et qui ont vécu en Europe sans avoir réellement été intégrés dans leur pays d'accueil européen n'avaient pas «acquis de nombreuses compétences ou idées», ce qui les rendait moins visibles et donc moins exposés à des risques et les amenait à utiliser le conservatisme et la tradition comme moyens de «négocier leur appartenance», à leur retour en Afghanistan ⁽¹⁰⁹⁸⁾.

Pour en savoir plus sur la situation des déplacés internes et des migrants de retour en Afghanistan ainsi que sur les réseaux sociaux, veuillez vous reporter au EASO COI Report: Afghanistan – Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City («Afghanistan – Indicateurs socio-économiques clés, protection de l'État et mobilité dans les villes de Kaboul, de Mazâr-e Charîf et de Hérât») ⁽¹⁰⁹⁹⁾.

⁽¹⁰⁹⁶⁾ Ahmadi, M., email, 23 August 2017.

⁽¹⁰⁹⁷⁾ Oeppen C., and Majidi, N., Can Afghans reintegrate after assisted return from Europe? July 2015 ([url](#)), p.4.

⁽¹⁰⁹⁸⁾ Van Houte, M., Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?, 2016, p. 169.

⁽¹⁰⁹⁹⁾ EASO, Country of Origin Information Report. Afghanistan. Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 ([url](#)). For further information on the issue of networks in Afghanistan, see the Norwegian LandInfo report, Afghanistan: Nettverk, 18 September 2017 ([url](#)).

Annexe I: bibliographie

Les sources sont classées par ordre alphabétique des auteurs puis des titres. Les liens hypertextes dans les notes de bas de page et la bibliographie ont fait l'objet de vérifications et ont été mis à jour entre le 25 et le 30 novembre 2017.

Public sources

ACCORD (Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation),

Afghanistan: Dokumentation des expertengesprächs mit Thomas Ruttig und Michael Daxner vom 4 Mai 2016, June 2016 (https://www.ecoi.net/file_upload/90_1466684031_dokumentation-coi-seminar-afg-20160623.pdf), accessed 27 November 2017.

Anfragebeantwortung zu Afghanistan: 1) Zielen Rachehandlungen wegen vorehelichem Geschlechtsverkehr nur auf den „Täter“ ab oder können auch andere Mitglieder seiner Familie zum Ziel werden?; 2) Möglichkeit, bei staatlichen Stellen um Schutz vor Rachehandlungen anzusuchen [a-10006-1], 23 February 2017 (https://www.ecoi.net/local_link/336794/466506_en.html), accessed 25 November 2017.

Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Konsequenzen, wenn die Familie eines Mädchens Brautwerber ablehnt [a-10339], 29 September 2017 (https://www.ecoi.net/local_link/347652/479258_en.html), accessed 25 November 2017.

Afghan Atheists [Facebook], posted on: 28 September 2017 (https://www.facebook.com/pg/Afghan-Atheists-247734328587044/about/?ref=page_internal), accessed 27 November 2017.

Afghan Atheists Organization [Facebook], posted on: 7 September 2017 (<https://www.facebook.com/atheists.af/>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan,

Consideration of reports submitted by States parties under Article 19 of the Convention pursuant to the optional reporting procedure, CAT/C/AFG/2, 13 May 2016, available at (https://www.ecoi.net/file_upload/1930_1472050705_g1609688.pdf), accessed 29 November 2017.

Constitution of Afghanistan, 26 January 2004 (<http://www.afghanembassy.com.pl/afg/images/pliki/TheConstitution.pdf>), accessed 29 November 2017.

CSO (Central Statistics Office) and MoPH (Ministry of Public Health), *Afghanistan Demographic and Health Survey 2015*, January 2017 (<https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR323/FR323.pdf>), accessed 24 November 2017.

CSO (Central Statistics Office), *Women and Men in Afghanistan 2014*, 2014 (<http://cso.gov.af/Content/files/Final%20English%20Sent%20for%20printing.pdf>), accessed 27 November 2017.

Law of 2009 on Elimination of Violence Against Women, 2009, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5486d1a34.html>), accessed 24 November 2017.

Ministry of Justice, *Urgent Press Release*, 13 August 2017 (<http://moj.gov.af/en/news/312824>), accessed 24 November 2017.

MoPH (Ministry of Public Health), *UNAIDS Country Progress Report 2014 – Afghanistan*, 31 March 2014 (http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/AFG_narrative_report_2014.pdf), accessed 27 November 2017.

Penal Code, 22 September 1976, available at: (<http://www.refworld.org/docid/4c58395a2.html>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan Times, *Faryab man on run after killing newlywed bride*, 4 September 2017 (<http://afghanistantimes.af/wp-content/uploads/2017/09/AT-Sep-4-2017.pdf>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan Today,

'Achieving power with the burqa betrays the rights of women', 25 September 2015 (<http://www.afghanistan-today.org/en/articles/society/2136/Achieving-power-with-the-burqa-betrays-the-rights-of-women.htm>), accessed 24 November 2017.

Fashion victims, 23 May 2014, (<http://www.afghanistan-today.org/en/articles/society/702/>), accessed 29 November 2017.

AFP (Agence France-Presse),

A safe place for Afghanistan's abused women, 27 May 2017, available at: (<https://www.thenational.ae/world/a-safe-place-for-afghanistan-s-abused-women-1.67433>), accessed 24 November 2017.

Afghan Christians live in fear and hiding, 31 January 2011, available at: (<https://www.alarabiya.net/articles/2011/01/31/135707.html>), accessed 24 November 2017.

Afghan returnees from Iran bring drug problems back home, 14 July 2015, available at: (<https://www.dawn.com/news/1194416>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan's 'hill of widows' live in a world apart, 23 June 2017, available at: (<http://www.dailymail.co.uk/wires/afp/article-4631438/Afghanistans-hill-widows-live-world-apart.html>), accessed 27 November 2017.

Behind the shame and silence, 8 January 2017 (<https://correspondent.afp.com/behind-shame-and-silence>), accessed 27 November 2017.

Gunfight over 'dancing boy' at Afghan wedding kills at least 22, 27 July 2015, available at:

(<http://english.ahram.org.eg/NewsContent/2/9/136345/World/International/Gunfight-over-dancing-boy-at-Afghan-wedding-kills-.aspx>), accessed 29 November 2017.

Kabul restaurant hit by deadly suicide car bombing, 1 January 2016, available at:

(<https://www.theguardian.com/world/2016/jan/01/kabul-restaurant-hit-by-deadly-suicide-car-bombing>), accessed 29 November 2017.

Kabul to set penalties for subculture of boy sex slaves, 22 February 2017, available at:

(<https://tribune.com.pk/story/1335200/kabul-set-penalties-subculture-boy-sex-slaves/>), accessed 27 November 2017.

Skin sin? Tattoos embody 'social revolution' in Afghanistan, 21 December 2014, available at:

(<http://english.alarabiya.net/en/perspective/features/2014/12/21/Skin-sin-Tattoos-embody-social-revolution-in-Afghanistan.html>), accessed 29 November 2017.

Stolen boys: life after sexual slavery in Afghanistan, 26 June 2017, available at:

(<https://www.yahoo.com/news/stolen-boys-life-sexual-slavery-afghanistan-044706821.html>), accessed 27 November 2017.

Taliban use 'honey trap' boys to kill Afghan police, 16 June 2016, available at:

(<https://www.dawn.com/news/1265215>), accessed 27 November 2017.

The Taliban is using child sex slaves to catch and kill Afghan police, 16 June 2016, available at:

(<http://www.businessinsider.com/afp-taliban-use-honey-trap-boys-to-kill-afghan-police-2016-6>), accessed 27 November 2017.

Their silent screams, 25 July 2016 (<https://correspondent.afp.com/their-silent-screams>), accessed 27 November 2017.

Women targeted in Taliban takeover of Kunduz, 17 October 2015, available at:

(<https://tribune.com.pk/story/974495/women-targeted-in-taliban-takeover-of-kunduz/>), accessed 27 November 2017.

Afshar, MKR., *The Case of an Afghan Apostate – The Right to a Fair Trial Between Islamic Law and Human Rights in the Afghan Constitution*, in: Max Planck Yearbook of United Nations Law, Volume 10, 2006 (http://www.mpil.de/files/pdf3/mpunyb_13_knust1.pdf), accessed 29 November 2017.

Ahmadi, M., email, 12 September 2017. Masood Ahmadi is the national programme manager for Afghanistan on return, reintegration, and resettlement for the International Organization for Migration (IOM), Afghanistan. He was contacted via email.

Ahmadi, M., email, 23 August 2017. Masood Ahmadi is the national programme manager for Afghanistan on return, reintegration, and resettlement for the International Organization for Migration (IOM), Afghanistan. He was contacted via email.

Ahmadi, S., *Reality check: No justice for women in Ghor Province*, Afghanistan Analysts Network (AAN), 4 December 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/reality-check-no-justice-for-women-in-ghor-province/>), accessed 30 November 2017.

AI (Amnesty International),

Abhorrent punishment of 100 lashes for 'adultery' must be investigated, 2 September 2015 (<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2015/09/afghanistan-abhorrent-punishment-of-100-lashes-for-adultery-must-be-investigated/>), accessed 29 November 2017

Afghanistan: Their Lives on the Line: Women Human Rights Defenders Under Attack in Afghanistan, 7 April 2015 (<https://www.amnesty.org/en/documents/asa11/1279/2015/en/>), accessed 30 November 2017.

Amnesty International Report 2016/2017 – Afghanistan, 22 February 2017 (<https://www.amnesty.org/en/countries/asia-and-the-pacific/afghanistan/report-afghanistan/>), accessed 29 November 2017.

Forced back to danger – asylum-seekers returned from Europe to Afghanistan, 5 October 2017 (<https://www.amnesty.org/download/Documents/ASA1168662017ENGLISH.PDF>), accessed 29 November 2017.

Women in Afghanistan: Pawns in men's power struggles, 1 November 1999, available at: (<http://www.refworld.org/docid/3ae6a99513.html>), accessed 29 November 2017.

AIHRC (Afghanistan Independent Human Rights Commission),

Causes and Consequences of Bacha Bazi, 18 August 2014, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5694c3db4.html>), accessed 27 November 2017.

Forced Gynecological Exams as Sexual Harassment and Human Rights Violation, 5 December 2015 (<http://www.aihrc.org.af/media/files/Forced%20Gynecological%20Exams%20-%20English.pdf>), accessed 24 November 2017.

National Inquiry Report on Factors and Causes of Rape and Honor Killing in Afghanistan, 2013 (<http://www.aihrc.org.af/media/files/PDF/Natioan%20Inquiry%20final%20-%20for%20-P-R.pdf>), accessed 25 November 2017.

Press release – on recent awful incidents in the country, 4 July 2017 (http://www.aihrc.org.af/home/press_release/6436), accessed 24 November 2017.

Press Release on Violence against Women The causes, Grounds, and Situation of Violence against Women in Afghanistan during 10 months of the fiscal year 1396 Jan-Oct 2017, October 2017 (<http://www.aihrc.org.af/media/files/Press%20Release%20on%20violence%20%20against%20women-10%20months%20of%201396.pdf>), accessed 29 November 2017.

Shadow Report on the Realization and Implementation of the UN Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment in

Afghanistan, 17 May 2017, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5948e54a4.html>), accessed 24 November 2017.

AJFC (Afghan Journalists Safety Committee), *The Reporting Heroes: A Study on the Condition of Afghan Female Journalists*, 31 March 2016 (<http://ajsc.af/wp-content/uploads/2016/04/women-in-media-.pdf>), accessed 25 November 2017.

ALEP (Afghanistan Legal Education Project),

An Introduction to the Criminal Law of Afghanistan, Second Edition, Stanford Law School, 2012 (https://www-cdn.law.stanford.edu/wp-content/uploads/2016/03/ALEP-Criminal-Law-2d-Ed_English.pdf), accessed 27 November 2017.

An Introduction to the Law of Afghanistan, Third Edition, Stanford Law School, 2011 (https://www-cdn.law.stanford.edu/wp-content/uploads/2016/03/ALEP-Law-of-Afghanistan-3d-Ed_English.pdf), accessed 27 November 2017.

An Introduction to the Property Law of Afghanistan, First Edition, Stanford Law School, 2015 (https://www-cdn.law.stanford.edu/wp-content/uploads/2016/05/ALEP-Property-Law-1st-Ed_English.pdf), accessed 27 November 2017.

Al Jazeera,

Afghanistan: No Country for Women [Online Video], 101 East, 3 July 2015 (<http://www.aljazeera.com/programmes/101east/2015/06/afghanistan-country-women-150630115111987.html>), accessed 27 November 2017.

Addicted and hopeless in Afghanistan's Herat, 6 December 2013 (<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2013/12/addicted-hopeless-afghanistan-herat-20131269424334179.html>), accessed 27 November 2017.

Noorjahan Akbar: What the future holds for Afghan women, 29 May 2016 (<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2016/05/noorjahan-akbar-future-holds-afghan-women-160526080228426.html>), accessed 27 November 2017.

A new threat for Afghan women in politics, 17 November 2014 (<http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/11/new-threat-afghan-women-polit-20141117102829266859.html>), accessed 25 November 2017.

The decline of Afghanistan's Hindu and Sikh communities, 1 January 2017 (<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2016/12/decline-afghanistan-hindu-sikh-communities-161225082540860.html>), accessed 25 November 2017.

AP (Associated Press),

Fear, secrecy, and danger a way of life for Afghan gays, 5 November 2016 (<https://apnews.com/456fa1a71d004d539edce40eff6efb46/fear-secrecy-and-danger-way-life-afghan-gays>), accessed 27 November 2017.

Afghan man says in-laws killed his pregnant teen daughter in revenge after he eloped with young cousin, 18 July 2016, available at: (<http://nationalpost.com/news/world/afghan-man-says-in-laws-killed-his-pregnant-14-year-old-daughter-in-revenge>), accessed 27 November 2017.

AREU (Afghanistan Research and Evaluation Unit),

Corrupting the State or State-crafted Corruption, June 2010 available at: (<http://www.refworld.org/pdfid/4c21cd102.pdf>), accessed 27 November 2017.

Decisions, Desires and Diversity: Marriage Practices in Afghanistan, February 2009 (<https://areu.org.af/wp-content/uploads/2016/01/905E-Marriage-Practices-IP-web.pdf>), accessed 25 November 2017.

LGAF (Land Governance Assessment Framework) – Afghanistan, 22 June 2017 (<https://areu.org.af/wp-content/uploads/2017/06/1608-Land-Governance-Assessment-Framework-LGAF-Afghanistan.pdf>), accessed 29 November 2017.

AREU (Afghanistan Research and Evaluation Unit) and SCA (Swedish Committee for Afghanistan), *The Other Side of Gender Inequality: Men and Masculinities in Afghanistan*, January 2016 (https://swedishcommittee.org/sites/default/files/media/1601e_the_other_side_of_gender.pdf), accessed November 24 2017.

AREU (Afghanistan Research and Evaluation Unit) and UNHCR, *Why do Children Undertake the Unaccompanied Journey?*, December 2014, available at: (<http://www.unhcr.org/548ea0f09.pdf>), accessed 29 November 2017.

Asia Foundation (The),

The evolving role of women in a politically uncertain Afghanistan, 7 December 2016 (<https://asiafoundation.org/2016/12/07/evolving-role-women-politically-uncertain-afghanistan/>), accessed 24 November 2017.

Survey of the Afghan People 2016, April 2017 (http://asiafoundation.org/wp-content/uploads/2016/12/2016_Survey-of-the-Afghan-People_full-survey.Apr2017.pdf), accessed 27 November 2017.

Survey of the Afghan People 2017, November 2017 (https://asiafoundation.org/wp-content/uploads/2017/11/2017_AfghanSurvey_report.pdf), accessed 27 November 2017.

AsiaNews.it, Fr. Moretti: *The Little Sisters of Jesus, for 60 years, Afghan among Afghans*, 21 March 2017 (<http://www.asianews.it/news-en/Fr.-Moretti:-The-Little-Sisters-of-Jesus,-for-60-years--Afghan-among-Afghans-40251.html>), accessed 29 November 2017.

Asia Times, *Afghan investigator justifies stoning death of woman*, 7 November 2015 (<http://www.atimes.com/article/afghan-investigator-justifies-stoning-death-of-woman/>), accessed 30 November 2017.

Asylos, *Afghanistan: Situation of young male 'Westernised' returnees to Kabul*, August 2017 (<https://asylos.eu/wp-content/uploads/2017/08/AFG2017-05-Afghanistan-Situation-of-young-male-Westernised-returnees-to-Kabul-1.pdf>), accessed 29 November 2017.

Australia, DFAT (Department of Foreign Affairs and Trade), *DFAT Country Information Report – Afghanistan*, 18 September 2015, p.23, available from DFAT upon request. Cited in: UK, Home Office, *Country Policy and Information Note – Afghanistan: Fear of anti-government elements (AGEs)*, 29 November 2016 (https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/576895/CPIN-Afghanistan-Fear-of-AGEs-v2-December-2016.pdf), accessed 29 November 2017.

BAAG (British and Irish Agencies Afghanistan Group), *Drugs in Afghanistan: a home-grown problem*, 14 December 2016 (<https://www.baag.org.uk/views-voices/drugs-afghanistan-home-grown-problem>), accessed 27 November 2017.

Barfield, T., *Afghanistan: A Cultural and Political History*, Princeton University Press, Princeton, 2012.

Barfield, T., Nojumi, N., and Thier, JA, *The Clash of Two Goods – State and Non-state Dispute Resolution in Afghanistan*, United States Institute of Peace (USIP), 2011 (https://www.usip.org/sites/default/files/file/clash_two_goods.pdf), accessed 29 November 2017.

BBC News,

Afghan artist in hiding after 'iron underwear' stunt, 12 March 2015 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-31851830>), accessed 25 November 2017.

Afghan executions: five handed for Paghman gang-rape, 8 October 2014 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-29537738>), accessed 29 November 2017.

Afghan female singer's video draws threats and praise, 17 August 2017 (<http://www.bbc.com/news/blogs-trending-40960963>), accessed 29 November 2017.

Afghan judge whips man for drinking alcohol, 1 June 2011 (<http://www.bbc.com/news/world-south-asia-13620439>), accessed 29 November 2017.

Afghan man mutilated pregnant wife, 28 July 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-36911415>), accessed 24 November 2017.

Afghan MP Shukria Barakzai survives car attack, 16 November 2014 (<http://www.bbc.com/news/av/world-asia-30075139/afghan-mp-shukria-barakzai-survives-car-attack>), accessed 29 November 2017.

Afghan notebook: Life inside Badam-Bagh women's prison, 19 May 2014 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-26344398>), accessed 27 November 2017.

Afghan woman accused of adultery is stoned to death, 3 November 2015 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-34714205>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan LGBT community living under threat of death, 7 October 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-36884732>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan's increasing temporary tattoo trend, 21 December 2012 (<http://www.bbc.com/news/av/world-asia-20820329/afghanistan-s-increasing-temporary-tattoo-trend>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan's turbulent history, 21 November 2008 (http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/1569826.stm), accessed 29 November 2017.

Aryana Sayeed: Kabul concert goes ahead despite threats, 20 August 2017 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-40993420>), accessed 29 November 2017.

Controversy of apostasy in Afghanistan, 14 January 2014 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-25732919>), accessed 29 November 2017.

Documentary: Farkhunda – the making of a martyr [Online Video], 12 August 2015 (https://www.youtube.com/watch?v=idN_fV2Qjfk), accessed 28 November 2017.

Gay Afghan defies tradition to expose identity, 20 February 2013 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-21426632>), accessed 27 November 2017.

Going out in Kabul: Little joys in the shadow of fear, 24 December 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-37657804>), accessed 29 November 2017.

Jail upheld in Afghan Koran case, 16 February 2009 (http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/7893171.stm), accessed 29 November 2017.

Kabul French restaurant rocked by 'car bomb attack', 1 January 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-35210281>), accessed 29 November 2017.

Kabul's prison of death, 27 February 2006 (http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/4756480.stm), accessed 29 November 2017.

Profile: New Taliban chief Mawlawi Hibatullah Akhunzada, 26 May 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-36377008>), accessed 24 November 2017.

Reza Gul: The Afghan woman whose husband cut off her nose, 28 January 2016 (<http://www.bbc.com/news/world-asia-35408623>), accessed 24 November 2017.

The young people sent back to Afghanistan, 17 July 2015 (<http://www.bbc.com/news/magazine-33524193>), accessed 29 November 2017.

Threatened with death for working on TV, 29 April 2016 (<http://www.bbc.com/news/magazine-36149688>), accessed 24 November 2017.

Women and man shot dead by Taliban for having illicit relations, BBC Persia, Translated by the Revolutionary Association of the Women of Afghanistan (RAWA), 22 August 2017, available at: (<http://www.rawa.org/temp/runews/2017/08/22/and->

[8220-woman-and-man-shot-dead-by-taliban-for-having-illicit-relationships-and-8221.html](#)), accessed 27 November 2017.

Bjelica J. and Muzhary, M., *Afghan exodus: can the Afghan government deal with more returnees from Europe?* Afghanistan Analysts Network (AAN), 31 October 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/afghan-exodus-can-the-afghan-government-deal-with-more-returnees-from-europe/>), accessed 27 November 2017.

Bjelica, J. and Qaane, E., *Afghanistan's latest executions: Responding to calls for capital punishment*, Afghanistan Analysts Network (AAN), 11 May 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/afghanistans-latest-executions-responding-to-calls-for-capital-punishment/>), accessed 29 November 2017.

Bjelica J. and Ruttig, T., *Voluntary and forced returns to Afghanistan in 2016/2017: trends, statistics and experiences*, Afghanistan Analysts Network (AAN), 19 May 2017 (<https://www.afghanistan-analysts.org/voluntary-and-forced-returns-to-afghanistan-in-201617-trends-statistics-and-experiences/>), accessed 29 November 2017.

Broadly (Vice News), *The Taliban is publicly executing women again*, 16 May 2016 (https://broadly.vice.com/en_us/article/bmw97w/the-taliban-is-publicly-executing-women-again), accessed 29 November 2017.

Canada, Immigration and Refugee Board (IRB), Research Directorate,

AFG105413.E - Afghanistan: Situation of Afghan citizens who work for NGOs or international aid organizations, and whether they are targeted by the Taliban; attacks against schools and incidents of violence against students, teachers, and the educational sector; state response (2012-January 2016), 22 February 2016 (<http://www.irb-cisr.gc.ca/Eng/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=456381&pls=1>), accessed 27 November 2017.

AFG105414.E - Afghanistan: Documents required to travel within Afghanistan, documents required to pass checkpoints (2013-January 2015), 3 February 2016 (<http://www.irb-cisr.gc.ca/Eng/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=456358&pls=1>), accessed 29 November 2017.

CIR (Centre for Investigative Reporting), *To Kill a Sparrow: Afghan Women Jailed for Love* [Online Video], 19 October 2014, available at: (<https://www.youtube.com/watch?v=PwfC3WWYNIc>), accessed 24 November 2017.

Christian Today,

Afghan Christian released from prison and safely out of the country, 23 April 2011 (<https://www.christiantoday.com/article/afghan.christian.released.from.prison.and.safely.out.of.the.country/27869.htm>), accessed 29 November 2017.

Church mourns pastor and children killed by Taliban suicide bombing in Afghanistan,
1 December 2014

(<https://www.christiantoday.com/article/church.mourns.pastor.and.children.killed.by.taliban.suicide.bombing.in.afghanistan/43730.htm>), accessed 24 November 2017.

CLIP (Civil & Liberty Initiative for Peace), *Assessment of the practices of bad and its adverse social impacts in Afghanistan*, August 2014, available at: (<http://openasia.org/en/g/wp-content/uploads/2015/01/Research-Draft-21-Oct-2014-3-1.pdf>), accessed 24 November 2017.

Cordaid, *Supporting Primary Justice in Insecure Contexts, Strategy Document: Policy and Programming Recommendations - Afghanistan and South Sudan*, October 2016 (<https://www.cordaid.org/en/wp-content/uploads/sites/3/2016/11/STRATEGY-DOCUMENT-FINAL-7-11-2016.pdf>), accessed 27 November 2017.

CSHRN (Civil Society and Human Rights Network) and OMCT (World Organisation Against Torture), *Shadow Report to the Committee Against Torture on the Occasion of the Examination of the Second Periodic Report of Afghanistan at its 60th session*, March 2017 (http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CAT/Shared%20Documents/AFG/INT_CAT_CSS_AFG_27015_E.pdf), accessed 24 November 2017.

Denmark, DIS (Danish Immigration Service), *Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan, 25 February to 4 March 2012*, May 2012, available at: (<http://www.refworld.org/docid/505af0352.html>), accessed 27 November 2017.

Diplomat (The),

Defying holy orders: Afghanistan's LGBT community, 30 January 2017 (https://thediplomat.com/2017/01/defying-holy-orders-afghanistans-lgbt-community/?utm_content=bufferdb82b&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer), accessed 27 November 2017.

Revealed: Why ISIS hates the Taliban, 29 January 2016 (<https://thediplomat.com/2016/01/revealed-why-isis-hates-the-taliban/>), accessed 27 November 2017.

Rula Ghani, Afghanistan's unusually prominent first lady, 7 December 2014 (<https://thediplomat.com/2014/12/rula-ghani-afghanistans-unusually-prominent-first-lady/>), accessed 29 November 2017.

The women in Afghanistan's moral prisons, 8 March 2017 (<https://thediplomat.com/2017/03/the-women-in-afghanistans-moral-prisons/>), accessed 25 November 2017.

Documenting Afghanistan, *Kabul's Deportee Safe House* [Online Video], 4 October 2017, available at: (<https://www.facebook.com/DocAfg/videos/1438426752938778/>), accessed 29 November 2017.

Donini, A., Monsutti, A., Scalettari, G., *Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe*, Global Migration Research Paper, Number 17, Global Migration Centre (GMC), 2016 (http://repository.graduateinstitute.ch/record/293919/files/GMPRS_N17_Donini_Monsutti_Scalettari_2016.pdf), accessed 29 November 2017.

DPW (Death Penalty Worldwide), *Death Penalty Database – Afghanistan*, Cornell Centre on the Death Penalty Worldwide, Cornell Law School, 11 December 2012 (<https://www.deathpenaltyworldwide.org/country-search-post.cfm?country=Afghanistan>), accessed 29 November 2017.

DW (Deutsche Welle),

Afghan laws ambiguous about pedophilic boy play culture, 20 June 2016 (<http://www.dw.com/en/afghan-laws-ambiguous-about-pedophilic-boy-play-subculture/a-19343339>), accessed 27 November 2017.

The disturbing trend of Taliban justice in Afghanistan, 15 March 2017 (<http://www.dw.com/en/the-disturbing-trend-of-taliban-justice-in-afghanistan/a-37950678>), accessed 29 November 2017.

EASO (European Asylum Support Office),

Country of Origin Information Report: Afghanistan - Key socio-economic indicators, state protection, and mobility in Kabul City, Mazar-e Sharif, and Herat City, August 2017 (https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/EASO_COI_Afghanistan_IPA_August2017.pdf), accessed 27 November 2017.

Country of Origin Report: Afghanistan - Individuals targeted by armed actors in the conflict, December 2017 (https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/Afghanistan_targeting_conflict.pdf), accessed December 2017.

Emadi, H., *Culture and Customs of Afghanistan*, Greenwood Press: Westport and London, 2005.

Eshaghian, T., *Love crimes of Kabul* [Online Video], HBO, 11 July 2011, available at: (<https://www.youtube.com/watch?v=SIX1-h9WBE>), accessed 27 November 2017.

EU (European Union) and its Member States, Canada, Norway, Switzerland and United States. *EU+ Local Strategy for Human Rights Defenders in Afghanistan 2014 – Revised 2016* (https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/170115_final_eu_local_strategy_for_hrds_in_afghanistan.pdf), accessed 27 November 2017.

FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, International Federation for Human Rights), *Batul Moradi: 'A little light is better than absolute darkness,'* 3 March 2014 (https://www.huffingtonpost.com/unveiling-afghanistan/batul-moradi-a-little-lig_b_4949640.html), accessed 26 November 2017.

Foreign Affairs, *Afghanistan's female sons*, 13 April 2015 (<https://www.foreignaffairs.com/articles/afghanistan/2015-04-13/afghanistans-female-sons>), accessed 24 November 2017.

Foschini, F.,

Land Grabs (2): Deh Sabz, the new and the old, Afghanistan Analysts Network (AAN), 15 August 2013 (<http://www.afghanistan-analysts.org/land-grabs-2-deh-sabz-the-new-and-the-old/>), accessed 27 November 2017.

The Social Wandering of the Afghan Kuchis, Afghanistan Analysts Network (AAN), November 2013 (http://www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/2013/11/20131125_FFoschini-Kuchis.pdf), accessed 27 November 2017.

FP (Foreign Policy),

A year later, still no justice for Farkhunda, 1 April 2016 (<http://foreignpolicy.com/2016/04/01/a-year-later-still-no-justice-for-farkhunda/>), accessed 29 November 2017.

Bacha bazi: An Afghan tragedy, 28 October 2013 (<http://foreignpolicy.com/2013/10/28/bacha-bazi-an-afghan-tragedy/>), accessed 29 November 2017.

When it comes to sexual assault, Afghanistan is all talk and no action, 21 December 2015 (<http://foreignpolicy.com/2015/12/21/when-it-comes-to-sexual-assault-afghanistan-is-all-talk-and-no-action/>), accessed 29 November 2017.

France, OFPRA (L'Office français de protection des réfugiés et apatrides),

La pratique du bacha bazi, 14 November 2016 (https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1611_afg_bacha_bazi.pdf), accessed 29 November 2017.

Les femmes et l'adultère, 7 September 2016 (https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1609_afg_adultere.pdf), accessed 29 November 2017.

FRC (FATA Research Centre),

About Us, n.d. (<http://frc.org.pk/about-us/#mission>), accessed 29 November 2017.

Pashtunwali: an analysis of the Pashtun way of life, in: *AfPak Principles of the Tribal and Clan Structure*, published by : Austria, Federal Office for Immigration and Asylum (BFA, Bundesamt Für Fremendenwesen und Asyl), Country of Origin Information Department, 5 April 2017, available at: (https://coi.easo.europa.eu/administration/austria/PLib/ANALY_AfPak_tribal_and_clan_structure_2017_04_05.pdf), accessed 29 November 2017.

Germany, BAMF (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Federal Office for Migration and Asylum),

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (13 March 2017), 13 March 2017, available at: (<http://www.refworld.org/docid/58e76a054.html>), accessed 27 November 2017.

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (14 September 2015), 14 September 2015, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5614cf414.html>), accessed 27 November 2017.

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (16 November 2015), 16 November 2015, available at: (<http://www.refworld.org/docid/565c08480.html>), accessed 27 November 2017.

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (24 April 2017), 24 April 2017 (<http://www.refworld.org/docid/591d97284.html>), accessed 27 November 2017.

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (24 July 2017), 24 July 2017, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5991734b4.html>), accessed 27 November 2017.

Information Centre Asylum and Migration Briefing Notes (25 January 2016), 25 January 2016, available at: (<http://www.refworld.org/docid/56dd3c514.html>), accessed 27 November 2017.

Giustozzi, A.,

Afghanistan: Taliban's Intelligence and Intimidation Campaign, Commissioned report for Norway, LandInfo, 23 August 2017 (https://landinfo.no/asset/3590/1/3590_1.pdf), accessed 27 November 2017.

Mapping Nomad-farmer Conflict in Afghanistan, Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU), July 2017 (<https://areu.org.af/wp-content/uploads/2017/07/1714E-Mapping-nomad-farmer-conflict-in-Afghanistan.pdf>), accessed 27 November 2017.

Gladwell, C., *No longer a child: from the UK to Afghanistan*, FMR (Forced Migration Review), Number 44, September 2013 (<http://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/en/detention/gladwell.pdf>), accessed 29 November 2017.

Global Post, *An author questioned God in Afghanistan's press – Here's what happened next*, 27 October 2014 (<https://www.pri.org/stories/2014-10-27/author-questioned-god-afghanistans-press-heres-what-happened-next>), accessed 29 November 2017.

Guardian (The),

Afghan court revokes death sentence for student journalist, 21 October 2008 (<https://www.theguardian.com/world/2008/oct/21/afghanistan-islam>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan, domestic violence, and divorce: one woman's harrowing story, 5 May 2015 (<https://www.theguardian.com/global-development/2015/may/05/afghanistan-domestic-violence-divorce-one-woman-harrowing-story-setara>), accessed 27 November 2017.

Australian man tortured and killed by Taliban in Afghanistan, family says, 28 September 2014 (<https://www.theguardian.com/world/2014/sep/28/australian->

[man-tortured-and-killed-by-taliban-in-afghanistan-family-says](#)), accessed 27 November 2017.

Gay Afghan men face exile or marriage in conformist masculine society, 10 September 2012 (<https://www.theguardian.com/commentisfree/2012/sep/10/gay-afghan-men-exile-or-marriage>), accessed 27 November 2017.

Girls will be boys in Afghanistan, November 30 2011 (<https://www.theguardian.com/global/2011/nov/30/afghanistan-girls-dressing-as-boys>), accessed 24 November 2017.

Kids on the streets of Kabul get another chance at childhood, 22 May 2017 (<https://www.theguardian.com/global-development/2017/may/22/kids-working-streets-kabul-afghanistan-get-a-second-chance-at-childhood-education-school>), accessed 27 November 2017.

Opinion: Afghanistan must stop the murder of its female leaders – Orzala Ashraf Nemat, 17 July 2012

Rula Ghani, the woman making waves as Afghanistan's new first lady, 6 November 2014 (<https://www.theguardian.com/world/2014/nov/06/rula-ghani-afghan-first-lady>), accessed 29 November 2017.

Outrage at video of Afghan colonel sexually exploiting woman, 2 November 2017 (<https://www.theguardian.com/world/2017/nov/02/outrage-at-video-of-afghan-colonel-sexually-exploiting-woman>), accessed 29 November 2017.

Rula Ghani, the woman making waves as Afghanistan's new first lady, 6 November 2014 (<https://www.theguardian.com/world/2014/nov/06/rula-ghani-afghan-first-lady>), accessed 30 November 2017.

Sayed Habib Musawi 'tortured, killed by Taliban because he was Australian', 30 September 2014 (<https://www.theguardian.com/world/2014/sep/30/sayed-habib-musawi-tortured-killed-by-taliban-because-he-was-australian>), accessed 29 November 2017.

The Afghan girls raised as boys, 22 September 2014 (<https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2014/sep/22/girls-boys-afghanistan-daughters-raised-as-sons-puberty-bacha-posh>), accessed 24 November 2017.

The dancing boys of Afghanistan, 12 September 2009 (<https://www.theguardian.com/world/2009/sep/12/dancing-boys-afghanistan>), accessed 27 November 2017.

The female journalists defying taboos and braving death threats in Afghanistan, 31 May 2017 (<https://www.theguardian.com/global-development/2017/may/31/female-journalists-defy-taboos-braving-death-threats-afghanistan>), accessed 29 November 2017.

'Torture' of deported Afghan Hazara asylum seeker to be investigated, 9 October 2014 (<https://www.theguardian.com/australia-news/2014/oct/09/torture-of-deported-afghan-hazara-asylum-seeker-to-be-investigated>), accessed 29 November 2017.

Tragic tale of Afghan brothers sent home from Denmark to an uncertain fate, 6 October 2015 (<https://www.theguardian.com/global-development/2015/oct/06/tragic-tale-afghan-brothers-sent-home-from-denmark-to-an-uncertain-fate>), accessed 29 November 2017.

Will Afghanistan learn that cross-dressers are not criminals?, 13 November 2011 (<https://www.theguardian.com/commentisfree/2011/nov/13/cross-dressing-afghanistan-transvestite>), accessed 27 November 2017.

Hagar International, *Forgotten no more: Male child trafficking in Afghanistan*, October 2013 (<http://www.hagarinternational.org/international/files/20140403-Forgotten-No-More1.pdf>), accessed 27 November 2017.

Hakimi, A., Telephone interview in April 2016, in: *EASO Country of Origin Information Report: Afghanistan – Recruitment by armed groups*, September 2016 (https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/Afghanistan_recruitment.pdf), accessed 27 November 2017.

Huffpost, *The few remaining Hindus and Sikhs in Afghanistan fight for one seat in its Parliament*, 24 September 2016 (http://www.huffingtonpost.in/2016/09/23/facing-extinction-in-afghanistan-hindus-and-sikhs-fight-for-one_a_21476942/), accessed 25 November 2017

Human Rights Watch,

Afghanistan: 20-year sentence for journalist upheld, 10 March 2009 (<https://www.hrw.org/news/2009/03/10/afghanistan-20-year-sentence-journalist-upheld>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan: Delay executions in rape case, 7 October 2014 (<https://www.hrw.org/news/2014/10/07/afghanistan-delay-executions-rape-case>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan: End 'moral crimes' charges, 'virginity' tests, 25 May 2016 (<https://www.hrw.org/news/2016/05/25/afghanistan-end-moral-crimes-charges-virginity-tests>), accessed 25 November 2017.

Afghanistan: End 'moral crimes' prosecutions, 23 June 2014 (<https://www.hrw.org/news/2014/06/23/afghanistan-end-moral-crimes-prosecutions>), accessed 25 November 2017.

Afghanistan: Ending Child Marriage and Domestic Violence, 4 September 2013 available at: (<http://www.refworld.org/docid/522987df4.html>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-women-seek-refuge-safe-houses>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan: Urgent Need for Safe Facilities for Female Police, 25 April 2013 (<https://www.hrw.org/news/2013/04/25/afghanistan-urgent-need-safe-facilities-female-police>), accessed 29 November 2017.

Backgrounder on Afghanistan: History of the War, 23 October 2001 (<https://www.hrw.org/legacy/backgrounder/asia/afghan-bck1023.pdf>), accessed 29 November 2017.

Dispatches: A court-sanctioned lashing in Afghanistan, 2 September 2015 (<https://www.hrw.org/news/2015/09/02/dispatches-court-sanctioned-lashing-afghanistan>), accessed 29 November 2017.

'I had to run away' – The Imprisonment of Women and Girls for 'Moral Crimes' in Afghanistan, March 2012 (https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0312webwcover_0.pdf), accessed 24 November 2017.

Will Afghanistan follow through on promise to end child marriage? 20 April 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/04/20/will-afghanistan-follow-through-promise-end-child-marriage>), accessed 25 November 2017.

IBARHI (International Bar Association Human Rights Institute), *The rule of law, democracy and the legal profession in the Afghan context*, January 2014, available at: (<http://www.refworld.org/docid/532c10654.html>), accessed 24 November 2017.

IHEU (International Humanist and Ethical Union),

Freedom of Thought Report 2015: A Global Report on Discrimination Against Humanists, Atheists, and the Non-religious; Their Human Rights and Legal Status, 10 December 2015 (<https://drive.google.com/uc?export=download&id=0By-M5O9MchGhSlzrRG82c2huQ3M>), accessed 29 November 2017.

Freedom of Thought Report 2016: A Global Report on Discrimination Against Humanists, Atheists, and the Non-religious – Afghanistan, 1 November 2016 (<http://freethoughtreport.com/countries/asia-southern-asia/afghanistan/>), accessed 29 November 2017.

ILF (International Legal Foundation), *The Customary Laws of Afghanistan*, September 2004, available at: (https://www.usip.org/sites/default/files/file/ilf_customary_law_afghanistan.pdf), accessed 27 November 2017.

ILGA (International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association), *State-Sponsored Homophobia 2016*, May 2017 (http://ilga.org/downloads/2017/ILGA_State_Sponsored_Homophobia_2017_WEB.pdf), accessed 27 November 2017.

ILO (International Labour Organization), *Afghanistan (9) > General provisions, Penal Code 2017*, n.d. (http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=105003&p_count=9&p_classification=01), accessed 29 November 2017.

IMF (International Monetary Fund), *Return of Afghan refugees surges as country copes to rebuild*, 26 January 2017 (<https://www.imf.org/en/News/Articles/2017/01/26/NA012617-Return-of-Afghan-Refugees-to-Afghanistan-Surges-Country-Copes-Rebuild>), accessed 29 November 2017.

ItalyEurope24, *After 60 years serving the needy, nuns leave Kabul*, 28 March 2017 (<http://www.italy24.ilsole24ore.com/art/panorama/2017-03-27/after-60-years-serving-the-needy-nuns-leave-kabul-093330.php?uuid=AE0Gc6t>), accessed 29 November 2017.

IRIN, *Land disputes add to Afghanistan's security woes*, 10 September 2013 (<http://www.irinnews.org/analysis/2013/09/10/land-disputes-add-afghanistan%E2%80%99s-security-woes>), accessed 27 November 2017.

Islamic Emirate of Afghanistan – Voice of Jihad,

90-year old land conflict resolved in Khost, 5 April 2017 (<https://alemarah-english.com/?p=12864>), accessed 29 November 2017.

Islamic Emirate resolves 60-year-old feud between two tribes, 8 January 2017 (<https://alemarah-english.com/?p=9487>), accessed 29 November 2017.

Sharia court resolves major land disputes in Zabul, 13 March 2017 (<https://alemarah-english.com/?p=11849>), accessed 29 November 2017.

IWPR (Institute for War and Peace Reporting),

Afghanistan: Betrothed in the womb, 22 March 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-betrothed-womb>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan: female detainees face sexual abuse, 28 March 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-female-detainees-face-sexual-abuse>), accessed 26 November 2017.

Afghanistan: How abusive men escape justice, 14 November 2016 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-how-abusive-men-escape-justice>), accessed 21 August 2017.

Afghanistan: Rise in female runaways, 22 September 2016 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-rise-female-runaways>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan: spare the rod, spoil the child, 27 March 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-spare-rod-spoil-child>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan: Teacher's Land Seized, 21 November 2017, (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-teacher%E2%80%99s-land-seized>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan: The high price of virginity, 11 January 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-high-price-virginity>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan: The shame of having daughters, 30 January 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-shame-having-daughters>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan: Women seek refuge in safe houses, 20 April 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistan-women-seek-refuge-safe-houses>), accessed 27 November 2017.

Afghanistan's domestic violence loophole, 16 January 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistans-domestic-violence-loophole>), accessed 24 November 2017.

Afghanistan's third gender people, 24 February 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/afghanistans-third-gender-people>), accessed 27 November 2017.

Boys sold for sex in Afghan province, 2 March 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/boys-sold-sex-afghan-province>), accessed 27 November 2017.

Hope for Afghan women traded to end feuds, 17 January 2017 (<https://iwpr.net/global-voices/hope-afghan-women-traded-end-feuds>), accessed 24 November 2017.

How fair is traditional justice in Afghanistan? 4 December 2014 (<https://iwpr.net/global-voices/how-fair-traditional-justice-afghanistan>), accessed 27 November 2017.

Inside Kabul Women's Jail, 27 January 2014 (<https://iwpr.net/global-voices/inside-kabul-womens-jail>), accessed 24 November 2017.

Summary court deals out brutal justice in Afghanistan's Ghor province, 20 November 2015 (<https://iwpr.net/global-voices/summary-courts-deal-out-brutal-justice>), accessed 27 November 2017.

Summary justice still rampant in Afghan province, 16 November 2016 (<https://iwpr.net/global-voices/summary-justice-still-rampant-afghan-province>), accessed 27 November 2017.

Kabul Times, *Govt ready to take serious steps regarding blasphemous article published in Afghanistan Express Daily: CM*, 20 October 2014 (<http://thekabultimes.gov.af/index.php/newsnational/4191-govt-ready-to-take-serious-steps-regarding-blasphemous-article-published-in-afghanistan-express-daily-cm.html?print>), accessed 29 November 2017.

Khan, S. *Everybody knows, but nobody knows - Desk review of current literature on HIV and male-male sexualities, behaviours and sexual exploitation in Afghanistan*, Naz Foundation International, September 2008 (http://www.aidsdatahub.org/sites/default/files/documents/Everybody_knows_but_nobody_knows_Afghan_Review.pdf), accessed 27 November 2017.

Koser, K. and Kuschminder, K., *Comparative research on the assisted voluntary return and reintegration of migrants*, International Organization for Migration (IOM), 2015

(<https://www.iom.int/files/live/sites/iom/files/What-We-Do/docs/AVRR-Research-final.pdf>), accessed 29 November 2017.

KP (Khaama Press),

2 women, 2 men mysteriously killed in west of Kabul city, 5 April 2016 (<http://www.khaama.com/2-women-2-men-mysteriously-killed-in-west-of-kabul-city-0559>), accessed 27 November 2017.

240 cases of honor killing recorded in Afghanistan, AIHRC, 9 June 2013 (<http://www.khaama.com/240-cases-of-honor-killing-recorded-in-afghanistan-aihrc-2177>), accessed 27 November 2017.

Afghan man admits his homosexuality, 26 October 2013 (<http://www.khaama.com/afghan-gay-comes-out-of-closet-3013>), accessed 27 November 2017.

Afghan man brutally kills his 3 cousins over a land dispute in Balkh, 17 July 2016 (<http://www.khaama.com/afghan-man-brutally-kills-his-3-cousins-over-land-dispute-in-balkh-01498>), accessed 27 November 2017.

Afghan politician hits back at critics regarding his wife's social media photos, 3 July 2017 (<http://www.khaama.com/afghan-politician-hits-back-at-critics-regarding-his-wifes-social-media-photos-03070>), accessed 24 November 2017.

Badghis Taliban execute man in public on adultery charges, 14 January 2016 (<http://www.khaama.com/taliban-execute-man-in-public-on-adultery-charges-in-badghis>), accessed 27 November 2017.

Car torched, 2 men, a woman beaten over adultery in west of Kabul, 10 July 2016 (<http://www.khaama.com/car-torched-2-men-a-woman-beaten-over-adultery-in-west-of-kabul-01445>), accessed 27 November 2017.

Couple killed by Nuristan residents for eloping, 12 February 2017 (<http://www.khaama.com/married-couple-killed-by-nuristan-residents-for-eloping-02862>), accessed 27 November 2017.

Deadly wedding clash in Baghlan was likely due to 'Bacha Baazi', 27 July 2015 (<http://www.khaama.com/deadly-wedding-clash-in-baghlan-was-likely-due-to-bacha-baazi-9543>), accessed 27 November 2017.

Father joins Taliban after killing his teen daughter for eloping in Badghis, 2 July 2017 (<http://www.khaama.com/father-joins-taliban-after-killing-his-teen-daughter-for-eloping-in-badghis-03063>), accessed 29 November 2017.

Five killed, six wounded over land dispute in Parwan, 11 July 2015 (<http://www.khaama.com/five-killed-six-wounded-over-land-dispute-in-parwan-3627>), accessed 27 November 2017.

ISIS release horrific execution video, claiming to be filmed in Afghanistan, 10 August 2015 (<http://www.khaama.com/isis-release-horrific-execution-video-claiming-to-be-filmed-in-afghanistan-9579>), accessed 27 November 2017,

Mother of two killed on adultery charges in Jawzjan, 27 March 2016 (<http://www.khaama.com/mother-of-two-killed-on-adultery-charges-in-jawzjan-4768>), accessed 27 November 2017.

Taliban execute woman on adultery charges in Ghor, 8 February 2016 (<http://www.khaama.com/taliban-execute-woman-on-adultery-charges-in-ghor-4559>), accessed 27 November 2017.

Taliban kill pregnant woman, execute another girl for rejecting marriage proposal, 2 February 2017 (<http://www.khaama.com/taliban-kill-pregnant-woman-execute-another-girl-for-rejecting-marriage-proposal-02791>), accessed 27 November 2017.

Taliban stones woman to death, whips man over adultery in Badakhshan, 9 March 2017 (<http://www.khaama.com/taliban-stones-woman-to-death-whips-man-over-adultery-in-badakhshan-02360>), accessed 27 November 2017.

Young couple shot dead in suspected honor killing in Faryab, 13 March 2016 (<http://www.khaama.com/young-couple-shot-dead-in-suspected-honor-killing-in-faryab-0323>), accessed 24 November 2017.

Zahra: An Afghan woman victim of domestic violence, 23 October 2014 (<http://www.khaama.com/zahra-an-afghan-woman-victim-of-domestic-violence-8870>), accessed 27 November 2017.

Lahore Times (The), *Niaz Bibi, 16, becomes a boy, now named Enamullah*, 18 February 2013 (<http://www.lhrtimes.com/2013/02/18/sixteen-years-old-girl-become-a-boy-in-afghanistan/>), accessed 27 November 2017.

Latifi, A.M., email, 11 September 2017. Ali Latifi is an Afghanistan-based journalist covering refugee and migration issues.

LWJ (Long War Journal),

Islamic State claims suicide attack outside Afghanistan's Supreme Court, 8 February 2017 (<https://www.longwarjournal.org/archives/2017/02/islamic-state-claims-suicide-attack-outside-afghanistans-supreme-court.php>), accessed 24 November 2017.

The Islamic State's obsession with al Qaeda and the Taliban, 20 January 2016 (<https://www.longwarjournal.org/archives/2016/01/dabiq-magazine-shows-islamic-state-obsession-qaeda-taliban.php>), accessed 24 November 2017.

Taliban and Islamic State clash in eastern Afghanistan, 1 May 2017 (<https://www.longwarjournal.org/archives/2017/05/taliban-and-islamic-state-clash-in-eastern-afghanistan.php>), accessed 24 November 2017.

Majidi, N., *Young Afghans returning from Europe face isolation and fear back home*, 16 November 2016 (<https://www.newsdeeply.com/refugees/community/2016/11/16/young-afghans-returning-from-europe-face-isolation-and-fear-back-home>), accessed 29 November 2017.

Majidi, N. and Hart, *Return and reintegration to Afghanistan: policy implications*, Migration Policy Practice, Volume 6, Number 3, June-September 2016 (https://publications.iom.int/system/files/pdf/migration_policy_practice_journal_27.pdf), accessed 29 November 2017.

Max Planck Institute, *Max Planck Manual on Family Law in Afghanistan*, July 2012 (https://www.mpipriv.de/files/pdf3/max_planck_manual_on_afghan_family_law_english.pdf), accessed 27 November 2017.

MEC (Independent Joint Anti-Corruption Monitoring and Evaluation Committee), *Final Report of the Public Inquiry into Land Usurpation*, November 2014 (http://www.mec.af/files/2014_11_01_Final_Report_of_the_Public_Inquiry_Into_Land_Usurpation_ENGLISH.pdf), accessed 27 November 2017.

MRG (Minority Rights Group International), *World Directory of Minorities and Indigenous Peoples – Afghanistan: Jogi and Chori Frosh*, 11 November 2017 (<http://www.refworld.org/country,,,AFG,,5a0463367,0.html>), accessed 29 November 2017.

Muzhary, F., *Resettling nearly half a million Afghans in Nangrahar: The consequences of the mass return of refugees*, Afghanistan Analysts Network (AAN), 12 May 2017 (<https://www.afghanistan-analysts.org/resettling-nearly-half-a-million-afghans-in-nangrahar-the-consequences-of-the-mass-return-of-refugees/>), accessed 27 November 2017.

National (The), *Afghan Hindus and Sikhs celebrate Diwali without ‘pomp and splendour’ amid fear*, 19 October 2017 (<https://www.thenational.ae/world/asia/afghan-hindus-and-sikhs-celebrate-diwali-without-pomp-and-splendour-amid-fear-1.668735>), accessed 25 November 2017.

NDI (National Democratic Institute), *The 2009 Presidential and Provincial Council Elections in Afghanistan*, 2010 (https://www.ndi.org/sites/default/files/Elections_in_Afghanistan_2009.pdf), accessed 20 November 2017.

Netherlands (The), Ministry of Foreign Affairs, *Country of Origin Report on Afghanistan*, November 2016, available at: (https://coi.easo.europa.eu/administration/netherlands/PLib/Afghanistan_COI.pdf), accessed 24 November 2017.

New Afghan Press, *2 killed over land dispute in Takhar*, 4 September 2017 (<http://newafghanpress.com/?p=27104Two>), accessed 29 November 2017.

Newsweek, *Confessions of an Afghan sex slave*, 30 May 2015 (<http://www.newsweek.com/confessions-afghan-boy-sex-slave-337381>), accessed 27 November 2017.

New York Times (The),

A Christian convert, on the run in Afghanistan, 21 June 2014 (https://www.nytimes.com/2014/06/22/world/asia/afghanistan-a-christian-convert-on-the-run.html?_r=1), accessed 29 November 2017.

A thin line of defense against 'honor killings', 2 March 2015 (<https://www.nytimes.com/2015/03/03/world/asia/afghanistan-a-thin-line-of-defense-against-honor-killings.html>), accessed 24 November 2017.

Afghan couple finally together, but a storybook ending is far from ensured, 30 March 2014 (<https://www.nytimes.com/2014/03/31/world/asia/afghan-couple-finally-together-but-a-storybook-ending-is-far-from-assured.html>), accessed 27 November 2017.

Afghan lovers begin an asylum odyssey in New York, 25 May 2016 (<https://www.nytimes.com/2016/05/26/world/asia/afghan-lovers-asylum-new-york.html>), accessed 26 November 2017.

Afghan lovers' plight shaking up the lives of those left in their wake, 18 May 2014 (<https://www.nytimes.com/2014/05/19/world/asia/afghan-lovers-plight-shaking-up-the-lives-of-those-left-in-their-wake.html>), accessed 27 November 2017.

Afghan Mullah leading stoning inquiry condones practice, 7 November 2015 (<https://www.nytimes.com/2015/11/08/world/asia/afghan-mullah-leading-stoning-inquiry-condones-practice.html>), accessed 24 November 2017.

Afghan Policewomen Struggle Against Culture, 1 March 2015 (https://www.nytimes.com/2015/03/02/world/asia/afghan-policewomen-struggle-against-culture.html?mcubz=0&_r=0), accessed 29 November 2017.

An Afghan church grows in Delhi, 22 July 2013 (<https://india.blogs.nytimes.com/2013/07/22/an-afghan-church-grows-in-delhi/>), accessed 29 November 2017.

Clash of values emerges after Afghan child bride burns to death, 18 July 2016 (<https://www.nytimes.com/2016/07/19/world/asia/afghanistan-zahra-child-marriage.html>), accessed 27 November 2017.

Despite ban, invasive virginity tests prevalent in Afghanistan, 6 January 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/01/06/world/asia/despite-ban-invasive-virginity-tests-remain-prevalent-in-afghanistan.html>), accessed 24 November 2017.

For punishment of elder's misdeeds, Afghan girl pays the price, 16 February 2012 (http://www.nytimes.com/2012/02/17/world/asia/in-baad-afghan-girls-are-penalized-for-elders-crimes.html?pagewanted=all&_r=0), accessed 24 November 2017.

In Afghanistan, 'I feel like a divorced woman is up for grabs', 17 April 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/04/17/world/asia/afghan-women-divorce.html>), accessed 27 November 2017.

In spite of the law, Afghan 'honor killings' of women continue, 3 May 2014 (<https://www.nytimes.com/2014/05/04/world/asia/in-spite-of-the-law-afghan-honor-killings-of-women-continue.html? r=0>), accessed 27 November 2017.

Jailed Afghan women are often subjected to virginity tests, 1 March 2016 (<https://www.nytimes.com/2016/03/02/world/asia/jailed-afghan-women-are-often-subjected-to-virginity-tests-report-says.html>), accessed 24 November 2017.

Kabul's women seek refuge indoors after a series of acid attacks, 8 October 2016 (<http://nytlive.nytimes.com/womenintheworld/2016/08/10/kabuls-women-seek-safety-indoors-after-a-series-of-acid-attacks/>), accessed 22 August 2017.

Mob kills eloped lovers after storming Afghan police station, 13 February 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/02/13/world/asia/nuristan-province-afghanistan-honor-killings.html? r=0&mtref=undefined&gwh=4EAE002C53BF7A681043D64E7EAC80E E&gwt=pay>), accessed 27 November 2017.

No justice, 'no value' for women in a lawless Afghan province, 8 July 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/07/08/world/asia/afghanistan-women-honor-killings.html? r=2>), accessed 27 November 2017.

Op-Ed: The dangers of forcing gender equality in Afghanistan, 21 November 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/11/21/opinion/women-afghanistan-equality.html? r=0>), accessed 29 November 2017.

Photographer provides striking glimpse inside Badam Bagh, Afghan prison for women, 29 April 2015 (<http://nytlive.nytimes.com/womenintheworld/2015/04/29/photographer-provides-striking-glimpse-inside-badam-bagh-afghan-prison-for-women/>), accessed 24 November 2017.

Taliban Justice Gains Favor as Official Afghan Courts Fail, 31 January 2015 (<https://www.nytimes.com/2015/02/01/world/asia/taliban-justice-gains-favor-as-official-afghan-courts-fail.html?mcubz=0& r=0>), accessed 29 November 2017.

Taliban publicly execute two women in Northern Afghanistan, 7 May 2016 (<https://www.nytimes.com/2016/05/08/world/asia/taliban-publicly-execute-two-women-in-northern-afghanistan.html? r=0>), accessed 29 November 2017.

Taliban target: scholars of Islam, 28 May 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/05/28/world/asia/uptick-in-killing-of-religious-scholars-as-taliban-look-to-curtail-their-influence.html? r=1>), accessed 25 November 2017

Their identities denied, Afghan women ask, 'where is my name', 30 July 2017 (<https://www.nytimes.com/2017/07/30/world/asia/afghanistan-womens-rights-whereismyname.html?mcubz=2>), accessed 24 November 2017.

Years after acid attack, an Afghan story of survival takes a dark turn, 13 August 2017 (https://www.nytimes.com/2017/08/13/world/asia/afghanistan-womens-rights-acid-attack.html?_r=0), accessed 24 November 2017.

Nojumi, N.,

email, 22 September 2017. Comments made during the review of this report.

Nojumi, N., *The merits of non-state justice: An effective mechanism for a stable Afghanistan*, in: *Harvard Human Rights Journal*, 5 November 2014 (<http://harvardhrj.com/2014/11/the-merits-of-non-state-justice-an-effective-mechanism-for-a-stable-afghanistan/>) accessed 29 November 2017.

Nojumi, N., Dyan, M., and Stites, E., *Life and Security in Rural Afghanistan*, Rowman & Littlefield, Plymouth, 2009 available at: (<https://books.google.com/books?id=Cr1KBAAAQBAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>), accessed 25 November 2017.

Nordberg, J., *The Underground Girls of Kabul: In Search of a Hidden Resistance in Afghanistan*, Broadway Books, New York, 2015.

Norway, LandInfo,

Afghanistan: Ateister, 26 August 2014, available at: (https://www.ecoi.net/file_upload/1788_1409561226_2956-1.pdf), accessed 29 November 2017.

Afghanistan: Blood feuds, traditional law (Pashtunwali), and traditional conflict resolution, 1 November 2011, available at: (<http://www.refworld.org/docid/5124c6512.html>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan: Homofili, 16 April 2012 (https://landinfo.no/asset/2045/1/2045_1.pdf), accessed 27 November 2017.

Afghanistan: Marriage, 19 May 2011 (https://landinfo.no/asset/1852/1/1852_1.pdf), accessed 24 November 2017.

Afghanistan: Situasjonen for kristne og konvertitter, 4 September 2013, (http://landinfo.no/asset/2476/1/2476_1.pdf), accessed 27 November 2017.

Afghanistan: The conflict between the Hazaras and Kuchis in the Beshud Districts of Wardak Province, 6 June 2011 (https://landinfo.no/asset/2057/1/2057_1.pdf), accessed 27 November 2017.

NPR (National Public Radio),

For Afghan policewomen, sex abuse is a job hazard, 8 March 2012 (<https://www.npr.org/2012/03/08/148041305/for-afghan-policewomen-sex-abuse-is-a-job-hazard>), accessed 29 November 2017.

Mother and child behind bars: the women of Afghanistan's prisons, 6 September 2015 (<https://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2015/09/06/437215649/mother-and-child-behind-bars-the-women-of-afghanistans-prisons>), accessed 27 November 2017.

NRC (Norwegian Refugee Council),

Displaced Women and Homelessness, 29 March 2016 (<https://www.flyktninghjelpen.no/globalassets/pdf/reports/displaced-women-and-homelessness.pdf>), accessed 27 November 2017.

Skype interview, 29 August 2017. Skype interview with a legal advisor for the NRC who is based in Afghanistan and works on issues of land disputes (housing, land, property rights) with displaced populations and returnees to Afghanistan.

Strengthening Displaced Women's Housing, Land and Property Rights in Afghanistan, November 2014 (<https://www.nrc.no/resources/reports/strengthening-displaced-womens-housing-land-and-property-rights-in-afghanistan/>), accessed 27 November 2017.

NRC (Norwegian Refugee Council) and TLO (The Liaison Office), *Listening to Women and Girls Displaced to Urban Afghanistan*, January 2015 (<https://www.nrc.no/globalassets/pdf/reports/listening-to-women-and-girls-displaced-to-urban-afghanistan.pdf>), accessed 24 November 2017.

Oeppen C., and Majidi, N., *Can Afghans Reintegrate After Assisted Return from Europe?* Peace and Research Institute Oslo (PRIO), PRIO Policy Brief, July 2015 (http://file.prio.no/publication_files/PRIO/Oeppen%20-%20Can%20Afghans%20Reintegrate%20after%20Assisted%20Return%20from%20Europe,%20PRIO%20Policy%20Brief%207-2015.pdf), accessed 29 November 2017.

OSF (Open Society Foundations), *Justice as torture: inside Badam Bagh Women's prison in Kabul*, 28 May 2013 (<https://www.opensocietyfoundations.org/voices/und-41>), accessed 27 November 2017.

Osman, B.,

Beyond Jihad and traditionalism, Afghanistan Analysts Network (AAN), January 2015, available at: (https://www.ecoi.net/file_upload/1226_1436946215_aan-paper-012015-borhan-osman.pdf), accessed 29 November 2017.

ISKP's battle for minds: what are its main messages and who do they attract? 12 December 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/iskps-battle-for-minds-what-are-their-main-messages-and-who-do-they-attract/>), accessed 24 November 2017.

Messages in chalk: 'Islamic State' haunting Afghanistan?, Afghanistan Analysts Network, 17 November 2014 (<https://www.afghanistan-analysts.org/messages-in-chalk-islamic-state-haunting-afghanistan/?format=pdf>), accessed 24 November 2017.

The attack on the American University in Kabul (2): who did it and why?, 5 September 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/the-attack-on-the-american-university-in-kabul-2-who-did-it-and-why/>), accessed 29 November 2017.

With an active cell in Kabul, ISKP tries to bring sectarianism to the Afghan war, 19 October 2016 (<https://www.afghanistan-analysts.org/with-an-active-cell-in-kabul-iskp-tries-to-bring-sectarianism-to-the-afghan-war/>), accessed 24 November 2017.

Oxford Dictionary of Islam,

'Hadd,' edited by John L. Esposito, Oxford Islamic Studies Online, n.d. (<http://www.oxfordislamicstudies.com/article/opr/t125/e757>), accessed 29 November 2017.

'Takfir,' edited by John L. Esposito, Oxford Islamic Studies Online, n.d. (<http://www.oxfordislamicstudies.com/article/opr/t125/e2319>), accessed 24 November 2017.

Pajhwok Afghan News,

10 kangaroo court incidents happen in north this year, 30 October 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/10/30/10-kangaroo-court-incidents-happen-north-year>), accessed 29 November 2017.

1 dead, 11 wounded over land in Rodat, 24 February 2017

2 Badghis girls killed by relatives over love, 3 July 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/07/03/2-badghis-girls-killed-relatives-over-love>), accessed 18 August 2017.

2 dead, 4 hurt as land dispute turned violent in Kapisa, 25 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/24/1-dead-11-wounded-clash-over-land-rodatt>), accessed 30 November 2017.

2 dead as Hazara-Kuchi feud resurfaces in Wardak, 22 June 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/06/22/2-dead-hazara-kuchi-feud-resurfaces-wardak>), accessed 27 November 2017.

2 killed, 1 injured in clash over land in Parwan, 1 April 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/04/01/2-killed-1-injured-clash-over-land-parwan>), accessed 27 November 2017.

241 Afghan women murdered in 2015: AIHRC report, 7 March 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/03/07/241-afghan-women-murdered-2015-aihrc-report>), accessed 27 November 2017.

4 people suffer casualties over land dispute, 7 January 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/01/07/4-people-suffer-casualties-over-land-dispute>), accessed 27 November 2017.

6,000 acres of usurped land reclaimed in Paktika, 12 July 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/06/12/6000-acres-usurped-land-reclaimed-paktika>), accessed 27 November 2017.

650,000 acres of government land usurped nationwide, 15 March 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/03/15/650000-acres-govt-land-usurped-nationwide>), accessed 27 November 2017.

Afghan Penal Code revised to deal with felonies, 11 November 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/11/11/afghan-penal-code-revised-deal-felonies>), accessed 27 November 2017.

AIHRC concerned at bacha bazi, graft in police ranks, 13 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/13/aihrc-concerned-bacha-bazi-graft-police-ranks>), accessed 27 November 2017.

AIHRC slams lashing of woman, wants perpetrators punished, 10 February 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/02/10/aihrc-slams-lashing-woman-wants-perpetrators-punished>), accessed 27 November 2017.

As Logar land dispute resurfaces, Kuchis block roads, 15 March 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/03/15/logar-land-dispute-resurfaces-kuchis-block-roads>), accessed 27 November 2017.

Badakhshan: Taliban lash disabled man on rape charges, 21 August 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/08/21/badakhshan-taliban-lash-disabled-man-rape-charges>), accessed 29 November 2017.

Balkh clerics declare blood feud marriages illegal, 14 August 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/08/14/balkh-clerics-declare-blood-feud-marriages-illegal>), accessed 24 November 2017.

Balkh land dispute leaves 50 wounded, 19 April 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/04/19/balkh-land-dispute-leaves-50-wounded>), accessed 27 November 2017.

Body to resolve Kuchi-Hazara tribes dispute resumes work, 29 June 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/06/29/body-resolve-kuchi-hazara-tribes-dispute-resumes-work>), accessed 27 November 2017.

Cases of violence against women: is mediation the best option? 11 May 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/05/11/cases-violence-against-women-mediation-best-option>), accessed 27 November 2017.

Clash over land dispute leaves 2 policemen, 8 civilians injured, 4 September 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/09/04/clash-over-land-dispute-leaves-2-policemen-8-civilians-injured>), accessed 27 November 2017.

Clash over land dispute leaves 7 injured in Paktika, 1 October 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/10/01/clash-over-land-dispute-leaves-7-injured-paktika>), accessed 27 November 2017.

Corruption hits hard land distribution to returnees, 1 May 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/05/01/corruption-hits-hard-land-distribution-returnees>), accessed 27 November 2017.

Forced and early marriages: a form of trafficking in persons, 29 March 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/03/29/forced-and-early-marriages-form-trafficking-persons>), accessed 24 November 2017.

Inside shelters for victims of domestic violence, 7 March 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/03/07/inside-shelters-victims-domestic-violence>), accessed 24 November 2017.

Herat man arrested for stabbing wife to death, 16 September 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/09/16/herat-man-arrested-stabbing-wife-death>), accessed 29 November 2017.

Jawzjan farmers taken to Taliban court, says Mujahid, 15 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/15/jawzjan-farmers-taken-taliban-court-says-mujahid>), accessed 27 November 2017.

Jawzjan woman killed by brother, 10 years after elopement, 15 August 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/08/15/jawzjan-woman-killed-brother-10-years-after-elopement>), accessed 27 November 2017.

Khost Lakan tribe seeks end to land dispute with Kuchis, 31 July 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/07/31/khost-lakan-tribe-seeks-end-land-dispute-kuchis>), accessed 27 November 2017.

Killed by husband, woman's body found after 8 days, 17 August 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/08/17/killed-husband-woman%E2%80%99s-body-found-after-8-days>), accessed 24 November 2017.

Land dispute puts Hairatan traders in trouble, 13 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/13/land-dispute-puts-hairatan-traders-trouble>), accessed 27 November 2017.

Land disputes in Logar leave 6 injured, 25 July 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/07/25/land-disputes-logar-leave-6-injured>), accessed 27 November 2017.

Logar land dispute claims 1 life, 12 May 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/05/12/logar-land-dispute-claims-1-life>), accessed 30 November 2017.

Logar land dispute leaves 2 dead, 5 injured, 23 December 2014 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/03/10/logar-land-dispute-leaves-2-dead-5-injured>), accessed 27 November 2017.

Man chops off wife's ears in Balkh, 31 January 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/01/31/man-chops-wife%E2%80%99s-ears-balkh>), accessed 24 November 2017.

Mob lynches eloped couple in Nuristan, 11 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/11/mob-lynches-eloped-couple-nuristan>), accessed 25 November 2017.

No judicial officials in 13 Ghazni districts, 10 August 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/08/10/no-judicial-officials-13-ghazni-districts>), accessed 29 November 2017.

Paktia land dispute claims 3 lives, 23 April 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/04/23/paktia-land-dispute-claims-3-lives>), accessed 29 November 2017.

Paktika jirga decides against blood feud marriages, 22 September 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/09/22/paktika-jirga-decides-against-blood-feud-marriages>), accessed 24 November 2017.

Progress on human rights promotion in Afghanistan underlined, 14 August 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/08/14/progress-human-rights-promotion-afghanistan-underlined>), accessed 24 November 2017.

Sar-i-Pul woman shot dead over seeking divorce, 26 August 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/08/26/sar-i-pul-woman-shot-dead-over-seeking-divorce>), accessed 27 November 2017.

Standing up against slavery as a form of trafficking, 25 February 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/02/25/standing-against-slavery-form-trafficking>), accessed 27 November 2017.

Taliban execute man, woman on adultery charges, 22 August 2017 (<http://m.pajhwok.com/en/2017/08/22/taliban-execute-man-woman-adultery-charges>), accessed 27 November 2017.

Taliban execute three persons in Jawzjan, 29 March 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/03/29/taliban-execute-three-persons-jawzjan>), accessed 29 November 2017.

Taliban execute young woman over fleeing home, 1 August 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/08/01/taliban-execute-young-woman-over-fleeing-home>), November 27 2017.

Ulema in Khost ban blood feud marriages, hefty bride price, 15 September 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/09/15/ulema-khost-ban-blood-feud-marriages-hefty-bride-price>), accessed 24 November 2017.

Unable to pay bribes, residents approach Taliban for justice, 6 January 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/01/06/unable-pay-bribes-residents-approach-taliban-justice>), accessed 29 November 2017.

Unidentified individuals spray acid on sisters in Herat, 21 November 2017 (<https://www.pajhwok.com/en/2017/11/21/unidentified-individuals-spray-acid-sisters-herat>), accessed 29 November 2017.

Why Daesh chose Achin district as its base in Afghanistan, 9 March 2016 (<https://www.pajhwok.com/en/2016/05/09/why-daesh-chose-achin-district-its-base-afghanistan>), accessed 27 November 2017.

Year-long Jawand land dispute settled after loss of 6 lives, 25 July 2015 (<https://www.pajhwok.com/en/2015/07/25/year-long-jawand-land-dispute-settled-after-loss-6-lives>), accessed 27 November 2017.

Pew Research Center,

The World's Muslims: Religion, Politics and Society, 30 April 2013 (<http://www.pewforum.org/files/2013/04/worlds-muslims-religion-politics-society-full-report.pdf>), accessed 29 November 2017.

The World's Muslims: Unity and Diversity, 9 August 2012 (<http://assets.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/11/2012/08/the-worlds-muslims-full-report.pdf>), accessed 25 November 2017.

Programme officer, Skype interview, 7 August 2017. An Afghan programme officer who was based in Kabul and frequently returns to the country, and who has worked with returnees for several international NGOs in Afghanistan in the course of the past several years. The contact person requested to remain anonymous for security reasons.

Qaane, E., *Harassment of women in Afghanistan: A hidden phenomenon addressed in too many laws*, Afghanistan Analysts Network (AAN), 2 April 2017 (<https://www.afghanistan-analysts.org/harassment-of-women-in-afghanistan-a-hidden-phenomenon-addressed-in-too-many-laws/>), accessed 1 September 2017.

Rao, S. and Turkstra, J., *Enhancing security of land tenure for IDPs*, in: *Afghanistan's Displaced People: 2014 and Beyond*, FMR (Forced Migration Review), Issue 46, May 2014 (<http://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/en/afghanistan.pdf>), accessed 27 November 2017.

Rehman, J. and Polymenopoulou, E., *Is Green a Part of the Rainbow? Sharia, Homosexuality and LGBT Rights in the Muslim World*, in: *Fordham International Law Journal*, Vol. 31, Issue 1, 2013 (<http://ir.lawnet.fordham.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2322&context=ilj>), accessed 29 November 2017.

Reuters,

Afghanistan's dwindling Sikh, Hindu communities flee new abuses, 23 June 2016 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-minority/afghanistans-dwindling-sikh-hindu-communities-flee-new-abuses-idUSKCN0Z82SL>), accessed 25 November 2017

Afghanistan's female lawyers risk danger to help women branded 'cheap and filthy', 4 July 2017 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-women-lawyers/afghanistans-female-lawyers-risk-danger-to-help-women-branded-cheap-and-filthy-idUSKBN19POL4>), accessed 25 November 2017.

Afghan woman 'raped by police chief' when she tried to report her own rape, 8 November 2016 (<http://www.abc.net.au/news/2016-11-08/afghan-woman-says-raped-by-police-chief-when-she-tried-to-repor/8004098>), accessed 27 November 2017.

Bomb attack in eastern Afghanistan kills female politician, 16 February 2015 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-women/bomb-attack-in-eastern-afghanistan-kills-female-politician-idUSKBNOLK1EI20150216>), accessed 30 November 2017.

Heater bomb kills two in Afghan family feud, 15 January 2012 (<https://in.reuters.com/article/afghanistan-feud-bomb/heater-bomb-kills-two-in-afghan-family-feud-idINL3E8CF0D820120115>), accessed 29 November 2017.

In Afghanistan, Catholic priest hopes for Pope sympathetic to Islam, 13 March 2013 (<https://www.reuters.com/article/us-pope-succession-afghanistan/in-afghanistan-catholic-priest-hopes-for-pope-sympathetic-to-islam-idUSBRE92CONT20130313>), accessed 29 November 2017.

Most Afghan women serve sentences in elders' homes, not prisons, 11 October 2016 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-women-prisons/most-afghan-women-serve-sentences-in-elders-homes-not-prisons-idUSKCN12A2KR>), accessed 27 November 2017.

Security fears ahead of concert by 'Afghanistan's Kim Kardashian', 16 August 2017 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-women-concert-idUSKCN1AW268>), accessed 24 November 2017.

Taliban warns against retaliation over Kabul attack, 1 June 2017 (<http://in.reuters.com/article/afghanistan-blast/taliban-warns-against-retaliation-over-kabul-attack-idINKBN18S43K>), accessed 29 November 2017.

Where is my name? Afghan women fight for their own identity, 28 July 2017 (<https://www.reuters.com/article/us-afghanistan-women-name/where-is-my-name-afghan-women-fight-for-their-own-identity-idUSKBN1AC3F7>), accessed 24 November 2017.

RFE/RL (Radio Free Europe/Radio Liberty),

Afghan 'blasphemy' case an early test for new government, 24 October 2014 (<https://www.rferl.org/a/afghan-blasphemy-case-an-early-test-for-new-government/26654627.html>), accessed 29 November 2017.

Afghan deportees return to shattered lives, Ghandara, 4 November 2014 (<https://gandhara.rferl.org/a/afghan-deportees/26673631.html>), accessed 29 November 2017.

Afghanistan executes five convicted of murder, kidnapping in Herat, 30 November 2017 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-executes-five-convicted-murder-kidnapping-herat/28887530.html>), accessed 30 November 2017.

Afghan lashing highlights use of Shari'a law, 12 April 2012 (<https://www.rferl.org/a/afghan-lashing-highlights-use-of-sharia-law/24546546.html>), accessed 29 November 2017.

Afghan Lawmaker Appears To Threaten Female Journalist With Rape, 11 April 2016 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-lawmaker-threatens-journalist-with-rape/27667802.html>), accessed 29 November 2017.

Afghan mullah arrested after 'marriage' to 6-year old girl, 29 July 2016 (<https://www.rferl.org/a/afghan-mullah-marriage-/27888999.html>), accessed 24 November 2017.

Afghan nomads fend off authorities in Kabul land dispute, 14 December 2012 (<https://www.rferl.org/a/afghan-nomads-fend-off-authorities-kabul-land-dispute/24798956.html>), accessed 27 November 2017.

Afghan singer Aryana Sayeed vows the show will go on, despite threats, 17 August 2017 (<https://www.rferl.org/a/afghan-singer-aryana-sayeed-kabul-charity-concert-threats/28682592.html>), accessed 24 November 2017.

Afghan widows build unique community on Kabul hill, 20 July 2015 (<https://www.rferl.org/a/afghan-widows/27138589.html>), accessed 27 November 2017.

Disturbing footage emerges of 'Taliban' Stoning in Afghanistan, 2 November 2015 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-taliban-stoning-woman-adultery/27341045.html>), accessed 27 November 2017.

'Fake Life': Being gay in Afghanistan, Gandhara, 13 September 2017 (<https://gandhara.rferl.org/a/afghanistan-gay/28732799.html>), accessed 27 November 2017.

Family of Afghan teenage girl who burned to death demand justice, 20 July 2016 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-girl-burned-death-family-demand-justice/27870022.html>), accessed 27 November 2017.

IS's looming death could be hiding bad news, 26 December 2016 (<https://www.rferl.org/a/islamic-state-dies-al-qaeda-rises-zarqawi-bin-laden-syria-iraq/28197759.html>), accessed 27 November 2017.

Rural Afghan girls continue to fall victim to 'baad' marriages, Gandhara, 28 July 2015 (<https://gandhara.rferl.org/a/afghanistan-baad-marriages-rural-girls/27157104.html>), accessed 29 November 2017.

Taliban condemns IS video of Afghan prisoners being blown up, 12 August 2015 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-taliban-islamic-state-video/27184627.html>), accessed 24 November 2017.

Taliban reportedly executes Afghan woman for adultery, 8 February 2016 (<https://www.rferl.org/a/taliban-execute-afghan-women-adultery/27539065.html>), accessed 27 November 2017.

Virginity or death for Afghan brides, 6 December 2015 (<https://www.rferl.org/a/afghanistan-virgin-brides-punishment/27409971.html>), accessed 24 November 2017.

Why the Taliban criticized an IS video as 'horrific' and 'un-Islamic', 13 August 2015 (<https://www.rferl.org/a/why-the-taliban-criticized-an-is-video-as-horrific-and-unislamic/27187198.html>), accessed 27 November 2017.

Riedel, B., *The warlord who defines Afghanistan: An excerpt from Bruce Riedel's 'What We Won'*, The Daily Beast, 27 July 2014 (<https://www.thedailybeast.com/the-warlord-who-defines-afghanistan-an-excerpt-from-bruce-riedels-what-we-won>), accessed 29 November 2017.

RSN (Refugee Support Network), *After Return: Documenting the Experiences of Young People Forcibly Removed to Afghanistan*, 20 April 2016 (https://hubble-live-assets.s3.amazonaws.com/rsn/attachment/file/8/After_return_April_2016.pdf), accessed 29 November 2017.

Rupert, J., *Afghan Women Defend Their Rights Against the Taliban* [Online Video], United States Institute for Peace (USIP) 9 May 2017 (<https://www.usip.org/publications/2017/05/afghan-women-defend-their-rights-against-taliban>), accessed 29 November 2017.

Ruttig, T.,

email, 27 September 2017. Thomas Ruttig is the co-Director and co-Founder of the Afghanistan Analysts Network (AAN).

How Tribal are the Taleban? Afghanistan Analysts Network (AAN), April 2010 (<http://www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/downloads/2012/10/20100624TR-HowTribalAretheTaleban-FINAL.pdf>), accessed 27 November 2017.

Rzehak, L. *Doing Pashto: Pashtunwali as the ideal of honourable behavior and tribal life among the Pashtuns*, Afghanistan Analysts Network (AAN), March 2011 (https://www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/downloads/2012/10/20110321LR-Pashtunwali_Exec_Summary.pdf), accessed 27 November 2017.

Sadat, N., *Afghanistan's gay revolution can liberate the Muslim world*, Georgetown Journal of International Affairs, 12 October 2015 (<https://www.georgetownjournalofinternationalaffairs.org/online-edition/afghanistans-gay-revolution-can-liberate-the-muslim-world>), accessed 27 November 2017.

Salam Watander,

Taliban kill 2 people over 'bacha bazi' in Baghlan, 23 September 2016 (<http://salamwatandar.com/english/Article.aspx?a=25789>), accessed 27 November 2017.

The malicious practice of 'bacha bazi' continues to spoil lives, 21 May 2017 (<http://salamwatandar.com/english/Article.aspx?a=31783>), accessed 27 November 2017.

Young boys abused for 'bacha bazi' by policemen, 22 May 2017 (<http://salamwatandar.com/english/Article.aspx?a=31809>), accessed 27 November 2017.

Samuel Hall Consulting, *Hope Behind Bars - The Boys of the Kabul JRC*, 18 August 2017 (<http://samuelhall.org/wp-content/uploads/2017/08/Samuel-Hall-Hope-behind-bars-2017-for-Children-in-Crisis-.pdf>), accessed 27 November 2017.

Saturday Paper (The), *Taliban tortures Abbott government deportee*, Edition No. 32, 4-10 October 2014 (<https://www.thesaturdaypaper.com.au/news/politics/2014/10/04/taliban-tortures-abbott-government-deportee/14123448001068>), accessed 29 November 2017.

Schuster, L., Skype interview, 7 August 2017. Dr. Liza Schuster is a sociologist at City University of London who has conducted fieldwork in Afghanistan and who studies the impacts of deportation on Afghan returnees and who has published several academic studies on this topic.

Schuster L., and Majidi N., *Deportation stigma and Re-migration*, in: *Journal of Ethnic and Migration Studies* 41 (4), 2015 (<http://openaccess.city.ac.uk/12992/1/2014JEMS.pdf>), accessed 29 November 2017.

Schuster, L. and Majidi, N. *What happens post-deportation? The experience of deported Afghans*, in: *Migration studies*, 1(2), pp. 221-240, 2013 (<http://openaccess.city.ac.uk/4717/1/2013%20Schuster%20Majidi%20.pdf>), accessed 29 November 2017.

SCI (Save the Children), *Knowledge, Attitudes and Practices on Violence and Harmful Practices Against Children in Afghanistan: A Baseline Study*, 1 September 2017 (https://resourcecentre.savethechildren.net/node/12361/pdf/violence_against_children_kap_survey_afghanistan_2017.pdf), accessed 27 November 2017.

Siddique, A., Skype interview, 11 August 2017. Abubakar Siddique is a senior correspondent for Afghanistan and Pakistan for RFE/RL.

Spiegel Online, *Afghanistan's young liberal elites challenge the Taliban*, 24 July 2017 (<http://www.spiegel.de/international/world/a-seed-sown-by-the-west-afghanistan-s-young-liberal-elites-challenge-the-taliban-a-1158572.html#ref=rss>), accessed 29 November 2017.

Sweden,

Lifos, *Bacha bazi – dansande pojkar i Afghanistan*, 30 November 2015, available at: (<https://coi.easo.europa.eu/administration/sweden/PLib/15113001.pdf>), accessed 27 November 2017.

Lifos, *Tatueringar i Afghanistan*, 13 September 2017, available at: (<https://coi.easo.europa.eu/administration/sweden/PLib/170913202.pdf>), accessed 29 November 2017.

SIDA (Swedish International Development Cooperation Agency), *The Rights of LGBTI persons in Afghanistan*, November 2014, (<http://www.sida.se/globalassets/sida/eng/partners/human-rights-based-approach/lgbti/rights-of-lgbt-persons-afghanistan.pdf>), accessed 27 November 2017.

Switzerland, SEM (Secrétariat d'Etat aux migration), *Note Afghanistan – Bacha bazi*, 8 March 2017 (<https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/asien-nahost/afg/AFG-bacha-bazi-f.pdf>), accessed 27 November 2017.

Sydney Morning Herald (The), *Government to investigate torture claims of deported asylum seeker Zainullah Naseri*, 27 October 2014 (<http://www.smh.com.au/federal-politics/political-news/government-to-investigate-torture-claims-of-deported-asylum-seeker-zainullah-naseri-20141027-11cp1w.html>), accessed 29 November 2017.

TBIJ (The Bureau of Investigative Journalism),

From Kent to Kabul – the former asylum seeking children sent back to Afghanistan, 17 July 2015 (<http://labs.thebureauinvestigates.com/from-kent-to-kabul/>), accessed 29 November 2017.

Unaccompanied asylum seeking children: interview with Catherine Gladwell [Podcast], 17 July 2015 (<https://soundcloud.com/tbij/unaccompanied-asylum-seeking-children>), accessed 29 November 2017.

Time Magazine, *I'm a woman who lived as a boy: my years as a bacha posh*, 15 September 2014 (<http://time.com/3379066/afghan-woman-boy-bacha-posh/>), accessed 24 November 2017.

Times (The), *Afghan to hang for being Christian*, 6 February 2011 (<https://www.thetimes.co.uk/article/afghan-to-hang-for-being-christian-x77plq88vqv>), accessed 29 November 2017.

TLO (The Liaison Office),

Land based conflict in Afghanistan: The case of Paktia, December 2008 ([http://www.tloafghanistan.org/Land%20Based%20Conflict%20in%20Paktia%20\(2008\).pdf](http://www.tloafghanistan.org/Land%20Based%20Conflict%20in%20Paktia%20(2008).pdf)), accessed 27 November 2017.

Major Land Disputes and Land Titling Systems in Khost Province, October 2014 (<http://www.tloafghanistan.org/Major%20Land%20Disputes%20and%20Land%20Titling%20Systems%20of%20Khost%20Province%20-%20USIP%20October%202014.pdf>), accessed 27 November 2017.

TKG (The Killid Group),

12 killed and injured in clash over land in Nagarhar, 25 February 2017, Cached version available at:
http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:2Na5_grPirIJ:tkg.af/english/2017/02/25/12-killed-injured-clash-land-nangarhar/+&cd=1&hl=en&ct=clnk&gl=mt), accessed 29 November 2017.

18 year dispute over piece of land resolved, 14 July 2015, available at:
<http://peace.pajhwok.com/en/dispute-resolution/18-year-dispute-over-piece-land-resolved>), accessed 27 November 2017.

Tolo News,

20 people injured in Balkh clashes, 19 April 2015
<http://www.tolonews.com/afghanistan/20-people-injured-balkh-clashes>), accessed 27 November 2017.

Badghis Police Chief Accused of Raping 3 Policewomen, 22 September 2012
<http://www.tolonews.com/afghanistan/badghis-police-chief-accused-raping-3-policewomen>), accessed 27 November 2017.

Baghlan man sought for killing his family, 11 April 2015
<http://www.tolonews.com/afghanistan/baghlan-man-sought-killing-his-family>), accessed 27 November 2017.

Police arrest Baghlan man for beheading wife, 27 August 2015
<http://www.tolonews.com/afghanistan/police-arrest-baghlan-man-beheading-wife>), accessed 27 November 2017.

UK (United Kingdom), Home Office,

Country and Policy Information Note – Afghanistan: Hindus and Sikhs, February 2017
[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/590778/AFG - Sikhs and Hindus - CPIN - v3 1 February 2017 .pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/590778/AFG_-_Sikhs_and_Hindus_-_CPIN_-_v3_1_February_2017_.pdf)), accessed 25 November 2017.

Country and Policy Information Note – Afghanistan: Sexual orientation and gender identity, January 2017
[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/584025/Afghanistan - SOGI - CPIN - January 2017 .pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/584025/Afghanistan_-_SOGI_-_CPIN_-_January_2017_.pdf)), accessed 27 November 2017.

UN (United Nations),

UN Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons on his mission to Afghanistan*, A/HRC/35/27/Add.3, 12 April 2017, (<http://www.refworld.org/docid/593a98014.html>), accessed 24 November 2017.

UN Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences, Addendum: Mission to Afghanistan*,

A/HRC/29/27/Add.3, 12 May 2015
(<http://www.refworld.org/docid/5583f8224.html>), accessed 24 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *A Way To Go: An Update on Implementation of the Law on Elimination of Violence Against Women in Afghanistan*, 16 December 2013
(https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_evaw_law_report_2013_revised_on_16_dec_2013.pdf), accessed 24 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict Midyear Report 2017*, July 2017
(https://unama.unmissions.org/sites/default/files/protection_of_civilians_in_armed_conflict_midyear_report_2017_july_2017.pdf), accessed 25 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2015*, February 2016
(https://unama.unmissions.org/sites/default/files/poc_annual_report_2015_final_1_4_feb_2016.pdf), accessed 25 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *Afghanistan Protection of Civilians in Armed Conflict – Annual Report 2016*, February 2017
(https://www.ecoi.net/file_upload/1226_1486385735_protection-of-civilians-in-armed-conflict-annual-report-2016-feb2017.pdf), accessed 25 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), email, 2 October 2017.
UNAMA comments made during the review of this report.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *Justice through the Eyes of Afghan Women: Cases of Violence against Women Addressed through Mediation and Court Adjudication*, April 2015, available at:
(<http://www.refworld.org/docid/55814b3c4.html>), accessed 24 November 2017.

UNAMA (United Nations Assistance Mission in Afghanistan), *The Stolen Lands of Afghanistan and its People – The Legal Framework - Part 1 of a 3 Part Series*, August 2014
(https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_rol_unit_part_1_legal_framework_final-2.pdf), accessed 27 November 2017.

UNCAT (United Nations Committee Against Torture), *Concluding observations on the second periodic report of Afghanistan*, CAT/C/AFG/CO/2, 12 June 2017,
(<http://www.refworld.org/docid/596f4f754.html>), accessed 29 November 2017.

UNDP (United Nations Development Programme), *Legal environments, human rights and HIV responses among men who have sex with men and transgender people in Asia and the Pacific: An agenda for action*, 2010 (<https://hivlawcommission.org/wp-content/uploads/2017/06/Legal-environments-human-rights-and-HIV-responses-among-men-who-have-sex-with-men-and-transgender-people-in-Asia-and-the-Pacific.pdf>), accessed 27 November 2017,

UNEP (United Nations Environment Programme), *Natural Resource Management and Peacebuilding in Afghanistan*, May 2013

(https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Afghanistan_NRM_report.pdf), accessed 27 November 2017.

UNFPA (United Nations Population Fund) Afghanistan, *Child Marriage*, n.d. (<http://afghanistan.unfpa.org/node/15233>), accessed 24 November 2017.

UNFPA (United Nations Population Fund) Afghanistan, *Together we can end child marriage*, 18 April 2017 (<http://afghanistan.unfpa.org/en/news/together-we-can-end-child-marriage>), accessed 24 November 2017.

UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees), CORI (Country of Origin Research and Information), *CORI Thematic Report, Afghanistan: Blood Feuds*, February 2014 (<http://www.refworld.org/pdfid/53199ef64.pdf>), accessed 29 November 2017.

UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees), *This is who we are – a study of the profile, experiences and reasons for flight of unaccompanied and separated children from Afghanistan seeking asylum in Sweden in 2015*, October 2016 (<http://www.refworld.org/docid/581b4b684.html>), accessed 29 November 2017.

UNODC (UN Office on Drugs and Crime), *New Penal Code adopted in Afghanistan*, 4 March 2017 (<https://www.unodc.org/afghanistan/en/frontpage/2015/new-penal-code-adopted-in-afghanistan.html>), accessed 29 November 2017.

UNSG (United Nations Secretary-General), *Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence*, S/2015/203, 23 March 2015, (https://unama.unmissions.org/sites/default/files/wps-sg_report_crsv_march_2015_0.pdf), accessed 24 November 2017.

UNSG (United Nations Secretary-General), *Report of the Secretary-General on Conflict-related sexual violence*, S/2017/249, 15 April 2017 (<http://www.un.org/en/events/elimination-of-sexual-violence-in-conflict/pdf/1494280398.pdf>), accessed 27 November 2017.

UNSG (United Nations Secretary-General), *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security*, A/71/932-S/2017/508, 15 June 2017, available at: (https://unama.unmissions.org/sites/default/files/sg_report_on_afghanistan_15_june_2017.pdf), accessed 29 November 2017.

UNSG (United Nations Secretary-General), *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security*, A/72/392-S/2017/783, 15 September 2017 (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2017/783), accessed 24 November 2017.

UNSG (United Nations Secretary-General), *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security*, A/71/826-S/2017/189, 3 March 2017 (<http://www.refworld.org/docid/58c276634.html>), accessed 27 November 2017.

US (United States), CRS (Congressional Research Service), *Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy*, 7 November 2017 (<https://fas.org/sgp/crs/row/RL30588.pdf>), accessed 29 November 2017.

US (United States), Library of Congress, *Afghanistan: Government announces new draft penal code*, Global Legal Monitor, 1 July 2017 (<http://www.loc.gov/law/foreign-news/article/afghanistan-government-announces-new-draft-penal-code/>), accessed 29 November 2017.

US (United States), Library of Congress, *Laws Criminalizing Apostasy in Selected Jurisdictions*, May 2014 (<https://www.loc.gov/law/help/apostasy/apostasy.pdf>), accessed 29 November 2017.

USAID (United States Agency for International Aid), *Salam Watandar Radio Service*, 1 October 2013 (<https://www.usaid.gov/news-information/fact-sheets/salam-watandar-radio-service>), accessed 27 November 2017.

USCIRF (United States Commission on International Religious Freedom),

2011 Annual Report – Afghanistan, May 2011 (<http://www.uscirt.gov/sites/default/files/resources/ar2011/afghanistan2011.pdf>), accessed 29 November 2017.

2013 Annual Report – Afghanistan, 30 April 2013 (<http://www.uscirt.gov/sites/default/files/resources/Afghanistan%202013.pdf>), accessed 29 November 2017.

2017 Annual Report - Afghanistan, 26 April 2017 (<http://www.uscirt.gov/sites/default/files/Afghanistan.2017.pdf>), accessed 29 November 2017.

USDOS (United States Department of State),

Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Afghanistan, 3 March 2017 (<https://www.state.gov/documents/organization/265742.pdf>), accessed 29 November 2017.

International Religious Freedom Report for 2012 - Afghanistan, 20 May 2013 (<https://www.state.gov/documents/organization/208634.pdf>), accessed 29 November 2017.

International Religious Freedom Report for 2013 - Afghanistan, 28 July 2014 (<https://www.state.gov/documents/organization/222535.pdf>), accessed 25 November 2017

International Religious Freedom Report for 2015 – Afghanistan, 10 August 2016 (<https://www.state.gov/documents/organization/256511.pdf>), accessed 29 November 2017.

International Religious Freedom Report for 2016 - Afghanistan, 15 August 2017 (<https://www.state.gov/documents/organization/269168.pdf>), accessed 29 November 2017.

Trafficking in Persons Report 2017 – Afghanistan, 27 June 2017 (<https://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/countries/2017/271129.htm>), accessed 27 November 2017.

USIP (United States Institute of Peace),

Addressing Land and Conflict in Afghanistan, June 2015 (<https://www.usip.org/sites/default/files/SR372-Addressing-Land-Conflict-in-Afghanistan.pdf>), accessed 27 November 2017.

Rule of Law, Governance and Human Rights in Afghanistan 2002-2016, 29 August 2017 (<https://www.usip.org/sites/default/files/PW130-Rule-of-Law-Governance-and-Human-Rights-in-Afghanistan-2002-to-2016.pdf>), accessed 24 November 2017.

The Afghan refugee crisis in 2016, Peace Brief 220, February 2017 (<https://www.usip.org/sites/default/files/2017-02/PB220-The-Afghan-Refugee-Crisis-in-2016.pdf>), accessed 29 November 2017.

The forced return of Afghan refugees and implications for stability, Peace Brief No. 199, January 2016 (<https://www.usip.org/sites/default/files/PB199-The-Forced-Return-of-Afghan-Refugees-and-Implications-for-Stability.pdf>), accessed 29 November 2017.

Women's Access to Justice in Afghanistan: Individual Versus Community Barriers to Justice, 2014 (https://www.usip.org/sites/default/files/PW98_Women's-Access-to-Justice-in-Afghanistan.pdf), accessed 29 November 2017.

Van Houte, M., *Return Migration to Afghanistan – Moving Back or Moving Forward?* Palgrave Macmillan, London, 2016.

Vice News, *Portraits of Afghan women imprisoned for 'moral crimes'*, 18 May 2015 (https://www.vice.com/en_us/article/jma8dg/portraits-of-afghani-women-imprisoned-for-moral-crime), accessed 24 November 2017.

VOA (Voice of America),

Taliban claims responsibility for killing 'Christian missionaries', 6 August 2010 (<https://www.voanews.com/a/taliban-claims-responsibility-for-killing-christian-missionaries-100179814/123409.html>), accessed 25 November 2017

Some Female Afghan Journalists Slip Back Behind Burqa, 11 October 2014 (<https://www.voanews.com/a/afghanistan-female-journalists-reporters-taliban-womens-rights/2480999.html>), accessed 29 November 2017.

Waheed, A., Skype interview, 26 August 2017. Ahmad Waheed is an independent researcher on Afghanistan and former analyst for the US Naval Postgraduate School program on culture and conflict in Afghanistan, Pakistan, and the Central and South Asia regions. The program

seeks to provide information and assessments on culture and conflict to military personnel, diplomats, academics, and the general public.

Wardak, A., *A Decade and a Half of Rebuilding Afghanistan's Justice System: An Overview*, Van Vollenhoven Institute, 2016 (<https://www.universiteitleiden.nl/binaries/content/assets/rechtsgeleerdheid/instituut-voor-metajuridica/afghanistans-justice-system-vs-2016.10.04.pdf>), accessed 29 November 2017.

Washington Post,

After Orlando attack, prevailing view is there are 'not any gays' in Afghanistan, 14 June 2016 (https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/after-brutal-attack-prevailing-view-is-there-are-not-any-gays-in-afghanistan/2016/06/14/daabf704-31a5-11e6-ab9d-1da2b0f24f93_story.html?utm_term=.d432020425e9), accessed 27 November 2017.

In Afghanistan, the Taliban isn't the only group battling for land, 31 May 2016 (https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/in-afghanistan-the-taliban-isnt-the-only-group-battling-for-land/2016/05/30/ae931813-109c-43d4-adca-f5bae69cd061_story.html?utm_term=.b18428227e6e), accessed 27 November 2017.

Kabul café is on the front line in Afghan culture war, 24 August 2014, available at: (<https://www.abqjournal.com/451205/kabul-cafe-is-on-the-front-line-in-afghan-culture-war.html>), accessed 29 November 2017.

WAW (Women for Afghan Women),

21 August 2017. A senior representative of the Women for Afghan Women (WAW), a non-governmental organization operating in 13 provinces which provides services, counselling, and support to Afghan women in situations of GBV.

22 November 2017. email from a senior representative (follow-up).

Family Guidance Centres (FGC), n.d. (<http://www.womenforafghanwomen.org/family-guidance-centers>), accessed 30 November 2017.

WCLRF (Women and Children Legal Research Foundation), *Research on Sexual Harassment Against Women in Public Places, Workplace and Educational Institutions of Afghanistan*, 2015 (<http://harassmap.af/wp-content/uploads/Research%20on%20sexual%20harassment%20against%20women.pdf>), accessed 24 November 2017.

WFP (World Food Programme), *WFP provides nutritional support for Kuchi women in Southern Afghanistan*, 31 January 2013 (<https://www.wfp.org/stories/wfp-provides-nutritional-support-kuchi-women-southern-afghanistan>), accessed 29 November 2017.

Wily, L., *Land, People, and the State in Afghanistan: 2002-2012*, Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU) and United States Institute of Peace (USIP), February 2013

(<https://areu.org.af/wp-content/uploads/2016/02/1303E-Land-II-CS-Feb-2013.pdf>),
accessed 27 November 2017.

Wimpelmann, T., *The Pitfalls of Protection: Gender, Violence, and Power in Afghanistan*, University of California Press, Oakland, 2017, available at: (<https://www.luminosoa.org/site/books/10.1525/luminos.32/>), accessed 24 November 2017.

Sources anonymes et orales

Ces sources sont également énumérées dans la bibliographie ci-dessus et sont décrites dans l'introduction.

- Ahmadi M., correspondance électronique, 12 septembre 2017 et 23 août 2017. Masood Ahmadi est le directeur du programme national de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour le retour, la réintégration et la réinstallation en Afghanistan. Il a été contacté par courrier électronique.
- Latifi A. M., correspondance électronique, 11 septembre 2017. Ali Latifi est un journaliste basé en Afghanistan couvrant les questions liées aux réfugiés et aux migrations.
- NRC (Conseil norvégien pour les réfugiés), entretien par Skype, 29 août 2017. Un entretien par Skype avec un conseiller juridique du NRC basé en Afghanistan qui travaille sur les questions de litiges fonciers (droits au logement, à la terre et à la propriété) avec des populations déplacées et des migrants de retour en Afghanistan. Le NRC est une organisation humanitaire indépendante qui propose son aide aux populations déplacées en Afghanistan et suit et effectue des rapports sur ces populations. Le conseiller juridique du NRC spécialisé sur le logement, la terre et la propriété a été interviewé via Skype le 29 août 2017.
- Administrateur de programme, entretien par Skype, 7 août 2017. Un administrateur de programme afghan qui était basé à Kaboul et retourne fréquemment en Afghanistan, et qui a travaillé avec les migrants de retour dans leur pays pour plusieurs ONG internationales en Afghanistan au cours des dernières années. Cette personne a demandé à rester anonyme pour des raisons de sécurité.
- Ruttig T., correspondance électronique, 27 septembre 2017. Thomas Ruttig est codirecteur et cofondateur du réseau d'analystes de l'Afghanistan (AAN).
- Schuster L., entretien par Skype, 7 août 2017. Le Dr Liza Schuster est une sociologue de la City University de Londres qui a effectué du travail de terrain en Afghanistan et qui étudie les conséquences de l'expulsion chez les migrants afghans de retour en Afghanistan; elle a publié plusieurs études universitaires sur ce sujet.
- Siddique A. entretien par Skype, 11 août 2017. Abubakar Siddique est correspondant principal de RFE/RL pour l'Afghanistan et le Pakistan.
- Waheed A., entretien par Skype, 26 août 2017. Ahmad Waheed est un chercheur indépendant sur l'Afghanistan et ancien analyste pour le programme de la culture et des conflits de la Naval Postgraduate School des États-Unis en Afghanistan, au Pakistan et dans les régions d'Asie centrale et du Sud. Le programme vise à fournir des informations et des évaluations sur la culture et les conflits au personnel militaire, aux diplomates, aux chercheurs universitaires et au grand public.
- WAW (Women for Afghan Women), 21 août 2017. Un représentant principal de Women for Afghan Women (WAW), une organisation non gouvernementale active dans 13 provinces qui offre des services de conseil et de soutien aux femmes afghanes victimes de violence à caractère sexiste. Un suivi a également été réalisé le 22 novembre 2017, par courrier électronique, auprès d'un représentant principal.

Annexe II: Termes de référence

Personnes prises pour cible en vertu des normes sociales et juridiques

Droit pénal et répression des délits

- Comment le cadre juridique prévoit-il de traiter les délits en Afghanistan en vertu du droit civil et ordinaire, de la loi islamique et des coutumes?
- Quels délits exigent la peine de mort en vertu de la loi islamique, du droit coutumier et du code pénal? Poursuites pour les délits présumés en vertu du droit pénal afghan, de la loi islamique et des coutumes; et sanctions judiciaires et extrajudiciaires appliquées (étatiques et non étatiques).

Transgression des normes religieuses

- Quelle est la position juridique et quel est le traitement sociétal des personnes perçues comme des apostats, comme blasphématoires, comme étant converties à une autre foi que l'islam ou comme critiquant la religion (par la société, l'État et les acteurs non étatiques ou insurgés impliqués dans le conflit)?
- Quelle est la situation et quel est le traitement des membres de la communauté baha'ie, des Hindous et des Sikhs?
- Y a-t-il des moyens d'éviter d'être pris pour cible dans la pratique?

La violence liée au genre contre les femmes

- Comment les femmes sont-elles traitées et perçues dans la société? Comment les femmes qui transgressent les normes sociales sont-elles traitées? Cela peut inclure la violation des normes liées au genre, des règles de comportement, des codes vestimentaires ou le fait d'exercer des professions non traditionnelles ou d'occuper des postes visibles sur la scène publique.
- Quelle est la situation et quel est le traitement des femmes qui commettent/sont accusées de commettre un acte d'adultère/*zina*? Comment les couples ou les hommes sont-ils traités lorsqu'ils sont accusés d'adultère?
- Comment les femmes sont-elles traitées par les acteurs étatiques et non étatiques lorsqu'elles cherchent à se protéger de la violence à caractère sexiste?
- Comment les femmes peuvent-elles éviter d'être prises pour cible sur la base du genre?

Orientation sexuelle/identité de genre/personnes intersexuées(LGBTI)

- Comment les relations sexuelles entre personnes de même sexe et les questions d'orientation de genre sont-elles perçues et traitées dans la société afghane? Comment les personnes qui s'identifient comme LGBTI ou qui ont des relations sexuelles avec une personne de même sexe sont-elles traitées par la loi? Par la société, par l'État et par les groupes non étatiques?
- Existe-t-il des mécanismes de soutien pour les personnes qui transgressent les opinions/normes sociales sur la sexualité et les identités de genre?

Maltraitance des enfants et *bacha bazi*

- La violence contre les enfants, y compris les violences sexuelles (dont le «*bacha bazi*») et la violence domestique.
- Les violations des droits de l'homme à caractère sexiste ou visant spécifiquement les enfants telles que le mariage d'enfants.
- Y a-t-il des moyens d'échapper à ces situations?

Litiges personnels, conflits fonciers et vendettas

- Qu'est-ce qui caractérise ces phénomènes et comment sont-ils résolus? Quel est le rôle joué par les dimensions ethniques, religieuses ou politiques?
- Quels sont les moyens de résoudre de tels litiges et sont-ils efficaces?
- Est-il possible de remédier à cette situation ou d'éviter d'être pris pour cible?
- Quelles sont les méthodes de résolution des litiges et quelle est l'importance des décisions des *jirgas* et des *chouras* dans la résolution des conflits et des problèmes?

Les Afghans qui ont séjourné dans des pays occidentaux

- Quel est le traitement réservé par l'État, par la société et par les groupes insurgés aux Afghans «occidentalisés» après un séjour à l'étranger en Europe ou dans des pays occidentaux?



Publications Office

ISBN: 978-92-9494-850-2
doi: 10.2847/12628